

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 55 (1992)

Artikel: Les investigations archéologiques à l'église de Saint-Prex : origine, histoire et développement constructif de l'édifice
Autor: Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES À L'ÉGLISE DE SAINT-PREX

Origine, histoire et développement constructif de l'édifice

par Peter Eggenberger et Philippe Jaton

I. Introduction

Au cours d'une première grande restauration de l'église de Saint-Prex, menée de 1910 à 1913 sous la direction d'Albert Naef, archéologue cantonal de l'époque, des investigations archéologiques furent entreprises aussi bien à l'intérieur de l'édifice qu'à l'extérieur, sur le versant sud du temple, respectivement en 1911 et 1912. Mais la documentation héritée de ces travaux – essentiellement celle relative à la fouille de l'intérieur du bâtiment – fut établie de manière par trop élémentaire, ne permettant guère aujourd'hui une synthèse convaincante du développement de ce site¹. Aussi, dans le cadre de la nouvelle restauration dont l'église de Saint-Prex fut l'objet entre 1977 et 1979, les responsables de la Commission fédérale des Monuments historiques et du Service des bâtiments du canton de Vaud (section des Monuments historiques et Archéologie) jugèrent-ils indispensable de reprendre les recherches et l'ensemble de l'étude à l'intérieur de l'édifice. D'entente avec l'Etat de Vaud, la commune de Saint-Prex mandata l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon pour des investigations qui se déroulèrent du 5 décembre 1977 au 29 mars 1978. Malgré les interventions précédentes, les résultats archéologiques se révélèrent extrêmement riches, tout en demeurant partiels puisque les structures anciennes dépassaient largement de part et d'autre les limites du temple actuel; toutefois, sans la connaissance de l'intégralité du plan des diverses constructions mises au jour à l'intérieur, il ne fut alors guère possible d'établir une synthèse définitive de leur développement. Grâce à la compréhension des autorités, les recherches purent être poursuivies à l'extérieur de l'édifice. Ainsi, au cours de deux campagnes complémentaires, au sud et au nord du bâtiment, respectivement du 31 juillet au 10 novembre 1978 et du 18 juin au 7 novembre 1979, les plans des constructions antérieures à l'église actuelle furent dégagés dans leur totalité.

Dans le cadre de la restauration proprement dite, qui portait essentiellement sur les élévations du temple, notre mandat n'englobait que l'analyse et le relevé des parois intérieures du chœur, ainsi que l'analyse seule des façades du

clocher. L'étude qui va suivre ne portera donc pas sur le détail des structures en élévation de la nef. Les travaux d'analyse dans le chœur ont été menés du 3 au 25 janvier 1979, ceux en rapport avec le clocher le 5 juillet de la même année.

Nous tenons ici à remercier la Commune de Saint-Prex de la confiance qu'elle nous a témoignée en nous attribuant l'exécution des fouilles, et à exprimer notre reconnaissance à la Paroisse pour l'intérêt et la patience dont elle a fait preuve pendant le déroulement des travaux. Nos remerciements s'adressent également à MM. Charles Bonnet, archéologue cantonal de Genève, et Hans Rudolf Sennhauser, professeur à Zurich/Zurzach, tous deux experts fédéraux, ainsi qu'à MM. Denis Weidmann, archéologue cantonal, et Eric Teysseire, conservateur des Monuments historiques, experts cantonaux, dont le constant appui nous fut extrêmement précieux tout au long de nos recherches.

L'élaboration de la documentation des fouilles a été financée par un crédit du Département des travaux publics du canton de Vaud. La présente étude archéologique a été soutenue par un crédit accordé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (n° 1.230-0.80), qui a également octroyé un subside pour l'impression de cet ouvrage.

II. Généralités

1. Situation de l'église et nature du terrain vierge

Occupant le bord d'une petite terrasse d'où le terrain, au sud et à l'est, s'incline en pente douce en direction du lac, l'église de Saint-Prex (fig. 1, 2 et 3) s'élève au nord-ouest du village², distant de 200 mètres à peine, pratiquement sur l'axe de la «Pointe du Suchet» qui abrita, dès 1234, la nouvelle agglomération médiévale que fit construire le Chapitre de Lausanne (fig. 4).

Lors des recherches, la terre vierge fut atteinte sur l'ensemble des secteurs fouillés, à quelques exceptions près. Mais les remblais archéologiques et les stratigraphies traversant les couches des divers chantiers faisaient presque totalement défaut du moment que, dans l'église ainsi que sur son côté méridional, une grande

¹ ACV, AMH A 161/5, A 161/6, B 179 préhistoire, barbare, et B 179 église.

² 525.280/149.750, alt. 392 m.

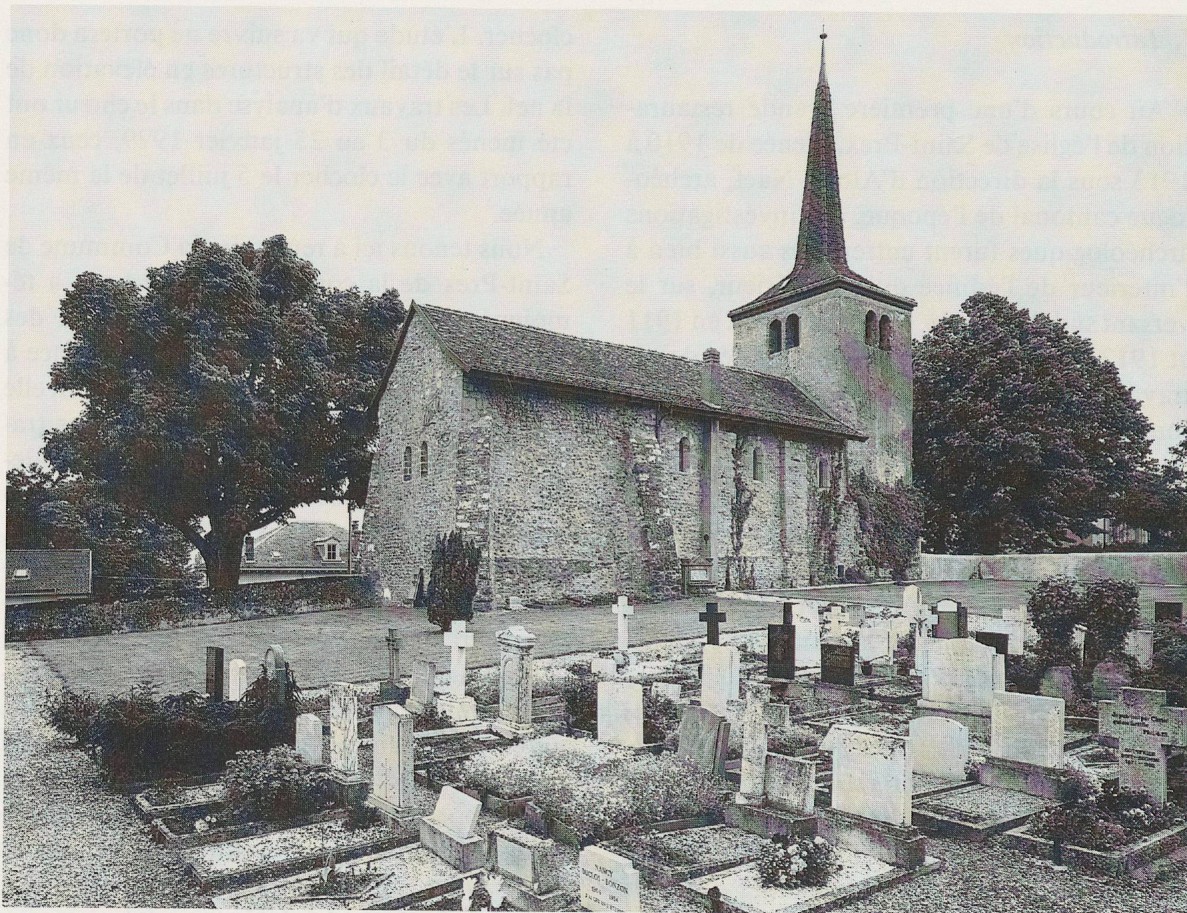


Fig. 1. L'église avant la dernière restauration, vue vers le sud-ouest.



Fig. 2. L'église avant la dernière restauration, intérieur, vue vers le chœur.



Fig. 3. L'église avant la dernière restauration, intérieur, vue vers le porche.

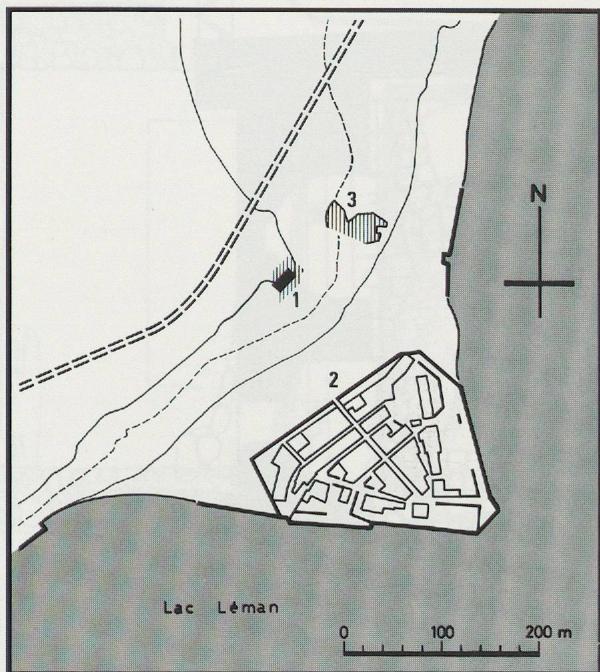


Fig. 4. Plan cadastral du site. Ech.: 1:8000.
1) Eglise avec nécropole 2) Bourg
3) Nécropole au lieu-dit «Vieux-Moulin».

partie de la surface avait déjà été dégagée au cours des premiers travaux de fouille en 1911 et 1912 (fig. 5-7). Nous avons pu constater deux types différents de terrain naturel. Une couche alluvionnaire, composée de gravier et de sable, occupe le fond de la fouille. Au-dessus, visible essentiellement aux endroits non touchés par les interventions précédentes, se trouve une couche de terre argileuse rouge, constituant également le matériau naturel. Du remblai de même composition remplissait la fosse de certaines tombes, souvent parmi les plus anciennes. A l'origine, cette terre rouge doit avoir recouvert la sédimentation fluvio-lacustre. Nulle part nous n'avons pu retrouver la terre végétale; il n'existe donc plus aucune indication sur le niveau du terrain antérieurement à toute occupation.

2. Méthode et documentation

Sur place, la surveillance des travaux exécutés en collaboration avec l'entreprise Favre, de Saint-Prex, fut assurée par M. Jachen Sarott, qui établit également la documentation graphique avec l'aide de M^{me} Monique Rast Cotting et M. Franz Wadsack. L'état fragmentaire et la complexité des vestiges exigèrent l'établissement de multiples relevés de détail, ce qui entraîna l'établissement d'une documentation dépassant par son ampleur celle généralement consacrée à une fouille. Outre les plans, de

nombreuses vues frontales des fondations furent nécessaires. La mise au net des dessins de publication est l'œuvre de M. Franz Wadsack, les photos sont celle de M. et M^{me} Daniel et Suzanne Fibbi-Aeppli. Les objets de fouille ont été dessinés par M^{lle} Colette Grand et M. Franz Wadsack. Quelques études particulières sont présentées en annexe. M. Werner Stöckli s'est chargé de l'étude des objets de fouille. M^{lle} Béatrice Privati, archéologue à Genève, a beaucoup contribué à celle du mobilier funéraire. M. Philippe Bridel, archéologue à Nyon, s'est occupé de l'étude des divers éléments d'époque romaine que la fouille a livrés. M^c Colin Martin s'est très volontiers penché sur le problème de certaines monnaies. M. Pierre Margot, architecte chargé de la restauration, a bien voulu compléter nos pages relatives aux interventions de 1910-1913 et de 1979-1980. Enfin, M. Laurent Auberson a procédé à une petite étude succincte consacrée au cimetière du haut Moyen Age, découvert en 1951-1952, non loin de l'église au lieu-dit «Sur le Vieux-Moulin». Nous tenons ici à les remercier tous vivement de leur précieuse collaboration.

Tout au long de la fouille, l'occasion nous fut donnée d'évoquer les problèmes d'interprétation au cours de divers entretiens et examens avec MM. Charles Bonnet et Hans Rudolf Sennhauser, experts nommés par la Confédération; nous leur devons un grand nombre de précisions concernant nos hypothèses et les reconstitutions qui en découlent. Ces échanges de points de vue débouchèrent sur la rédaction d'un premier rapport inventoriant la totalité des structures retrouvées, établi par M. Peter Eggenberger, directeur des fouilles. Bien qu'entre-temps diverses reconstitutions ou datations aient été reprises et affinées, c'est sur cette documentation que se base la présente publication, dont la rédaction définitive est due à M. Philippe Jaton.

Notre texte s'articule selon le développement chronologique du site bâti. Dans une première partie, chaque chapitre inclut la présentation de l'édifice correspondant, ainsi que sa reconstitution et sa datation. A cela s'ajoute une deuxième partie où l'on tente de situer les résultats obtenus à Saint-Prex dans le contexte historique et architectural du bassin lémanique, tel qu'il se présente à la lumière des études archéologiques récentes. Les sépultures sont décrites dans un chapitre distinct, prenant pla-

EGLISE DE ST PREX
RELEVÉ APRES EXPLORATION INTERIEURE
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
PRINTEMPS 1911

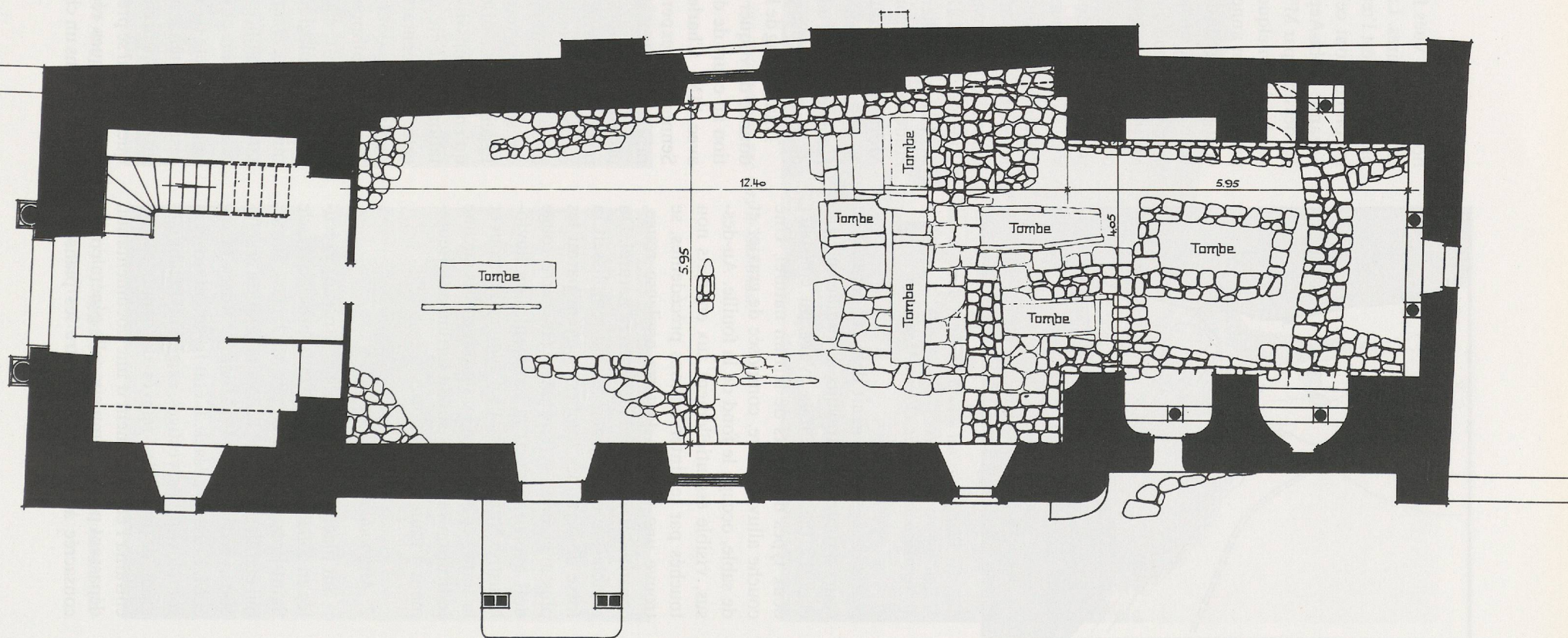


Fig. 5. Relevé des structures dégagées en 1911. Ech.: 1:100.

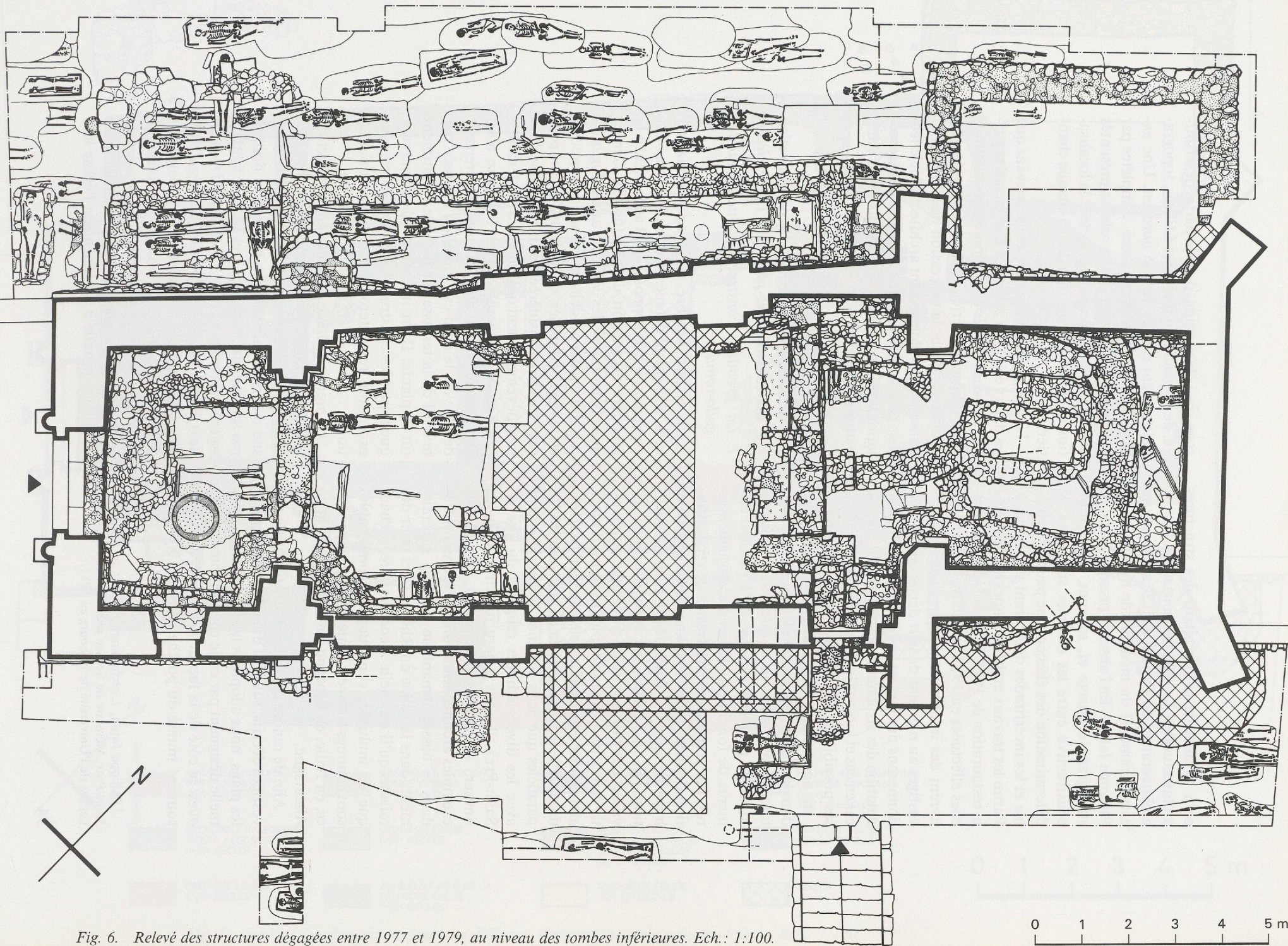


Fig. 6. Relevé des structures dégagées entre 1977 et 1979, au niveau des tombes inférieures. Ech.: 1:100.

ce à la suite de ceux traitant des structures architecturales. Le chapitre consacré à l'étude architecturale de l'église du 12^e siècle est un extrait remanié du mémoire de licence de M. Philippe Jaton³. En l'absence presque totale de stratigraphie intacte et, souvent, de relation constructive entre les diverses structures, la détermination des éléments ne peut être absolue et les incertitudes demeurent nombreuses. Parmi les travaux archéologiques qu'impliqua la restauration de 1910-1913, seules les recherches effectuées en 1912 au sud de l'église nous livrent des informations claires sur l'état des vestiges au moment de leur découverte. Nous donnerons dès lors les critères nous dictant la datation des structures dégagées, ainsi que, de cas en cas et lorsque le doute subsiste, les diverses possibilités offertes pour cette datation.

Il nous paraît important de signaler que, dans la plupart des cas, les élévations nous sont totalement inconnues et que leur développement ne peut être proposé qu'à partir d'éléments de fondation relativement fragmentaires. Par conséquent, les dessins de reconstitution donnent avant tout une vision globale et hypothétique du volume des diverses constructions. Si, à l'avenir, ces reconstitutions devaient être utilisées à titre d'exemple comparatif dans le cadre d'autres publications, il serait alors indispensable d'insister sur leur caractère discutable. Par ailleurs, en ce qui concerne les parallèles que nous sommes amenés à établir avec les divers édifices religieux du site de Saint-Prex, il nous a paru judicieux de nous limiter, à quelques exceptions près, à des exemples architecturaux similaires rencontrés dans le bassin lémanique et, plus généralement, dans la vallée du Rhône. Ceci pour des raisons qu'il est facile à comprendre, sachant que de multiples constructions comparables sont connues à travers toute l'Europe, en France, en Italie, en Espagne, en Yougoslavie et en Allemagne.

Afin de rendre plus aisée l'identification des vestiges décrits, souvent difficiles à repérer sur les plans, nous adoptons la terminologie habituelle désignant par *est* le côté du chœur et par *ouest* le côté de la façade principale de la nef, souvent munie du porche d'entrée. Nous fai-

sons ainsi abstraction, dans la partie descriptive, de l'orientation réelle des édifices, topographiquement dirigés vers le nord-est. Une expression graphique particulière, complétée par des numéros reportés sur les relevés présentés en annexe, facilitera pour le lecteur la localisation des vestiges correspondant à chaque chantier.

Une description détaillée exige souvent que les divers éléments attribués à un chantier particulier soient situés par rapport aux structures d'un édifice postérieur, non encore abordé. Afin de maîtriser la succession des différentes phases du développement architectural, le lecteur pourra se référer aux chapitres d'interprétation et plus particulièrement aux plans schématiques reproduits en fig. 7.

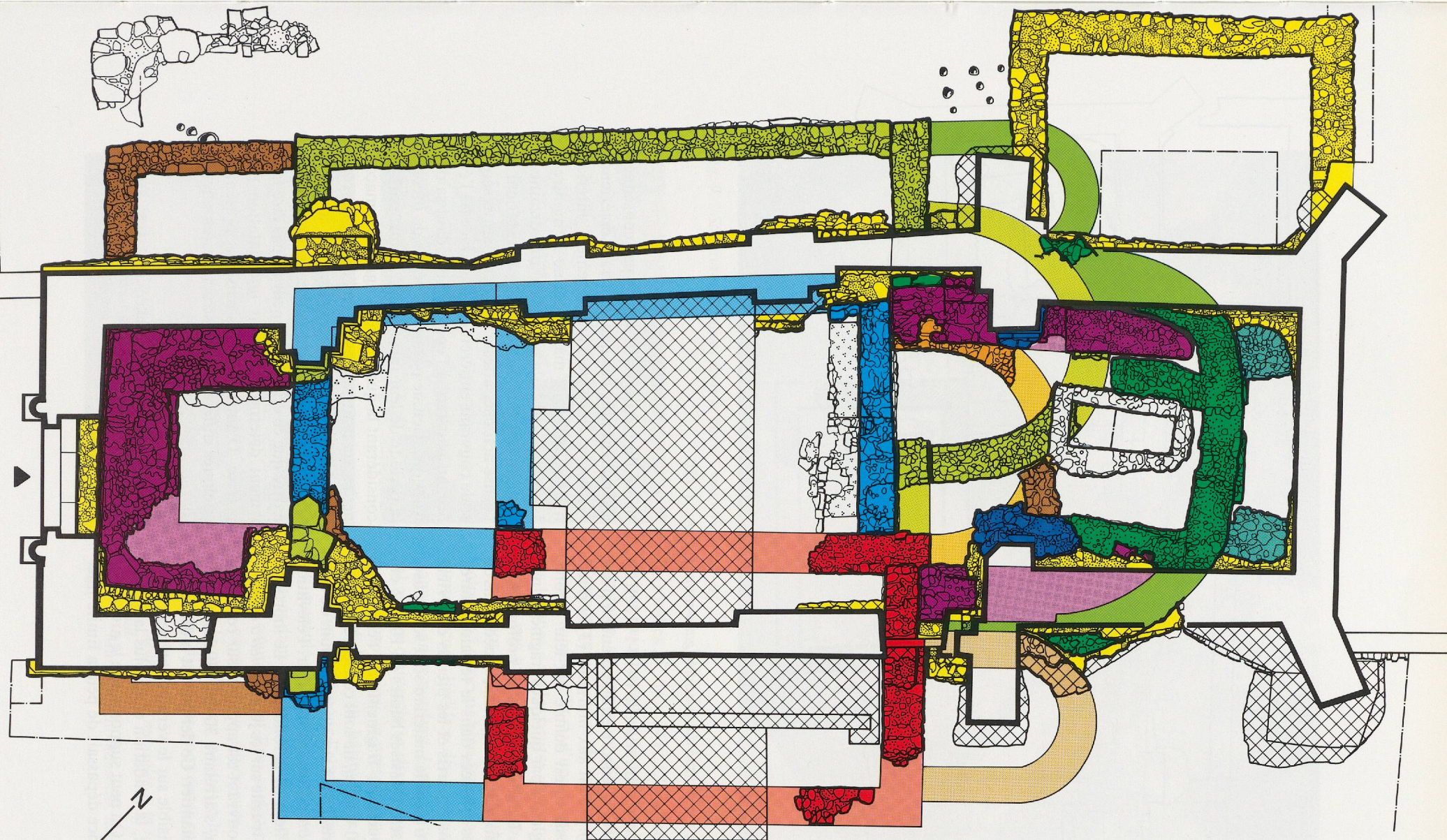
III. Structures archéologiques et reconstitution des constructions jusqu'aux 12^e/13^e siècles













1. La première construction: un mausolée gallo-romain

Un certain nombre de structures maçonnées, clairement définies, sont celles d'un bâtiment dont il faut supposer qu'il appartient à la première occupation du site (fig. 8). Certes, nous ignorons si des vestiges archéologiques existent encore au-delà des zones qu'il nous a été donné de fouiller. Cette construction peut toutefois être considérée comme l'origine d'un long développement qui conduira finalement à l'édification du temple actuel. Son plan n'est pas régulièrement orienté, mais légèrement décalé vers le nord-est, direction imposée par le bord de la terrasse sur laquelle le bâtiment fut implanté. Il est intéressant de remarquer que toutes les constructions postérieures, sans exception, respecteront cette même orientation.

Le premier édifice présente un plan rectangulaire de 5,60/8,40 m (fondations hors œuvre), reconnaissable de part et d'autre du mur sud de l'église actuelle. La proportion donnée par ses dimensions intérieures (4,15 et 6,80 m, soit respectivement 14 et 23 fois le *pied romain* de 0,296 m) est proche de celle de la *règle d'or*, proportion idéale régissant l'art de construire dans l'Antiquité gréco-romaine. Au niveau de ses fondations, le mur nord (1) de ce bâtiment est conservé de part et d'autre du local de chauffage, installé à l'intérieur de l'église lors

³ Philippe Jaton, *L'architecture romane de l'église de Saint-Prex*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg en 1981.



- | | | | |
|---|---|--|---|
|  MAUSOLÉE ROMAIN /
BÂTIMENT A
3 ^e /4 ^e SIÈCLES |  ABSIDIOLE E AVEC UNE
TOMBE VÉNÉRÉE
6 ^e /7 ^e SIÈCLES |  TROISIÈME ÉGLISE
10 ^e /11 ^e SIÈCLES |  NOUVEL ARC TRIOMPHAL
DANS LA CINQUIÈME
ÉGLISE
13 ^e /14 ^e SIÈCLES |
|  NÉCROPOLE PALÉOCHRÉ-
TIENNE / LOCAUX A-D
4 ^e /5 ^e SIÈCLES |  DEUXIÈME ÉGLISE
6 ^e /7 ^e SIÈCLES |  MODIFICATION DE
L'ARC TRIOMPHAL ET
QUATRIÈME ÉGLISE
11 ^e /12 ^e SIÈCLES |  SEPTIÈME ÉGLISE
15 ^e /16 ^e SIÈCLES |
|  PREMIÈRE ÉGLISE
5 ^e /6 ^e SIÈCLES |  ANNEXES F ET G DE LA
DEUXIÈME ÉGLISE
7 ^e /8 ^e SIÈCLES |  CINQUIÈME ÉGLISE
12 ^e /13 ^e SIÈCLES |  1910/13 |

0 1 2 3 4 5 m

Fig. 7. Schéma des plans reconstitués des différents bâtiments au niveau des fondations. Ech.: 1:100.

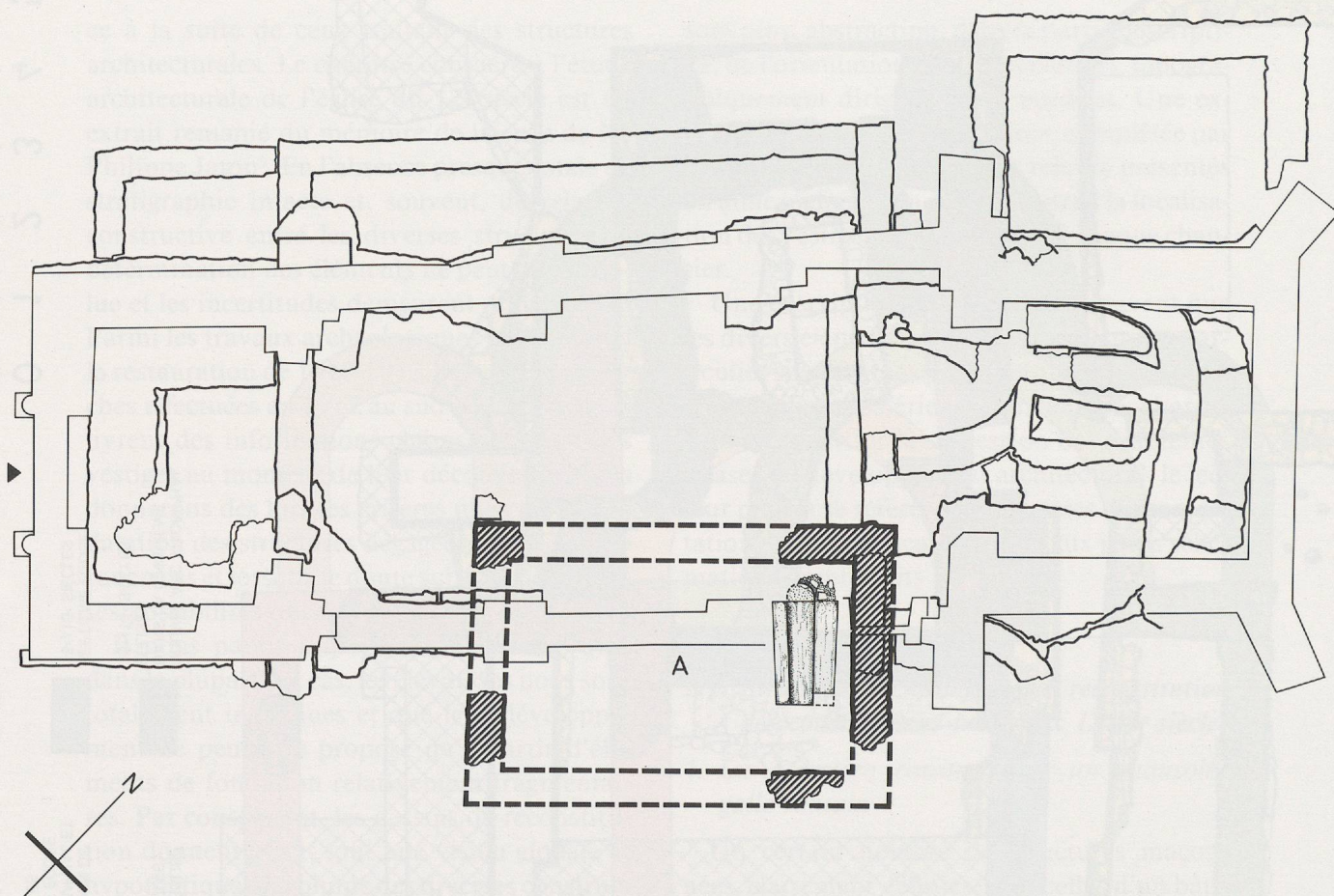


Fig. 8. Plan reconstitué du mausolée gallo-romain. Ech.: 1:150.

de la première restauration de 1910-1913. Il est lié au mur est (2), encore entièrement en place (fig. 9 et 10). Quant aux murs sud (3) et ouest (4), leur position est définie par leur amorce dans les angles et par quelques fragments peu importants. Larges de 0,80 m et profondes de 0,90 m, ces fondations sont maçonnées dans de vastes fosses creusées dans le terrain naturel. Les moellons équarris et les pierres de rivière qui en constituent le matériau sont soigneusement disposés en assises hautes de 10 à 15 cm (fig. 11). Quelques fragments de l'élévation, large de 0,60-0,62 m, ne sont conservés que sur le mur oriental, ceci sur un maximum de sept assises. A son parement intérieur, l'élévation se trouve à fleur de la fondation. Le mortier y est lissé à la truelle sur les joints (*pietra rasa*), et un enduit couvrant est appliqué sur cette première main, s'arrêtant 30 cm au-dessous du niveau de chantier. Ce dernier est indiqué par le ressaut visible sur le versant extérieur de la maçonnerie, la fondation étant plus large que l'élévation. On peut supposer que le niveau du sol de l'édifice dépassait de peu la limite infé-

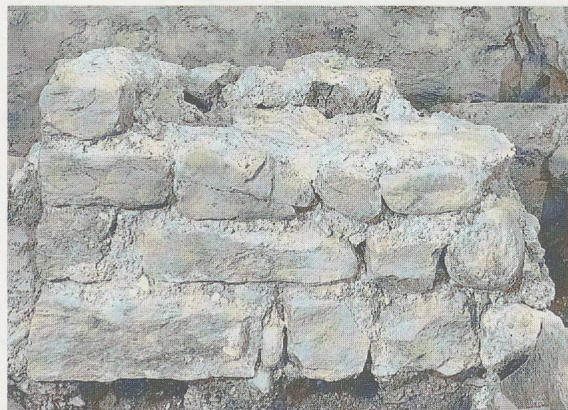
rieure du crépis, et se situait par conséquent légèrement plus bas que le terrain extérieur.

Aucune trace de l'aménagement intérieur n'a été retrouvée mais, comme le montre le Journal de 1912⁴, la présence d'une dizaine de sépultures à caisson, dégagées à l'extérieur de l'église actuelle, atteste une occupation sépulcrale couvrant entièrement la surface de l'édifice, au plus tard à l'époque précédant sa destruction. Rien ne permet toutefois de préciser la période de leur installation. D'une part, en considérant la qualité très soignée des maçonneries, on peut supposer que l'édifice fut construit à l'époque gallo-romaine, soit aux 3^e/4^e siècles (Bas-Empire); il faut cependant reconnaître que ce critère seul peut ne pas être totalement déterminant pour une datation plus précise. D'autre part, les caissons présentent quelques différences de structure: en effet, si

⁴ Saint-Prex – Journal des fouilles – 1912, ACV, AMH A 161/5, A 11708; dans notre texte, les sépultures font l'objet d'une description distincte des autres structures archéologiques.



Fig. 9. Structures dégagées dans le chœur; vue vers le sud-est.



les tombes 55, 66, 124 et 125 possèdent chacune une cuve faite de dalles brutes, la tombe 65 est dotée au contraire d'un coffre composé d'importantes pierres de taille suggérant une facture romaine. Et si, d'une manière générale, les tombes à dalles brutes mises au jour ne se situent pas avant les 6^e/7^e siècles, soit postérieurement à l'édification du bâtiment, la sépulture 65 pourrait bien être plus ancienne, et avoir occupé l'édifice dès l'origine, disposée dans son angle nord-est, longeant le mur oriental, et son couvercle se situant au niveau présumé du sol. Ainsi, la présence de cette sépulture conférerait au bâtiment la fonction de *mausolée*, édifié pour l'abriter (fig. 12). Parmi les mausolées d'époque romaine tardive retrouvés dans le bassin lémanique et la vallée du Rhône, celui de Saint-Prex se distingue par une qualité constructive supérieure. Ce constat quant à la qualité est peut-être le seul critère dont nous disposons pour dater ce monument

Fig. 10. Mur est du mausolée et la tombe 65; vue vers le sud.

Fig. 11. Mur ouest du mausolée; détail de l'appareil.

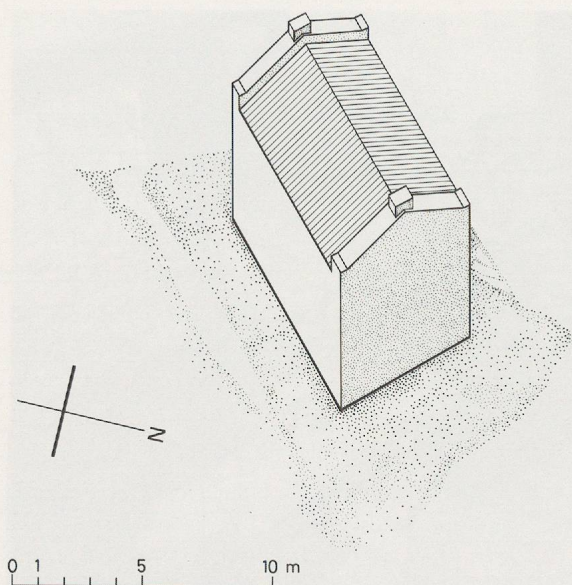


Fig. 12. Reconstitution axonométrique du mausolée. Ech.: 1:300.

d'époque romaine, éventuellement encore d'ère païenne⁵. La situation privilégiée qu'occupe l'édifice, vraisemblablement proche de la voie romaine qui longeait le lac, est caractéristique d'ailleurs de ce type de monument funéraire. Certaines tombes à caisson disposées dans l'annexe C qui s'adossera par la suite au nord du mausolée, de même que les fondations des diverses églises qui se succéderont sur le site, présentent dans leur structure des remplois de pierre de taille romaine (fig. 13) et d'importants fragments de mortier à la chaux avec tuileau, provenant soit du mausolée qui les précéda, soit d'un établissement romain voisin⁶.

⁵ Quant aux sites disposant de mausolées de cette époque de transition, voir par exemple le site de la Madeleine à Genève (Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 50-62) et le site de «Sous-le-Scex» à Sion (Hans-Jörg LEHNER, *Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex»...*); voir aussi l'exemple de Bienne-Mâche, dans le canton de Berne, (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett BE»). Quant à la typologie de la tombe, voir *infra* note 145.

⁶ Les pièces romaines retrouvées en 1910-1913 sont aujourd'hui déposées dans le sous-sol de l'église, rendu accessible lors de la dernière restauration; voir à ce sujet l'étude de Philippe Bridel, présentée en annexe. Par ailleurs, nous pouvons mentionner ici les divers établissements romains voisins de l'église de Saint-Prex, extraits de «Constat archéologique de la commune de Saint-Prex (1982)», liste établie par le Service des bâtiments du canton de Vaud, section des Monuments historiques et Archéologie (F. Francillon):

«Sur la Ville»

Ce lieu-dit, occupé depuis par les installations de la Verrerie; on y a mis au jour aux alentours de 1870 de

Il est possible que d'autres sépultures de cette époque aient été aménagées sur le site, mais aucun indice ne nous en est parvenu. Quant aux sépultures mises au jour, elles témoignent de la poursuite des inhumations dès la première époque chrétienne jusqu'au haut Moyen Age, soit de la deuxième moitié du 4^e siècle jusqu'au 9^e siècle.

Le développement ultérieur du site funéraire se caractérisera par l'intégration du mausolée dans un complexe paléochrétien plus étendu; son mur sud marquera cependant toujours la limite méridionale de chaque nouvelle construction, jusque peu avant la fin de l'époque médiévale.

nombreux fragments de tuiles portant l'estampille *OF.LVCCVF*, ainsi que l'orifice d'un puits; aucune trace décrite de murs ou d'autres installations romaines.

«En Muret»

On y a mis au jour en 1846 les ruines d'une villa romaine, comportant des éléments luxueux, laissant à penser qu'il s'agissait d'une importante construction. Mosaïques, robinets de bain en forme de léopard, hypocauste, vase en plomb. Ces objets sont actuellement déposés au MCAH.

Le toponyme général de ce secteur est MARCY: domaine d'un Marcius, gentilice très fréquent dérivé du prénom Marcus. Lors d'une visite des lieux en 1982, en bas des vignes de Marcy, nous avons découvert dans des tranchées de nombreux fragments de tuiles et de briques romaines, ainsi que des conduits d'hypocauste.

«Les Iles»

Lieu-dit, situé à 500 m au nord de Marcy. Devait également exister une importante villa dans les ruines de laquelle on a trouvé des monnaies, des statuettes et des mosaïques à décor géométrique aujourd'hui détruites. Le toponyme général est DRACY, signifiant domaine d'un nommé Dracius.

Lors de nos diverses prospections, nous y avons découvert quelques fragments de tuiles de type romain, mais d'une inhabituelle minceur qui pourrait indiquer une occupation plus tardive, dont nous parlerons dans le chapitre du haut moyen âge.

Enfin, à Fradaigue, on a découvert en 1828 une statuette d'homme en bronze, actuellement déposée au MCAH.

En ce qui concerne le système routier, une borne milliaire de Caracalla (213 ap. J.-C.) fut découverte près du moulin de Saint-Prex en 1785; elle est aujourd'hui fixée sur le pont du Boiron; elle a perdu l'indication de distance, mais le texte très abîmé disait:

«L'empereur Marcus Aurelius Antonius (Caracalla), pieux, heureux, le partique très grand, le britannique très grand, grand pontif, revêtu de la puissance tribunicienne pour la XVI^e fois, salué empereur pour la II^e fois, consul pour la IV^e fois, proconsul, le très puissant, très heureux, grand empereur, pacificateur du monde, qui a rétabli les chaussées et les ponts qui avaient souffert de l'injure du temps...»

Ce milliaire devait faire partie de la route du Lac. Pour ce qui est du réseau secondaire, nous n'avons, pour l'instant du moins, aucune indication précise.

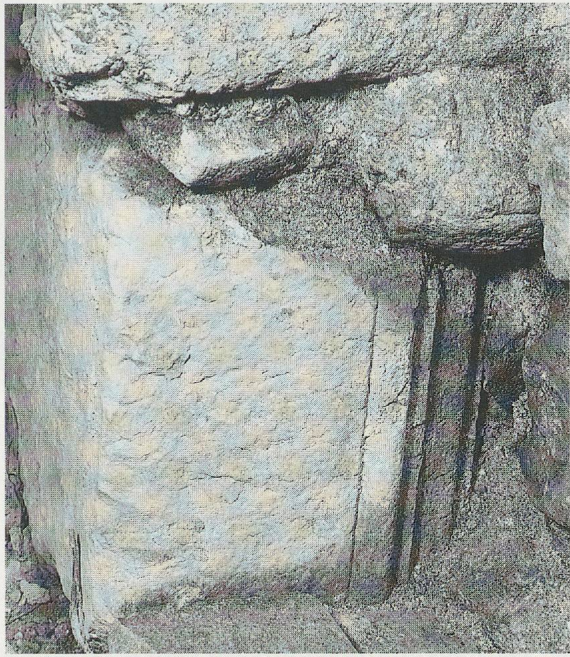


Fig. 13. Pièce romaine employée dans la fondation du mur nord de l'église actuelle.

2. Les annexes du mausolée

Très tôt, le mausolée reçoit une série d'adjonctions qui viennent longer trois de ses côtés, son versant méridional étant le seul à rester libre (fig. 14). En premier lieu, deux annexes sont adossées aux faces ouest et nord respectivement, chacune se référant aux dimensions du bâtiment initial. Nous ignorons la chronologie relative de ces deux nouveaux éléments. L'annexe *B* reprend vraisemblablement toute la longueur du mur ouest et couvre une surface supposée de 5,60/4,00 m, le plan intérieur étant probablement de 4,00/3,00 m. L'annexe *C* reprend la longueur du mur nord, excepté un décrochement de l'ordre de 0,40 m à l'extrémité est; sa surface est donc de 5,00/7,70 m, et son plan intérieur de 4,20/6,20 m, présentant ainsi une proportion de 2:3. Cette disposition est-elle le résultat d'une intention des bâtisseurs, impliquant dès lors le décrochement oriental?

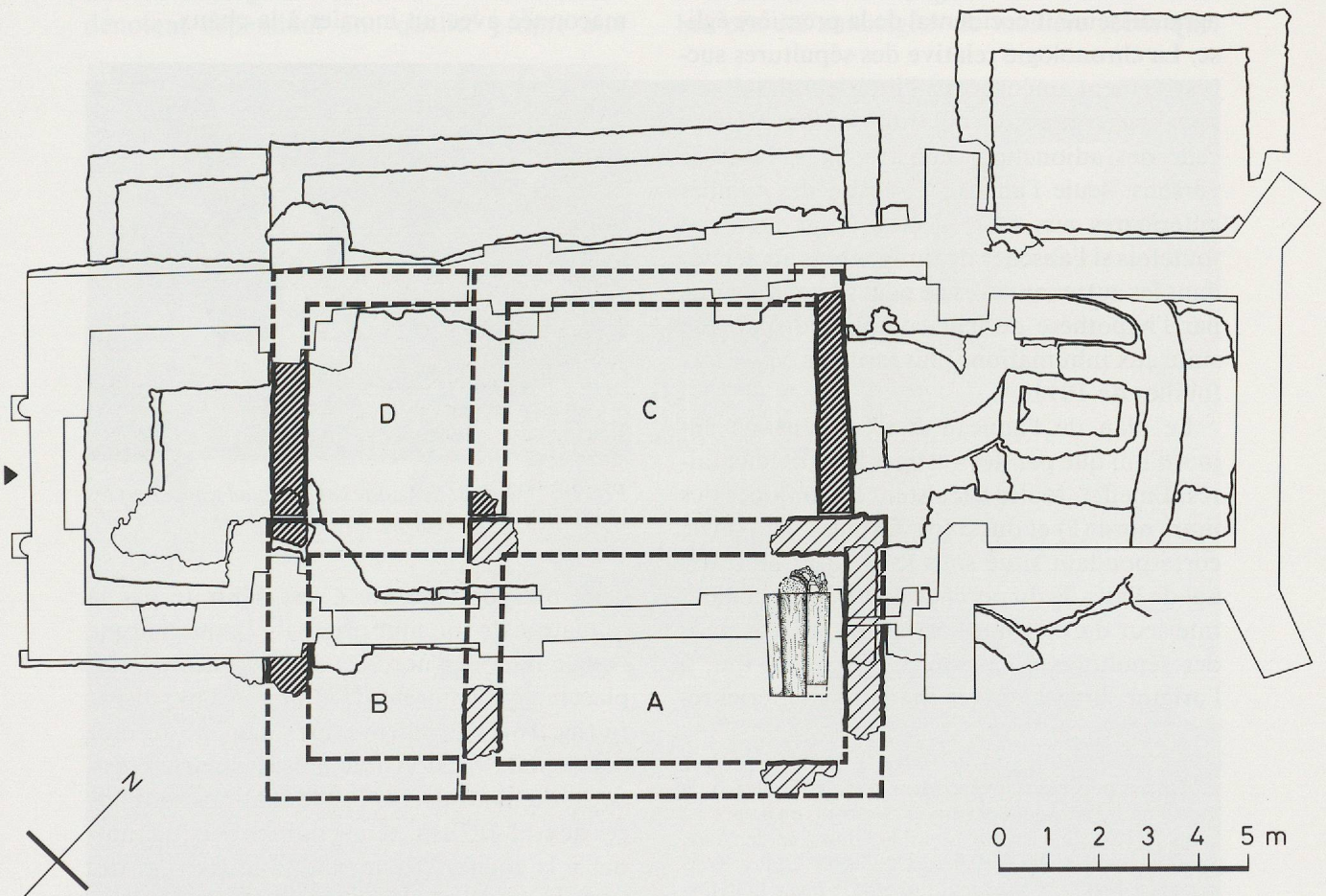


Fig. 14. Plan reconstitué des annexes jointes au mausolée. Ech.: 1:150.

Nous ne saurions trancher. Mais, à l'image de nombreux exemples, les plans de bâtiments du haut Moyen Âge témoignent souvent d'une conception obéissant à des proportions rigoureusement définies, et il est possible que ce soit le cas pour une construction aussi modeste que l'annexe C⁷. Signalons que l'annexe B, elle, présente une proportion intérieure de 4:3.

Par la suite, l'angle rentrant formé par ces deux adjonctions est comblé par une troisième construction, à savoir l'annexe D; celle-ci permet de compléter le plan d'ensemble, qui couvre dès lors une surface quadrangulaire de 10,50/12,50 m. Certes, ce nouvel élément est postérieur aux annexes qu'il relie, mais nous ne connaissons pas sa chronologie relative par rapport à la première église, dont l'abside s'adossera au mur oriental du bâtiment C. D'une part, il pourrait en effet former une annexe antérieure à la première église, qu'elle soit intégrée à la nef de celle-ci lors de sa construction ou qu'elle demeure indépendante; c'est d'ailleurs l'hypothèse que nous retenons. D'autre part, il pourrait également correspondre à l'édification d'un porche, voire d'un agrandissement occidental de la première église. La chronologie relative des sépultures successivement aménagées à l'intérieur des diverses annexes n'autorise pas toujours à préciser celle des adjonctions constructives. Nous le verrons, seule l'annexe C abrite des tombes antérieures aux 6^e/7^e siècles. Nous ignorons toutefois si l'absence de tombes plus anciennes dans les autres annexes ne peut s'expliquer que par l'hypothèse de leur complète disparition suite aux inhumations plus tardives, voire aux fouilles de 1911.

Le plan de l'annexe B n'est sensible aujourd'hui que par des vestiges très fragmentaires. En effet, seules subsistent les amorces des murs nord (5) et ouest (6), formées par l'angle correspondant situé sous le piédroit méridional de l'arcade du porche actuel. L'alignement intérieur du mur nord est défini par la rangée des sépultures à caisson 33, 34 et 44 qui, à l'origine, longeaient les fondations ultérieure-

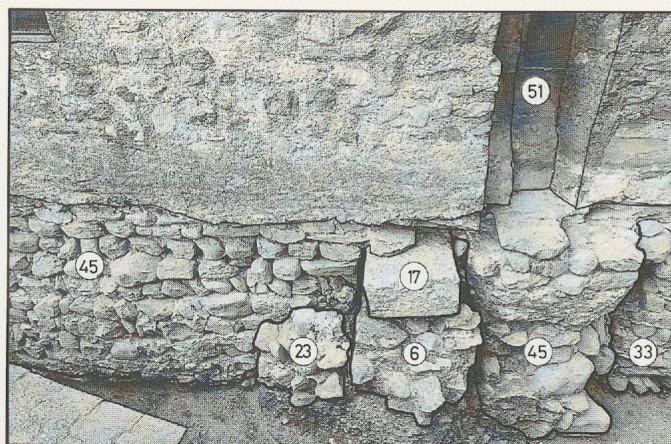


Fig. 15. Façade sud, entre le clocher et la nef, intégrant le mur ouest de l'annexe B (6).

ment détruites. Du mur ouest, seul un fragment fut conservé à l'extérieur de l'église, près de l'angle sud-est du clocher (fig. 15). Ainsi, les structures encore en place sont loin de délimiter clairement l'intégralité du plan de la construction, mais nous supposons que celle-ci reprenait la largeur du mausolée A. La fondation, large de 0,80 m, est faite de moellons et pierres de rivière, de fragments de tuiles romaines (*tegulae*), le tout posé à sec. L'élévation, en revanche, dont il n'existe plus qu'une assise, est maçonnée avec un mortier à la chaux.



Fig. 16. Mur est de l'annexe C, auquel s'adossent les sépultures 72 et 73; vue vers le nord-est.

Le plan de l'annexe C est délimité par la fondation de son mur oriental (7), qui marque l'angle intérieur nord-est situant encore l'emplacement du mur nord (8), aujourd'hui disparu (fig. 16). Par ailleurs, un fragment du mur occidental (9) est visible près de l'angle nord-ouest du mausolée A. Les fondations sont larges de 0,68-0,78 m, et maçonnées avec un mortier à la chaux. Des moellons équarris et des boulets dont l'extrémité a été cassée au marteau, sont soigneusement disposés en assises

⁷ Les proportions correspondent parfois à celles de la règle d'or, même pour des édifices construits en bois; c'est le cas de Kirchlindach et Oberwil bei Büren an der Aare, dans le canton de Berne (Peter EGGENBERGER et Werner STÖCKLI, *Kirchlindach...*, p. 56-57; Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER, *Oberwil bei Büren an der Aare...*, p. 25-26).

régulières de 10 à 17 cm de hauteur. Les parements sont jointoyés à la truelle. La base de l'élevation, préservée au nord seulement, est large de 0,58 m.

Les seules structures attestant l'existence de l'annexe *D* se trouvent actuellement sous l'arcade du porche (fig. 17); ce sont celles du mur ouest (10). Au sud, ces structures butent contre l'angle nord-ouest de l'annexe *B* dont elles reprennent l'alignement du mur occidental. Le mur nord n'a conservé aucun vestige, et nous le reconstituons dans le prolongement du mur nord de l'annexe *C*. La fondation encore visible présente trois assises faites de moellons, et une semelle par endroits posée dans des tombes, vidées probablement à l'occasion de ce chantier.

Les trois annexes *B*, *C* et *D* abritèrent vraisemblablement des tombes dès l'origine. Il n'est guère aisé de déterminer quelles furent les sépultures initiales à l'intérieur des locaux *B* et *D*. Tous les caissons qui y ont été retrouvés ne présentent pas de différences typologiques suffisantes pour qu'il soit possible d'en dégager une chronologie sûre. Les caissons à dalles dénotent cependant une qualité propre aux

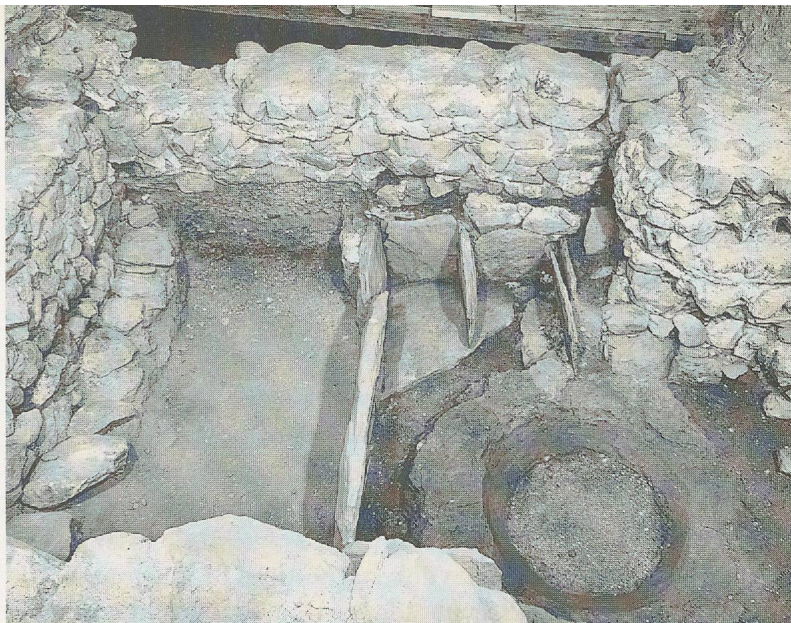


Fig. 17. Mur ouest de l'annexe *D*, entre les piédroits du porche; vue vers l'est.

sépultures que l'on rencontre dès les 6^e/7^e siècles, mais l'état de leur conservation interdit toute datation précise. Par contre, les deux sépultures 70 et 72 (fig. 16) peuvent être attribuées au même chantier de construction que celui de l'annexe *C*: en effet, leur caisson est maçonné le long du parement intérieur du mur oriental en même temps que sont posées les fondations. Le couvercle de chacune des *formae* a disparu. Nous ignorons si d'autres tombes ont été aménagées de manière identique,



Fig. 18. Fouilles de 1911; vue vers l'est.

en vue d'une inhumation future. Les photos et relevés de 1911 indiquent clairement des fragments de caissons juxtaposés aux tombes mentionnées, mais la chronologie ne peut en être établie. Contrairement aux coffres retrouvés dans les autres locaux funéraires, les dalles de ceux que l'on peut voir sur les photos de 1911, à proximité immédiate des deux *formae*, sont très massives (fig. 18); la plupart témoignent d'un remploi romain. On peut supposer que les couvercles de ces sépultures formaient le sol de l'édifice ou son proche soubassement. Situé sans doute à un niveau égal à celui du mausolée, il était donc inférieur au niveau du terrain extérieur. Ainsi, que ce soit dès l'origine ou seulement après un certain temps d'utilisation, la surface intérieure de l'annexe C présentait un sous-sol intégralement occupé par les caissons des sépultures.

Si les structures maçonnées mises au jour sont suffisantes pour définir le plan des annexes, elles ne fournissent par contre aucun élément autorisant la reconstitution des divers volumes. Nous supposons que les murs cloisonnant les locaux demeurent en place, et que seules des ouvertures plus ou moins grandes permettent la circulation interne d'une partie à l'autre. Nous ignorons également si les divers volumes adossés les uns aux autres sont réunis sous une seule et même toiture ou non; on peut toutefois supposer que le bâtiment initial possède toujours son propre toit à deux pans, et que les annexes, moins élevées, disposent chacune d'un appentis (fig. 19).

Un développement architectural semblable a été constaté dans d'autres nécropoles dotées de constructions, gallo-romaines ou chrétiennes primitives, tels l'exemple connu de la Madeleine à Genève, celui de l'abbaye de Saint-Maurice, et ceux de Sion (Valais), soit Saint-Théodule et le site de «Sous-le-Scex»⁸. Autour

⁸ Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*; Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune»; idem, «Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI^e siècle»; idem, «Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune»; idem, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune»; idem, «La rampe d'accès à la basilique d'Agaune, une rectification»; Peter EGGENBERGER, Werner STÖCKLI et Christoph JÖRG, «La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus» (après cette publication, une analyse complémentaire a été entreprise en 1975, dont le rapport est déposé aux Archives des Monuments historiques du canton du Valais); François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; Hans-Jörg

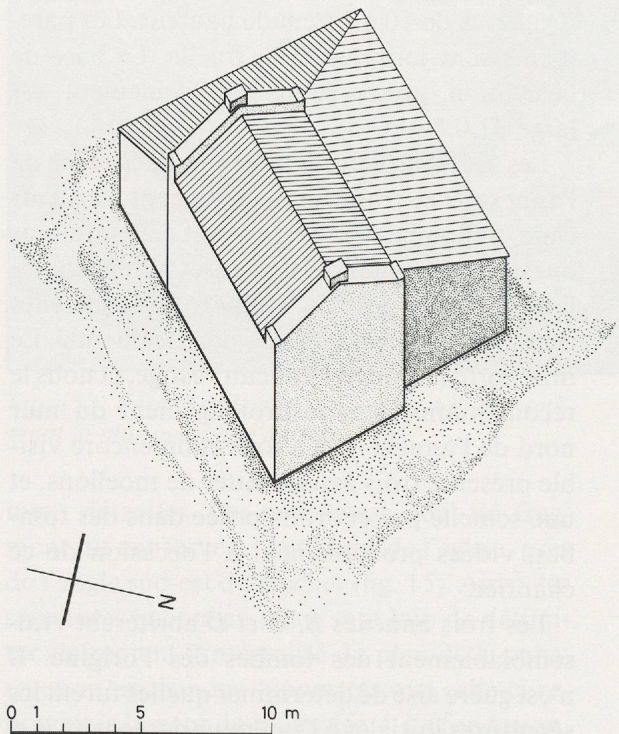


Fig. 19. Reconstitution axonométrique du mausolée entouré des annexes B, C et D. Ech.: 1:300.

d'un noyau funéraire plus ou moins étendu, qu'il s'agisse d'un mausolée, d'une simple *memoria* voire d'un bâtiment profane au départ, des annexes ou églises sont peu à peu aménagées pour abriter des sépultures supplémentaires. Ces sites remontent au plus tôt aux 4^e et 5^e siècles. Dans le cas de Saint-Prex, c'est essentiellement notre connaissance du premier édifice A et l'interprétation qui en découle sur le plan de sa fonction qui peuvent éclairer l'origine de la nécropole. Nous constatons que les *formae* créées simultanément avec l'annexe septentrionale doivent dater des 4^e/5^e siècles, et étaient déjà très certainement destinées à des inhumations chrétiennes⁹. L'annexe occidentale, éventuellement antérieure à la précédente, ainsi que l'annexe complétant l'angle nord-ouest de l'ensemble, ne peuvent pas être

LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex»...». Voir aussi Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 91-95 et 297-301. Un exemple parmi les plus riches de ce type d'établissement se situe à Manastirine, en Tchécoslovaquie: voir Rudolf EGGER, *Forschungen in Salona*, p. 13; voir aussi Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 65.

⁹ En ce qui concerne le type de ces «*formae*», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

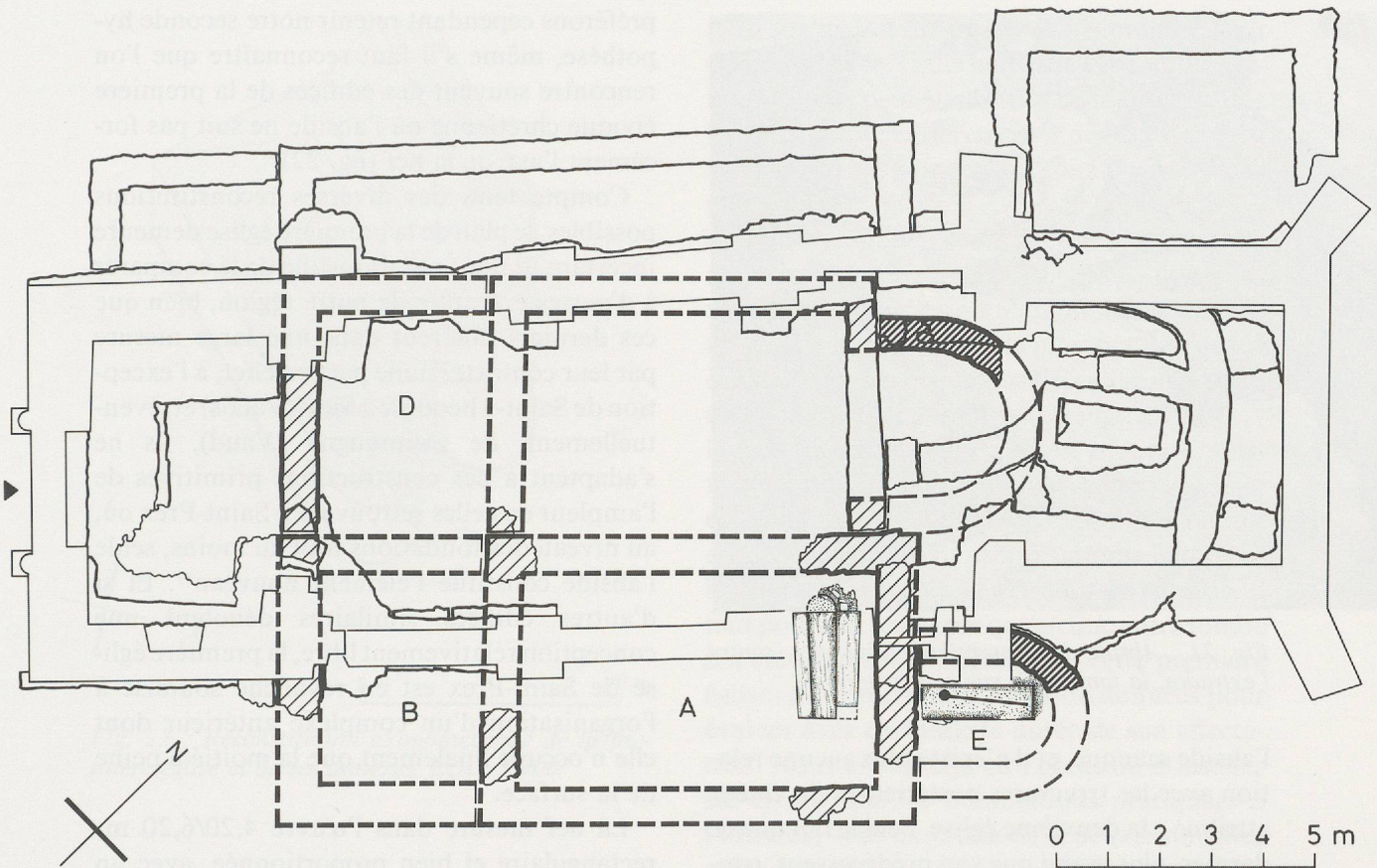


Fig. 20. Plan reconstitué de la première église et de ses annexes. Ech. : 1:150.

définies avec autant de précision. La seule certitude est que lors de l'élévation de la première église, aux 5^e/6^e siècles, il existait un site funéraire chrétien formant une nécropole où les défunts étaient inhumés soit à l'intérieur des édifices bâtis autour du mausolée gallo-romain, soit à l'extérieur de ce complexe central.

3. La première église: une salle avec abside

La réorganisation des structures primitives, conduisant à la première église, est concrétisée avant tout par l'amorce d'une abside appuyée au flanc oriental de l'annexe C, cette dernière occupant le versant nord de l'ensemble et devant ainsi la nef du nouvel édifice (fig. 20). Le mur oriental est démoli, au moins sur la portion correspondant à l'ouverture de l'abside sur la nef, ses fondations faisant dès lors office de chaînage pour l'arc absidial. Nous supposons que le local occidental D est conservé, et qu'il reste séparé du vaisseau de la nouvelle construction; il forme probablement un portique permettant l'accès aussi bien à la nef

qu'aux locaux sépulcraux A et B, conservés sur le versant sud. Ainsi, en considérant cette église comme nouveau centre du complexe funéraire, le bâtiment initial autour duquel s'étaient développées les diverses adjonctions devient annexe à son tour. Sans doute le changement se manifestait-il également dans le volume architectural extérieur, pour lequel nous ne disposons toutefois d'aucun indice. On peut imaginer que le corps de l'église était plus élevé que les autres parties de la construction, et couvert d'un toit à deux pans. Les annexes ouest et sud ont ainsi dû être munies d'appendis rejoignant les murs de l'église au-dessous du niveau de la gouttière. Les annexes aussi bien que la nef continuent de recevoir des sépultures. De même, des tombes sont aménagées à l'extérieur, essentiellement aux abords immédiats du chœur. Ainsi les tombes maçonnées 67 et 68 longent directement l'extrados de l'abside.

En fouille, l'amorce nord de l'abside (11; fig. 21), seul vestige conservé, chevauche un empierrement de boulets formant probablement le fond de la tombe à caisson 43, reprise lors de l'inhumation 81. Vers le sud, la maçonnerie de

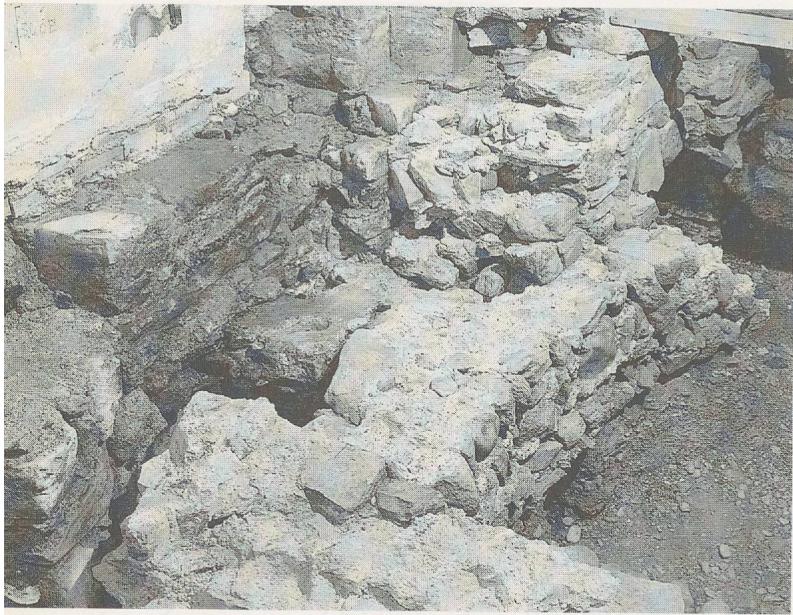


Fig. 21. Abside de la première église avec, contre l'extrados, la tombe 67; vue vers le nord-est.

l'abside manque, et il n'existe plus aucune relation avec les structures postérieures du chœur attribué à la deuxième église. Seul le fait que ce dernier, plus grand que son prédécesseur, coupe les sépultures 67 et 68 longeant l'extrados de l'abside nous offre indirectement un élément de chronologie relative. Les fondations de l'abside ne sont conservées que sur trois assises, faites de pierres de rivière de différentes grosseurs. La largeur de ces structures varie de 0,68 à 0,75 m; cette irrégularité est vraisemblablement due à l'instabilité du terrain du cimetière, dans lequel la fosse de fondation fut creusée.

Il est malaisé de reconstituer le tracé exact de l'abside. Si l'on connaît son amorce au nord, il existe par contre deux points de jonction possibles au sud: soit elle venait buter contre l'extrémité du mur oriental du mausolée, à l'alignement du mur nord de ce dernier, soit son rayon était plus restreint et elle se terminait contre l'extrémité sud du mur est de la nouvelle nef, son extrados s'appuyant contre l'angle extérieur nord-est du mausolée primitif. Cette seconde reconstitution a l'avantage d'offrir une symétrie parfaite de l'abside par rapport à l'axe longitudinal de l'édifice, les épaulements se développant ainsi de manière identique de part et d'autre. Aucun vestige de l'aménagement intérieur n'est conservé, qui serait susceptible de faciliter cette reconstitution, comme pourraient l'être par exemple des restes de sol ou la fondation d'un maître-autel. Nous

préférons cependant retenir notre seconde hypothèse, même s'il faut reconnaître que l'on rencontre souvent des édifices de la première époque chrétienne où l'abside ne suit pas forcément l'axe de la nef (fig. 22)¹⁰.

Compte tenu des diverses reconstitutions possibles, le plan de la première église demeure incertain. Il nous paraît justifié de le comparer à d'autres exemples de notre région, bien que ces derniers diffèrent dans une large mesure par leur contexte; nulle part en effet, à l'exception de Saint-Théodule à Sion (Valais) et, éventuellement, de Commugny (Vaud), ils ne s'adaptent à des constructions primitives de l'ampleur de celles retrouvées à Saint-Prex où, au niveau des fondations tout au moins, seule l'abside constitue l'élément nouveau¹¹. Et si d'autres édifices similaires dénotent une conception relativement libre, la première église de Saint-Prex est en revanche soumise à l'organisation d'un complexe antérieur dont elle n'occupe finalement que la moitié à peine de la surface.

La nef mesure dans l'œuvre 4,20/6,20 m; rectangulaire et bien proportionnée, avec un rapport de 2:3, elle est prolongée par une abside dont l'ouverture laisse peu de place aux épaulements. L'abside se développe sur un rayon de 1,50 m et est allongée de 1,50 m; elle présente ainsi une profondeur de 3 m. En comparant le plan de la première église de Saint-Prex avec celui d'autres édifices de même époque, nous constatons une nette différence quant aux proportions. Les exemples représentés par les premières églises genevoises (La Madeleine, Saint-Germain, Notre-Dame-la-

¹⁰ Voir l'exemple de l'église Saint-Germain à Genève, mentionné dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 93-95. Voir aussi l'exemple de la première église du 4^e siècle sur le site épiscopal de Genève: Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève...»; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO et Jean-Etienne GENEQUAND, *Saint-Pierre, Cathédrale de Genève*; Charles BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*. Voir enfin Charles BONNET et Catherine SANTSCHI, «Provinces ecclésiastiques...», dans *Topographique chrétienne*, III, p. 37-48.

¹¹ Dans notre région, on a trouvé d'autres exemples où l'abside prolonge un local déjà défini, et utilisé comme nef: voir Commugny (Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud», p. 98), Philippe JATON, *Domdidier*, Saint-Saphorin (Peter EGGENBERGER, à paraître).

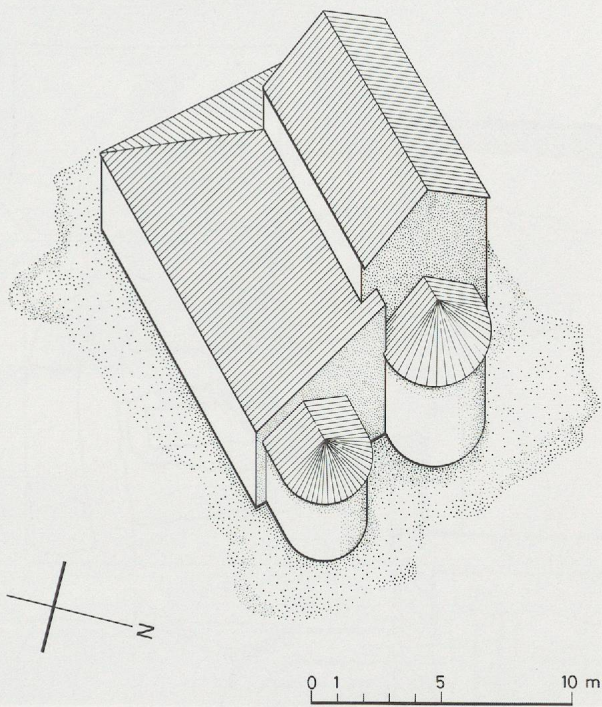


Fig. 22. Reconstitution axonométrique de la première église et de ses annexes. Ech.: 1:300.

Neuve), celui de la troisième étape de Saint-Jean d'Ardon et de Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice (Valais), ou de l'ancienne église Saint-Etienne à Lausanne, ainsi que d'autres encore en Suisse, montrent le plus souvent un vaisseau de plan trapu, très large par rapport à sa longueur, s'approchant parfois du carré; une nef relativement longue et étroite, comme celle de la première cathédrale de Genève, est un cas plus rarement constaté¹². Contrairement au plan de tous ces édifices, que l'on date entre les 4^e et 6^e siècles, celui de la première église de Saint-Prex trouverait un parallèle parmi des exemples plus tardifs; c'est en effet à partir des 6^e/7^e siècles que, d'une manière générale, la nef

¹² La Madeleine, Genève: voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 62-78; Saint-Germain, Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Notre-Dame-la-Neuve, Genève: Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...»; Ardon: François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...», p. 120-128; Notre-Dame-sous-le-Bourg, Saint-Maurice: Louis BLONDEL, «La chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg...»; Saint-Etienne, Lausanne: Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259.

perd son aspect disproportionné pour devenir plus équilibrée. Dans notre cas cependant, cette objection peut paraître secondaire puisque la nef se réfère entièrement à des structures et un plan établis auparavant. Nous préférons donc dater le premier édifice aux 5^e/6^e siècles, car le développement du site est si exemplaire qu'il est certainement doté d'une église en même temps que les autres complexes funéraires de la région. De plus, la présence de tombes des 6^e/7^e siècles, que nous retrouverons dans la deuxième église, confirme cette datation reculée. La première église a dû en effet être construite avant ces inhumations; à l'époque de son édification, le type ancien des *formae* était encore fréquemment utilisé, comme le prouve la tombe 67, accolée à l'extrados de l'abside. Il faut pourtant souligner qu'aucune autre tombe n'a été trouvée à l'intérieur de cette première église; aussi manquons-nous de données pour évaluer avec certitude la durée de son affectation. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur le fait que les inhumations pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur de la deuxième église avaient provoqué la disparition de la majeure partie des sépultures antérieures. Par ailleurs, l'aménagement de cette première église n'a pas contribué à agrandir la surface à disposition pour l'inhumation. En effet, l'abside n'y était pas destinée, contrairement à ce qui s'observe sur le grand complexe de Sion (Sous-le-Scex), par exemple, où l'abside est pavée de sépultures. Cet édifice, comme l'église Saint-Gervais à Genève, bien que datant de même époque, soit du 5^e siècle, dépassait de loin par son ampleur la première église de Saint-Prex.

4. La deuxième église: une salle avec abside

La deuxième église de Saint-Prex présente, comme la précédente, une salle avec abside qui, même si elle dénote une nouvelle conception, se fonde en grande partie sur le tracé des plans antérieurs (fig. 23). Son édification entraîna la démolition de la première église et de l'annexe D, alors que les locaux méridionaux A et B furent à nouveau préservés. La nef s'élargit de 3,00 m vers le nord; à l'est, la nouvelle limite annule le décrochement de 0,40 m que formait la jonction des anciens locaux A et C, et prolonge d'autant la longueur de la salle, par ailleurs augmentée à l'ouest par la disparition

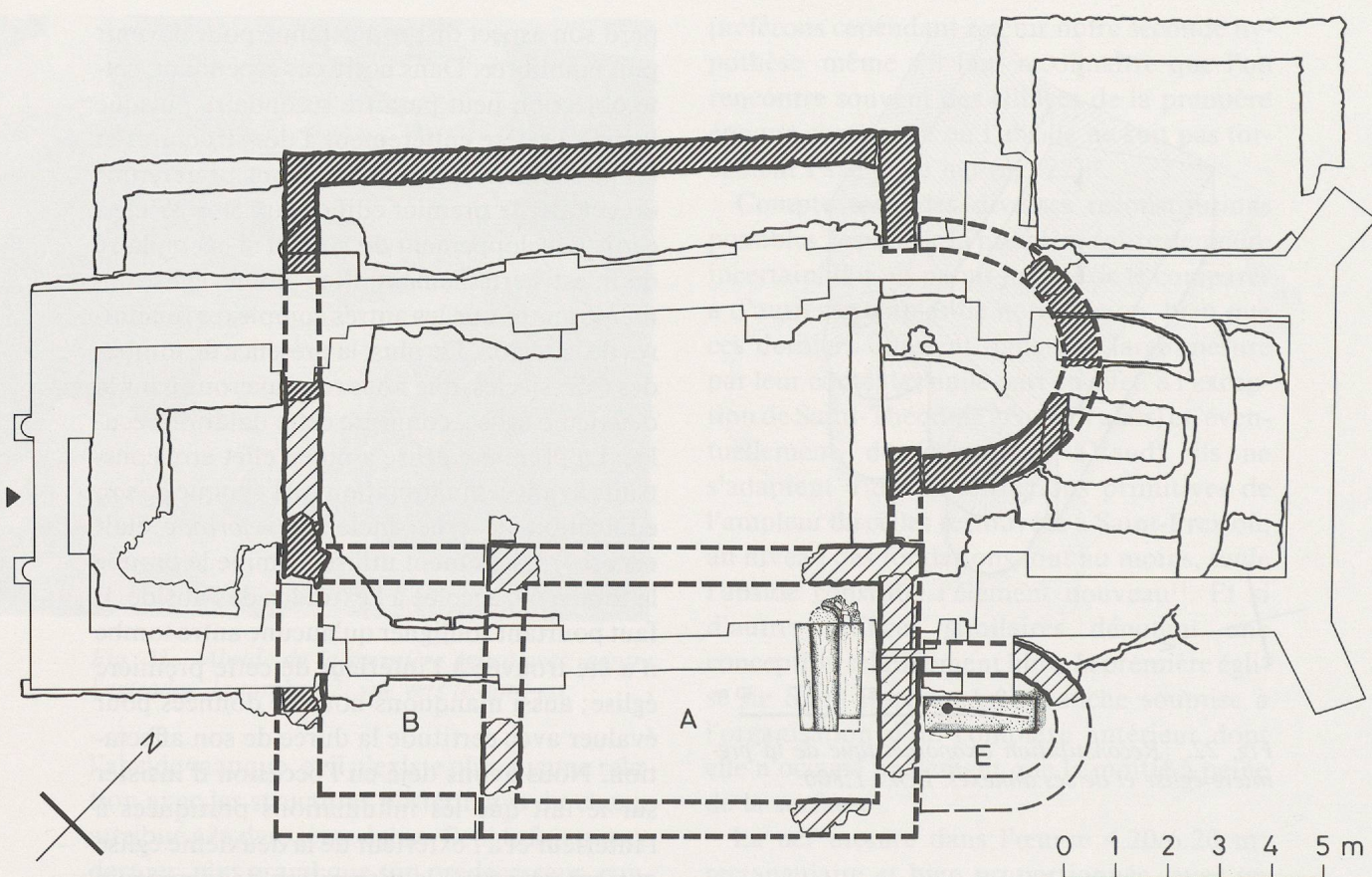


Fig. 23. Plan reconstitué de la deuxième église et de ses annexes. Ech.: 1:150.

de la zone réservée au local funéraire *D*. Un nouveau sanctuaire, plus grand, clôt la nef à l'est, l'arc absidial se situant dès lors dans le prolongement du mur oriental du local *A*. Plusieurs ruptures dans les structures de la deuxième église permettent de reconstituer le déroulement de son chantier. On peut ainsi supposer que les fondements du vaisseau, au moins, sont posés avant la démolition de l'édifice antérieur.

Actuellement situé à l'extérieur de l'église, le mur nord (12) ainsi que ses retours vers l'épaulement (13) et la façade occidentale sont encore en place (fig. 24). Des fragments du mur ouest (14) se retrouvent également sous les piédroits de l'arcade du porche; on remarque que la maçonnerie s'aligne sur les murs ouest des annexes *B* et *D*. Quant à l'abside (15), quelques vestiges sont repris dans les structures des églises postérieures, et apparaissent à la naissance du chœur actuel (fig. 25). L'épaulement sud (16) est perceptible aussi bien par des fragments de maçonnerie que par le négatif de la fosse de fondation, vidée; il butait contre le mur nord du mausolée primitif, qui formait

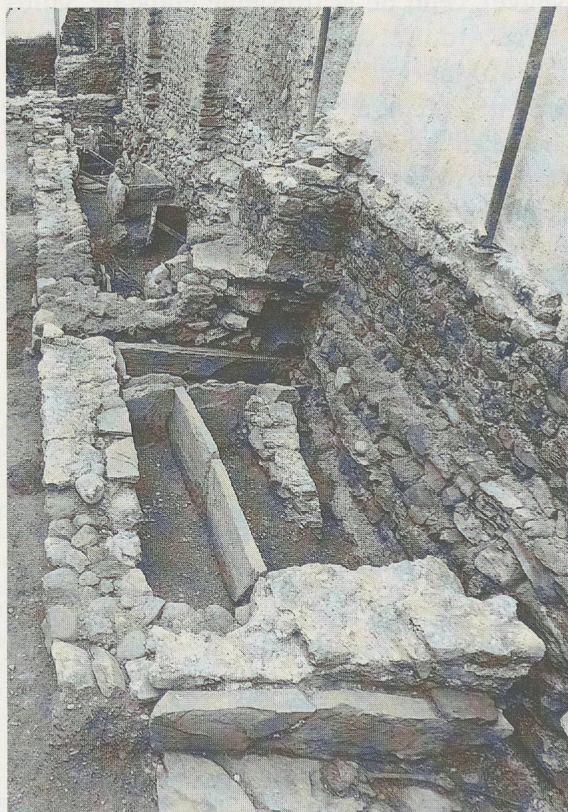


Fig. 24. Structures nord de la nef de la deuxième église; vue vers l'est.



Fig. 25. Abside de la deuxième église (à droite), coupant le tracé de la première (à gauche); vue vers l'est.

alors, avec celui de l'annexe B, la limite méridionale de la nouvelle nef. Les fondations conservées sont larges de 0,60 à 0,75 m pour le vaisseau, et de 0,72 à 0,76 m pour l'abside. Une à sept assises sont encore visibles, horizontales et hautes de 15 à 30 cm, faites de moellons et de boulets souvent façonnés au marteau.

La nef, conçue sur un plan rectangulaire, est en réalité légèrement trapézoïdale compte tenu du faible désaxement nord-est/sud-ouest du nouveau mur nord; cette caractéristique aura des conséquences sur toutes les constructions ultérieures, dont la limite septentrionale suivra systématiquement cette direction. Les dimensions de la nef sont de 7,40/11,00 m dans l'œuvre, et de 8,90/12,30 m à l'extérieur. Les épaulements mesurent 1,80 m. Quant à l'abside, les deux fragments conservés autorisent mal la reconstitution précise de son plan. Mais, considérant qu'il s'agit là d'une nouvelle disposition guère entravée par la présence d'anciennes structures, nous émettons l'hypothèse que sa situation devait être symétrique par rapport à l'axe médian de l'édifice. Son rayon est de 2,70 m à l'extérieur et de 1,90 m à l'intérieur; compte tenu de son allongement de 1,30 m, sa profondeur totale serait de l'ordre de 3,20 m. Même si le nouvel édifice couvre un plan plus étendu que précédemment, les proportions

restent les mêmes, soit 2:3 pour la nef, proportions adoptées dès la création du local funéraire C aux 4^e/ 5^e siècles.

Le nouveau complexe de Saint-Prex forme un ensemble plus ou moins carré, de 13,60/12,40 m, prolongé à l'est de plus de 3 m par l'abside. Remarquons également que les limites nord et ouest atteintes par la nef de la deuxième église ne seront jamais dépassées par le vaisseau des édifices ultérieurs. La disposition générale des diverses parties de l'ensemble présente la même organisation que précédemment. L'église occupe le versant nord, et est longée au sud par les annexes funéraires, dont nous ignorons les éventuelles modifications qu'ont pu subir leurs élévations, essentiellement en rapport avec le ou les accès les reliant à la nef. A l'extrémité occidentale du mur sud, quelques structures (17) malheureusement équivoques pourraient signifier l'existence d'un passage entre la nef et le local B. Par ailleurs, l'aménagement intérieur de l'église n'a laissé aucune trace; seuls les fragments d'une chape de mortier (18) posée sur un hérisson indiquent probablement le sol primitif du vaisseau (fig. 26). Au cas où les élévations de l'église précédente ne se distinguaient pas encore de celles des annexes, il est fort vraisemblable qu'avec la deuxième église, l'architecture de l'ensemble donne l'accent au nouveau corps principal, qui dominait ainsi les constructions méridionales (fig. 27).

Si les deux annexes A et B conservent leur fonction funéraire, la nef reçoit également de nombreuses sépultures. Lors du chantier postérieur, ces tombes, situées peu au-dessous du niveau du sol, seront systématiquement détruites, les couvertures de caissons déposées et cassées, et les fosses remblayées. Ces interventions, au moins pour ce qui concerne la partie septentrionale de la nef, apportent d'ailleurs la preuve de l'appartenance des sépultures à caisson qui y furent retrouvées à la deuxième église; ces tombes, s'inscrivant dans le plan de la nef, ont été aménagées à un endroit jusqu'alors occupé seulement par l'ancien cimetière extérieur dont on n'a concrètement rien retrouvé. Lorsque les troisième et quatrième églises couvriront le plan de la deuxième, aucune inhumation ne sera aménagée dans cette partie, par ailleurs abandonnée plus tard lors de la construction de la cinquième église, quand elle redeviendra zone de cimetière et où les nouvel-

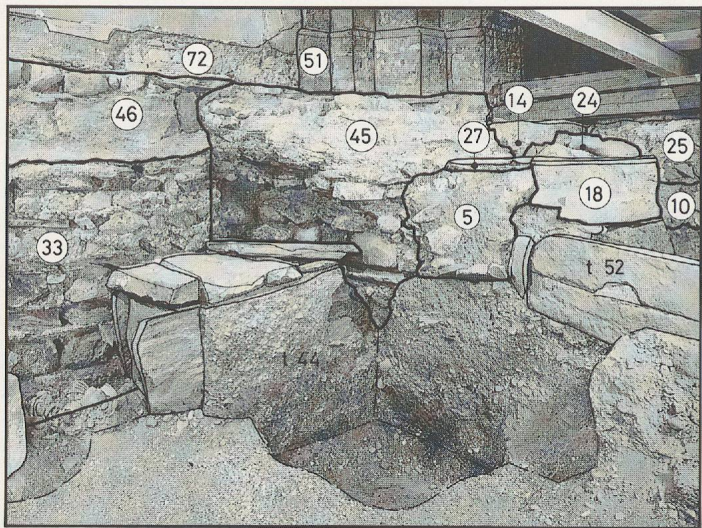


Fig. 26. Sol de la deuxième église (18 et 27), couvrant le mur nord de l'annexe B et des tombes à caisson; vue vers le sud-ouest.

les tombes ne toucheront heureusement pas les caissons contemporains de la deuxième église. Le type le plus ancien des sépultures aménagées à l'intérieur du périmètre de l'édifice permet de conclure à une datation aux 6^e/7^e siècles.

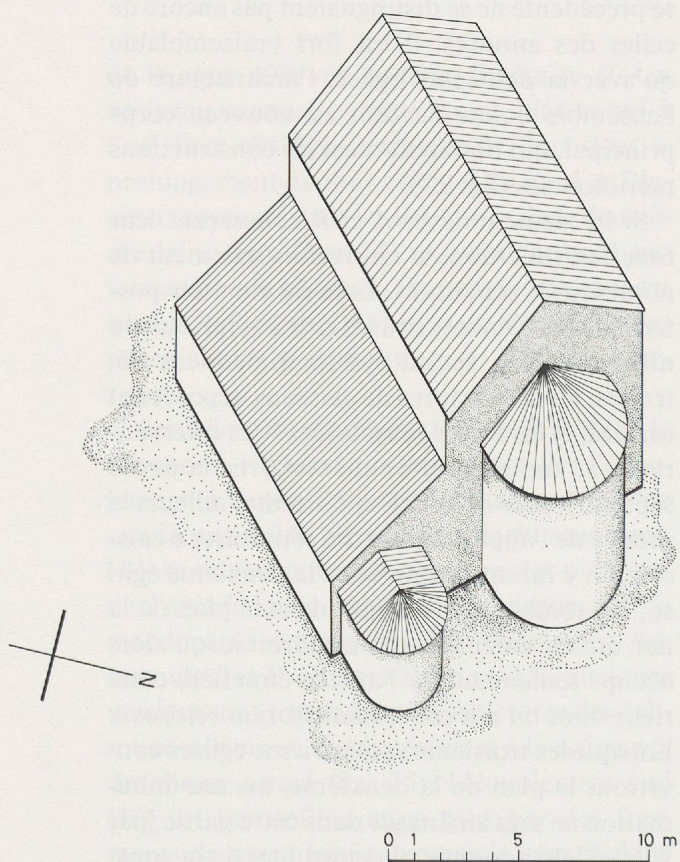


Fig. 27. Reconstitution axonométrique de la deuxième église et de ses annexes. Ech. : 1:300.

Il n'existe aucun exemple strictement identique parmi les sites funéraires les plus importants auxquels nous nous référons, et le plan des églises supposées dater de la même époque dénote des différences évidentes. Les dimensions sont souvent plus grandes, et l'aménagement d'annexes modifie parfois sensiblement le tracé général. Les églises caractérisées par les troisième et quatrième étapes de Saint-Maurice (Valais), du 6^e siècle selon Louis Blondel, sont plus vastes¹³; la première possède trois nefs et des annexes flanquant le chœur. Notons que l'annexe méridionale de Saint-Maurice est éventuellement une adjonction postérieure¹⁴. A Saint-Prex, une annexe F, de même situation, sera élevée par la suite au sud de l'abside; au nord, par contre, les recherches n'ont pas permis de dégager les vestiges d'une éventuelle construction équivalente, mais cette portion de terrain a malheureusement subi de nombreux aménagements lors de chantiers plus récents. Quant aux églises du groupe épiscopal de Genève, elles autorisent difficilement une comparaison avec Saint-Prex, vu leur grandeur exceptionnelle¹⁵. En définitive, le plan de la deuxième église de Saint-Prex s'approche de celui constaté aux églises de Commugny et de Saint-Saphorin en Lavaux (Vaud), les deux datées avec réserves aux 6^e/7^e siècles, mais dont la nef et les annexes abritent sensiblement moins de sépultures¹⁶.

5. Une absidiole jointe au mausolée initial

Nous avons déjà évoqué la difficulté d'établir une chronologie sûre entre l'annexe D et la première église. Un autre élément, plus impor-

¹³ Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-28; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 297-299; Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 97.

¹⁴ Lors de l'analyse récente d'une partie du site, il a été constaté que l'annexe méridionale n'est pas liée aux structures du sanctuaire, mais butent contre celles-ci. Voir *Abbaye de Saint-Maurice, Investigations archéologiques en 1978 à la façade nord des bâtiments conventuels au lieu dit «Le Martolet»*, rapport déposé au Service archéologique du canton du Valais.

¹⁵ Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève...»; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO, Jean-Etienne GENEQUAND, *Saint-Pierre, Cathédrale de Genève*.

¹⁶ Commugny: voir Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 98; Saint-Saphorin: publication à paraître.

tant encore, pose tout autant de problèmes: il s'agit d'une absidiole adossée au mur oriental du mausolée *A*, dont il est malaisé de trouver la place dans la succession chronologique des constructions *B*, *C*, *D* et des première et deuxième églises (fig. 20 et 23). Cependant, plusieurs raisons nous suggèrent d'en situer le chantier après l'une ou l'autre des deux églises, et c'est l'hypothèse que nous allons développer ici.

Une annexe *E*, de plan indéterminé mais possédant un chevet de forme absidiale, prolonge à l'est le périmètre de l'ancien mausolée. Elle n'est pas centrée mais déplacée vers le sud par rapport à l'axe médian de l'édifice primitif. Il est même possible que sa surface ait été relativement large et que sa jonction sud se soit située dans le prolongement du mur méridional de la construction à laquelle elle s'adosse. Les structures conservées de cette annexe *E* (19), sur son seul versant nord, sont visibles actuellement à l'extérieur de l'église, sous la jonction sud du chœur et de la nef (fig. 28 et 29). Elles indiquent l'amorce d'un plan cintré, vestige unique situé à 2 m du mur est du mausolée *A*. Le sommet de l'absidiole et ses retours vers l'ouest ont disparu. La fondation est large de 0,63 m; sa maçonnerie est faite de moellons équarris et de boulets dont l'extrémité a été cassée au marteau. Les assises sont relativement régulières. Dans le périmètre de cette annexe se trouvait la tombe 126, découverte et déposée lors des travaux de 1912 déjà (fig. 30)¹⁷, et qui se référait parfaitement au plan allongé de la construction. Toutefois, nous ignorons si l'absidiole fut conçue dès l'origine comme mausolée pour la sépulture, ou si cette dernière y fut installée plus tardivement. Le caisson de la tombe est fait de dalles de pierre brutes; la couverture, touchée par des sépultures postérieures, était déjà absente en 1912.

Nous devons bien évidemment nous demander si cette absidiole peut résulter de l'aménagement d'une toute première église, à partir du mausolée, bâtiment le plus ancien du complexe et pendant longtemps le plus important. Mais notre hypothèse, qui est de considérer que seul l'édifice décrit précédemment peut être la première église, se fonde essentiellement sur le développement futur du site, lequel prouve

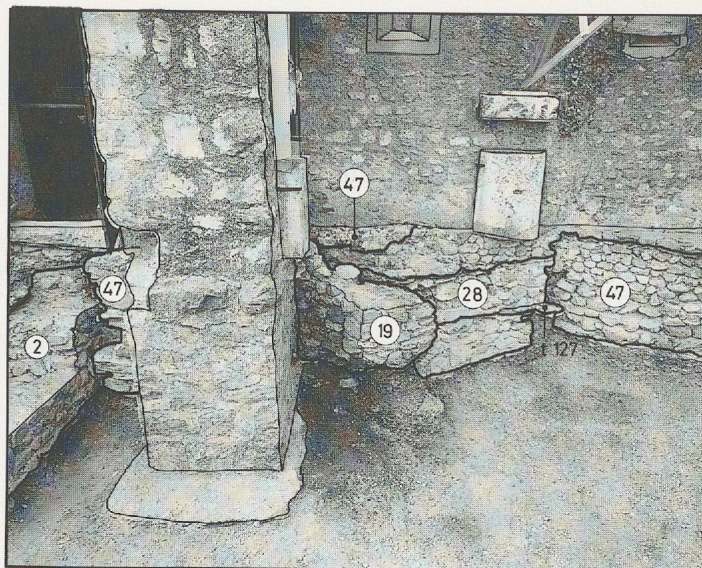


Fig. 28. Fondation de l'absidiole *E* (19), prise dans le mur sud du chœur actuel; vue vers le nord.

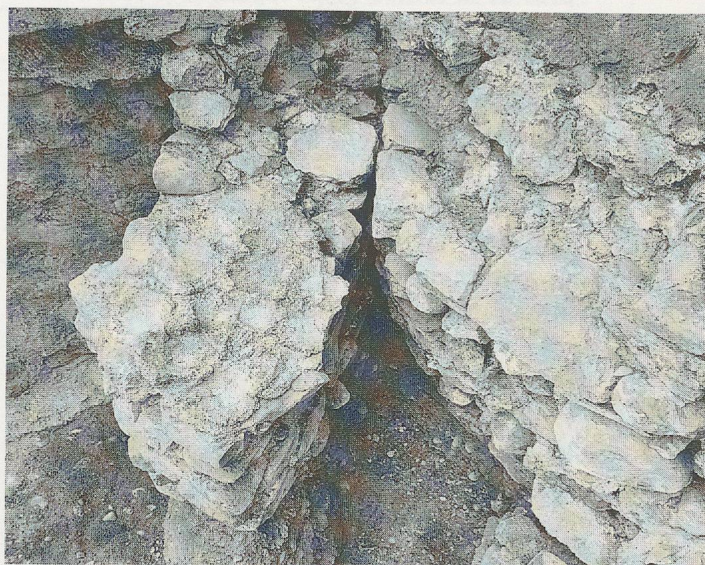


Fig. 29. Absidiole *E* contre laquelle bute l'abside de la troisième église; vue vers le nord-ouest.



Fig. 30. Situation originale de la tombe 126 à l'intérieur de l'absidiole *E*; vue vers le nord-ouest.

¹⁷ Journal de 1912, esquisse n° VIII, tombe H, et photos n° 33 et 36, ainsi que l'esquisse n° IX, tombe 2.

que les églises suivantes garderont systématiquement pour leur nef l'emplacement de la première. Néanmoins, on pourrait aussi envisager la possibilité de deux églises juxtaposées, dont seul le corps septentrional aurait été agrandi lors du chantier suivant¹⁸; conformément à une situation qui se rencontre souvent dans les édifices de la première époque chrétienne, et comme nous l'avons déjà évoqué, le décentrement de l'absidiole *E* ne s'oppose pas à cette éventualité¹⁹. Enfin, nous présumons que l'absidiole et la tombe 126 forment une unité, ce qui entraînerait l'idée d'un mausolée plutôt que celle d'un simple chœur abritant une sépulture. Cet édifice aurait été installé au plus près de la tombe 65 occupant le premier bâtiment, et origine supposée du complexe funéraire. L'aménagement de l'absidiole *E* et de la sépulture confirme donc rétroactivement la situation privilégiée de la tombe 65, vénérée et probablement devenue reliquaire; à l'inverse, l'emplacement de cette dernière, dans l'angle nord-est du premier mausolée, provoqua le décentrement de l'absidiole dont l'accès était ainsi facilité. Sans entrer ici dans les données d'une synthèse que nous développerons dans un chapitre ultérieur, nous pouvons déjà signaler le fait qu'à la première époque chrétienne, les tombes vénérées sur l'emplacement desquelles une église est construite ne sont pas obligatoirement intégrées à la construction, mais peuvent lui être annexées. Un exemple significatif est représenté par l'édification de la première église funéraire de la Madeleine, et probablement par celle de l'église Saint-Germain, à Genève²⁰. A Saint-Prex, la possibilité que la tombe 65 ait acquis une renommée particulière, tout en étant éventuellement d'origine païenne, n'est pas contredite par sa situation dans le complexe funéraire.

¹⁸ Le fait que les dimensions de l'absidiole sud diffèrent considérablement de celles de l'abside nord ne va pas à l'encontre d'une telle éventualité; une église double de cette époque est connue par exemple à Zenica (Yougoslavie): voir Peter PETRU et Thilo ULBERT, *Vranje bei Sevnica...*; une annexe semblable à celle de Saint-Prex existait à la basilique d'El Germa (Espagne), voir Helmut SCHLUNK et Theodor HAUSCHILD, *Die Denkmäler der frühchristlichen und westgotischen Zeit*, p. 176-177.

¹⁹ Voir la note 10, où nous mentionnons des églises à abside décentrée.

²⁰ Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89.

Nous l'avons vu, aucune relation directe des éléments entre eux ne peut être dégagée. Si l'hypothèse d'une unité entre abside et tombe 126 se justifie, seul le caisson peut permettre de dater l'ensemble et, par conséquent, de l'intégrer dans le développement chronologique du site tout entier. La confrontation de divers points de vue, se basant sur les études dont ont fait l'objet de nombreuses sépultures, aboutit à une datation du caisson aux 6^e/7^e siècles au plus tôt, à savoir en tous les cas postérieure à l'aménagement de la première église, voire de la deuxième; mais il nous faut insister sur le fait que cette datation se fonde uniquement sur une argumentation stylistique. Un *terminus ante quem* éventuel est représenté par la création de l'annexe *F*, qui sera ultérieurement élevée entre l'abside de la deuxième église et l'absidiole *E*.

6. Les adjonctions funéraires de la deuxième église

A ce stade du développement architectural, nous sommes amenés à évoquer plusieurs chantiers dont la chronologie relative demeure indéterminée, mais qui sont tous entrepris au cours de la période pendant laquelle la deuxième église est en fonction. Celle-ci ne subit aucune transformation notoire; seules des annexes y sont ajoutées (fig. 31).

L'annexe *F* est construite sur le versant sud de l'abside, occupant vraisemblablement la surface comprise entre le chœur de l'église et l'absidiole funéraire *E*. L'unique maçonnerie constituant ce local, à savoir son mur oriental (20), a été retrouvée à sa jonction contre l'extrados de l'abside de la deuxième église; elle est large de 0,67 m. Vers le sud, nous n'avons pas pu atteindre son extrémité, noyée dans les fondations des églises postérieures; mais la situation de cette annexe implique que ses structures butaient contre l'absidiole *E*. Les fragments des deux tombes à caisson 63 et 64 sont conservés dans son périmètre, et indiquent vraisemblablement une occupation plus importante à l'origine. La présence de cette annexe épaulant l'abside au sud évoque un plan fréquent à la première époque chrétienne et au haut Moyen Age, comme ceux de l'église de Saint-Gervais à Genève, du 5^e siècle, et de la troisième basilique de Saint-Maurice (Valais), du 6^e siècle

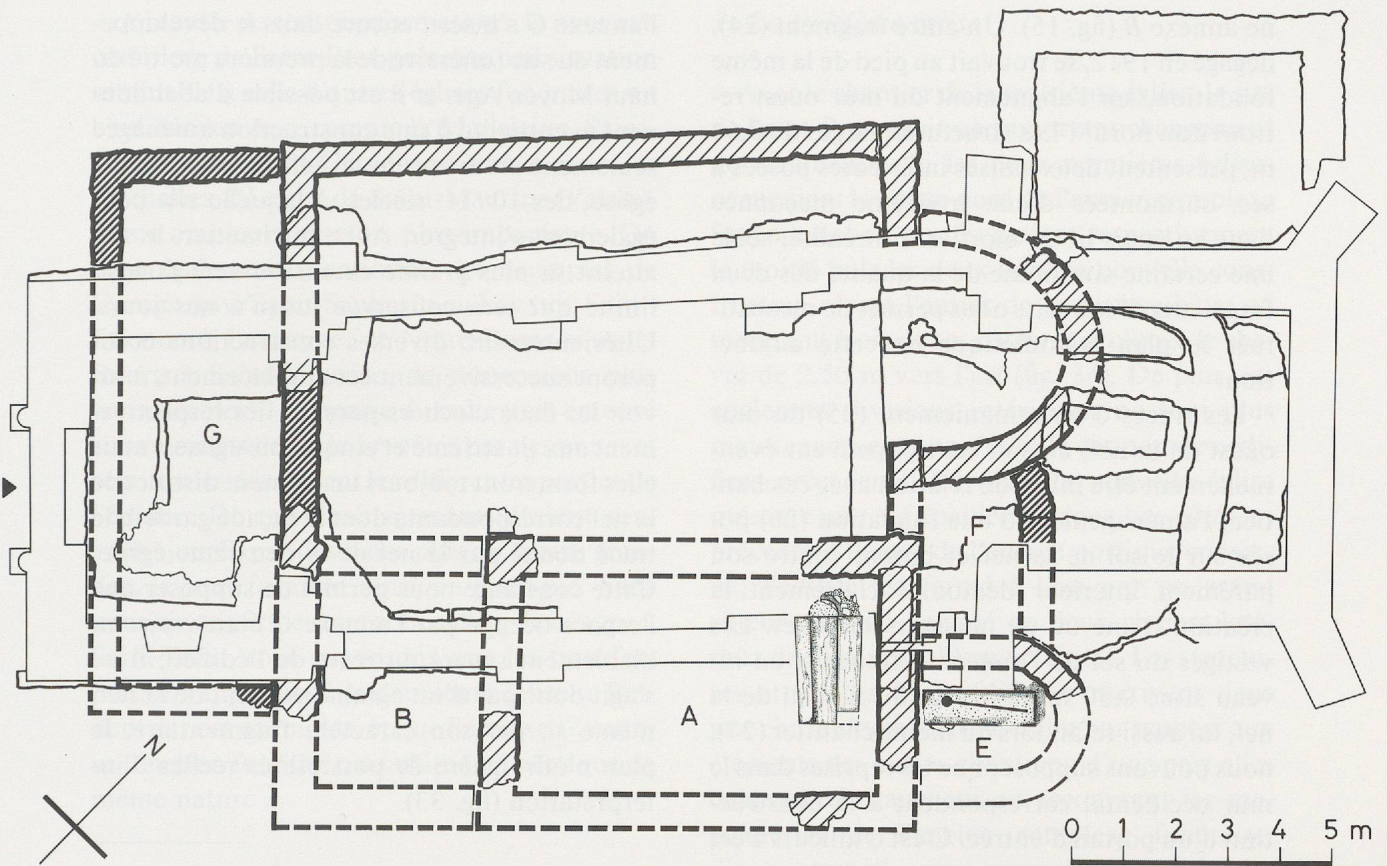


Fig. 31. Plan reconstitué de la deuxième église, après adjonction des annexes F et G. Ech.: 1:150.

selon la reconstitution de Louis Blondel, où le sanctuaire est flanqué de part et d'autre d'adjonctions de ce type²¹. Souvent de telles annexes sont appelées *pastophoriae*, et leur fonction supposée est avant tout d'abriter les saints sacrements et les offrandes des fidèles²². Mais à Saint-Prex aucun indice n'autorise la reconstitution d'une adjonction identique au nord; la symétrie n'existait probablement pas. Par ailleurs, la présence des deux sépultures 63 et 64 attribuée à l'annexe F un caractère funéraire, ce qui n'exclut toutefois pas obligatoirement le rôle évoqué ci-dessus.

Une autre adjonction, l'annexe G, est adossée à la façade ouest de la construction. De maigres données peuvent indiquer un volume d'un seul tenant, qui ne se réfère toutefois ni à la largeur de la nef ni à celle du complexe tout entier; s'il reprend l'alignement nord de l'égli-

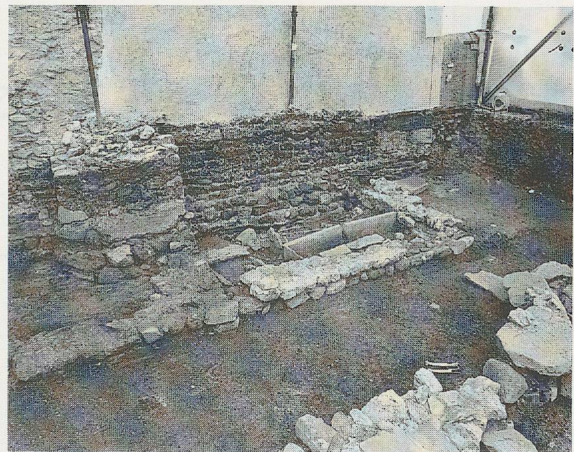


Fig. 32. Annexe G, au nord de l'église actuelle; vue vers le sud-ouest.

se, il se termine deux mètres avant la limite sud du local B. Ses dimensions sont, dans l'œuvre, de 3,10/9,60 m. Actuellement, seuls le mur septentrional (21) et l'amorce du mur ouest (22), coupé par le clocher-porche, sont reconnaissables (fig. 32). Au sud, un fragment de maçonnerie (23) dont le parement désigne une direction longitudinale borde la fondation du porche et bute contre le mur ouest de l'ancien-

²¹ Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Genève, Découvertes à Saint-Gervais...»; idem, «Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte»; Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-26.

²² Georges DESCŒUDRES, *Die Pastophorien im syro-byzantinischen Osten...*

ne annexe *B* (fig. 15). Un autre fragment (24), dégagé en 1912, se trouvait au pied de la même fondation, sur l'alignement du mur ouest retrouvé au nord²³. Les structures, larges de 0,64 m, présentent deux assises inférieures posées à sec, surmontées d'une troisième maçonnée dans un épais lit de mortier. En réalité, seule une certaine similitude de la qualité des deux fragments découverts nous permet de reconstituer le plan hypothétique de cette adjonction.

Les traces d'un remaniement (25) du mur ouest de la nef, en son centre, peuvent éventuellement être mises en relation avec ce chantier; l'aménagement d'une fondation (26) posée sur le sol de la nef et butant contre son parement intérieur démontre clairement la création d'une ou de plusieurs marches. Les vestiges du sol de l'annexe définissant un niveau situé 0,30 m au-dessus du niveau de la nef, lui aussi refait lors du même chantier (27), nous pouvons supposer que les reprises dans le mur occidental correspondent à la construction d'un portail d'entrée. C'est d'ailleurs à cet endroit que nous avons pu constater les traces de deux incendies importants qui endommagèrent la deuxième église; le second entraîna vraisemblablement la construction prochaine du nouvel édifice (église III)²⁴.

Manquant par trop d'indices archéologiques, seule la typologie des sépultures occupant sa surface nous permet de situer chronologiquement l'annexe *G*. En effet, les tombes à caisson sont, par leur qualité, proches de celles aménagées dans la nef de la deuxième église; par ailleurs, une pièce de monnaie, un *triens* mérovingien, a été trouvé dans le remblai de la tombe 241/243²⁵. Ainsi, tout comme le local *F*,

l'annexe *G* s'inscrit encore dans le développement du site funéraire de la première moitié du haut Moyen Age, et il est possible d'abandonner l'éventualité d'une construction aménagée seulement en avant de la nef de la troisième église, des 10^e/11^e siècles, à laquelle elle peut également s'intégrer. Avec ce chantier, le site atteint sa plus grande extension vers l'ouest, limite qui sera conservée jusqu'à nos jours. Ultérieurement, diverses constructions occuperont successivement cet emplacement, à savoir les deux clochers-porches liés respectivement aux quatrième et cinquième églises, mais elles formeront toujours un élément distinct de la nef correspondante dont la façade gardera le tracé donné par la nef de la deuxième église. Cette constante nous permet de supposer que l'espace occupé par l'annexe *G* était vraisemblablement séparé du reste de l'édifice; il ne s'agit donc pas d'un agrandissement de la nef, même si, par son caractère fragmentaire, le plan n'offre guère de possibilités réelles d'interprétation (fig. 33).

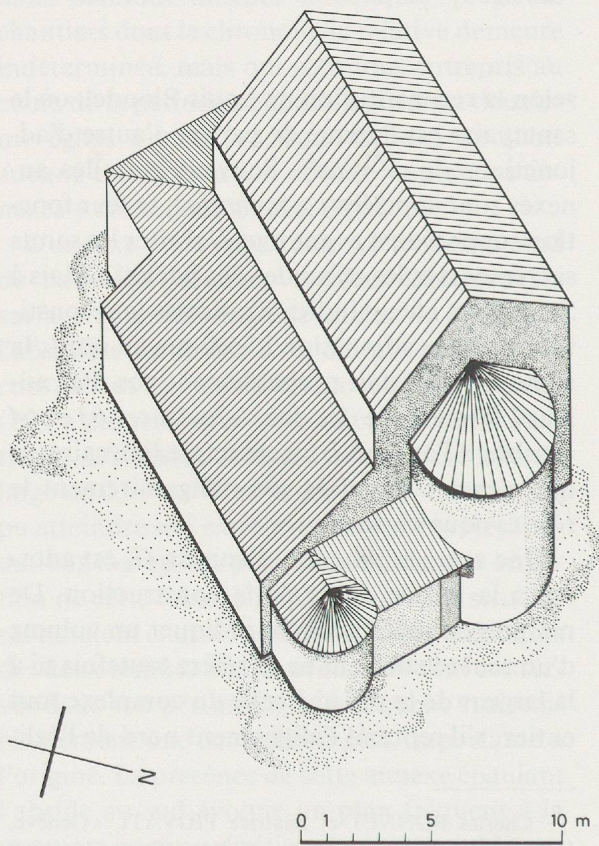


Fig. 33. Reconstitution axonométrique de la deuxième église, après adjonction des annexes *F* et *G*. Ech. : 1:300.

²³ Journal de 1912, photo n° 32.

²⁴ Le premier incendie est sensible grâce à des traces de feu sur le premier sol; et la chape de mortier qui le recouvre lors de la réparation est également gravement brûlée, témoignant ainsi d'un deuxième sinistre. Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce deuxième sol bute contre un fragment de fondation situé à 2,50 m seulement du mur ouest, dans la partie nord de la nef. Dans les églises paroissiales, cet endroit est souvent occupé par les fonts baptismaux, essentiellement durant le haut Moyen Age. Le vestige de fondation retrouvé n'est cependant pas suffisamment clair pour que l'on puisse y voir la preuve d'une fonction baptismale de la deuxième église de Saint-Prex. Dans les régions rurales, les paroisses s'installent à partir du 8^e siècle.

²⁵ Voir Colin MARTIN, «Trouvailles récentes sur les bords du Léman de solidi et de triens», extrait publié en annexe.

A la suite de ces transformations, le nouveau complexe de Saint-Prex présente une situation semblable à celle d'autres églises funéraires du haut Moyen Age, comme la Madeleine, Saint-Germain ou Saint-Gervais, à Genève, voire les basiliques *III* et *IV* de Saint-Maurice (Valais), d'une ampleur toutefois plus importante. On peut également mentionner les exemples de Commugny, Saint-Saphorin en Lavaux, Saint-Etienne à Lausanne, et Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice, de dimensions plus comparables²⁶. Le centre du culte y est entouré sur au moins deux de ses côtés par des annexes sépulcrales desservant les différentes parties de l'édifice. De tels aménagements étaient souvent ajourés par des baies plus ou moins grandes, le tout formant ainsi un portique. Sans pouvoir confirmer une conception de ce type à Saint-Prex, nous supposons que les transformations apportées à la deuxième église se fondent sur ces exemples, et que l'annexe *G*, outre sa fonction funéraire, constitue un portique de même nature.

²⁶ Voir notes 11 et 12.

7. La troisième église

Avec le chantier de la troisième église, le site de Saint-Prex subit un important changement de disposition. Si les deux premières églises occupaient la partie nord de l'ancien complexe funéraire et en représentaient respectivement la moitié puis les deux tiers, la nouvelle construction réunit l'entier de la surface bâtie en reprenant trois de ses côtés, et prolonge le chevet de 2,50 m vers l'est (fig. 34). De plus, les anciennes divisions intérieures ne sont plus maintenues, comme c'était le cas pour les édifices précédents. En plan, la nouvelle église présente une nef épaulée de deux bas-côtés, et précédée à l'ouest de l'ancien portique conservé; l'édifice est fermé à l'est par un grand chœur absidial flanqué de deux chœurs latéraux de plan probablement cintré. Les structures attribuées à cet édifice s'inscrivent dans une chronologie relative claire par rapport aux éléments des autres chantiers; d'une part elles coupent, chevauchent ou recouvrent les maçonneries de l'ancien complexe funéraire, d'autre part elles sont couvertes par les fonda-

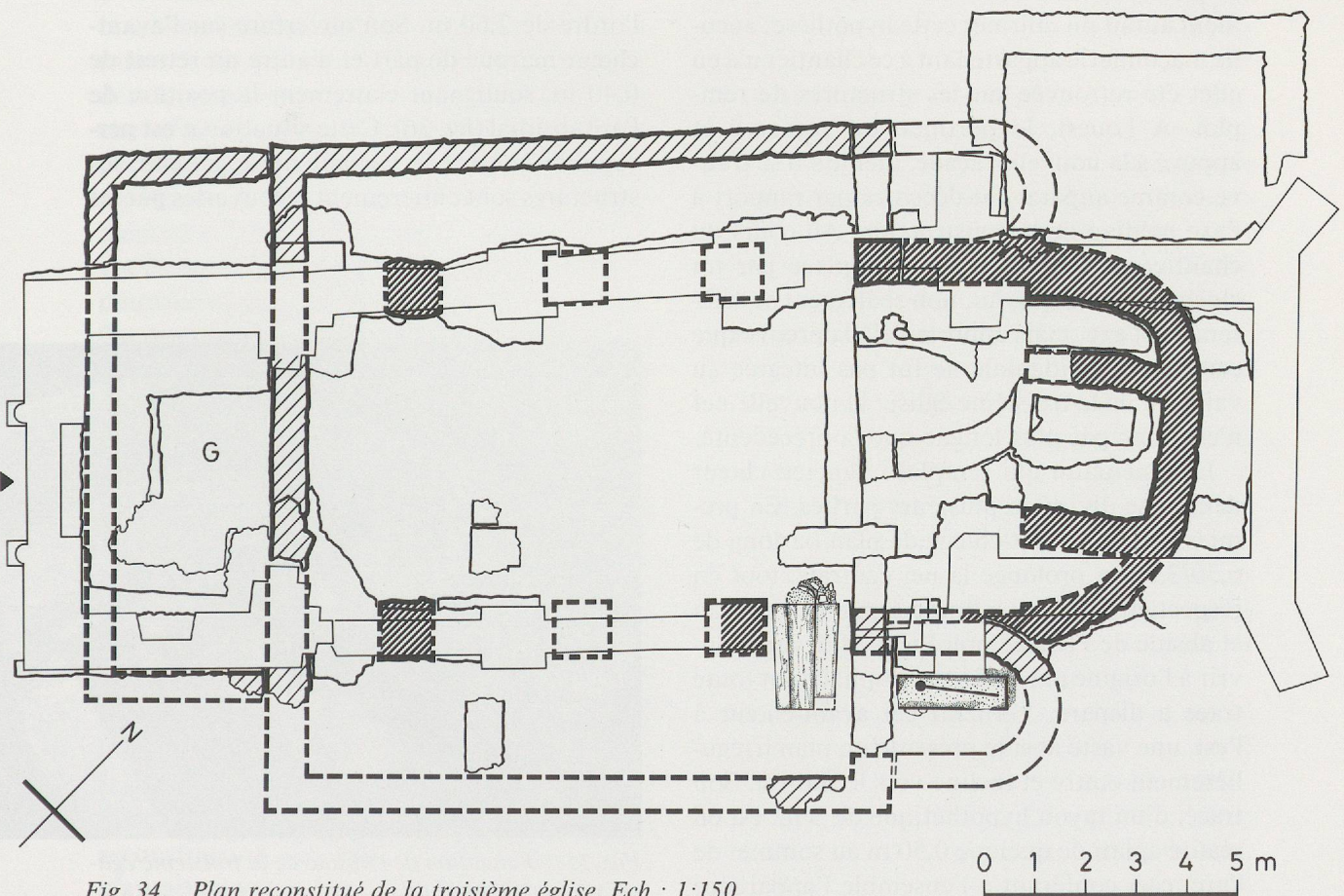


Fig. 34. Plan reconstitué de la troisième église. Ech.: 1:150.

tions ultérieures des quatrième et cinquième églises. En revanche, les vestiges de la troisième église sont rares, difficiles à relier les uns aux autres, et n'offrent, sur le plan de la reconstitution du tracé, qu'une précision relative. De plus, dans la mesure où les anciennes structures ont été réutilisées pour la plupart, celles-ci ont actuellement perdu toute trace de ces reprises. Ainsi, une reconstitution suffisamment plausible du plan du nouvel édifice se fondera uniquement sur la position de ses vestiges conservés dans le contexte plus général du site et de son développement ultérieur.

La troisième église s'étend donc sur toute la surface de l'ancien complexe. A l'est, l'abside principale est parfaitement centrée sur la nouvelle construction, mais légèrement inclinée vers le sud-est; par contre, toute trace concrète de chœurs latéraux éventuels a disparu. Si les locaux funéraires *A* et *B*, au sud, n'apparaissent plus en tant que tels, ils sont néanmoins intégrés au plan du vaisseau. Ainsi les limites marquées par les murs bordant l'ancien complexe au nord et au sud sont maintenues. Mais leur réutilisation n'est définie que par la situation de l'abside, parfaitement reconnue, et par l'absence de toute autre structure dont l'emplacement aurait pu infirmer cette hypothèse: aucune maçonnerie appartenant à ce chantier n'a en effet été retrouvée sur les structures de remploi. A l'ouest, le portique est préservé et appuyé à la nouvelle façade, même s'il se trouve comme auparavant décentré par rapport à l'axe médian de la construction. Au cours du chantier postérieur, il sera remplacé par un clocher-porche qui, lui, non seulement se référera à cet axe, mais apporte déjà la preuve que cette zone occidentale ne fut pas intégrée au vaisseau de la troisième église; la nouvelle nef n'est donc pas plus longue que la précédente.

Le sanctuaire qui remplace l'ancien chœur démoli se divise en plusieurs parties. En premier lieu, un avant-chœur de plan barlong de 6,30/3,30 m prolonge la nef centrale, tout en respectant l'ancienne limite séparant vaisseau et abside de l'édifice précédent. Il devait s'ouvrir à l'origine par un arc triomphal dont toute trace a disparu. Fermant cet avant-chœur à l'est, une vaste abside présente un plan irrégulièrement cintré et incliné vers le sud-est. Son tracé, d'un rayon hypothétique de 3 m, est en réalité aplati de quelque 0,50 m au sommet de l'arc, ceci conférant à l'ensemble l'apparence

d'un chevet plat. Les fondations de l'abside (28), larges de 0,80 à 1,00 m, sont faites de moellons et de pierres de rivière occasionnellement traitées au marteau, le tout assemblé à l'aide d'un mortier à la chaux, brun et poreux (fig. 35). Les assises inférieures ont été posées dans une fosse étroite, creusée dans un terrain auparavant occupé par le cimetière extérieur. Ces soubassements ont été maçonnés en deux étapes. En effet, à une profondeur de 0,65 m, le plan présente un tracé plus régulièrement cintré que la partie supérieure de la fondation, laquelle suit à son sommet un alignement plutôt droit. Ainsi, les assises inférieures se trouvent en retrait par rapport au parement de l'intrados, alors qu'elles sont en saillie à l'extrados. Les structures de l'avant-chœur (29) ne sont actuellement visibles que du côté nord. La maçonnerie est régulièrement assisée avec des moellons, et le chaînage des angles comporte en plus des blocs de tuf. La différence des niveaux de sol devait être sensible entre l'abside et l'avant-chœur, puisque les maçonneries du second sont parementées plus profondément d'une soixantaine de centimètres par rapport au départ de l'élévation de la première.

La profondeur intérieure de l'abside est de l'ordre de 2,60 m. Son ouverture sur l'avant-chœur marque de part et d'autre un retrait de 0,40 m, soulignant clairement la position de l'arc absidial (fig. 36). Cette situation n'est perceptible que sur le versant nord; au sud, les structures sont entièrement recouvertes par les



Fig. 35. Fondation de l'abside de la troisième église; vue vers le nord-est.

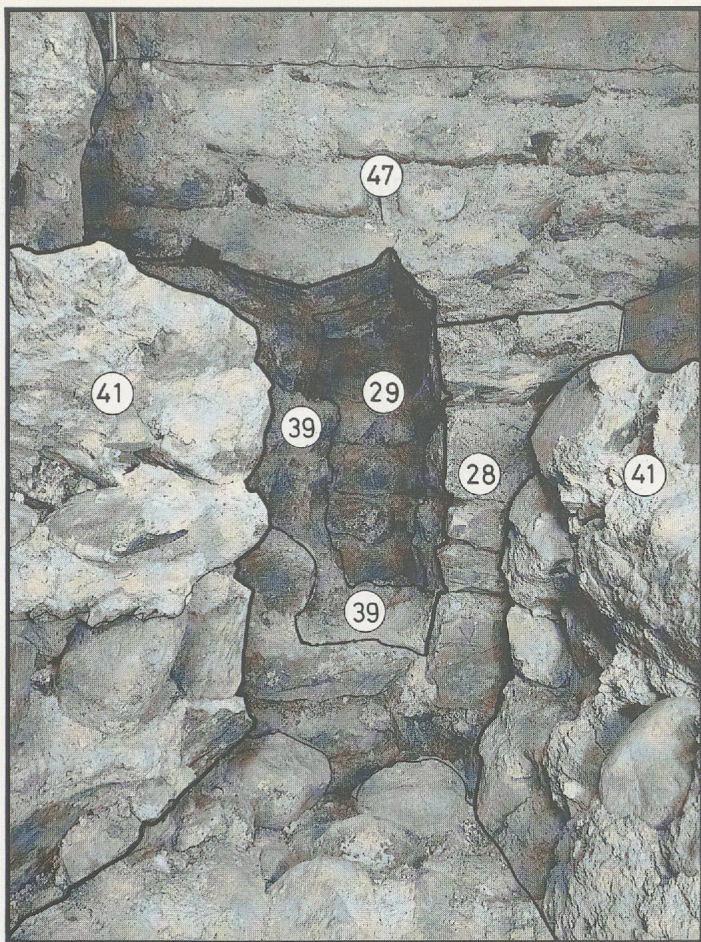


Fig. 36. Retrait dans le mur nord entre l'abside (28) et l'avant-chœur (29) de la troisième église; vue vers le nord.

maçonneries des chantiers ultérieurs. Deux murets (30) liés aux fondations de l'abside se développent perpendiculairement à partir du chevet vers l'intérieur. Au nord, l'élément a été partiellement détruit par l'aménagement des sépultures 15 et 17, mais il butait vraisemblablement à l'origine contre les structures du chevet de la deuxième église. Au sud, le muret se poursuit jusqu'à l'alignement de l'arc absidial. On peut supposer que ces deux soubassements délimitaient primitivement une surface carrée de 2,60 m de côté, au centre de l'abside; c'est par ailleurs dans cette portion que le sommet de l'abside est droit, confondu qu'il est avec le côté oriental de cette surface quadrangulaire. La fonction de ces fondations n'est pas claire. Les structures n'étaient en aucun cas parementées, et l'irrégularité de la maçonnerie ne crée par conséquent pas la possibilité d'un vide qui serait demeuré accessible sous le chevet. Certes, rien ne s'opposerait, en plan, à l'éventualité d'une crypte, qu'on la considère comme tripartite ou comme annulaire. Mais la comparaison des divers niveaux interdit une telle reconstitution; en effet, le sol d'une crypte n'aurait pu se trouver qu'à un niveau supérieur

à celui atteint par le couronnement actuel des structures, ce qui impliquerait pour l'abside un niveau de sol excessivement élevé par rapport à l'avant-chœur et, partant, par rapport à la nef. Pour les mêmes raisons, on ne peut envisager l'aménagement d'une chambre sépulcrale située sous l'autel et s'ouvrant vers l'avant-chœur. Enfin, il n'est guère possible d'imaginer que ces fondations aient servi d'appui à une division interne de l'abside en trois parties; l'espace laissé libre latéralement, de moins de 1 m, est en effet beaucoup trop restreint. Il est plus vraisemblable de penser que ces soubassements supportaient un élément relativement lourd, entourant voire couvrant le maître-autel tel un *ciborium*, baldaquin de pierre à couverture pyramidale, qui est un élément généralement abandonné dès le 13^e siècle.

Nous l'avons vu, aucune maçonnerie du nouveau vaisseau n'a en réalité été retrouvée sur les anciennes structures, et seuls les fondements des supports définissent le plan et l'organisation de la nef. Le corps de l'édifice présente un plan voisin du carré, avec pour dimensions 11,80-12,20/10,80 m dans l'œuvre. La variation de la largeur est due à la reprise des structures légèrement inclinées de la nef antérieure, qui confère au nouveau plan une certaine irrégularité. Les fondements des supports qui, alignés sur les prolongements de l'avant-chœur, séparaient la nef centrale des bas-côtés sont aujourd'hui noyés dans les fondations de l'église actuelle. Lors de la construction de cette dernière, certains disparurent même complètement. Au nord, seules sont conservées les structures du premier support isolé (31) et de celui qui est engagé dans les maçonneries du chœur (32), alors qu'au sud ne sont en place que les fondations des premier (33) et dernier (34) supports isolés (fig. 37). Leurs fondements sont très soigneusement maçonnés à l'aide de moellons, de pierres plates et de pierres de rivière, régulièrement assisés, parfois en épi. Le mortier à la chaux qui lie ce matériau est blanc et contient de l'agrégat grossier. Vu la situation isolée des supports, chaque fondation présente un niveau de semelle différent.

Le troisième support méridional ainsi que le support engagé dans l'avant-chœur au nord montrent encore le départ de leur élévation, maçonnée en retrait par rapport aux structures de fondation. Le matériau est semblable, toutefois mieux travaillé et assisé; les parements

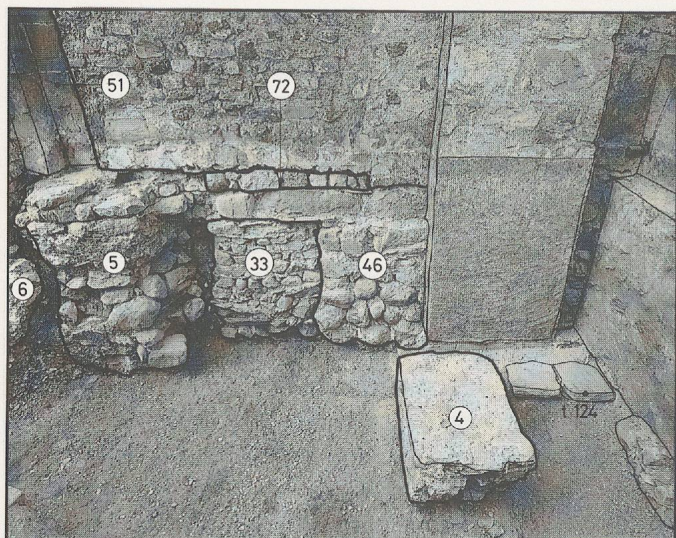


Fig. 37. Fondation du premier pilier sud (33) de la troisième église, pris dans les structures de l'église actuelle (15 et 46); vue vers le nord.

sont jointoyés (*pietra rasa*). L'amorce des élévations, de section carrée de 1 m de côté, ne permet pas de déterminer s'il s'agit là simplement d'une base, ou du support lui-même.

Néanmoins, et même si nous ne pouvons l'assurer, cette situation nous fait songer à des piliers, plutôt qu'à des colonnes dont la base consiste souvent en un bloc monolithe, voire une dalle. Nous parlerons dès lors de piliers en évoquant les supports.

Le contexte des éléments conservés nous permet de reconstituer le nombre primitif des piliers. La distance entre le mur ouest et le premier pilier isolé (entre axes) est de part et d'autre de 2,60 m; au sud, celle entre le dernier pilier isolé et le début du chœur est de 3 m. Si l'on reporte cet écart régulièrement au nord et au sud, il nous est possible d'insérer une paire de supports entre les premiers et les derniers piliers conservés. Nous obtenons ainsi trois paires de piliers divisant la nef en quatre travées de 6,60-6,80/3,00 m (2,30-3,00/2,60-3,00 m dans les bas-côtés). En considérant l'épaisseur de 1 m pour chaque support, la portée des arcades était de 2 m.

Le plan de l'édifice évoque la disposition traditionnelle des églises de type basilical sans transept, avec trois nefs dont la centrale se termine à l'est par le sanctuaire, et les latérales par

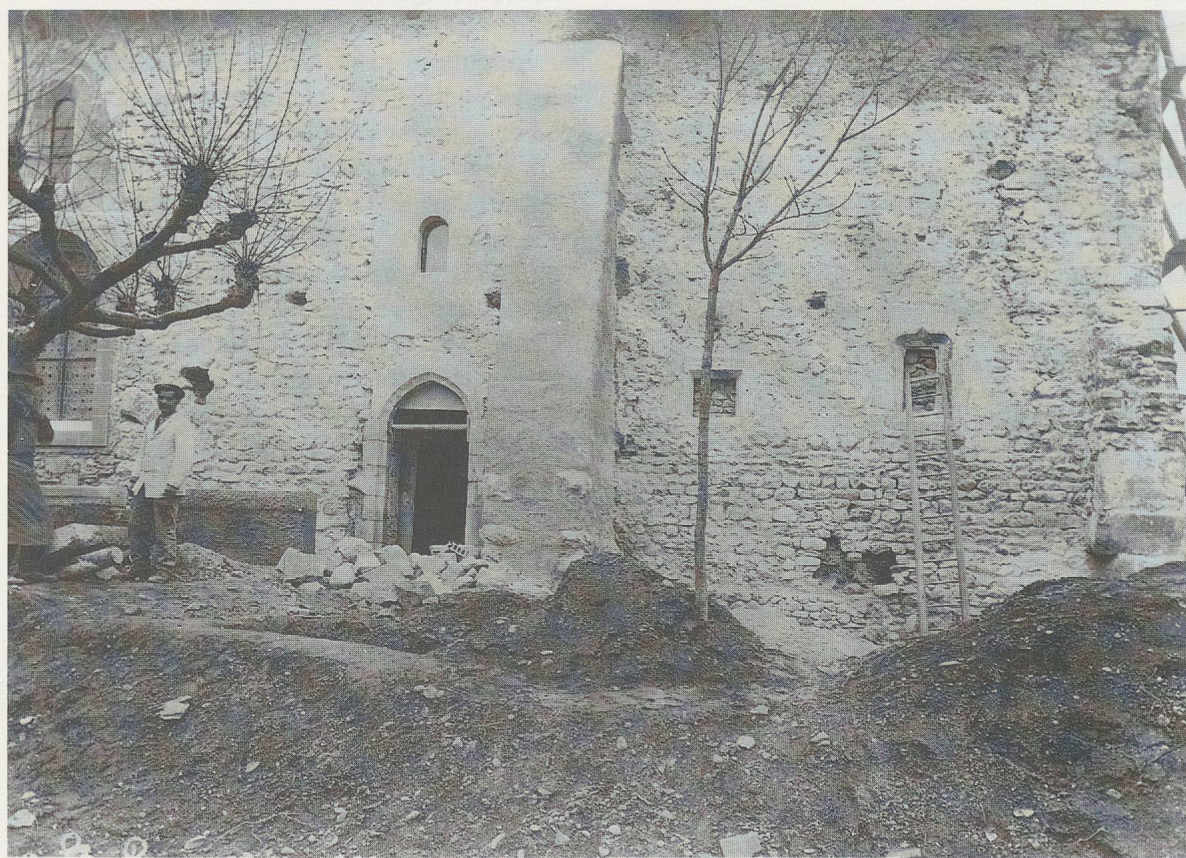


Fig. 38. Arrachement du chœur latéral sud de la troisième église, à droite du contrefort moderne. (Cliché de 1912).

un chevet droit ou par un chœur de plan quadrangulaire ou absidial. A Saint-Prex, la détermination du chevet est malaisée, surtout en ce qui concerne d'éventuels chœurs latéraux. Au sud, les structures de l'abside principale butent contre l'extrados de l'ancienne absidiole *E* (fig. 29) mais, au niveau des fondations, aucun indice ne confirme la réutilisation de cette dernière en tant que chœur latéral, que ce soit par la reprise de son plan primitif ou après modification de son tracé. Toutefois, les photos prises lors des travaux de 1910-13 montrent les traces d'un arrachement vertical (35) dans l'élévation du chœur actuel de la cinquième église, élevé au 12^e siècle (fig. 38): ainsi, suite à ce dernier chantier, une annexe longeait encore l'édifice, constituant à ce moment le chevet du collatéral sud²⁷. L'arrachement indique clairement l'ancienne présence d'un mur orienté obliquement vers l'est, et non perpendiculairement au mur sud du chœur; ces traces sont donc celles d'une absidiole plutôt que d'un chevet droit. En conséquence, s'il existe encore une construction au 12^e siècle, il est fort probable qu'il s'agit de l'ancienne absidiole *E*, reprise dans son état d'origine ou reconstruite, et dont nous n'avons constaté que les fondations²⁸. A plus forte raison, cet élément aurait déjà été maintenu et intégré au plan de la troisième église. Au nord, aucune structure n'accuse le tracé d'une construction identique qui aurait prolongé le collatéral correspondant. Il faut toutefois remarquer que cette zone fut occupée dès le chantier de la cinquième église par une grande annexe; l'aménagement de sa surface nécessita une fosse dont la profondeur aurait fait disparaître toute trace de vestiges antérieurs²⁹. De plus, cette zone a été touchée

²⁷ Journal de 1912, photos n° 33-41, 48 et 49, esquisse n° IX, coupe A-B.

²⁸ Nous verrons plus tard qu'aucune trace d'un autre type de chevet n'a été découverte pour le collatéral sud de la cinquième église.

²⁹ Le fouilleur qui a surveillé les travaux au sud du temple, en 1912, mentionne dans son journal que des sondages ont également été entrepris au nord afin de retrouver un chœur opposé à celui qu'il pensait avoir dégagé au sud (absidiole *E*); et il supposait en effet y avoir aussi retrouvé les structures d'une abside. Nos propres recherches n'ont cependant pas mis au jour de vestiges comparables. Les couches stratigraphiques démontrent clairement que lors de la construction de l'annexe postérieure, liée au chœur de la cinquième église, le terrain a été creusé plus profondément qu'à l'occasion des sondages de 1912, dépassant même la semelle de fondation du chœur actuel; d'éven-

tuels structures antérieures ont ainsi totalement disparu, avant les fouilles de 1912 déjà. Par conséquent, la remarque faite au cours de ces travaux ne peut être considérée comme une preuve confirmant notre hypothèse d'un chœur latéral à cet endroit.

dans des proportions importantes par l'édification d'un contrefort lors des travaux de restauration au début du siècle. Par contre, pris dans les fondations du chœur actuel, l'extrados de l'abside principale a été retrouvé intact; et, à la hauteur de l'arc absidial, nous avons pu constater un arrachement de maçonnerie (36), excroissance d'environ 0,40 m constituée de moellons et indiquant la liaison primitive avec un élément orienté vers le nord. A l'opposé, la jonction d'un éventuel chœur latéral avec l'angle nord-est du bas-côté, dont les structures ont été reprises du bâtiment préexistant, reste hypothétique. Les maçonneries d'une absidiole auraient buté contre l'angle extérieur, et leur démolition plus tardive pourrait en réalité ne pas avoir laissé de traces. Ainsi, et malgré leur rareté, les éléments existent pour que l'on puisse supposer la présence d'une double construction épaulant de part et d'autre l'avant-chœur, à un endroit où les édifices de type basilical possèdent habituellement un chœur latéral prolongeant les bas-côtés; mais on ne peut proposer ici cette reconstitution sans insister sur le caractère fragmentaire des indices conservés. Il nous paraît néanmoins légitime d'imaginer un chevet de type absidial au sud, grâce à la reprise vraisemblable de l'ancienne absidiole sépulcrale. Ce n'est que par symétrie, et à l'exemple du plan d'autres édifices connus, que nous envisageons la présence d'un chevet latéral identique au nord.

La complexité de toute synthèse est encore accentuée par le fait que le plan général de l'édifice est composé de structures de qualités diverses. En effet, le mortier blanc liant le matériau de la nef diffère de celui, brun, utilisé pour le chevet; rien ne permet cependant d'en déduire deux chantiers distincts. Les éléments de la nef et du chevet répondent parfaitement les uns aux autres, et leur place chronologique est la même relativement à l'ensemble des structures dégagées. Sans négliger l'éventualité que des vestiges importants aient pu disparaître complètement, nous observons qu'aucune structure appartenant à ce chantier n'entraîne ni la possibilité d'une reconstitution différente

tuels structures antérieures ont ainsi totalement disparu, avant les fouilles de 1912 déjà. Par conséquent, la remarque faite au cours de ces travaux ne peut être considérée comme une preuve confirmant notre hypothèse d'un chœur latéral à cet endroit.

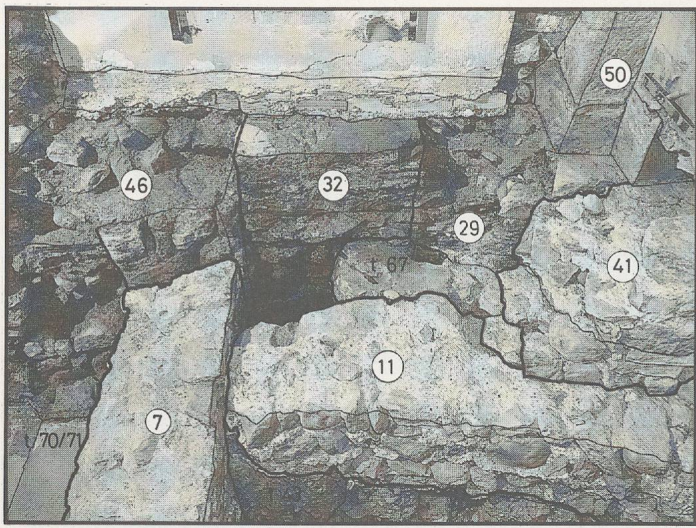


Fig. 39. Pilier isolé nord (32) de la troisième église, englobé ultérieurement dans les structures de l'avant-chœur (29); vue vers le nord.

ni la distinction de deux chantiers successifs. A l'opposé, les éléments relevés sont les seuls qui permettent d'établir le plan de l'édifice, essentiellement fondé sur la grande abside centrale. L'unique endroit où la liaison des maçonneries du chœur et de la nef a encore pu être observée se trouve à l'angle nord-est de la nef actuelle, identique à celui de la nef de la troisième église. On peut y constater que les structures du chœur sont adossées au pan oriental d'un pilier, conçu isolément à l'origine mais intégré par la suite aux structures de l'avant-chœur, formant dès lors pilier engagé pour recevoir la dernière arcade septentrionale (fig. 39). Ce détail prouve une modification de la conception du plan à cet endroit, dont la raison peut ne pas être seulement d'ordre technique, mais également faire référence à l'organisation d'une église sur les plans administratif et juridique; nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.



Fig. 40. Caissons à dalles détruits dans la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

Si l'on considère les vestiges de l'aménagement intérieur, on constate tout d'abord que le vaisseau était doté d'un sol (37) fait d'une chape de mortier coulé sur un hérisson de pierre, dont les fragments conservés sont très peu nombreux. Son niveau se situe immédiatement au-dessus des rares vestiges du sol de la deuxième église, conservés dans la partie occidentale du vaisseau actuel et adhérent à la fondation du mur ouest repris. Dans le collatéral nord, aujourd'hui hors des limites de l'édifice, seul le terrassement de son support a été retrouvé au-dessus des tombes antérieures; lors du chantier de la troisième église, ces dernières ont en effet été systématiquement fouillées, leurs couvertures cassées et mêlées au remplissage (38) comblant les caissons à peu près jusqu'au niveau du nouveau sol (fig. 40). Ainsi, avant l'édification des maçonneries, les bâtisseurs ont manifestement cherché à renforcer un terrain rendu instable par les nombreuses inhumations des époques précédentes. En se référant aux niveaux supérieurs des anciennes maçonneries intégrées dans le périmètre du nouveau sanctuaire, nous pouvons conclure à un sol d'avant-chœur plus élevé d'une à deux marches par rapport au sol du vaisseau. Pour les mêmes raisons, un écart existe entre les niveaux de l'avant-chœur et de l'abside, à laquelle on accédait aussi par des marches.

En considérant que le nouveau chantier est entrepris à la suite d'un grave incendie touchant l'édifice précédent, nous supposons une reconstruction quasi totale des élévations. Si l'on se base sur les principes architecturaux caractérisant une basilique telle qu'elle se présente dans la majeure partie des cas, la nef principale de la troisième église de Saint-Prex devait être couverte d'un toit à deux pans, dominant des collatéraux munis chacun d'un appentis (fig. 41). Des baies s'ouvraient probablement dans les murs hauts de la nef ainsi que dans les parois des bas-côtés. Les chevets, vraisemblablement moins élevés, avaient pour couverture un toit en croupe ronde. Nous pouvons supposer que seuls l'abside et l'avant-chœur étaient voûtés (cul-de-four et berceau), alors que la nef était probablement couverte d'un plafond plat en bois.

Signalons enfin que les inhumations à l'intérieur de l'édifice se raréfient jusqu'à cesser complètement. Si la nef et les annexes funéraires des deux églises précédentes sont pavées de

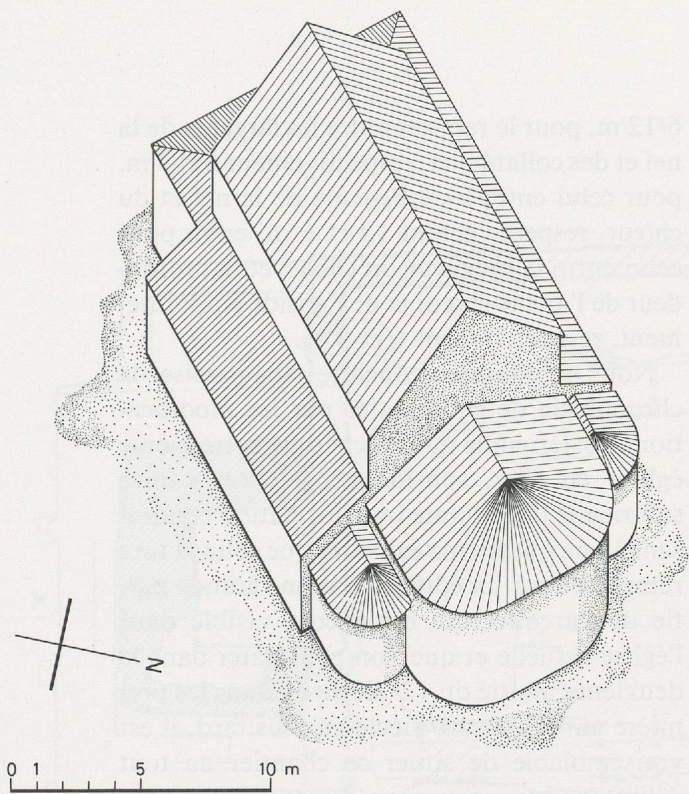


Fig. 41. Reconstitution axonométrique de la troisième église.

sépultures, nous n'en distinguons aucune là où les structures de la troisième église sont encore intactes, soit dans une zone relativement éloignée de celle qui était préférée pour l'inhumation, vers le sanctuaire à l'est. Cette inoccupation est manifeste surtout dans le collatéral nord, où les couches n'ont été touchées ni par les modifications ultérieures ni par les recherches de 1911-12; nous avons déjà mentionné le fait que le sous-sol de la deuxième église avait exigé un terrassement destiné à stabiliser les fondements du nouvel édifice, et il apparaît en effet qu'aucune sépulture n'a été aménagée dans ce terrassement, au moins pendant tout le temps où le collatéral nord fut en fonction, à savoir jusque dans la deuxième moitié du 12^e, voire au tout début du 13^e siècle.

Nous venons de considérer les éléments qui nous amènent à proposer un plan basilical sans transept, avec un vaisseau à trois nefs terminées chacune par un chevet cintré, en soulignant cependant la difficulté d'une telle reconstitution et l'éventualité tout aussi plausible d'un chœur formé d'une abside centrale unique, mais toujours flanquée sur son côté sud de l'ancien mausolée de plan absidial. Toutefois la comparaison avec d'autres édifices connus illustrant les deux possibilités nous permet d'apprécier en d'autres termes le problème posé. Dans notre région, la basilique à une seu-

le abside est représentée par l'église Saint-Germain à Genève, datée au 5^e siècle, et par les églises III, IV et V de Saint-Maurice (Valais), datées entre les 6^e et 8^e siècles³⁰. Il faut cependant remarquer qu'aucun de ces exemples ne possède un avant-chœur distinct, intégré au chevet et précédant l'abside, élément caractéristique de la troisième église de Saint-Prex. Un cas de ce type, peu fréquent, et récemment découvert, est illustré par l'église Sainte-Vérene à Zurzach (Argovie), qui présente un plan fort proche, avec une travée d'avant-chœur plus équilibrée, et daté au début du 11^e siècle, soit à la toute première époque romane³¹. Le catalogue des églises du haut Moyen Age, établi en collaboration par Hans Rudolf Sennhauser, nous fournit toutefois de nombreux renseignements sur le type de la basilique à trois absides, plan très fréquent dès l'époque carolingienne³². Ce n'est pas avant les 10^e/11^e siècles, soit à l'époque des premières constructions romanes, qu'apparaît l'avant-chœur intégré au chevet principal; c'est avant tout le cas de la troisième église d'Ardon (Valais) dont le plan est très proche de celui de Saint-Prex³³. D'autres exemples présentant un vaisseau à trois nefs, et un avant-chœur plus allongé et moins trapu, existent entre autres à Amsoldingen, Spiez, Wimmis, Steffisburg et Moutier-Grandval, dans le canton de Berne, à Schönenwerd (Soleure), à Neuchâtel, à Saint-Ursanne (Jura), ainsi qu'à Saint-Imier (Berne), de plan légèrement différent, doté d'un transept peu saillant³⁴. Ces églises de type dit «lombard» se distinguent par l'absence de transept et de clocher sur la croisée, ainsi que par l'emploi de piliers, de section

³⁰ Saint-Germain, Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Saint-Maurice: Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-34; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 93-94 et 298-299.

³¹ Hans Rudolf SENNHAUSER, *St. Verena und das Zurzacher Münster*; idem, *Katholische Kirchen von Zurzach*.

³² Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, passim.

³³ François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...»; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 25-26.

³⁴ Voir Samuel RUTISHAUSER, *Amsoldingen, ehemalige Stiftskirche*; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 23, 318 et 376; idem, «St. Ursen - St. Stephan - St. Peter», p. 108-120. Pour Steffisburg, des investigations archéologiques ont été entreprises par Peter Eggenberger, publication à paraître; jusqu'alors, on consultera Hans Peter WÜRSTEN, *Dorfkirche Steffisburg BE*.

quadrangulaire, au lieu des colonnes qui caractérisent les églises de type dit «bourguignon», connu chez nous avec Romainmôtier (Vaud) par exemple. De plus, les églises de type «lombard» caractérisent souvent une collégiale, et celles de type «bourguignon» sont plutôt liées à un monastère. Si l'on accepte la reconstitution de piliers pour séparer la nef des collatéraux, l'église de Saint-Prex, bien que n'étant pas le siège «direct» d'une communauté de chanoines, pourrait s'apparenter au type «lombard», influence éventuelle de sa dépendance du chapitre de Lausanne.

Le *terminus post quem* dans la deuxième moitié du 10^e siècle, à savoir au début de l'époque romane, confère à l'élément de l'avant-chœur, tel qu'il se présente à Saint-Prex, une importance non négligeable pour la datation de l'édifice. Remarquons également qu'à ce moment on ne rencontre plus guère de basilique à une seule abside, plan plus fréquemment utilisé pour des églises bâties entre les 5^e et 8^e siècles, période à laquelle Saint-Prex voit l'édification de ses deux premières églises funéraires, la seconde étant encore en fonction aux 8^e/9^e siècles comme l'attestent les nombreuses sépultures à caisson maçonné. Cette comparaison avec d'autres édifices ne fait donc pas que confirmer notre reconstitution d'un chevet à trois absides, mais date cette troisième église au plus tôt aux environs de l'an mil, soit dans les débuts de la période romane. Une fois de plus, nous sommes amenés à regretter l'absence totale d'objets de fouille dans les terrassements laissés intacts en 1911 et 1912, objets qui auraient autorisé de dater les couches stratigraphiques liées aux divers bâtiments.

Nous disposons en plus d'un indice secondaire corroborant cette datation. En effet, dans son ensemble, le plan montre presque uniformément la proportion de 1:2, rarement adoptée au cours du haut Moyen Age, mais qui se généralisera dès l'époque romane. Il se développe à partir d'une unité carrée de 3 m de côté, définie par les dimensions d'une travée de collatéral, pour aboutir à un vaisseau théorique de 12 m de côté. Concrètement, l'intégration des anciennes structures a faussé ce principe, vu l'orientation irrégulière du mur nord de la deuxième église, et la surface des travées existantes varie de 2,30/2,30 m à 3/3 m. Cette proportion s'observe pour chaque travée de la nef principale, conçue sur un plan théorique de

6/12 m, pour le rapport entre les largeurs de la nef et des collatéraux, respectivement 6 et 3 m, pour celui entre les longueurs de la nef et du chœur, respectivement 12 et 6 m, enfin pour celui entre la longueur du chœur et la profondeur de l'avant-chœur et de l'abside conjointement, respectivement 6 et 3 m.

Nous ne pouvons conclure sans préciser la chronologie de ce chantier par les modifications postérieures qui toucheront la troisième église: en effet, considérant que cet édifice subira une importante transformation conduisant à une quatrième église, et que celle-ci sera remplacée par un édifice dont une grande partie de l'architecture est encore visible dans l'église actuelle et que l'on peut dater dans la deuxième moitié du 12^e siècle ou dans les premières années du 13^e siècle au plus tard, il est vraisemblable de situer ce chantier au tout début de l'époque romane, au tournant des 10^e et 11^e siècles. Les quelques structures conservées confirment cette hypothèse: le même appareil de moellons bruts et plats se rencontre en effet dans les piliers de l'église VI de Saint-Maurice (Valais), dont personne ne conteste la datation au 11^e siècle, donnée par Louis Blondel³⁵. Mentionnons enfin que le plan insolite caractérisant l'abside de cette troisième église de Saint-Prex trouve un équivalent dans celui de la cathédrale dite d'Henri de Bourgogne, à Lausanne, élevée aux environs de l'an 1000³⁶. Mais il serait téméraire de conclure que cette similitude est due au fait que le droit de patronage est exercé à l'église paroissiale de Saint-Prex par le chapitre de Notre-Dame de Lausanne; dans ce sens, la reprise, actuellement en cours, de l'étude des fouilles archéologiques effectuées au début de notre siècle (1909-1914) dans le sous-sol de la cathédrale n'a pas encore autorisé des propositions de reconstitution convaincantes³⁷.

³⁵ Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 35-37; une analyse des structures de cette église a été faite par l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon, en 1978; le rapport est déposé au Service archéologique du canton du Valais.

³⁶ Werner STÖCKLI a encore défini l'abside lausannoise comme chapelle axiale prolongeant le chœur de l'édifice (cf Werner STÖCKLI, «Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle»).

³⁷ L'étude en cours des structures accessibles dans le sous-sol de la cathédrale permet d'affirmer que l'abside en question servait de sanctuaire principal d'une église à trois nefs; le chevet des collatéraux n'est toutefois pas connu. On doit par ailleurs exclure la reconstitution d'un déambulatoire, proposée par divers auteurs.

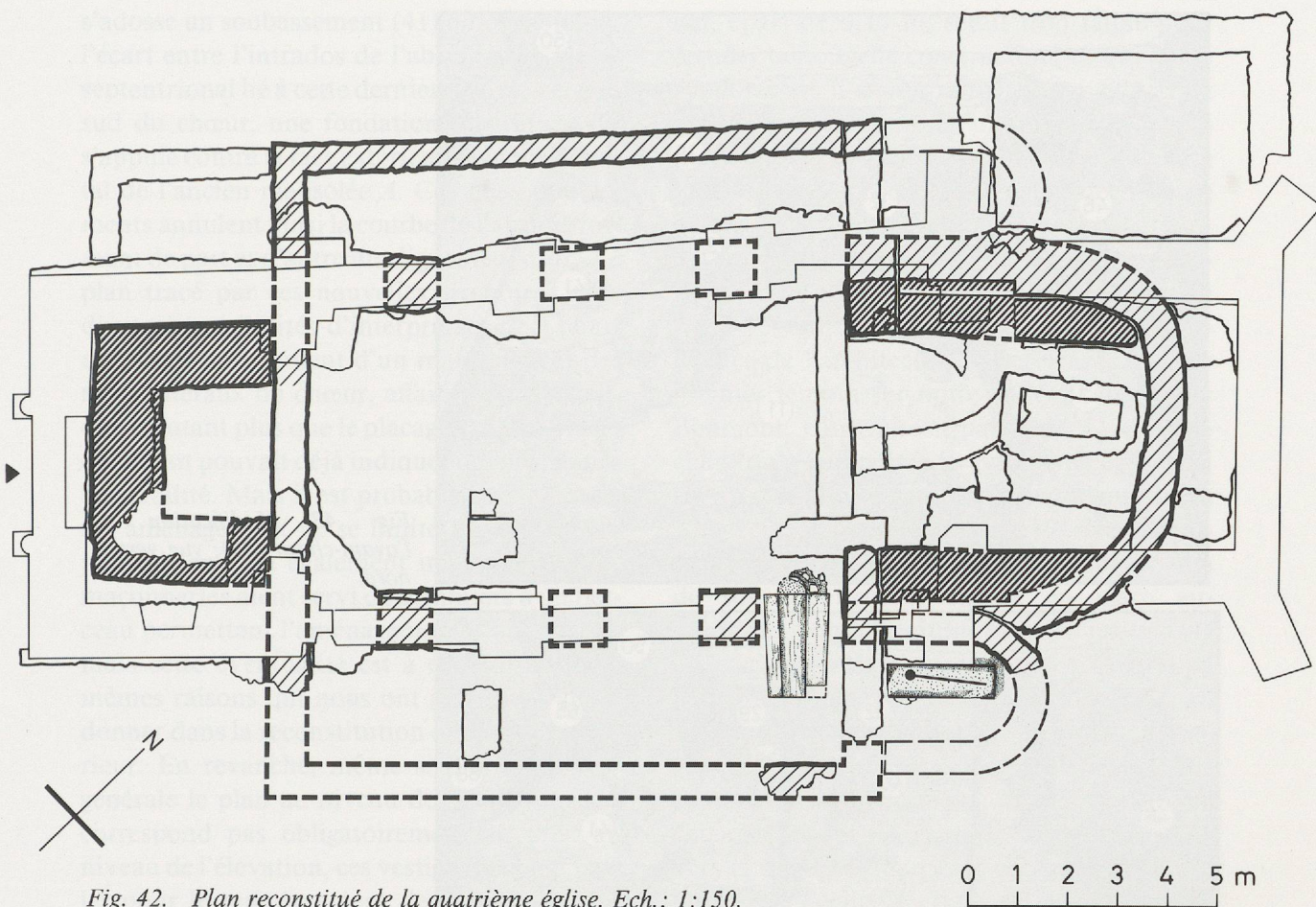


Fig. 42. Plan reconstitué de la quatrième église. Ech.: 1:150.

8. La quatrième église

De nouvelles structures, bien déterminées lors de nos recherches, apportent les preuves d'une importante transformation de la troisième église de Saint-Prex (fig. 42). A l'est, d'une part, un chevet rectangulaire succède à l'abside principale, après une première intervention modifiant déjà l'avant-chœur. Les maçonneries, larges de 0,80 m, présentent un parement régulièrement assisé dont les joints sont recouverts d'un mortier lissé à la truelle (*pietra rasa*). A l'ouest, d'autre part, un clocher-porche remplace l'ancien portique que la troisième église avait conservé. Les murs sont larges de 1,30 m et leur maçonnerie est très régulière, liée par un mortier à la chaux de couleur grise, proche de celui qu'on trouve dans les structures du chœur. La qualité relativement semblable des maçonneries de ces deux éléments opposés n'implique pas forcément un chantier unique; mais nous les décrivons ensemble, en terme de nouvel édifice, tel qu'il devait se présenter après l'achèvement de ces travaux.

Au chevet, on a pu constater qu'avant le remplacement de l'abside, la travée d'avant-chœur avait déjà subi une modification (39) dont les vestiges n'ont été observés que du côté nord. Il en résulte que le retrait latéral primitif de cet élément est comblé de manière à ce que les parois de l'avant-chœur s'alignent de part et d'autre sur l'intrados de l'abside (fig. 43). Nous ignorons si l'objet de cette intervention était simplement un renforcement statique et ponctuel du chevet, ou s'il s'agit là du seul vestige reconnu d'un aménagement plus important, par exemple de la réfection du voûtement. De même, les structures autorisant la reconstitution d'un nouveau chœur sont visibles avant tout du côté nord (fig. 35 et 44), quelques fragments équivalents se retrouvant au sud. Des traces de rubéfaction sur les maçonneries de la troisième église prouvent qu'un incendie vraisemblablement provoqué ces travaux de réfection. Un massif de fondation carré (40), de 1 m de côté, prend place au début de l'avant-chœur et bute contre le parement sud du pilier engagé. A l'est de cette nouvelle structure

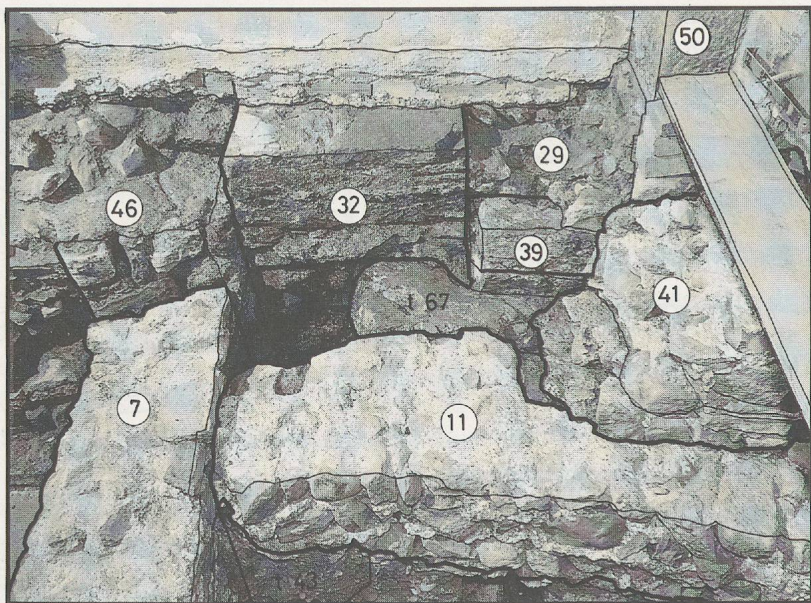


Fig. 43. Modification de l'avant-chœur (39); vue vers le nord.

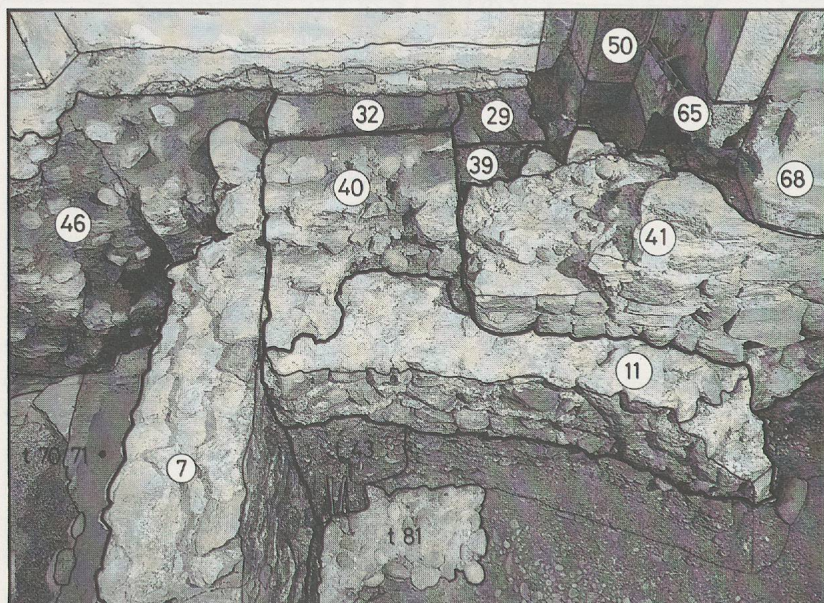


Fig. 44. Structures du chœur de la quatrième église (41), recouvrant l'abside de la première église (11); vue vers le nord.



Fig. 45. Murs nord et ouest du clocher-porche de la quatrième église; vue vers le nord.

s'adosse un soubassement (41) qui va combler l'écart entre l'intrados de l'abside et le muret septentrional lié à cette dernière. Sur le versant sud du chœur, une fondation identique (42) s'appuie contre la face extérieure du mur oriental de l'ancien mausolée *A*. Ces deux doublements annulent ainsi la courbe de l'abside, formant de part et d'autre un alignement droit. Le plan tracé par ces nouvelles structures offre diverses possibilités d'interprétation. Il pourrait s'agir uniquement d'un renforcement des murs latéraux du chœur, affaiblis par l'incendie, d'autant plus que le placage exécuté précédemment pouvait déjà indiquer des problèmes de stabilité. Mais il est probable que le but de cet aménagement ne se limite pas à cela. On pourrait en effet également imaginer que ces maçonneries aient servi de sommiers à un berceau permettant l'aménagement d'une crypte, mais cette éventualité est à exclure pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à l'abandonner dans la reconstitution de l'édifice antérieur. En revanche, même si d'une manière générale le plan au niveau des fondations ne correspond pas obligatoirement au plan au niveau de l'élévation, ces vestiges peuvent parler pour le remplacement de l'abside par un chœur quadrangulaire, au moins à l'intérieur, fermé à l'est par l'ancien sommet de l'abside, rectiligne à cet endroit, et incliné comme son prédécesseur vers le sud-est. L'importance des nouvelles structures nous incite à préférer cette dernière hypothèse. Toutefois, les vestiges conservés autorisent difficilement une reconstitution plus précise du plan et de ses dimensions. Nous supposons que cette intervention s'est limitée à l'intérieur de l'abside, où le tracé est modifié pour conduire dans l'œuvre à un carré de 5 m de côté³⁸. A l'extérieur, par contre, l'architecture antérieure reste intacte, et le chevet garde son plan cintré, toujours épaulé par les absidioles latérales.

A l'ouest, adossé au centre de la façade, un porche (43) remplace l'ancien portique, dont il reprend la limite occidentale (fig. 45). L'épaisseur importante des maçonneries, de 1,30 m, indique qu'il était vraisemblablement surmonté d'un étage au moins, voire d'un clocher (fig. 46). Comparativement, le mur de façade de la

³⁸ Dans le sens est-ouest, la mesure est prise entre le parement intérieur du chevet et la face orientale de l'arc triomphal.

nef, épais de 0,70 m, serait trop faible pour épauler la nouvelle construction, ce qui laisse supposer qu'il était partiellement ouvert et renforcé à cet endroit par une large arcade permettant l'accès du porche à la nef. La surface intérieure s'approche d'un carré de 3 m de côté.

Dans notre région, les chœurs quadrangulaires que l'on peut rencontrer dès le haut Moyen Age³⁹ se sont surtout répandus grâce à l'influence de l'architecture cistercienne, dont le premier témoin sur notre sol est l'abbaye de Bonmont, construite à partir de 1131⁴⁰. Sachant qu'à Saint-Prex la cinquième église qui suivra sera élevée dans la deuxième moitié du 12^e siècle ou au tout début du 13^e siècle, datation établie sur la base des nombreux éléments de son architecture encore en place aujourd'hui, nous n'hésitons pas à proposer pour ces transformations conduisant à la quatrième église une datation vers la fin du 11^e siècle, au plus tard au début du 12^e siècle, du moins antérieure à l'édification de Bonmont. Nous connaissons des exemples contemporains de chœurs carrés, sans arc rétrécissant le passage vers la nef, à la quatrième église de la Madeleine ou à l'église de Jussy (Genève), comme Charles Bonnet a pu le définir. Selon Louis Blondel, l'église Notre-Dame-la-Neuve (Genève), avec son chœur carré, serait construite à la même époque⁴¹. Ces églises, comme celle de Saint-Prex, disposent d'un arc ne rétrécissant pas l'ouverture sur le chœur, mais émergent

³⁹ Voir la première église de Saint-Théodule à Sion: François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; voir aussi la première église de Loèche-les-Bains (Valais): Georges DESCŒUDRES, «Grabungen in der Pfarrkirche St. Stephan und in der ehemaligen Peterskirche in Leuk»; Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk»; voir aussi l'église de Granges-près-Marnand (Vaud): Werner STÖCKLI, «Recherches archéologiques dans l'église de Granges-près-Marnand»; voir aussi les églises en bois dans le canton de Genève, à savoir l'abbaye de Saint-Jean (Charles BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*, p. 50-52), et les églises de Satigny et Saint-Mathieu du Vuillonnet à Bernex (communication de Charles BONNET, archéologue cantonal).

⁴⁰ François BUCHER, *Notre-Dame de Bonmont...*; Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont...*

⁴¹ Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 126-136; idem, «L'église de Jussy», p. 15-18. En ce qui concerne Notre-Dame-la-Neuve, voir Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...» Les sanctuaires de la Madeleine et de Notre-Dame-la-Neuve n'étaient pas dotés d'un arc rétrécissant le passage de la nef vers le

du nu des murs latéraux. Quant au clocher-porche précédant la nef, il entre sans doute dans le contexte des porches et narthex élevés aux 11^e/12^e siècles également, tels ceux de Payerne et de Romainmôtier⁴².

chœur; l'arc triomphal était avancé dans la nef. Un exemple plus éloigné est celui de Leuzigen (Berne), où l'église du monastère clunisien possédait un chœur carré (Peter EGGENBERGER et Susi ULRICH-BOCHSLER, *Leuzigen, Pfarrkirche, Ehemaliges Cluniazenserpriorat*).

⁴² Hans Rudolf SENNHAUSER, *Romainmôtier und Payerne...*

⁴³ Rappelons que lors de nos travaux, nous n'en avons analysé et relevé que les fondations, ainsi que les élévations du chœur; ces travaux se sont complétés par des recherches ponctuelles sur les façades du clocher.

9. La cinquième église

Le chantier de la cinquième église met en place des structures qui forment encore en grande partie le plan et la plupart des élévations de l'édifice actuel⁴³. Ce riche état de conservation dépend des choix de la grande restauration de 1910-1913, où l'on a su découvrir et remettre en valeur les nombreux éléments architecturaux qui caractérisaient l'édifice, et que ce dernier avait perdus. Ainsi, notre analyse et notre description dépassent largement ce qui pouvait être dit des étapes antérieures. Nous sommes donc tenus d'articuler différemment la description archéologique. De

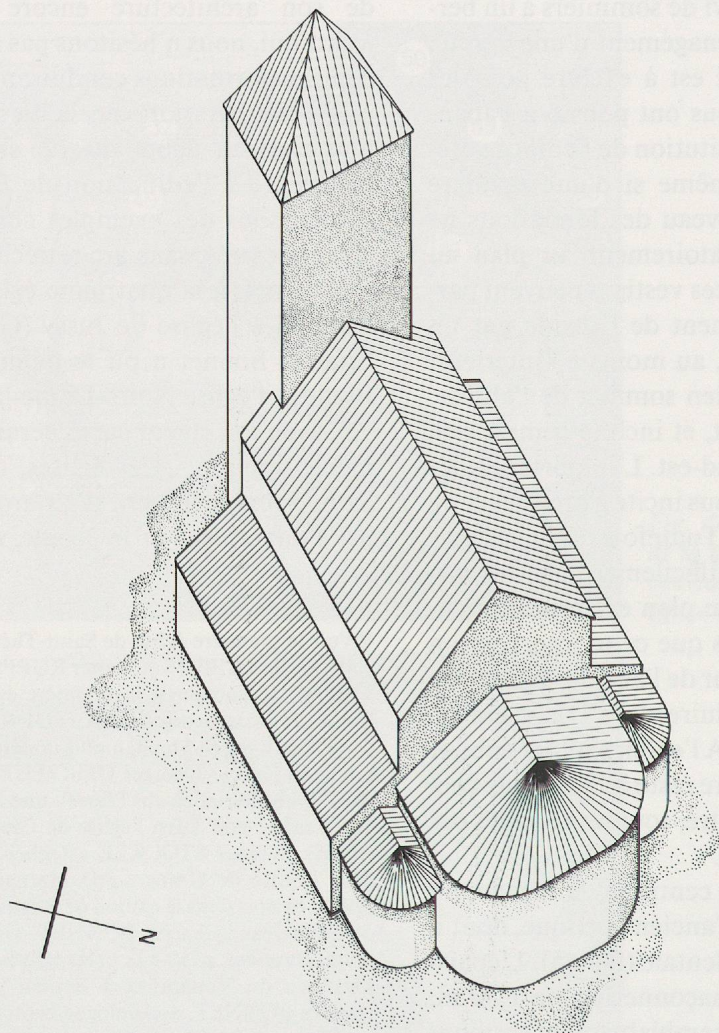


Fig. 46. Reconstitution axonométrique de la quatrième église. Ech.: 1:300.

plus, nous ferons suivre cet inventaire d'une synthèse tentant de replacer la construction dans le contexte de l'histoire de l'art de son époque.

Définition du plan

Pour construire le nouvel édifice, qui ne se fonde que partiellement sur les anciennes structures, la quatrième église est entièrement rasée, en une ou plusieurs étapes selon qu'on admet ou non l'existence d'un chantier intermédiaire; la seule partie à être éventuellement sauvegardée est constituée par les constructions méridionales, à nouveau intégrées sous forme de collatéral. Le plan couvre une surface totale de 15,80/25,10 m dans ses plus grandes dimensions, et propose une conception hétérogène et asymétrique, à l'opposé de l'église antérieure, de type plus connu; il se divise en cinq zones dont trois forment la partie principale de l'édifice (fig. 47). Un porche, large de 7,60 m et long de 4,70 m (5,60 m hors tout), s'ouvre par

une arcade sur une nef de même largeur⁴⁴ et longue de 13,70 m environ, terminée à l'est par un grand chœur rectangulaire oblong de 7,40/6,50 m. Le corps de l'édifice n'est vraisemblablement plus divisé en trois vaisseaux: le projet éventuel d'un bas-côté nord semble avoir été abandonné, et le mur septentrional se fonde dès l'origine sur l'alignement des anciens piliers. Par contre, la nef s'ouvre au sud par trois arcades sur un collatéral large de 3,50 m et formé, en plan tout au moins, par les constructions antérieures, systématiquement conservées dans les édifices qui suivirent leur édification. Enfin, si le bas-côté nord disparaît, la zone septentrionale est, au moins partiellement, occupée par une annexe rectangulaire de 4,60/6,70 m qui s'adosse au mur nord du chœur. Toutefois, il est théoriquement possible que la construction de l'ensemble se soit faite

⁴⁴ Un léger désaxement du mur nord de la nef lui donnait en réalité, à l'est, une largeur quelque peu supérieure, à savoir 8,30 m.

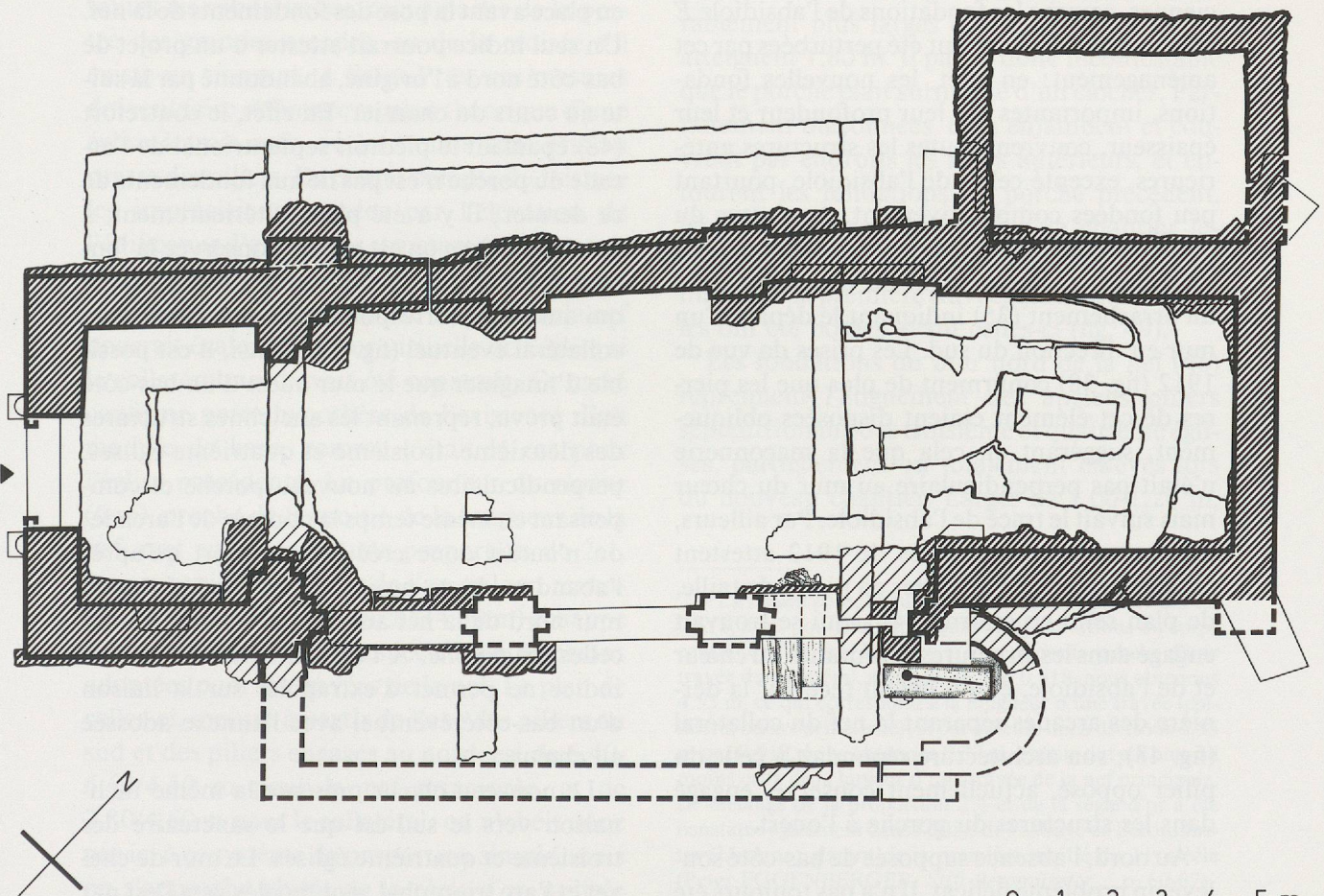


Fig. 47. Plan reconstitué de la cinquième église. Ech.: 1:150.

en deux temps: une première étape correspondrait à l'élévation du chœur rectangulaire, butant contre la nef de l'ancienne quatrième église; le reste de l'édifice aurait été repris dans une seconde étape, relativement rapprochée dans le temps. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce problème lorsque nous aborderons l'étude architecturale et la datation de l'édifice.

A un niveau purement archéologique, le plan du collatéral sud n'a pas été constaté puisqu'aucune structure n'en a été retrouvée; nous supposons qu'il reprenait la surface de l'ancien bas-côté des troisième et quatrième églises. A l'ouest, un arrachement dans le porche indique que sa limite occupait le même emplacement que précédemment. A l'est, seule une analyse de la face sud du chœur, encore existant, nous offre quelques indications claires sur l'organisation du chevet du collatéral. Un certain nombre d'observations nous interdit de penser qu'il était droit: un tel chevet se serait théoriquement situé à la naissance du chœur et sa disparition aurait de toute évidence laissé des traces de ses fondations. Et les structures anciennes, comme les fondations de l'absidiole E et la tombe 126, auraient été perturbées par cet aménagement: en effet, les nouvelles fondations, importantes par leur profondeur et leur épaisseur, couvrent toutes les structures antérieures, excepté celles de l'absidiole, pourtant peu fondées comparativement. Au-dessus du point de rencontre entre anciennes et nouvelles maçonneries, le parement du chœur présente un arrachement (35) indiquant le départ d'un mur en direction du sud. Les prises de vue de 1912 (fig. 38) confirment de plus que les pierres de cet élément étaient disposées obliquement, suggérant en cela que la maçonnerie n'était pas perpendiculaire au mur du chœur mais suivait le tracé de l'absidiole. Par ailleurs, les photos et les esquisses de 1912 attestent aussi la présence d'un pilier en pierre de taille, de plan semi-cruciforme (44), qui se trouvait engagé dans les structures communes du chœur et de l'absidiole, et qui devait recevoir la dernière des arcades séparant la nef du collatéral (fig. 48); son architecture répondait à celle du pilier opposé, actuellement conservé, engagé dans les structures du porche à l'ouest.

Au nord, l'absence supposée de bas-côté soulève un problème délicat. Il n'a pas toujours été possible d'observer la relation des structures

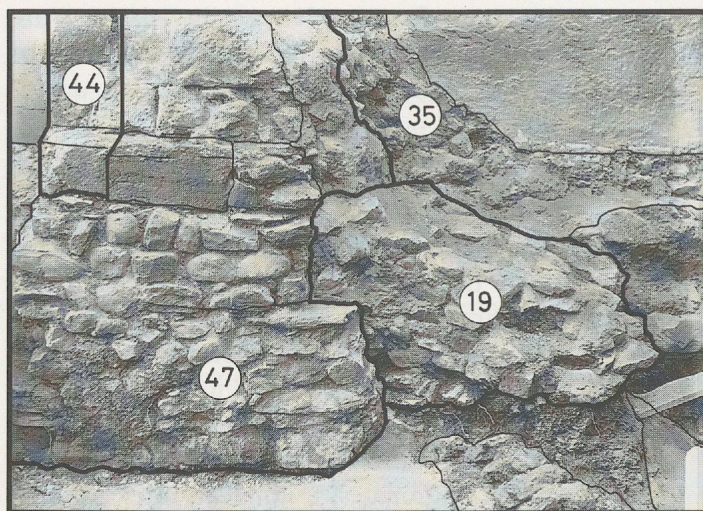


Fig. 48. Pilier engagé sud (44) entre chœur et nef, où se trouvait l'absidiole E (19); vue vers le nord.

du porche (45), de la nef (46) et du chœur (47), lesquelles sont cependant homogènes. Seule une césure technique près de la liaison du porche avec le mur nord de la nef montre que les fondations du premier étaient apparemment en place avant la pose des fondements de la nef. Un seul indice pourrait attester d'un projet de bas-côté nord à l'origine, abandonné par la suite au cours du chantier. En effet, le contrefort (48) épaulant le piédroit septentrional de l'arcade du porche n'est pas lié aux fondements de ce dernier; il y a été placé ultérieurement, à l'endroit même où est encore conservée la fondation du mur ouest de l'église précédente, et qui aurait pu correspondre au mur ouest d'un collatéral éventuel (fig. 32). Ainsi, il est possible d'imaginer que le mur ouest d'un bas-côté était prévu, reprenant les anciennes structures des deuxième, troisième et quatrième églises, perpendiculaires au nouveau porche et compensant en même temps la poussée de l'arcade; on n'aurait donc créé le contrefort qu'après l'abandon de ce projet, et les fondations du mur nord de la nef auraient alors buté contre celles du porche. A l'est, en revanche, aucun indice ne permet d'extrapoler sur la liaison d'un bas-côté éventuel avec l'annexe adossée au chœur.

Le nouveau chœur présente la même inclinaison vers le sud-est que le sanctuaire des troisième et quatrième églises. Le mur de chevet et l'arc triomphal sont reculés vers l'est par rapport à l'ancien chœur, respectivement de

1,80 m et de 0,80 m. De plus, il est décentré vers le nord par rapport à l'axe médian de la nef: ainsi, au sud l'épaulement est de 1,40 m, alors qu'il n'est que de 0,32 m du côté opposé. La cause de cette irrégularité réside sans doute dans le fait que le chantier a dû se dérouler du sud au nord du moment que l'on réutilisait tout ou partie des structures méridionales existantes, et que par conséquent l'on ne s'est trouvé qu'en fin de construction face à l'alignement légèrement désaxé des piliers nord de l'ancienne nef, le mur septentrional n'étant ainsi pas parallèle à l'orientation générale de l'édifice. Ce désaxement, nous l'avons vu, remonte au plan de la deuxième église. Sur le versant nord, une vaste annexe rectangulaire s'adosse au chœur, dont elle reprend la longueur. Bien que liée à ce dernier, elle ne dispose pas de communication directe avec l'édifice.

Il s'avère très difficile de reconnaître dans les dimensions de cette cinquième église un module de base qui en régirait les proportions. En général, le plan intérieur d'une église, et surtout d'une basilique, est soumis à un principe qui en règlera la longueur, la largeur ainsi que toutes les subdivisions, ceci à partir de la portée des grandes arcades, ou de la croisée s'il existe un transept. A Saint-Prex, ces mesures doivent faire référence au plan théorique d'une église à trois nefs, où les points sont pris au centre des piliers. En tenant compte du fait que les imprécisions causées par l'élévation de l'édifice sur d'anciennes structures viennent en réalité fausser la régularité du plan, nous remarquons que la longueur de 12,50 m de la nef pourrait égaler la largeur virtuelle de l'église si le collatéral nord avait été construit. Ce carré confirme notre hypothèse de l'existence d'un module de base, comme c'était le cas pour l'église précédente. La profondeur du chœur (6 m), proche de la moitié de la longueur de la nef, met en évidence une proportion de 2:1, souvent utilisée à partir de l'an mil; en revanche, la profondeur du porche (4,50 m) échappe à cette relation, mais il respecte les dimensions adoptées pour les travées de la nef. Le plan de celles-ci, mesuré à partir de l'axe des piliers au sud et des piliers engagés au nord, est de 6,40-6,60/4,50 m pour la nef principale, et de 2,80/4,50 m pour le collatéral: on n'obéit donc pas ici à ce système de proportion simple, mais on s'approche plutôt de la *règle d'or*, utilisée dès l'antiquité et formant la base de nombreu-

ses églises médiévales⁴⁵. Dans ce contexte, le porche, avec sa profondeur de 4,50 m, peut dès lors être considéré comme travée supplémentaire de la nef.

Les fondations

En fondation, le matériau se compose de moellons et de pierres de rivière, souvent travaillés au marteau, et parmi lesquels se mêlent des remplois d'origine romaine, tels que fragments de colonnes ou de dalles de mortier, blocs de calcaire taillés⁴⁶. Les assises sont régulières, posées à l'aide d'un mortier à la chaux, gris, grossier et poreux. Compte tenu de la multiplicité des maçonneries antérieures, les techniques sont diverses selon que les fondations s'appuient sur des structures anciennes ou qu'elles sont maçonnées en fosse. Parfois même, les fondements sont posés à sec, à l'intérieur de tombes à caisson appartenant aux édifices antérieurs et dont le vide aurait pu menacer la stabilité du terrain; ceci se constate particulièrement sous les piédroits de l'arcade ouvrant le porche sur la nef.

Les fondations du porche (45) sont considérablement plus larges que celles de la nef et atteignent 1,80 m. Il paraît donc incontestable que le porche était surmonté d'un clocher. Parfaitement maçonnées, elles enjambent et couvrent par endroits les murs antérieurs, et entourent les fondations du porche précédent. Nous l'avons vu, une limite de chantier les sépare des fondations du mur nord de la nef, au milieu de la première travée, qui indique qu'elles ont été posées avant celles-ci (fig. 49).

Les fondations du mur nord de la nef (46) reprennent l'alignement des anciens piliers septentrionaux des troisième et quatrième églises, partiellement ou totalement enlevés lors du nouveau chantier. Larges de 1,00-1,20 m,

⁴⁵ En tenant compte du coefficient de la règle d'or qui est 0,618, nous pouvons l'appliquer aux proportions du corps central de l'édifice. En effet, si l'on divise la largeur d'une travée du collatéral, soit 2,80 m, par 0,618, nous obtenons 4,53 m, ce qui correspond à la longueur d'une travée (collatéral ou nef principale); si par ailleurs nous divisons 4,53 m par 0,618, nous obtenons 7,33 m, valeur qui est plus ou moins celle de la largeur d'une travée de la nef principale. Le mélange de la proportion 2:1 et de la règle d'or a été constatée également dans l'église de l'abbaye de Beromünster (Lucerne), datant de la première moitié du 11^e siècle (Peter EGGENBERGER, *Stift Beromünster...*, p. 60-67).

⁴⁶ Voir l'étude de Philippe BRIDEL, présentée en annexe.



Fig. 49. Césure dans le fondement du mur nord de la cinquième église; vue vers le sud-ouest.

elles peuvent atteindre 3 m aux endroits correspondant aux arcades aveugles structurant la paroi nord vers l'intérieur, et aux contreforts sous forme de piliers engagés à l'extérieur. Au sud, les fondations des piliers des arcades présente une qualité identique; elles ne sont pas isolées, mais le fondement forme un mur de chaînage qui s'aligne sur l'axe donné par les anciens piliers méridionaux.

La liaison des fondations entre le chœur (47) et la nef n'est guère définissable. Au nord, la jonction de ces deux éléments est masquée à l'extérieur par un contrefort aménagé en 1910-13, couvrant une partie importante des structures; à l'intérieur, une interruption entre ces fondations a pour cause la présence de maçonneries plus anciennes. De même, au sud, le mur oriental du premier bâtiment *A* sépare entièrement les structures du chœur et de la nef. Ici, l'existence de multiples fondations antérieures a posé des problèmes que les constructeurs résolurent de manière audacieuse. En effet, les nouveaux soubassements, plus larges que les précédents, n'ont par endroits été maçonnés que partiellement sur ces derniers, ce qui nécessitait des placages sur les côtés des anciennes structures pour compenser les saillies, tout en présentant cependant une stabilité relative. Ce n'est qu'à l'extrémité orientale du chevet que les fondations ont pu être maçonnées régulièrement dans une fosse. Ainsi, la largeur des fondations du chœur varie sensiblement, jusqu'à atteindre 2,40 m.

Les fondements de l'annexe nord (49) sont liés avec ceux du chœur auquel elle s'adosse (fig. 50). Pour leur implantation, une seule grande fosse a été creusée, correspondant à la

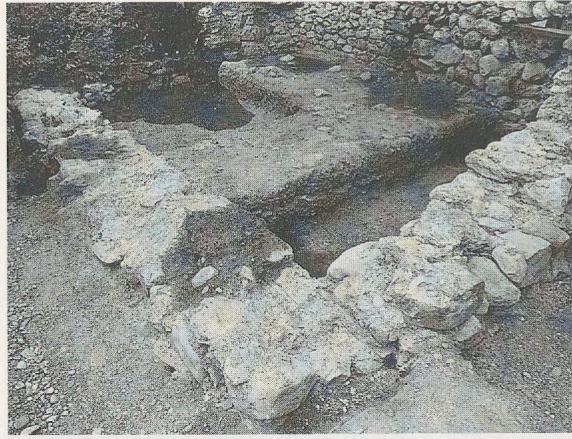


Fig. 50. Fondements de l'annexe de la cinquième église; vue vers le sud-est.

surface de la construction envisagée, ce qui eut pour conséquence de détruire totalement les structures de l'éventuelle absidiole nord de l'église antérieure. Le parement intérieur de ces maçonneries présente un jointoyage soigné à partir des semelles de fondations: il est ainsi possible de supposer que certaines zones du rez-de-chaussée, voire la surface entière, étaient situées plus bas que le terrain extérieur.

L'élévation

Lors de notre intervention, les travaux en élévation ont surtout porté sur l'analyse intérieure du chœur⁴⁷. Ceci est d'autant plus appréciable que nous sommes là en présence de la partie la plus riche et la plus intéressante de la cinquième église. Nous décrirons ici l'état final de toutes les structures issues de ce chantier; pour certaines, disparues avec les siècles ou modifiées au cours des chantiers postérieurs, il s'agira donc uniquement d'une reconstitution basée sur les résultats archéologiques.

En élévation, le matériau utilisé est semblable à celui des fondations, et l'on trouve à nouveau des remplois de pièces romaines. L'appareil est soigneusement assisé, mais présente certaines irrégularités dues aux dimensions diverses des éléments composant le matériau. Les embrasures des ouvertures, les arcs et arcades, les piliers et certaines parties des murs sont tous faits en pierre de taille, en molasse,

⁴⁷ On a pu remarquer à cette occasion que les travaux de restauration de 1910-1913 s'étaient basés sur une observation précise des structures en place.



Fig. 51. Intérieur de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le porche.

travaillée à la laie. Ces blocs portent d'importantes traces de rubéfaction, et les surfaces sont effritées.

Couvrant un plan intérieur de 5,50/4,50 m, le porche présente une élévation exécutée dans sa majeure partie avec des pierres de taille. Il s'ouvre sur la nef par une arcade brisée à double rouleau et à arêtes vives, reçue sur des piliers engagés qui font corps avec les piliers engagés des arcades de la nef (fig. 51). Ses parois latérales sont munies d'une arcade aveugle brisée, faisant office d'arc de décharge, dont les piédroits se confondent à l'ouest avec le mur de façade et à l'est avec le pilier engagé de l'arcade s'ouvrant sur la nef. La travée du porche est couverte d'un berceau brisé dont le départ est marqué par un bandeau mouluré se prolongeant vers l'est pour entourer les piliers engagés et marquer en même temps le départ des arcades de la nef⁴⁸. Dans le mur ouest, au-dessus de l'entrée, s'ouvre une fenêtre étroite en plein cintre, fortement ébrasée à l'intérieur⁴⁹. Le porche, aux fondations massives,

⁴⁸ Ce bandeau a actuellement disparu, mais on en distingue encore l'assise, les blocs qui le composaient ayant été simplement ravalés au nu du parement. Il est toutefois partiellement conservé dans l'angle formé par les deux rouleaux de l'arc, au pilier sud, mais la reconstitution de sa moulure est impossible.

⁴⁹ Cette ouverture est actuellement cachée par le buffet de l'orgue installé sur une galerie au-dessous du berceau.

constituait à n'en pas douter la base d'un clocher dont le plan était légèrement réduit par rapport aux structures inférieures. En effet, si le mur est repose sur la grande arcade ouverte sur la nef, des glacis latéraux en pierre de taille permettaient de passer du plan barlong du porche à celui, carré, du clocher⁵⁰.

Divisée en trois travées de plan quelque peu irrégulier, la nouvelle nef s'ouvre à l'origine sur un seul collatéral reprenant tout ou partie de l'élévation des structures méridionales antérieures, et présente ainsi un volume de conception avortée. La surface de l'ensemble du corps central est de 9,40/12,50 m, soit 6,40-6,60/12,50 m pour la nef principale et 2,80/12,50 m pour le collatéral. Au sud, la liaison du vaisseau avec le bas-côté se fait par trois arcades brisées à double rouleau et arêtes vives, reçues sur des piliers cruciformes⁵¹; leur portée est de l'ordre de 3,20 m. Les seuls piliers à avoir été conservés sont ceux des extrémités est (44) et ouest (51), où ils sont engagés respectivement dans les structures du chœur et de l'absidiole *E* reprise, et dans celles du porche; leur section a la forme d'une demi-croix. La base des piliers consiste en un socle portant un simple chanfrein renversé, tandis que le départ des arcades est souligné par un bandeau faisant office d'imposte, entourant les piliers et présentant comme profil une plate-bande et un cavet séparés par un biseau. A l'ouest, ce bandeau se confond avec celui marquant le départ de l'arcade et du berceau du porche⁵². Si le bas-côté sud réutilise les fondations des structures méridionales antérieures, nous ne savons en revanche rien de son élévation. Il a été entièrement détruit aux 14^e/15^e siècles lors de la fermeture de la nef. Nous ignorons par consé-

⁵⁰ Le clocher roman a disparu. Il a été remplacé par le clocher actuel, construit au 17^e siècle.

⁵¹ Il devait s'agir en fait de grosses piles de section rectangulaire, flanquées sur leurs faces est et ouest d'un pilier engagé recevant le rouleau intérieur de l'arcade.

⁵² Actuellement, le pilier oriental ne possède plus que ses deux assises inférieures, par ailleurs même pas entièrement conservées. Le pilier engagé occidental, lui, est conservé partiellement jusqu'au tailloir retaillé d'où partait la première arcade, dont n'existe plus que le sommier, ceci étant visible dans les maçonneries extérieures du mur sud de la nef. A l'intérieur, il est conservé jusqu'à l'assise précédant le tailloir. Les deux piliers médians, quant à eux, ont entièrement disparu lorsque la nef fut fermée, au 15^e siècle. Les arcades aveugles rythmant actuellement les deux premières travées dans le mur sud sont une création exécutée lors des travaux de restauration de 1910-1913.

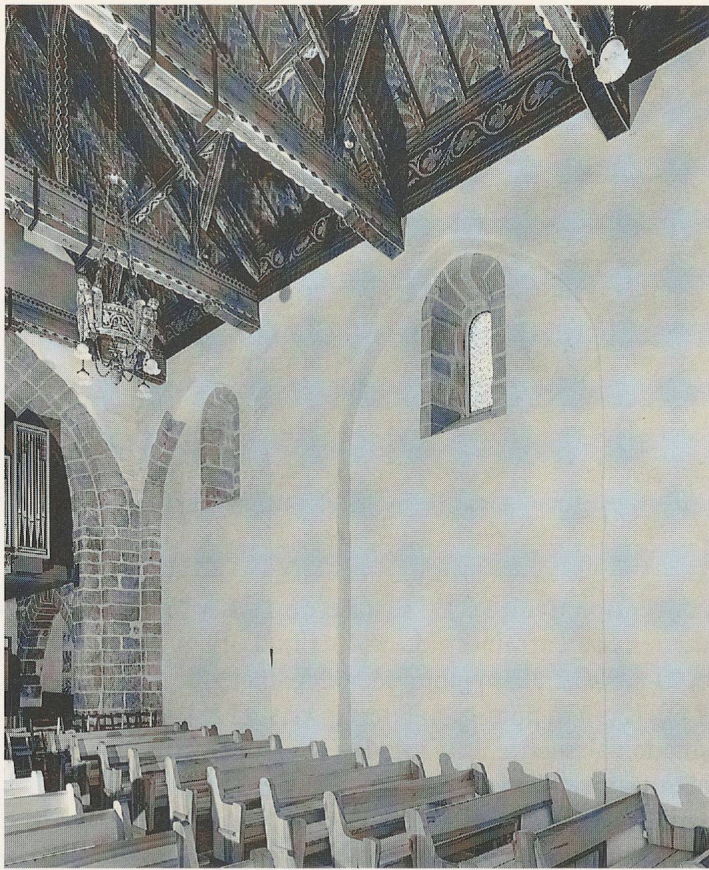


Fig. 52. Arcades aveugles (reconstituées) du mur nord de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le nord-ouest.

quent tout de sa couverture: un voûtement semble trop improbable, qu'il s'agisse de berceaux transversaux ou de voûtes d'arêtes. Son mur sud devait certainement être percé de fenêtres, répondant aux fenêtres du mur nord de la nef.

Au nord, qu'un bas-côté ait initialement été prévu ou non, la nef était fermée dès l'origine⁵³. Le mur, élevé sur l'alignement des piliers nord de l'église antérieure, reprend toutefois le rythme des travées de la nouvelle nef grâce à trois arcades brisées aveugles (53) répondant aux arcades opposées ouvertes sur le collatéral sud (fig. 52); elles sont portées par des piliers engagés simples sur lesquels leur départ est marqué par une imposte (54), identique à celle que l'on rencontre au sud et présente sur toute la largeur des piliers⁵⁴. Aux extrémités est et ouest, les piliers, qui sont les seuls à être encore en place, sont comme au sud engagés dans les structures

⁵³ La rupture constatée, au niveau des fondations, dans la première travée occidentale entre le mur gouttereau et les structures du porche se retrouve dans les assises inférieures de l'élévation.

⁵⁴ Actuellement, dans toute la nef, cette imposte n'est visible que sur le pilier oriental engagé dans les structures du chœur. Il s'agit d'ailleurs d'une reconstitution de la dernière restauration, sur la base de son profil retrouvé au nu du parement ouest du nouvel arc triomphal construit lors d'un chantier de réfection au 13^e siècle.

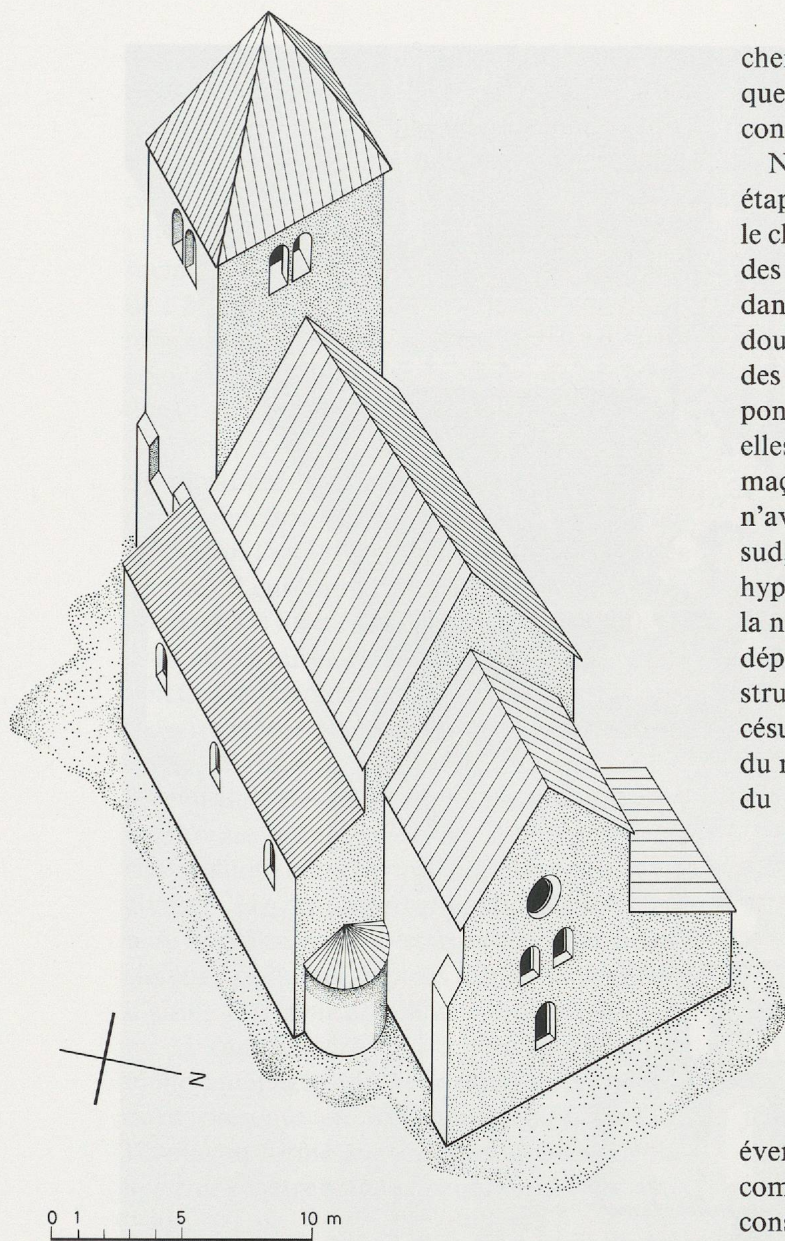
du chœur (50) et du porche (52) respectivement. Leur base se présente également sous la forme d'un socle avec chanfrein renversé⁵⁵. A l'est, et de part et d'autre, la situation n'a cependant pas été totalement définie: les piliers engagés ont pu recevoir les arcades de la nef dans un deuxième temps. Le vaisseau est éclairé par une rangée de trois baies, conservées, inscrites chacune à l'intérieur des arcades aveugles du mur nord, près du sommet de l'arc. Il s'agit de fenêtres ébrasées en plein cintre, hautes de 1,70 m et larges de 0,80 m. Les ouvertures mêmes ont pour dimensions 1,20/0,40 m⁵⁶.

Toutefois, la reconstitution des parties hautes de la nef dans son premier état est relativement peu aisée. Il semble tout d'abord évident que le vaisseau n'était pas voûté, mais plutôt couvert d'un plafond plat ou charpenté⁵⁷. Pour permettre à ce dernier de passer au-dessus du sommet de l'arc triomphal, la nef devait obligatoirement être plus haute qu'actuellement. Mais nous ne savons pas si, au nord et au sud, la partie des murs surmontant les arcades était percée de fenêtres; et la présence ou non d'ouvertures à cet endroit signifierait deux reconstitutions possibles. La première se base sur une conception de type basilical. Dans ce cas, une rangée de fenêtres aurait éclairé de part et d'autre le haut des murs gouttereaux, au-dessus des grandes arcades, la rangée inférieure des ouvertures au nord faisant pendant aux fenêtres ouvertes dans le mur sud du collatéral. L'édifice aurait donc été couvert, sur la nef par un toit en bâtière, et sur le bas-côté sud par un appentis appuyé au-dessous des fenêtres hautes de la nef. Compte tenu de la hauteur des grandes arcades, de l'ordre de 6,50 m, et conséquemment de celle du collatéral, cette solution

⁵⁵ Actuellement, les piliers engagés est et ouest sont encore en place, et le départ des arcades qu'ils reçoivent visibles sur quelques claveaux. Leur courbe nous indique qu'elles étaient à arc brisé. Une reconstitution en brique de ces arcades aveugles a été exécutée lors des travaux de restauration de 1910-1913.

⁵⁶ Ce sont les seules ouvertures primitives du corps central de l'édifice à être encore en place, dans la mesure où d'autres fenêtres aient éventuellement éclairé la nef à l'origine.

⁵⁷ En considérant l'élévation et l'organisation interne de la nef, le seul voûtement possible aurait été un berceau continu. Mais la présence de cette voûte aurait nécessité de lourds contreforts contre le mur nord et le voûtement du collatéral sud pour contrebalancer la poussée. Aucune trace de contreforts de ce type n'a été retrouvée au nord de la nef, et le collatéral n'était vraisemblablement pas voûté.



chement extérieur; c'est cette dernière solution que nous adoptons dans nos axonométries reconstitutives (fig. 53).

Nous avons déjà évoqué l'éventualité d'une étape intermédiaire, ne prenant en compte que le chœur qui aurait été ajouté à la nef tripartite des troisième/quatrième églises, conservée dans un premier temps, puis remplacée par le double vaisseau; au cas où des interruptions et des reprises de chantier ont effectivement ponctué le déroulement de cette construction, elles devraient avoir laissé des traces dans les maçonneries de la nef en élévation, que nous n'avons malheureusement pas pu analyser. Au sud, la disparition du collatéral empêche toute hypothèse. Au nord, la jonction du chœur et de la nef a pu être observée en élévation jusqu'au départ de l'arcature aveugle; mais ici, que les structures soient contemporaines ou non, une césure existe du moment que les maçonneries du mur nord butent contre les pierres de taille du pilier engagé. Tenter de confirmer cette

Fig. 53. Reconstitution axonométrique de la cinquième église. Ech.: 1:300.

impliquerait un rehaussement du vaisseau central d'au moins 2,50 m. Il fallait en effet permettre de placer le plafond du bas-côté au-dessus du sommet des arcades, de le couvrir par un toit en appentis, surmonté du mur haut de la nef dans lequel se seraient ouvertes les fenêtres. La seconde, que nous retenons, est sans doute plus vraisemblable en regard des dimensions de l'édifice; elle suppose l'absence de fenêtres dans les parties hautes de la nef. Ainsi, seules les fenêtres ouvertes dans le mur nord à l'intérieur des arcades aveugles auraient éclairé le vaisseau, symétriquement par rapport aux ouvertures opposées éclairant le collatéral sud. Quant à la couverture, on peut imaginer soit que la nef et le bas-côté étaient réunis sous le même pan de toit en bâtière, soit qu'un double pan permettait un léger décro-

éventualité ne peut se faire que par la seule comparaison stylistique des deux éléments constructifs; nous y reviendrons dans l'étude architecturale de cet édifice.

Le chœur du nouvel édifice constitue à n'en pas douter la partie la plus intéressante, tant sur le plan de l'architecture que sur celui de la décoration (fig. 54). Il couvre une surface intérieure plus ou moins carrée, de 5 m de côté; sa profondeur à partir du front ouest de l'arc triomphal est de 6 m, soit près de la moitié de la longueur de la nef (12,50 m). Il présente surtout une organisation de qualité remarquable vis-à-vis de la sobriété relative du reste de l'église. Haute de 9 m du sol jusqu'au sommet de la voûte, son élévation se divise en plusieurs étages clairement exprimés. A la base des murs, un socle (55) couronné d'un bandeau reçoit sur les trois faces du chevet une élégante arcature aveugle, supportée par de simples piliers et des colonnettes au fût cylindrique ou polygonal, munies chacune d'une base et d'un chapiteau



Fig. 54. Intérieur de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le chœur.

ouvrages. Les baies, nombreuses et bien ordonnées, laissent pénétrer une lumière abondante dans le chevet. Enfin, un berceau brisé dont le départ est souligné par un bandeau (56) couvre cet imposant volume⁵⁸.

La base du mur oriental est occupée par un socle couronné d'un bandeau chanfreiné, haut de 1,80 m par rapport au niveau supposé du sol original. Ce socle sert ici d'appui aux trois des onze arcades composant l'arcature. Inscrite dans l'arcade centrale, une fenêtre ébrasée en plein cintre ajoure cette partie inférieure de la composition⁵⁹. Au-dessus de l'arcature, deux autres fenêtres ébrasées en plein cintre s'ouvrent sur l'axe donné par les écoinçons des arcades. Leur embrasure est haute de 1,30 m et large de 0,86 m, le jour mesurant, lui, 0,92/0,40 m⁶⁰. Couronnant le sommet de ces deux fenêtres, un bandeau chanfreiné, qui est le prolongement sur le mur est du bandeau de la voûte, marque la transition avec le dernier niveau de l'élévation. Un large encadrement chanfreiné occupe cette zone supérieure, au centre duquel s'ouvre un *oculus* profondément ébrasé⁶¹. Les murs nord et sud possèdent à leur base le même socle avec bandeau chanfreiné, supportant quatre arcades aveugles de part et d'autre. Si le reste de l'élévation du mur sud est nu et sans ouverture⁶², à l'exception d'une niche aménagée ultérieurement (57), le mur nord présente en son centre, au-dessus de l'écoinçon formé par les deux arcades médianes, une fenêtre actuellement murée (58), mais

probablement semblable à l'origine à celles se situant au même niveau sur le mur de chevet⁶³. De part et d'autre, les murs sont couronnés d'un bandeau chanfreiné soulignant le départ du berceau⁶⁴.

Le chœur s'ouvre sur la nef par un très bel arc triomphal qui utilise au maximum l'ordonnance des structures du chevet. La reconstitution de son état primitif n'est possible que sur la base des éléments retrouvés sous les structures de l'arc actuel qui le remplacera ultérieurement. Ses piédroits ne font pas saillie par rapport au parement des murs latéraux, mais reprennent les éléments rythmant l'élévation du chœur. Ils se composent ainsi à leur base du socle, dont le bandeau forme un retour sur les épaulements jusqu'aux piliers engagés de la nef; plus haut, ils sont constitués de deux colonnettes supposées mais complètement disparues aujourd'hui, dont le tailloir commun (59), conservé, devait recevoir en même temps l'arc triomphal et l'extrémité occidentale de l'arcature aveugle ornant les parois latérales du chevet⁶⁵ (fig. 55). L'arc proprement dit est brisé, suivant la courbe du berceau, et repose sur le même bandeau, ce dernier étant à cet endroit probablement disposé en encorbellement et formant un retour sur les épaulements⁶⁶.

Un des éléments contribuant à la richesse du chœur de l'église de Saint-Prex est sans conteste la très élégante arcature aveugle décorant la partie inférieure des élévations (fig. 56). Prenant appui sur le socle dont le bandeau longe les parois à une hauteur de 1,80 m⁶⁷, une suite

⁵⁸ Rien ne subsiste à l'heure actuelle de la voûte primitive. Le berceau en place aujourd'hui est une reconstitution des travaux de restauration de 1910-1913. Par contre, le bandeau est partiellement d'origine.

⁵⁹ La fenêtre en place actuellement n'est plus la fenêtre d'origine. Celle-ci avait déjà subi un certain nombre de modifications, et avait probablement été agrandie au cours des chantiers qui suivirent la construction de la cinquième église. Mais elle fut bouchée, après avoir toutefois été réparée, lors des travaux de restauration de 1910-1913.

⁶⁰ Elles sont conservées dans leur état primitif, mis à part l'appui qui a été refait en 1910-1913.

⁶¹ Il ne subsiste à l'heure actuelle que l'amorce du pignon primitif du mur de chevet, dans lequel les deux premières assises de l'encadrement sont reconnaissables, indiquant pour ce dernier une largeur de 2,10 m. Sa hauteur et sa forme sont inconnues; on peut toutefois supposer qu'il était en plein cintre. Quant à l'*oculus*, il avait été entièrement refait lors des travaux de 1910-1913 mais, comme la fenêtre inférieure, bouché juste avant la fin du chantier de restauration.

⁶² Aucune trace de fenêtre n'a en effet été retrouvée; et les divers placages issus des travaux de 1910-1913 sont trop étroits pour laisser supposer la présence d'une baie à l'origine.

⁶³ On n'en possède actuellement que deux blocs à sa base, indiquant sa largeur, de 0,90 m. Elle a été bouchée au 14^e siècle, lors de la réfection de la voûte du chœur.

⁶⁴ Au nord, le bandeau en place est entièrement une reconstitution des travaux de 1910-1913, alors qu'au sud il existe encore deux blocs du bandeau d'origine.

⁶⁵ L'arc triomphal primitif n'existe plus actuellement; il a été entièrement refait au cours du 13^e siècle. Cependant, pris dans les structures nord de l'arc qui l'a remplacé, on a pu retrouver, au nu du parement occidental des nouvelles maçonneries, le retour du bandeau couronnant le socle, ainsi que la face ouest du tailloir surmontant les supports; un sondage a permis de constater que ce tailloir était plus large que ceux appartenant au reste de l'arcature, et que par conséquent il couronnait deux supports jumelés, vraisemblablement deux colonnettes.

⁶⁶ Ce fait n'a malheureusement pas pu être constaté archéologiquement; en effet, le niveau du sol original n'a pas pu être défini.

⁶⁷ Le bandeau est actuellement une reconstitution des travaux de 1910-1913 dans sa presque totalité. Seuls cinq blocs chanfreinés, un sur le mur nord, un sur le mur est et trois sur le mur sud, sont d'origine.



Fig. 55. Tailloir sculpté de l'arc triomphal, surmonté par l'imposte du pilier engagé du mur nord; vue vers le nord-est.



Fig. 56. Arcature du chœur, vue vers le sud-est.

de colonnettes (60-67), remplacées dans les angles sud-est et nord-est par de simples piliers engagés, supporte une arcature composée au total de onze arcades en plein cintre. Ces supports, de formes variées, sont munis soit d'une base et d'un chapiteau surmonté d'un épais tailloir dans le cas des colonnettes, soit seulement d'une imposte dans le cas des piliers d'angle. Les claveaux formant les arcs sont chanfreinés; partout, cette moulure s'arrête par un congé à quelques centimètres du tailloir, sauf dans les angles où elle se prolonge jusqu'aux impostes. Le mur oriental possède trois arcades. Celle du centre, encadrant la seule ouverture du chevet à ce niveau de la composition, a une hauteur de 2,22 m depuis le socle jusqu'au sommet de l'arc, pour une portée de 1,16 m. Les deux arcades latérales sont un peu plus grandes, avec une hauteur de 2,32 m, et une portée de 1,42 m au nord et de 1,46 m au sud. Les murs latéraux possèdent chacun quatre arcades, de dimensions légèrement plus réduites. Elles ont en effet une hauteur variant de 2,10 à 2,13 m et une portée moyenne de 1,05 m⁶⁸.

La variété des supports et de leur ornementation mérite que l'on s'y attarde dans le détail. Notons tout d'abord qu'il est difficile de savoir si l'arcature présentait la même succession à l'origine. Outre le fait que les supports occidentaux ont disparu lors de la pose des piédroits du nouvel arc triomphal, de nombreux autres ont souffert des transformations successives du chœur et ont été remplacés lors des travaux de restauration de 1910-13. Les seuls à être entièrement d'origine sont les supports 63 et 64 sur le mur de chevet, ainsi que le support 66 sur le mur sud. Le support 61 a partiellement été refait: le fût est d'origine alors que la moitié du chapiteau et du tailloir a été remplacée, et que le doute subsiste pour la base. Tous les autres sont, mis à part l'arrière des tailloirs 65 et 67,

⁶⁸ Aux extrémités occidentales, la dernière arcade se perd actuellement de part et d'autre dans les structures du nouvel arc triomphal construit au 13^e siècle. Le support sur lequel elle se recevait à cet endroit n'a pas été retrouvé; peut-être s'agissait-il d'une double colonnette, du moment que le tailloir retrouvé dans les maçonneries nord était plus large que les autres (cf. note 61). En reportant la portée de la dernière arcade et en tenant compte des dimensions d'un tailloir double, on arrive pratiquement au nu du parement ouest des structures du nouvel arc triomphal, ce qui confirmerait notre hypothèse.

des copies réalisées au début de ce siècle, lorsque l'on tenta de redonner au chœur le plus scrupuleusement possible son élévation romaine. Sans compter les piliers d'angle, qui sont en réalité de simples piliers engagés en pierres de taille appareillées au nu du parement, les colonnettes sont actuellement au nombre de huit et leur fût présente trois types différents. Les supports 63 et 67 ont un fût cylindrique, les supports 60, 62, 64 et 66 un fût octogone alors que les supports 61 et 65 montrent un fût cylindrique assorti de quatre cannelures, octogone dont les faces sont ainsi alternativement concaves et convexes. Ils mesurent 0,86 m sur le mur nord, et partout ailleurs 0,94 m. Leur diamètre varie de 13 à 17 cm.

Les bases présentent quatre types différents, régulièrement alternés. Toutes reposent sur une plinthe de 0,26 m de largeur, pour une hauteur de 7 à 8 cm, et la plupart d'entre elles sont munies de griffes. Les bases 63 et 67 présentent un profil de type attique classique, à savoir une scotie entre deux tores avec réglets, le tore inférieur étant plus large que le tore supérieur. Les bases 61 et 65 sont une variante du type précédent, le tore supérieur étant remplacé ici par un filet de même épaisseur. Le troisième type s'applique aux bases 60 et 64: il s'agit d'un profil un peu particulier présentant de haut en bas une plate-bande, une gorge plate, deux réglets et un tore. Enfin le quatrième, ornant les bases 62 et 66, comporte deux plate-bandes séparées par une scotie et un biseau. Ces bases sont les seules à ne pas être munies de griffes. Les deux derniers types s'adaptant à des fûts octogonaux, la base reprend partiellement, dans ce cas, cette forme angulaire.

Suivant la même alternance donnée par les bases, les chapiteaux présentent également quatre types différents. Partout ils sont séparés du fût par une astragale, circulaire ou octogonale selon le type de la colonne. Les chapiteaux 63 et 67 sont de simples chapiteaux à crochets.

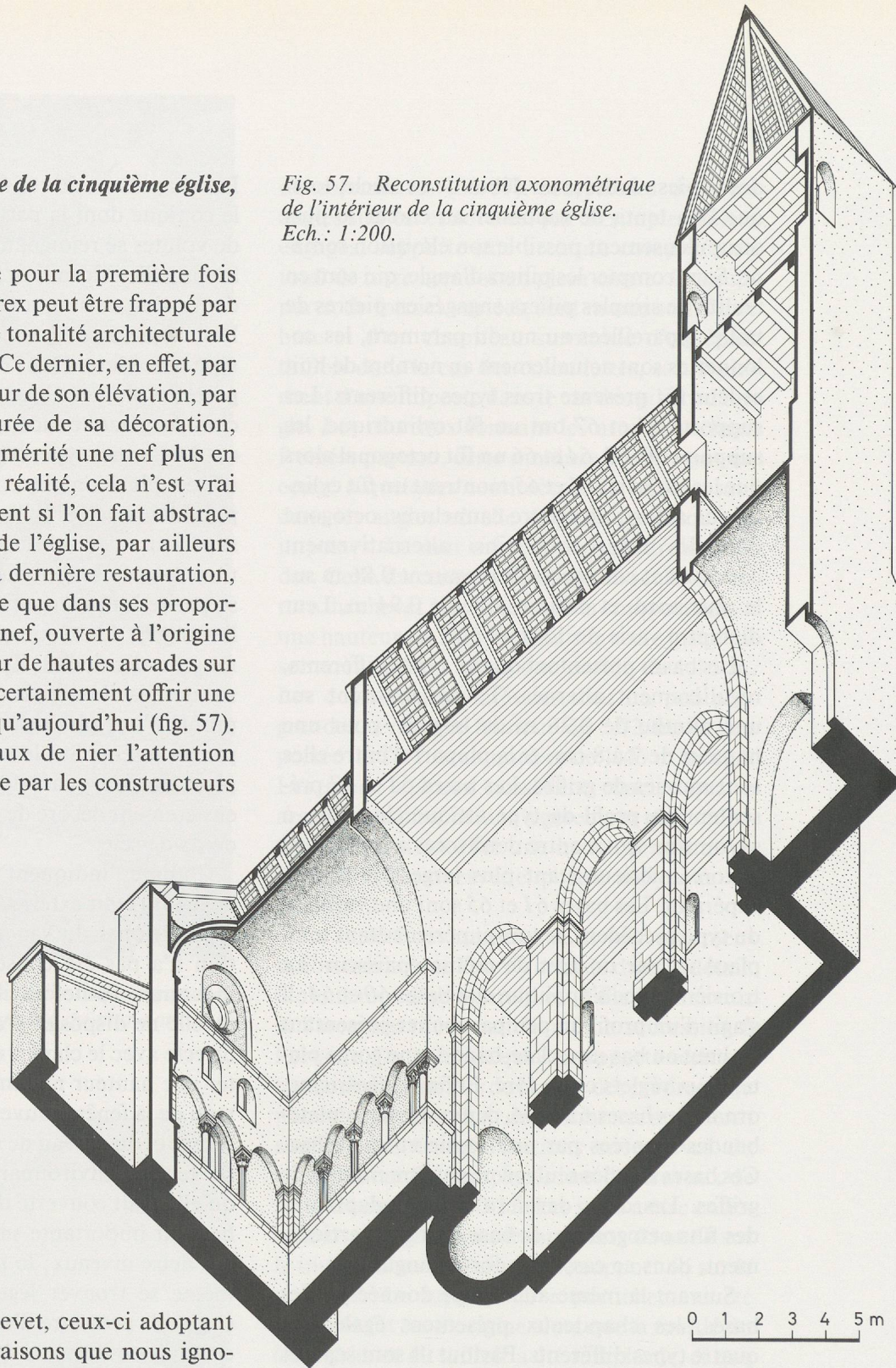
Les chapiteaux 60 et 64 présentent une corbeille conique dont la partie supérieure est ornée de volutes se rejoignant à chaque angle. Entre la corbeille et le tailloir, l'abaque est décorée de denticules, au nombre de trois sur chaque face. Les chapiteaux 62 et 66 sont une variante du type précédent. Dans ce cas, la corbeille comporte en plus à sa base deux étoiles à six branches sur chaque face; par contre l'abaque est nu. Le dernier type, celui des chapiteaux 61 et 65, est plus complexe. Comme pour les deux précédents, la corbeille possède dans sa partie supérieure des volutes selon la même disposition, toutefois légèrement plus saillantes. Dans sa partie inférieure, quatre coquillages ornent les angles. L'abaque porte, là également, un rang de denticules. Tous les chapiteaux sont surmontés d'un épais tailloir, de 0,40/0,18 m, profilé d'une plate-bande et d'un tore détaché par un biseau. Sur le mur sud, le tore est remplacé par un quart-de-rond, et le tailloir est entièrement décoré de motifs géométriques en dents-de-scie.

Comme l'indiquent les fondations, une annexe (49) était extérieurement adossée au mur septentrional du sanctuaire; mais son élévation n'a pas été conservée et nous est donc inconnue. Toutefois, il est possible d'affirmer qu'elle ne disposait d'aucune communication directe avec le chœur, et qu'elle devait présenter une hauteur maximale de 5,60 m, compte tenu de la fenêtre ouverte dans le mur nord du chœur et du niveau de son sol, inférieur à celui du terrain environnant. Il est vraisemblable qu'elle était couverte d'un toit en appentis. Sa hauteur importante suggère un aménagement sur deux niveaux; le rez-de-chaussée pouvait même se trouver légèrement en sous-sol. Il s'agissait peut-être d'un ossuaire destiné à recevoir les ossements déposés lors de nouvelles inhumations. L'étage pouvait abriter une chapelle; on en rencontre en effet souvent dans de telles annexes liées aux églises.

IV. Etude architecturale de la cinquième église,
par Philippe Jaton

Le visiteur qui pénètre pour la première fois dans l'église de Saint-Prex peut être frappé par une légère différence de tonalité architecturale entre la nef et le chœur. Ce dernier, en effet, par l'ordonnance et la rigueur de son élévation, par la richesse toute mesurée de sa décoration, pourrait sembler avoir mérité une nef plus en harmonie avec lui. En réalité, cela n'est vrai qu'en partie, et seulement si l'on fait abstraction de l'état primitif de l'église, par ailleurs fort peu connu avant la dernière restauration, et qu'on ne la considère que dans ses proportions actuelles. Mais la nef, ouverte à l'origine sur son collatéral sud par de hautes arcades sur double rouleau, devait certainement offrir une perspective plus aérée qu'aujourd'hui (fig. 57). Néanmoins, il serait faux de nier l'attention toute particulière portée par les constructeurs

Fig. 57. Reconstitution axonométrique de l'intérieur de la cinquième église.
Ech.: 1:200.



sur l'architecture du chevet, ceux-ci adoptant pour la nef, pour des raisons que nous ignorons, une solution moins aboutie bien que non dénuée d'intérêt.

Ce constat nous a tout naturellement amené à nous poser le problème de l'unité de l'édifice. Si, à certains égards, le chœur peut sembler se démarquer par rapport à la nef, ce serait encore plus vrai par rapport au porche occidental, non pas tant sur un plan qualitatif qu'en fonction des solutions architecturales proposées. Mais, sur un plan archéologique, les observations dans ce sens n'ont pu se faire que ponctuellement et sont donc loin de nous donner un éclairage définitif. Nous développerons plus

largement ces considérations lorsque nous aborderons les caractéristiques architecturales liées au problème de la datation. Toutefois, il faut évoquer ici l'éventualité d'une étape intermédiaire, entre les quatrième et cinquième églises: l'édifice aurait pu en effet, pour un temps, être constitué du vaisseau de la quatrième église, auquel on aurait adjoint le nouveau chœur, avec son annexe septentrionale, dont l'architecture peut sembler antérieure au reste de la cinquième église (fig. 58). Mais le plan de cette étape présente une faiblesse au point de rencontre des deux chantiers, entraînant cer-

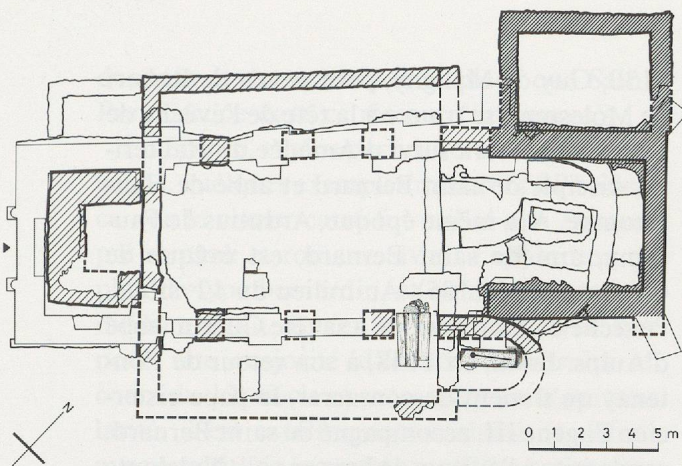


Fig. 58. Plan reconstitué d'une étape intermédiaire hypothétique entre la quatrième et la cinquième église. Ech.: 1:300.

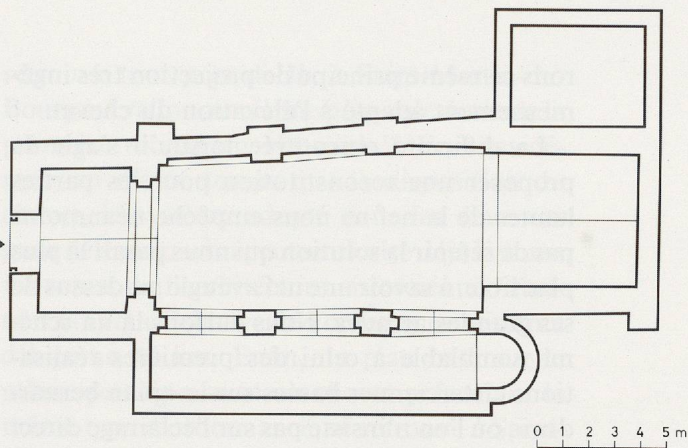


Fig. 59. Plan de la cinquième église. Ech.: 1:300.

tainement des problèmes de jonction en élévation; ceci est particulièrement sensible à la liaison du mur sud du chœur avec l'ancienne absidiole *E* formant le chevet du bas-côté sud. Aussi, bien qu'un tel état constructif soit envisageable dans l'hypothèse, il ne nous semble pas vraiment concluant et nous ne le retiendrons pas en tant que tel dans le développement général du site, en préférant considérer la cinquième église comme homogène.

1. Considérations sur le plan

Si l'on admet qu'un bas-côté nord éventuellement prévu n'a jamais été réalisé, la cinquième église de Saint-Prex présente donc dès l'origine un plan à deux vaisseaux, ou à une nef et un collatéral (fig. 59). Ce type de construction ne se rencontre que rarement. Quelques exemples sont connus en France, mais dans la plupart des cas il semble que cette disposition soit plutôt le résultat du développement de divers chantiers successifs. Dans notre pays, c'est plus particulièrement au Tessin que nous rencontrons ce genre d'édifice, bien que là aussi, le plus souvent, la seconde nef ou le collatéral ne s'ajoute que tardivement au vaisseau principal. Non loin de Saint-Prex, sur les pentes du Jura, la petite église de Gingins (Vaud) présente une telle disposition, mais il s'agit vraisemblablement d'une série de chapelles ajoutées au nord de la nef, réunies par la suite afin d'élargir le corps de l'édifice et pratiquement doubler le vaisseau, en surface et en volume. Des cas similaires sont illustrés par les églises d'Ollon et de La Chiésaz/Saint-Légier (Vaud) où, là aussi, une succession de chapelles ont formé ultérieurement un bas-côté.

En ce qui concerne Saint-Prex, cette disposition, originelle, n'est pas due au hasard, puisque les parties sud formant le bas-côté appartiennent aux premières constructions chrétiennes du site et ont été constamment intégrées dans les divers édifices qui se sont succédés. Mais il est malgré tout surprenant que le résultat n'ait pas été une église à trois nefs, d'autant plus que l'édifice précédent, sur lequel la nouvelle église se base, présentait cette division. Il y a de fortes chances, on l'a vu, pour que ce projet ait existé, à défaut d'avoir été réalisé. Dans le cas contraire, l'intention aurait bien été plus directement d'attribuer à nouveau à l'annexe sud la fonction privilégiée sur le plan funéraire qu'elle est supposée avoir eu dès les premières constructions. S'il est donc difficile de parler de seconde nef, vu ses dimensions beaucoup plus réduites par rapport au vaisseau principal, il est peut-être tout autant malaisé de la considérer comme simple collatéral; néanmoins, c'est l'aspect qu'il donnait au niveau du plan et des proportions architecturales.

2. Considérations sur l'élévation

En fonction du plan asymétrique, l'habileté résida dans les solutions choisies par les constructeurs pour l'élévation de la nef, lorsqu'ils cherchèrent à pallier à cette organisation inachevée par l'illusion d'un volume plus homogène. Ils le firent en rythmant le mur nord de la nef par la création de trois grandes arcades aveugles qui répondaient aux arcades ouvrant la nef sur le collatéral au sud, et en projetant sur ce mur, à l'intérieur du tracé des arcs, les ouvertures qui logiquement auraient éclairé un hypothétique bas-côté nord. Nous retrouvons

rons ce même principe de projection très ingénieusement adapté à l'élévation du chevet.

La difficulté rencontrée lorsqu'il s'agit de proposer une reconstitution pour les parties hautes de la nef ne nous empêche néanmoins pas de retenir la solution qui nous paraît la plus plausible, à savoir une nef aveugle au-dessus de ses grandes arcades. Nous aurions là un schéma semblable à celui des premières réalisations cisterciennes basées sur le «plan bernardin», où l'on n'insiste pas sur l'éclairage direct de la nef⁶⁹. C'est le cas à Fontenay comme à Bonmont, dont les fenêtres éclairant les bas-côtés s'ouvrent haut dans le mur, près du sommet des berceaux transversaux. Peut-être faut-il voir là le premier indice, encore fort modeste, d'une influence qu'aurait exercée l'abbaye cistercienne de Bonmont.

3. *Éléments d'une influence architecturale cistercienne*

Fondé en 1123 par des moines bénédictins, *Bonus Mons* (Bonmont) voit en 1131 son affiliation à l'ordre de Cîteaux. La construction de l'abbaye débute vraisemblablement peu après, au cours de laquelle il faut penser que saint Bernard intervint, sinon personnellement, du moins par voie épistolaire ou par mandataires interposés; les divers voyages qu'il fit dans la région lémanique ne pouvaient que contribuer à une influence active sur la politique ecclésiastique et à un renforcement de la position cistercienne⁷⁰. N'oublions pas que Bonmont est la première fondation de l'ordre au sud du Jura et que dès le milieu du 12^e siècle l'importance politique et territoriale du monastère ne fera que croître. Très rapidement, en effet, cette fondation est suivie par celles de Montheron près de Lausanne en 1135, de Hauterive en 1138 (dont la construction doit débiter vers 1150) et de Hautcrêt en 1143. En 1136, sur la rive opposée du lac, l'abbaye d'Aulps (Haute-Savoie) adoptait également la règle cistercienne.

Par ailleurs, un certain nombre de faits confirment cette prééminence. Peu après

1130, Guy de Maligny, petit neveu de Robert de Molesmes, se trouve à la tête de l'évêché de Lausanne. Il sera suivi d'Amédée de Hauterive, disciple de saint Bernard et abbé de Hautecombe. A la même époque, Arducius de Faucigny, ami de saint Bernard, est évêque de Genève (1135-1185). Au milieu du 12^e siècle, l'évêché de Sion nomme à sa tête Guérin, abbé d'Aulps. Enfin, en 1148, à son retour de Fontenay qu'il vient de consacrer, le pape cistercien Eugène III, accompagné de saint Bernard, rend visite à l'évêque de Lausanne⁷¹. Nul doute que ces multiples événements sont tous autant de facteurs favorables à la propagation des idées et des préceptes cisterciens, et à une influence, aussi discrète soit-elle, de l'architecture de l'ordre; les bâtisseurs s'en inspirèrent très vraisemblablement lors de l'éclosion des petites églises rurales qui, dans la région qui nous occupe, s'échelonnèrent au gré des cotéaux entre lac et Jura. C'est le cas pour Saint-Prex, car certains choix qui ont orienté l'élaboration du chevet nous font immédiatement penser au type de l'ordonnance cistercienne.

a) *Le chœur carré: influence directe ou tradition romane ?*

En soi, et hors de tout contexte, un chœur de plan carré ou rectangulaire est difficilement l'indice suffisant d'une influence cistercienne directe. Le chœur à chevet droit jouit déjà d'une tradition au haut Moyen Âge, pendant lequel il est fréquemment employé. Offrant pour le sanctuaire le plan le plus simple, s'adaptant facilement à divers types de couverture, qu'il s'agisse d'un berceau, d'une voûte d'arêtes, d'une coupole ou d'un simple plafond de bois, il sera repris par endroits à l'époque romane, presque exclusivement dans les églises de petite ou moyenne importance. Toutefois le plan absidial restera largement prédominant, abondamment répandu par Cluny, et le chevet droit ne deviendra vraiment courant qu'avec les premières réalisations cisterciennes, sans pourtant être l'apanage de l'ordre nouvellement créé. Il ne s'agit pas pour nous ici de tenter de résoudre un problème qui reste vaste et complexe, mais bien d'en illustrer les

⁶⁹ Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, p. 296; Joseph GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, p. 18.

⁷⁰ Voir Katherin TREMP-UTZ, «Bonmont».

⁷¹ C'est très probablement à cette occasion que fut dédiée l'église de Bonmont; en ce qui concerne ce contexte politique et religieux, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 22-26.

données et de rechercher la place que Saint-Prex occupe dans ce réseau d'influences⁷².

En France, et plus particulièrement en Bourgogne, quelques exemples montrent à l'évidence que le chœur carré fut utilisé aux époques pré-romane et romane, avant l'apparition du plan de type bernardin, et qu'en cela une tradition existait; il n'en est pas moins vrai que pour une majorité d'édifices construits au cours du 12^e siècle et présentant cette particularité, il est extrêmement malaisé de définir avec exactitude la part de tradition architecturale et la part relevant d'une influence directe ou indirecte, sinon des préceptes de l'abbé de Clairvaux, du moins des constructions de l'ordre qui marquèrent soudainement de leur silhouette le paysage bourguignon. Parmi la multitude des petites églises rurales, on rencontre effectivement parfois des édifices à chœur carré ou rectangulaire terminé par un chevet plat, plus ou moins nombreux selon les endroits⁷³. Malgré une situation qui demeure pourtant exceptionnelle, il en existe suffisamment pour entrevoir l'héritage du haut Moyen Age et la constance de ce type de construction avant son adoption et sa diffusion par les Cisterciens.

Mais un survol des régions de France qui nous sont proches n'autorise bien évidemment pas à établir des conclusions définitives sur ce problème. Il nous permet toutefois de constater que, si le doute demeure entier pour les églises rurales du 12^e siècle dont la conception rudimentaire ne nous offre pas d'éléments analytiques suffisants, il semble se lever partiellement pour les édifices d'une certaine importance. L'église de Montréal (près d'Avallon, Yonne) présente à cet égard un plan intéressant. Collégiale du dernier tiers du 12^e siècle, elle comprend une nef de trois travées flanquée de bas-côtés, un transept légèrement saillant, et se termine à l'est par un chevet plat formé d'un chœur de deux travées, dont la première est épaulée par deux chœurs latéraux de plan également carré⁷⁴. Une disposition semblable se

retrouve tout près de là, à Saint-Martin-du-Bourg à Avallon, ancienne prieurale datée de la première moitié du 12^e siècle⁷⁵. En considérant, en même temps que la disposition du chevet, le système adopté dans les deux cas pour l'élévation, on peut souscrire déjà là à une influence de l'architecture cistercienne, d'autant plus que l'abbaye de Fontenay est distante d'à peine 40 km. Enfin, un plan basé sur le même principe, avec un chevet présentant le même type d'ordonnance, se retrouve à Saint-Seine-L'Abbaye (près de Dijon, Côte-d'Or); ici, toutefois, l'église est datée des premières années du 12^e siècle⁷⁶. Mais il apparaît surtout clairement, à notre avis, qu'on ne peut isoler le plan du chevet des solutions choisies pour son élévation, et c'est en les considérant conjointement qu'une influence architecturale cistercienne tend à se préciser.

En Suisse, sur territoire alémanique, le chœur quadrangulaire est relativement fréquent au 12^e siècle, sous l'influence architecturale des églises monastiques d'Hirsau et de Saint Blasien, et de la cathédrale de Constance; par ailleurs, des édifices romans, souvent de type archaïque, et terminés par un chœur rectangulaire, se rencontrent couramment dans les Grisons et au Tessin⁷⁷. En revanche, les églises de Suisse occidentale présentant cette particularité ne sont guère nombreuses, et la plupart possèdent un chevet à abside(s) semi-circulaire(s), du moins à l'origine car là aussi certaines d'entre elles l'ont vu remplacé par un chœur rectangulaire à l'époque gothique⁷⁸. Dans la région lémanique, seules les églises paroissiales de Villeneuve, La Chiésaz (Saint-

⁷² CA, 74, 1907, p. 10-12. Elle serait donc contemporaine de l'abbaye de Fontenay. DEF, II A, p. 23, la date du début du 12^e siècle.

⁷³ CA, 91, 1928, p. 148-183; DEF, II A, p. 159. Le fait qu'il s'agisse ici d'une abbaye bénédictine montre bien, s'il était nécessaire, que s'il peut y avoir influence, le chevet droit n'est pas pour autant l'apanage de l'ordre de Cîteaux. Bucher tente de la dater, à tort semble-t-il, de la seconde moitié du 12^e siècle, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 117 note 5. Il donne encore en exemple un certain nombre de petits édifices à chevet plat, mais qui tous sont à situer déjà dans la première moitié du 13^e siècle.

⁷⁴ Pour les exemples alémaniques, voir Peter EGGENBERGER, *Leuzigen...*, p. 50-52; Daniel GUTSCHER, *Das Grossmünster in Zürich...*, p. 76-77; pour les Grisons et le Tessin, voir Joseph GANTNER, *Histoire de l'art en Suisse*, p. 139-145; il cite l'exemple des églises de Sils-Domleschg, d'Ilanz et de Celerina aux Grisons (p. 140, note 2), de Ravecchia et de Carona au Tessin (p. 145).

⁷⁵ Romainmôtier en est l'exemple peut-être le plus connu.

⁷² François BUCHER, *Bonmont*, p. 117.

⁷³ Ils semblent toutefois être moins nombreux que ne le laisse supposer la lecture de Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française*, p. 247-248. Beaucoup de ces chevets paraissent avoir remplacé plus tardivement une abside semi-circulaire primitive.

⁷⁴ CA, 74, 1907, p. 97-101. Bucher la date des environs de 1170 (cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 117 note 5), date que l'on retrouve dans DEF, II A, p. 107-108. Voir aussi CA, 116, 1958, p. 327-344.

Légier), Nyon et Saint-Prex se terminent encore actuellement par un chevet droit que l'on peut situer à la fin de l'époque romane⁷⁹; on peut leur ajouter l'église d'Orny, dans le Nord vaudois. Saint-Paul de Villeneuve, mentionnée en 1166 en relation avec le couvent cistercien de Hautcrêt, peut être une construction de la fin du 12^e siècle, son chœur datant éventuellement du début du 13^e. Quant à l'église de La Chiésaz, nous savons que l'évêque de Lausanne Gérard de Faucigny la céda entre 1105 et 1111 à l'abbé Robert de Molesme, donation qui fut confirmée par l'évêque Guy de Maligny en 1135. Probablement comme celle d'Orny, sa construction date du 12^e siècle⁸⁰.

Dans son étude consacrée à Bonmont, François Bucher a effleuré la place occupée par Saint-Prex dans le rapport étroit liant Notre-Dame de Nyon et l'église abbatiale. S'il est vrai que Nyon et Saint-Prex peuvent être mis en relation, sur la base d'une parenté commune avec Bonmont toutefois située à des niveaux différents, il n'existe cependant pas de véritable dépendance sur le plan strictement architectural entre ces deux constructions; quoique fort distincts dans les choix qui ont dirigé leur élaboration, leurs chevets se réfèrent en plusieurs points, chacun à sa manière, à l'église de Bonmont. Seule partie à être encore d'origine, la nef étant une reconstruction du 14^e siècle, le chœur de Notre-Dame de Nyon est construit sur un plan carré de 7,15 m de côté. Voûté d'un berceau brisé, il est divisé en deux travées de profondeurs inégales. De plus, la travée orientale est quelque peu rétrécie par rapport à celle qui la précède, disposition que l'on rencontre souvent dans les plans de conception bernardine: c'est le cas à Fontenay, et c'est le cas à

⁷⁹ Elles sont vraisemblablement accompagnées de quelques petites églises rurales, dont la plupart nous sont inconnues archéologiquement, et pour lesquelles, «au 11^e et au 12^e siècles, les absides semi-circulaires sont peu à peu abandonnées pour des chœurs à chevet plat. Cette évolution est moins marquée à l'époque romane mais, dès le 13^e siècle, elle devient pour nos églises rurales une règle dont les exceptions sont rares.» Cf. Charles BONNET, «L'église de Jussy», p. 33, à propos des petites églises de la région genevoise. Nous verrons que l'évolution est la même pour les églises rurales de la région de Bonmont, voir *infra* note 82.

⁸⁰ Pour Villeneuve, cf. *DHBS*, VII, p. 133-134; *DEF*, V D, p. 163; *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, p. 144. Pour La Chiésaz, cf. *DHBS*, II, p. 506; *KFS*, 2, p. 138. Pour Orny, cf. *DHBS*, V, p. 202; *KFS*, 2, p. 231-232; cette église a subi de nombreuses transformations au cours desquelles son chœur est devenu la nef actuelle.

Hauterive, La Maigrauge et Bonmont, par exemple⁸¹. Ceci laisse ainsi supposer que l'église de Nyon fut directement influencée par l'église cistercienne du pied du Jura. Si le rapport avec le chœur de Saint-Prex est sur ce plan beaucoup moins étroit, on ne peut exclure un contexte commun pour ces deux édifices, sans pour autant pouvoir garantir l'antériorité de l'un par rapport à l'autre⁸².

b) *L'élévation du chevet et la succession de ses ouvertures*

En revanche, ce qui va de manière plus évidente dans le sens d'une influence architecturale cistercienne sur l'église de Saint-Prex est l'ordonnance du mur de chevet, la succession verticale des étagements d'ouvertures. Non seulement l'élévation s'inspire des premières réalisations de l'ordre, mais en plus elle dénote une ingéniosité certaine de la part des bâtisseurs dans le but d'adapter un principe régissant les églises bernardines à un ensemble constructif simplifié (fig. 60).

Habituellement, le chœur est plus éclairé que la nef et, lorsque leur chevet est droit, les pre-

⁸¹ Les plans comparatifs de Fontenay, Bonmont et Hauterive apparaissent dans l'ouvrage de Catherine WAEBER-ANTIGLIO, *Hauterive...*, p. 69. Toutefois, le plan de Bonmont y est interprété différemment, puisque l'auteur le reconstitue sur deux travées d'égale largeur, se basant sur les résultats des fouilles de Naef en 1895, publiés par Bucher (cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 66, 117 et 149; voir aussi *CA*, 110, 1952, p. 194, plan p. 191); des fouilles récentes à l'église de Bonmont ont cependant montré que ce rétrécissement existait également (voir Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye de Bonmont...*, p. 48). Pour la Maigrauge, on consultera Marcel STRUB, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, II, p. 317-396, plan p. 326.

⁸² Ce contexte architectural englobe très probablement toute une série d'églises rurales à chevet droit dans la région de Bonmont, entre le lac et le Jura. Si celles-ci ont pratiquement toutes été reconstruites à des époques plus récentes, certaines d'entre elles peuvent avoir gardé la disposition qui était la leur au 12^e siècle, voire partiellement leur élévation romane. Cela semble être le cas pour le chœur de l'église de Gingins, dont l'irrégularité par rapport à l'arc triomphal et au corps de l'édifice en confirme l'antériorité. D'autres édifices ont un chœur dont la base pour le moins semble être romane, ou du début du gothique, comparativement au reste du bâtiment: il s'agit par exemple de Bassins, Begnins, Burtigny, Essertines-sur-Rolle, Genolier et Vich. On sait que ce dernier était une possession de Bonmont en 1165. Voir leur mention dans le *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, ainsi que dans le *DHBS*. A propos des possessions de Bonmont, cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 41 et fig. p. 42.



Fig. 60. Mur de chevet, vue vers l'est.

mières églises cisterciennes le présentent le plus souvent percé de deux étages d'ouvertures, combinaisons harmonieuses de fenêtres étroites en plein cintre, soit isolées, soit groupées par deux, plus fréquemment par trois (ou triplet), et de roses ou d'*oculi* pour lesquels les architectes de l'ordre marquèrent une forte

prédilection⁸³. Ainsi, de multiples possibilités s'offrent aux constructeurs pour ajourer le che-

⁸³ Les ouvertures circulaires se rencontrent très souvent dans cette architecture, avec un diamètre relativement restreint au 12^e siècle, voire encore au début du 13^e. Voir à ce sujet Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, p. 290-300.

vet: ce dernier peut être percé de deux fenêtres au niveau inférieur surmontées d'une seule, disposition qui reste exceptionnelle, d'un triplet couronné d'une fenêtre plus large ou, mieux, d'une rose (Noirlac et Silvacane, par exemple), d'un triplet surmonté de deux fenêtres, de deux triplets superposés, etc. Le chevet de Saint-Prex, dans sa partie centrale, s'inspire de cette disposition en montrant à l'origine une fenêtre en plein cintre surmontée de deux fenêtres identiques. Et l'on peut même supposer que les bâtisseurs ont ici spéculé sur l'arcature aveugle dans laquelle s'inscrit l'ouverture inférieure, en utilisant cet élément architectural pour donner l'illusion d'un triplet surmonté de deux fenêtres. Nous aurions là la concrétisation ingénieuse d'une adaptation d'éléments indépendants par leur origine à un ensemble architectural homogène.

En outre, les églises de plan bernardin ont pour norme pratiquement constante de présenter un chœur plus bas que la nef. En conséquence, le mur pignon compensant la différence de niveau des voûtes entre ces deux parties de l'édifice est ajouré, soit d'un *oculus* (Le Thoronet), soit d'une, de trois (Bonmont), voire de cinq fenêtres en plein cintre (Fontenay). Aussi le regard dirigé vers le sanctuaire perçoit-il trois étages d'ouvertures. C'est exactement l'illusion que l'on a voulu rendre à Saint-Prex, en perçant le troisième étage du mur de chevet, projection de l'ouverture habituellement placée sur le mur pignon à la jonction du chœur et de la nef, l'oeil saisissant de la sorte la même succession⁸⁴.

Parmi les églises françaises qui, sans être des constructions de l'ordre, sont terminées par un chevet droit, aucune ne présente à notre connaissance cette disposition de trois étages d'ouvertures. Pour certaines d'entre elles, toutefois, il est permis de déceler partiellement la même influence et la même volonté. A Montréal par exemple, si le mur de chevet se distribue sur trois niveaux, l'étage inférieur constitué par une arcature aveugle ne possède aucune fenêtre. Par contre, en dessus, deux étages d'ouvertures ajourent l'élévation, chaque fois séparés du précédent par un bandeau mouluré

⁸⁴ Nous avons déjà observé le même principe de projection pour les fenêtres du mur nord de la nef, inscrites dans les grandes arcades, compensant ainsi l'absence de bas-côté.

en doucine. L'un est percé de trois grandes fenêtres en plein cintre, toutes égales en hauteur, mais dont la centrale est un peu plus large que les autres. Le niveau supérieur est percé d'une rose inscrite à l'intérieur d'un large encadrement en plein cintre dont l'archivolte se reçoit sur des colonnettes⁸⁵. On retrouve la même disposition des ouvertures, mais sans la présence de l'arcature aveugle au niveau inférieur, sur le mur de chevet de l'église d'Epoisses (Côte-d'Or), non loin de Montréal, ainsi qu'à Saint-Seine-L'Abbaye et Rouvres-en-Plaine, près de Dijon⁸⁶. A Saint-Martin-du-Bourg à Avallon, qui précède l'ancienne collégiale de Montréal, si la base du mur de chevet ne comporte pas d'arcature mais est percée d'un triplet de baies en plein cintre, un *oculus* ajoure le mur pignon surmontant le doubleau qui sépare les deux travées du chœur, de hauteurs inégales⁸⁷. La petite église d'Ourouer (Nièvre) montre, quant à elle, un chevet ordonné sur deux étages seulement, avec trois fenêtres en plein cintre inscrites dans une arcature au niveau inférieur et une fenêtre de même type isolée au niveau supérieur, dont l'archivolte est décorée en dents-de-scie⁸⁸. Par ailleurs, en Franche-Comté, la petite église d'Autrey-lès-Gray (Haute-Saône) a son mur de chevet percé d'un doublet surmonté d'un *oculus*, et celle de Courtefontaine (Jura) possède trois fenêtres en plein cintre, deux à l'étage inférieur surmontées d'une seule⁸⁹. En Haute-Savoie, le chevet plat de l'église de Sixt est ajouré par trois baies en lancette couronnées d'un *oculus*⁹⁰.

Sur le plan régional, Notre-Dame de Nyon est le seul édifice (peut-être avec la petite église rurale de Bassins), à présenter une organisation de même inspiration que Saint-Prex, mais sur deux étages seulement, le chœur étant ici net-

⁸⁵ Voir note 74. Notons qu'une disposition comparable fut adoptée au transept nord de la cathédrale d'Autun.

⁸⁶ A Epoisses, une rose surmonte trois étroites fenêtres en plein cintre. L'église date de la fin du 12^e et du début du 13^e siècle; cf. DEF, II A, p. 71. Pour Saint-Seine-L'Abbaye et Rouvres-en-Plaine, cf. CA, 91, 1928, p. 148 et suiv., et p. 435 et suiv.; dans les deux cas, l'église date de la première moitié du 13^e siècle, et une rose surmonte un triplet au chevet.

⁸⁷ Voir note 75; voir également CA 116, 1958, p. 323 et suiv.

⁸⁸ Marcel ANFRAY, *L'architecture religieuse du Nivernais...*, p. 220-221 et pl. XXX.

⁸⁹ *Franche-Comté romane*, p. 28-29.

⁹⁰ DEF, II D, p. 131.

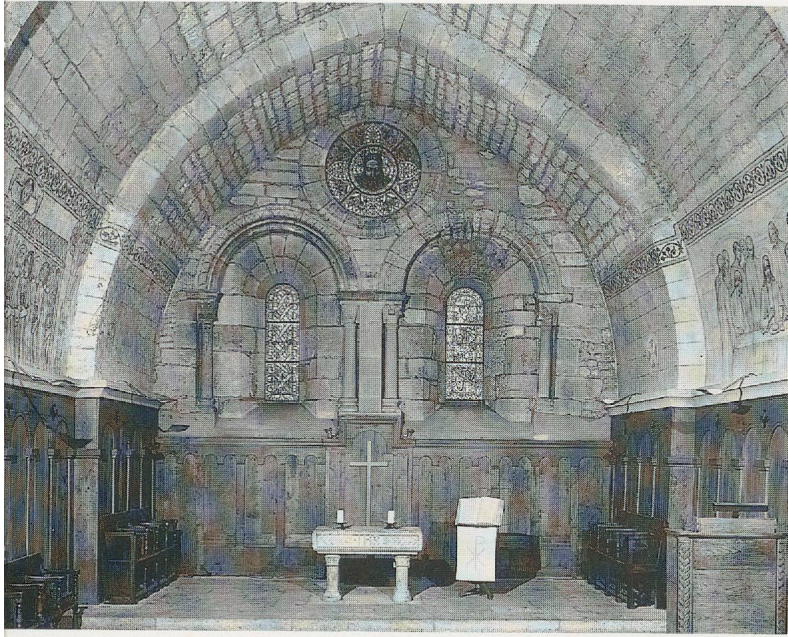


Fig. 61. Mur de chevet de l'église de Nyon, vue vers l'est.

tement plus bas. Deux fenêtres ébrasées en plein cintre, inscrites chacune dans une arcature dont l'archivolte moulurée se reçoit de part et d'autre sur une colonnette, occupent toute la largeur du chevet. Elles sont surmontées d'un *oculus* qui vient prendre place entre l'écoinçon formé par les deux arcades et le sommet du berceau brisé⁹¹ (fig. 61). Nyon présente ainsi une disposition analogue aux deux étages supérieurs du chevet de Saint-Prex, dans des proportions toutefois plus ramassées et sans la division séparant ces derniers. Le chœur étant couronné d'un clocher, aucune ouverture ne devait ajourer le mur pignon surmontant l'arc triomphal⁹².

Sur la base de la parenté architecturale étroite entre Bonmont et Nyon, déjà soulignée à propos du plan, François Bucher suppose que

⁹¹ François BUCHER, *Bonmont*, p. 149; voir aussi DEF, V D, 110 et *Kunstführer durch die Schweiz*, 2, p. 208-209. Cette disposition se retrouve de manière identique à l'extérieur du chevet. La petite église rurale de Bassins (à 12 km de Nyon en direction du Jura et de la vallée de Joux) est également à prendre en considération, pour autant que son chevet date encore du 12^e ou du 13^e siècle. Elle montre en effet, de manière très rudimentaire, deux petites fenêtres en plein cintre surmontées d'un *oculus*, le tout fort restauré.

⁹² Une négligence au niveau des fondements eut pour conséquence l'affaissement des parties orientales, surmontées du clocher. Enlevé en 1795, ce dernier fut reconstruit en 1934, en même temps que l'on consolidait le chevet. Le tassement du berceau qui ôte au chœur ce qu'il pouvait avoir d'élané provient sans doute de là.

le chevet de l'église cistercienne devait présenter à l'origine une organisation identique à celle de Nyon⁹³. Bien que le propos ne soit pas ici de nous étendre sur les problèmes que pose l'architecture de Bonmont, nous nous permettons de mettre en doute cette reconstitution qui ne semble pas tenir assez compte de ses proportions. En effet, si le plan du chœur avait les mêmes dimensions que celui de Nyon, son élévation de près de 10 m offrait pour le chevet une surface beaucoup plus spacieuse et élanée, autorisant une disposition d'ouvertures plus aérée. Il nous semble donc plus vraisemblable d'imaginer la présence de trois fenêtres analogues à celles qui ajourent le mur pignon entre la nef et le chœur, surmontées de baies plus réduites ou d'un large *oculus*, selon une disposition identique à celle de Noirlac par exemple⁹⁴. D'autre part, même en admettant la présence de deux fenêtres à l'étage inférieur, il nous paraît hasardeux de les voir encadrées dans une arcature du même type que celle de Nyon. Dans l'architecture cistercienne, l'arcature est un élément qui demeure exceptionnel, et, s'il existe, c'est au 13^e siècle, entre les grandes arcades et les fenêtres de la nef, ou sous la forme d'un véritable *triforium*⁹⁵. On rencontre tout aussi rarement des fenêtres agrémentées d'un décor sculpté (une archivolte reçue sur des colonnettes, par exemple)⁹⁶.

Comparativement à Bonmont, Saint-Prex possède un chœur dont l'élévation est à peine inférieure de 1 m. Par contre, la largeur du mur de chevet, inférieure de 2 m environ, n'autorisait pas les mêmes proportions pour les ouvertures. Ceci conditionna à notre avis la structuration sur trois niveaux, habile solution inspirée du modèle cistercien et, peut-être, de sa réplique réduite de Nyon, que les constructeurs unirent de plus avec audace à l'élégante arcature aveugle occupant la base du chœur.

c) L'influence directe de Bonmont

Outre l'adaptation des principes architecturaux que nous venons d'analyser, l'église de Saint-Prex montre un certain nombre d'élé-

⁹³ François BUCHER, *Bonmont*, p. 66.

⁹⁴ Les proportions du chevet de Noirlac sont très proches de celles de Bonmont; cf. Marcel AUBERT, *L'architecture cistercienne en France*, fig. 31 p. 119 (plan) et fig. 156 p. 278 (élévation du chevet).

⁹⁵ *Ibid.*, p. 285, 289.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 292.

ments plus concrets dont le choix a vraisemblablement été dicté directement par l'église de Bonmont, et qui font référence au contexte d'une évolution commune de l'architecture dans le courant du 12^e siècle. Ceci est sensible dans la nef, bien que la possibilité existe, et on l'a déjà évoqué, qu'elle ait été élevée dans un deuxième temps, postérieurement au chœur. Nous ne reviendrons pas sur la solution retenue pour ses parties hautes ainsi que pour sa couverture. Par ailleurs, malgré sa modestie relative, on adopta pour la nef de grandes arcades en tiers-point, à double rouleau et à arêtes vives, reçues sur des piliers cruciformes; nous les retrouvons de manière identique à Bonmont, et très certainement la nef romane de Nyon en était-elle pourvue. Autour de chaque pilier, marquant le départ des arcades, se trouve un bandeau continu mouluré d'une plate-bande, d'un anlet et d'un cavet, faisant office de tailloir ou d'imposte, et dont un modèle semblable est encore présent à l'arc triomphal de Nyon; à Bonmont, le profil du bandeau diffère par le simple fait que le cavet est remplacé par une doucine. Enfin, la base des piliers consiste en un seul chanfrein renversé; il en va de même à Nyon. Les piliers de Bonmont présentent des bases du même type (en alternance avec d'autres présentant un profil plus complexe, mais composées dans ce cas d'anciennes frises romaines renversées). Nul doute dès lors que Saint-Prex se situe dans un contexte régional précis où l'architecture de Bonmont joue, à plusieurs niveaux, le rôle de catalyseur. Nous aurons d'ailleurs encore l'occasion de nous en apercevoir.

4. Un élément purement roman: l'arcature aveugle

Contrastant avec les principes et les éléments d'influence cisterciens que nous venons de développer, l'arcature aveugle fait manifestement référence à un système généralisé de l'architecture romane, plus ou moins présent selon les régions, offrant une multitude de variétés et dont il serait malaisé de rechercher un modèle commun⁹⁷. En Auvergne, par exem-

⁹⁷ Camille ENLART, *Manuel d'archéologie française*, p. 336-344; VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire de l'architecture*, I, p. 88-106.

ple, on l'utilise à profusion aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, alors qu'on la rencontre plus épisodiquement en Bourgogne même. Son emploi, essentiellement à l'intérieur, est habituel en Provence et dans toute la vallée du Rhône. Ce genre de décoration s'applique à toutes les parties d'un édifice, mais, dans les petites églises, c'est surtout au pourtour intérieur de l'abside que nous rencontrons fréquemment une arcature, dont le type nous intéresse plus directement est caractéristique du 12^e siècle et semble apparaître aux environs de 1100, voire à la fin du 11^e siècle. Qu'il s'agisse d'une simple arcature en plein cintre encadrant l'ouverture, de facture très rudimentaire, ou, à l'opposé, d'archivoltes richement décorées se recevant sur des colonnettes ou des pilastres sculptés, les solutions adoptées montrent une extrême diversité selon les régions. Un exemple plus particulièrement intéressant pour nous est celui du chevet des églises françaises d'Imphy et Ourouer, dans la Nièvre, datant de la fin du 12^e siècle: ils sont en effet parmi les rares chœurs de plan quadrangulaire à comporter une arcature. Les murs latéraux des deux travées du chevet sont ornés d'une suite d'arcades à colonnettes reposant sur un bandeau mouluré et, à Ourouer seulement, l'arcature se poursuit au mur de chevet, dans laquelle s'inscrivent les trois fenêtres⁹⁸. Plus intéressante encore est la collégiale de Montréal, des environs de 1170, que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner à deux reprises. Une très belle arcature aveugle de six arcs en plein cintre, reçue sur des colonnettes reposant sur un soubassement, orne le bas du mur de chevet sur toute sa largeur; contrairement à la totalité des exemples cités, sa situation ne permet pas l'inscription de fenêtres, mais elle contribue à rythmer de manière très élégante le mur de chevet où tous s'accordent à voir une influence cistercienne⁹⁹.

Mais le système d'arcature avec lequel Saint-Prex présente la plus grande similitude formelle est celui que l'on rencontre dans les églises

⁹⁸ Voir Marcel ANFRAY, *L'architecture religieuse du Nivernais...*; DEF, II A, p. 122, signale que cette arcature pourrait être gothique. DEF, II D, p. 41, mentionne un autre chevet plat avec arcature aveugle sur les trois côtés à Beaumont-les-Valence (Drôme), du 12^e siècle, mais où les arcades sont sans supports.

⁹⁹ Voir *supra* notes 74 et 85.

romanes de la Dombes. Ce plateau tranquille, situé dans le département de l'Ain, entre Lyon et Bourg-en-Bresse, cloisonné de haies et parsemé d'un millier d'étangs, recèle plus de septante édifices de la fin du 11^e et du 12^e siècle¹⁰⁰. Quarante-huit d'entre eux ont conservé leur abside romane, parmi lesquels vingt-sept montrent à leur chevet une gracieuse arcature se basant toujours sur le même principe, mais offrant une impressionnante diversité dans le détail de l'agencement et du décor. On en distingue six types qui tous se reçoivent, comme à Saint-Prex, sur un soubassement à hauteur d'appui, variant de 1,30 à 1,80 m environ et couronné d'un bandeau mouluré (fig. 62). Si les arcs sont le plus souvent à arêtes vives, les supports sont parfois richement sculptés. Chacune de ces arcatures est ajourée de trois fenêtres, diversement situées selon les types¹⁰¹. Le premier, et le plus sobre, montre une suite de trois arcades portées par des pilastres nus épaulés par des colonnettes, surmontés d'un tailloir commun; aux extrémités, l'arcature se reçoit sur une simple colonnette, et chaque arcade encadre une fenêtre. Le deuxième présente une arcature de cinq arcades dont les trois médianes encadrent les fenêtres, les deux arcades latérales étant aveugles et plus étroites; les supports sont ici de simples colonnettes. Le troisième, variante du précédent, propose l'alternance des arcades aveugles et ajourées, reçues soit sur des pilastres, soit sur des colonnettes. Le quatrième type, également variante du deuxième, fait supporter ses arcades, toujours au nombre de cinq, par des colonnettes jumelées (fig. 63). Le cinquième présente une arcature semblable aux précédentes; mais, si l'arcade centrale est portée par des colonnettes jumelées, les autres supports sont des pilastres, et les extrémités se reçoivent dans les maçonneries de l'arc triomphal. Enfin, le dernier type présente une arcature non plus de cinq, mais de sept arcades; il s'approche du troisième en ce sens qu'il alterne les arcades aveugles et ajourées, ces dernières étant de plus grande portée que les autres (fig. 64).

¹⁰⁰ Jean-Claude COLLET, *Les églises romanes de la Dombes*. Tous ces édifices présentent un plan très simple, allant de la salle avec abside jusqu'à la nef unique additionnée d'un transept saillant, sur lequel se greffe un chevet formé d'une abside et de deux absidioles, cf. Jean-Claude COLLET, op. cit., p. 16, pl. II.

¹⁰¹ Par endroits, des fenêtres ont été murées, ou d'autres percées plus tardivement.

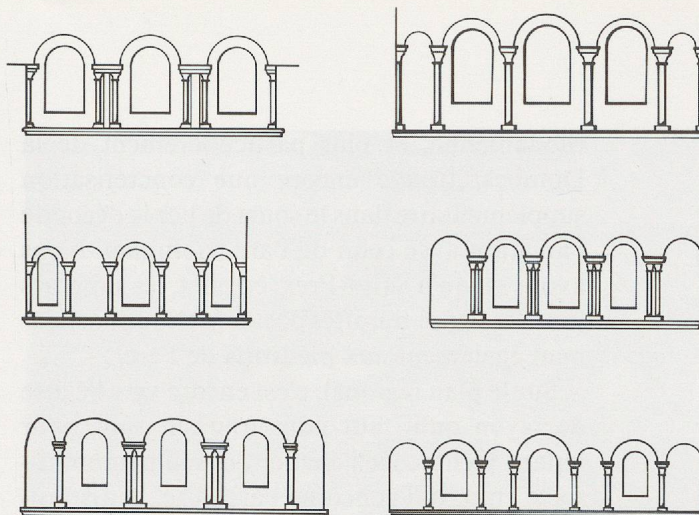


Fig. 62. Schéma des six types d'arcatures dombiennes (d'après J.-C. Collet).

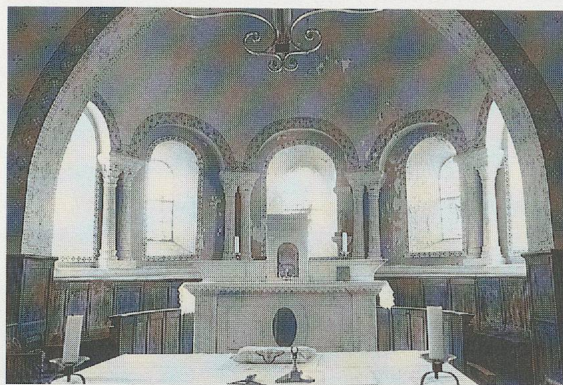


Fig. 63. Chœur de l'église de Chaneins (France), vue vers l'est.

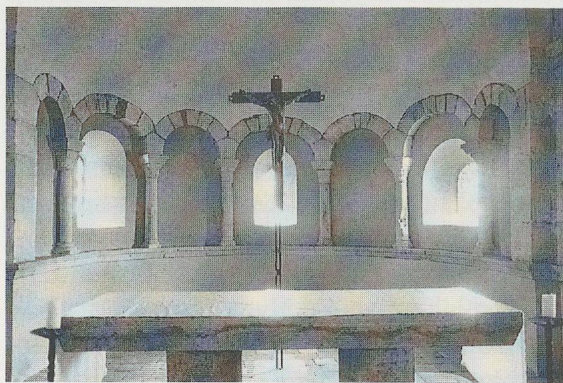


Fig. 64. Chœur de l'église de Perrex (France), vue vers l'est.

Cette arcature si caractéristique n'est toutefois pas l'apanage de la Dombes, et on la retrouve ailleurs dans le département. Elle se remarque également dans le Beaujolais et le Lyonnais, sous une forme identique pour les petites églises, plus élaborée pour les édifices d'une certaine importance, mais où les colonnettes sont fréquemment remplacées par des pilastres. Le rapport formel que présente Saint-Prex, sur ce plan, avec les édifices de la région

rhodanienne, et plus particulièrement de la Dombes, trouve encore une concrétisation supplémentaire dans le souci de lier le décor de l'arcature avec celui de l'arc triomphal. Nous avons vu qu'à Saint-Prex, en effet, les supports jumelés des extrémités occidentales appartiennent également aux piédroits de l'arc.

Sur le plan régional, c'est encore vers l'église de Nyon qu'il faut nous tourner, sans pour autant y chercher l'élément d'une parenté directe en ce qui concerne l'arcature, la disposition étant ici moins complète. Avec son chœur quadrangulaire, cet édifice est pourtant le seul à présenter une solution approchante, grâce aux deux arcades encadrant les ouvertures du chevet. Pour chacune des fenêtres, deux colonnettes coniques, avec base et chapiteau, supportent une archivolt en plein cintre dont l'arête est munie d'un tore, et le front, comportant une très légère gorge, est décoré d'une suite de palmettes. Entre les deux arcades, les colonnettes intérieures côtoient un simple pilastre nu, le tout réuni sous le même tailloir. Le socle sur lequel reposent les supports est interrompu par l'appui des fenêtres, mais il s'agit sans doute là d'une réfection car la disposition extérieure du chevet, reproduisant fidèlement l'arcature intérieure, présente un socle continu. François Bucher a déjà tenté de mettre en rapport l'arcature nyonnaise et les exemples des vallées du Rhône et de la Saône que nous venons d'évoquer. Peut-être pouvons-nous préciser cette relation en lui trouvant comme modèle le premier type des arcatures dombiennes, illustré ici par l'abside de Romans¹⁰². C'est donc bien à propos de cette origine commune concernant leur arcature qu'il faut mettre en relation les églises de Nyon et de Saint-Prex, sans voir toutefois de parallélisme direct dans les solutions adoptées.

Enfin, le lien semble particulièrement étroit avec les choix qui dictèrent la réalisation du déambulatoire de la cathédrale de Lausanne au cours de son chantier roman, surtout lorsque l'on sait que le patronage de l'église de Saint-Prex était depuis longtemps possession du Chapitre. En effet, reposant sur les fondations

¹⁰² La comparaison directe que Bucher fait avec le système adopté à Saint-Paul-de-Varax, Belleville-sur-Saône, voire dans une certaine mesure Saint-Martin-d'Ainay, semble mieux s'appliquer à la disposition de l'arcature de Saint-Prex. Cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 149 note 8.

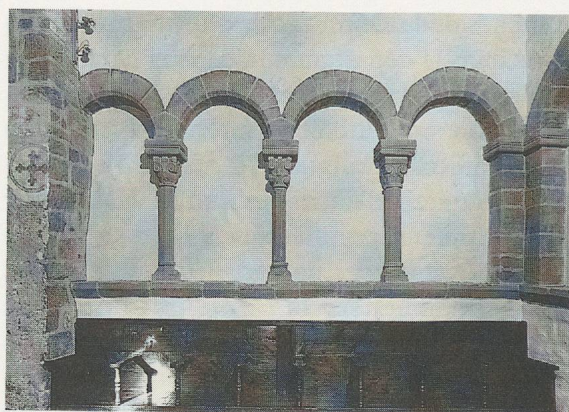


Fig. 65. Arcature sur le mur nord.



Fig. 66. Arcature sur le mur est.

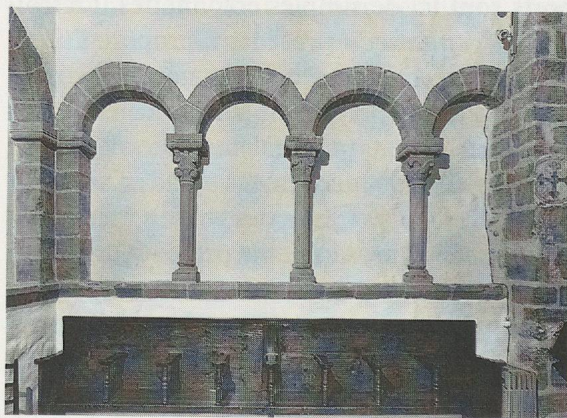


Fig. 67. Arcature sur le mur sud.

d'un tout premier projet de chevet, à alvéoles ou chapelles rayonnantes, lequel est daté du milieu du 12^e siècle et fut abandonné à peine entrepris, la base du déambulatoire, à facettes et absidiole axiale, présente une arcature aveugle qui peut avoir eu une influence directe sur l'élaboration du chœur de Saint-Prex¹⁰³. Ceci nous semble particulièrement vrai lorsque l'on considère le fait que l'arcature de l'absidiole

¹⁰³ Voir Marcel GRANDJEAN, «La cathédrale actuelle», dans *La Cathédrale de Lausanne*, p. 76 et suiv.

était dotée à chacune de ses extrémités ouest, près des épaulements, de deux colonnettes jumelées réunies sous un même tailloir, vraisemblablement prévues pour être intégrées à l'arc d'ouverture sur le déambulatoire, et en former la base des piédroits, comme à Saint-Prex. Cette situation est demeurée visible malgré les transformations lors du chantier suivant, qui reprendra et achèvera le déambulatoire; à ce moment, l'arc d'ouverture et ses piédroits seront modifiés, un pilastre cannelé étant greffé dans les structures antérieures. Ce pilastre prend de part et d'autre la place de la colonnette occidentale, l'autre support étant conservé, en intégrant l'ancien tailloir commun.

Par ailleurs, l'arcature de Saint-Prex met en évidence le souci de la part des maîtres d'œuvre d'en diversifier les supports et leur ornementation (fig. 65-67); l'alternance des colonnes cylindriques, cannelées et polygonales, agrémentées de quatre types de bases et de chapiteaux, est toutefois loin de nuire à une conception d'ensemble plutôt homogène. Mais les chapiteaux, très frustes, n'offrent malgré tout qu'un intérêt relatif du fait même de leur sobriété décorative. Les thèmes de la volute fortement enroulée, présente sur trois des quatre types, et de l'étoile incrustée, que l'on retrouve sous de multiples formes dans la plastique ornementale romane, dénotent un certain archaïsme, alors que le motif du coquillage, plus naturaliste, montre le contraire¹⁰⁴. Le chapiteau à feuilles en forme de crochets, lui, appartient à un type beaucoup plus connu au 12^e siècle, et on le retrouve sous une apparence pratiquement semblable, mais plus massive et peut-être moins primitive, au portail de Bonmont¹⁰⁵ (fig. 68), où il joint à sa corbeille une version du motif de la volute ainsi qu'une astragale décorée de cubes. Les bases, à Saint-Prex, sont de type attique, ou d'un profil approchant, selon la forme de la colonne. La



Fig. 68. Portail de Bonmont, avant restauration.

base attique est également présente au portail de Bonmont, avec un tore inférieur légèrement plus aplati, mais aussi muni de griffes. Ainsi peut-on envisager, pour l'ensemble, une influence très diffuse, et dont la précision des données resterait du domaine de l'hypothèse. Bucher a démontré la provenance rhodanienne du portail de Bonmont, ainsi que les rapports à faire avec Saint-Pierre de Genève, dont les chapiteaux datent de la deuxième moitié du 12^e siècle, sur le plan de la décoration¹⁰⁶. Il nous apparaît que Saint-Prex ne saurait être isolé de ce contexte. Il est possible aussi, comme le propose Bucher, que les chapiteaux de Saint-Prex fassent référence à des modèles lausannois aujourd'hui disparus¹⁰⁷.

¹⁰⁴ Bucher propose que le motif de l'étoile ait été rajouté par la suite; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 150 note 2. Il est malgré tout extrêmement difficile de trancher. Nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver des chapiteaux identiques, ou s'approchant suffisamment pour être mis directement en parallèle avec Saint-Prex.

¹⁰⁵ On trouve également des chapiteaux très semblables sur l'arcature décorant les parties hautes du chevet extérieur de la cathédrale de Lyon, dans le dernier tiers du 12^e siècle, de même que, vers 1120 déjà, à la base de la coupole du transept à Tournus; Jean VALLÉRY-RADOT, *Saint-Philibert de Tournus*, pl. 147, 148, 150 et 153.

¹⁰⁶ Voir le chapiteau à entrelacs, par exemple, que l'on retrouve aussi à Nyon; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 140 et suiv.

¹⁰⁷ François BUCHER, *Bonmont*, p. 150.

5. Datation

Compte tenu des courants d'influence et du contexte architectural que nous venons d'évoquer, les éléments constituant la cinquième église de Saint-Prex devraient nous permettre de définir la période où situer son édification. Toutefois, il faut garder à l'esprit que ce ne pourra être qu'une hypothèse puisque bien des éléments qu'aurait pu nous livrer l'analyse systématique de l'élévation, aussi bien extérieure qu'intérieure, ne sont pas en notre possession. Par ailleurs, les problèmes de détail liés à la datation de cette église sont multiples: l'abondance d'informations issues d'une part de la chronologie relative comme de la valeur architecturale intrinsèque de l'édifice, d'autre part du contexte historique et architectural cistercien ainsi que des grands chantiers régionaux, à savoir ceux de Lausanne et de Genève, n'autorise paradoxalement pas la précision qu'on serait en droit d'attendre. Dans notre analyse, nous avons tablé sur l'homogénéité d'un édifice unique, dont le développement constructif aurait procédé d'une seule étape. Mais rien ne prouve réellement que l'on n'ait pas là le résultat de plusieurs chantiers successifs, distincts non seulement dans le temps mais peut-être aussi en rapport avec le contexte architectural auquel ils font référence. Ainsi, le souci de proposer une datation pour cet édifice repose inmanquablement les problèmes du développement constructif, à plus forte raison si l'on oppose les critères purement objectifs de la lecture archéologique, lesquels sont relativement maigres, à ceux plus subjectifs d'une analyse stylistique et comparative.

On l'a vu, aucune preuve archéologique ne permet, soit de relier chœur et nef, soit d'en faire deux chantiers séparés, puisque leur jonction n'a pas pu être concrètement observée: au sud, elle n'a pas été conservée suite à l'abandon ultérieur du collatéral; au nord, elle est masquée à l'intérieur par la présence de structures plus anciennes, à l'extérieur par celle d'un contrefort récent. Nous avons posé le problème d'une éventuelle étape intermédiaire, constituée par le chœur de la cinquième église qui aurait été ajouté au vaisseau de la quatrième église déjà. Mais nous ne l'avons pas retenue en tant que telle dans le développement général du site.

En ce qui concerne le rapport de la nef avec

le porche, le problème se pose en termes différents. Leur liaison sud, si elle a également disparu avec l'abandon du collatéral et la fermeture tardive de la nef, peut être prouvée archéologiquement. Au nord, la jonction est concrétisée par une césure verticale, dans le premier quart de la nef, indiquant, sinon deux chantiers différents, du moins l'antériorité des structures du porche contre lesquelles bute le mur nord de la nef. Ainsi, les données archéologiques laissent le choix entre plusieurs possibilités. Le chœur est soit antérieur à l'ensemble, soit il est lié à la nef. Le porche peut précéder la nef, vu la césure, ou lui être contemporain. En jouant avec ces diverses éventualités, un des développements envisageables verrait le porche précédant le chœur. Et c'est là que, stylistiquement et comparativement, la contradiction semble apparaître. Sur les plans stylistique et comparatif, le chœur, voire la nef, s'inscrit parfaitement dans un contexte cistercien. Nous avons déjà eu l'occasion de définir le climat politico-religieux entre 1130 et la fin du 12^e siècle environ, caractérisé par une prééminence cistercienne dans tout le bassin lémanique. Parallèlement, et sans pour autant y être obligatoirement liée, une intense activité architecturale se développe, et les chantiers se multiplient, tant au niveau des grandes réalisations que sur le plan des petites églises rurales. La construction de Bonmont débute vraisemblablement dès son affiliation à Cîteaux, en 1131, pour s'échelonner jusque vers la fin du 12^e siècle, voire au début du 13^e. Son portail se situe dans le dernier tiers du siècle, entre 1180 et 1190¹⁰⁸. Les abbayes de Montheron, Hauteville et Hautcrêt voient leur chantier débiter vers 1150, ou peu après¹⁰⁹. Notre-Dame de Nyon suit vraisemblablement la construction de Bonmont d'assez près, car elle semble en être une copie plus ou moins directe. Peu avant

¹⁰⁸ Les investigations archéologiques menées récemment à l'église de Bonmont ont permis de confirmer cette datation, grâce à l'analyse dendrochronologique du linteau de l'ouverture donnant accès aux combles du bas-côté nord. Ainsi le mur, inclus le portail qui y est lié, n'a pas été élevé avant 1180-1190. Mais, même si l'on peut discuter la possibilité que le portail ait été taillé antérieurement, et pris dans la façade au moment de la construction, ces résultats infirment les conclusions de Bucher, qui datait le portail de Bonmont entre 1150 et 1170; cf. François BUCHER, *Bonmont*, p. 128 et suiv.

¹⁰⁹ Voir *Helvetia Sacra*, III, 3, p. 142 et suiv., p. 176 et suiv., p. 312 et suiv.

le milieu du siècle débute le chantier de Saint-Pierre à Genève et, vers 1160, la base de son chevet est achevée¹¹⁰. Enfin, les fondements de la cathédrale de Lausanne sont jetés aux environs de 1170. En considérant ses nombreux rapports avec les principes de l'architecture cistercienne, concrétisée non seulement par Bonmont, mais aussi par Montheron et Hautcrêt aujourd'hui disparus, et en tenant compte de la provenance rhodanienne de son arcature, ainsi que de sa décoration au travers de Saint-Pierre de Genève et du portail de Bonmont, nous pouvons supposer que le chantier de Saint-Prex débuta au plus tôt vers la fin du deuxième tiers du 12^e siècle, ceci concernant le chœur essentiellement. D'autre part, nous savons que le patronage de l'église de Saint-Prex était possession du Chapitre de Lausanne. Il est probable que si ces travaux avaient été entrepris trop ultérieurement au début du chantier de la cathédrale Notre-Dame, l'influence apparemment exercée sur le chœur de Saint-Prex ne se serait plus exprimée dans les mêmes termes.

Un problème demeure avec le porche qui, s'il s'inscrit a priori parfaitement dans l'homogénéité de l'ensemble, n'en dénote pas moins certaines particularités qui peuvent avoir une influence sur la datation de l'édifice. On sait que ses structures étaient en place avant la construction du mur nord de la nef. Architecturalement, il présente les mêmes choix : l'arcade s'ouvrant vers l'est est brisée, possède un double rouleau à arêtes vives, et ses piliers engagés font corps avec ceux des arcades de la nef ; une arcature aveugle brisée rythmant ses parois latérales de part et d'autre, le porche va même jusqu'à former une travée supplémentaire à l'ouest de la nef. Par ailleurs, il est couvert d'un berceau brisé dont le départ est souligné par un bandeau mouluré se prolongeant vers l'est et entourant les piliers engagés vers la nef. Le profil de ce bandeau n'a pas été conservé. Mais la conception d'ensemble du porche peut surprendre si l'on envisage un édifice daté encore au 12^e siècle ; en effet, on pourrait supposer que sa relation avec la nef par une grande

arcade s'ouvrant sur toute la hauteur du vaisseau le fait a priori entrer difficilement dans un tel contexte chronologique. A l'époque romane, les porches forment habituellement un volume distinct de la nef à laquelle ils s'adossent, l'accès à cette dernière étant relativement modeste ; on ne rencontre plutôt ce type d'aménagement qu'à partir du 13^e siècle¹¹¹. Cette constatation tendrait donc à donner plus de poids à l'hypothèse d'un chantier échelonné dans le temps, selon lequel le chœur aurait été construit en premier lieu, lié pour un temps à l'ancien édifice, soit le corps des troisième et quatrième églises ; la suite de la construction se serait alors développée du sud au nord : intégration (voire reconstruction) du collatéral sud, construction du porche, et enfin fermeture de la nef au nord, peut-être après abandon d'un projet de bas-côté, les structures de ce mur butant ainsi contre celles du porche, seul constat chronologique clair.

Toutefois, et sans vouloir engager ici une étude détaillée sur ce type de construction sur le plan régional, on peut prétendre que le porche de Saint-Prex n'est pas un élément nouveau dans le développement général de l'édifice. On a vu que l'église précédente, de la fin du 11^e siècle, était également dotée d'un porche similaire, de surface légèrement réduite. Ses structures importantes s'appuyaient contre le mur de façade de l'église, beaucoup trop étroit et faible pour épauler la construction ; ainsi ce porche devait lui aussi s'ouvrir sur la nef par une large arcade, laquelle renforçait en même temps sa face est. De plus, une découverte faite dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne montre que ce type d'aménagement semble remonter assez haut dans le temps. En effet, des structures anciennement mises au jour ont été nouvellement interprétées, lors d'investigations récentes, comme celles d'un porche dont le contexte n'a toutefois pas encore été déter-

¹¹⁰ Le cas de Saint-Pierre est intéressant pour nous, dans la mesure où son plan est d'inspiration cistercienne, et son chœur d'influence rhodanienne, rappelant celui de Saint-Jean de Lyon et celui de Saint-Maurice de Vienne, avec le même type d'arcature à sa base ; cf. *CA*, 110, 1952, p. 159-160.

¹¹¹ Cette remarque a été aimablement soulevée par M. le Prof. Marcel Grandjean, en faisant référence à ce qu'il en disait dans *La Cathédrale de Lausanne*, p. 172 : en effet, « à l'église paroissiale de Saint-Prex, qui ne dépendait que du Chapitre de Lausanne et qui desservait le bourg voisin, créé probablement avec l'aide de Jean Cotereel, architecte de la cathédrale : le clocher-porche s'y ouvre sur la nef sur toute la hauteur de celle-ci sous une grande arcade, laissant la place pour une tribune intérieure en bois, comme celle qui existe et qui la partage en deux étages. » Selon lui, cette caractéristique ne peut se rencontrer avant le début du 13^e siècle.

miné avec précision¹¹²; deux renflements constatés dans les fondations attestent la présence là aussi d'une grande arcade ouverte vers l'est. Apparemment, ce porche semble avoir été aménagé au plus tard lors de la construction de l'église dite d'Henri de Bourgogne, soit autour de l'an 1000. Ces deux exemples, liés au fait que le porche de Saint-Prex présente une solution non étrangère aux choix architecturaux qui ont dicté l'ensemble de la construction, nous font finalement retenir l'hypothèse d'un seul chantier. Ainsi, la datation de cet édifice repose sur les quelques points de repère que sont le contexte historique et architectural cistercien, avec le chantier de Bonmont en particulier, la construction des cathédrales de Genève et de Lausanne. Compte tenu de tous ces éléments, il devrait être possible de dater la cinquième église de Saint-Prex dans le dernier quart du 12^e siècle, éventuellement au tout début du 13^e siècle.

V. Les transformations et modifications diverses successives de la cinquième église

Très tôt, dès le 13^e siècle déjà, la cinquième église de Saint-Prex eut à subir des transformations et divers travaux d'aménagement et de reconstruction, que les investigations archéologiques ont pu situer sans toutefois être toujours en mesure d'en déceler les causes¹¹³. Ces interventions, peu à peu, dénaturèrent l'aspect originel de l'édifice, jusqu'à ne plus lui laisser, en les démolissant ou les noyant dans de nouvelles structures, aucune des caractéristiques qui en faisaient la valeur et l'originalité. Les deux restaurations de ce siècle tentèrent, la première de 1910 à 1913, la seconde de 1979 à 1980, de rendre à cette église une partie de son harmonie que les siècles avaient émoussée.

¹¹² Des recherches sont actuellement en cours dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne, sous la responsabilité des auteurs de cette publication.

¹¹³ Rappelons que, comme le mentionne Catherine Santschi dans son premier chapitre consacré aux sources documentaires, l'église de Saint-Prex n'apparaît pas dans le compte-rendu des visites épiscopales du 15^e siècle (1416-17 et 1453), du moment que la paroisse dépend du Chapitre. Nous devons donc nous limiter à notre connaissance archéologique de l'état de l'église à ce moment.

1. La sixième église

Les premiers travaux décelés à l'intérieur de la cinquième église débouchent sur une transformation suffisamment importante pour que l'on soit en mesure de parler de sixième église. Néanmoins il s'agit là de deux chantiers distincts dont on peut clairement définir la chronologie relative. Partout où elles ne sont pas recouvertes par les structures ultérieures, les maçonneries de la cinquième église portent les traces d'un violent incendie. Celles-ci se retrouvent sur les éléments encore en place d'un nouvel arc triomphal (68), alors qu'elles n'apparaissent pas sur le nouveau mur sud de la nef (72), élevé après l'abandon du collatéral, ni sur les culs-de-lampe (69) du chœur, vestiges d'un voûtement sur croisée d'ogives. L'incendie a donc eu lieu après la construction du deuxième arc triomphal, mais précède et provoque sans doute les transformations du plan et d'une partie de l'élévation de l'édifice.

Le seul témoin encore visible du premier chantier, précédant l'incendie, est représenté par un nouvel arc triomphal (68), soulignant de manière plus marquée la jonction entre la nef et le chœur (fig. 69). Formé d'un arc en tiers-point à double rouleau qui se reçoit sur de larges piédroits appuyés contre les structures du chœur roman, le nouvel élément rétrécit l'ouverture sur la nef de 0,50 m environ de part et d'autre. Reprenant à l'ouest l'alignement des anciennes maçonneries, il recouvre les extrémités de l'arcature aveugle ainsi que les tailloirs des colonnettes jumelées profilant l'ancien arc, ceci d'autant plus que ces travaux, ne touchant pas à la voûte primitive, nécessiteraient vraisemblablement un doublage afin de mieux supporter le berceau d'origine encore en place. La base des piédroits est moulurée par une doucine renversée, et le rouleau intérieur de l'arc, dont le départ se situe 1 m environ au-dessous de l'ancien, retombe de part et d'autre sur un imposant corbeau profilé, couronné d'une imposte (plate-bande et doucine séparées par un biseau) qui enveloppe la quasi totalité des structures. Du côté de la nef, les claveaux des deux rouleaux sont chanfreinés. Les formes encore un peu massives de ce nouvel élément, et surtout la chronologie relative des diverses transformations, nous autorisent à dater ce chantier encore avant le 14^e siècle.

Plus important et plus étendu que le précé-

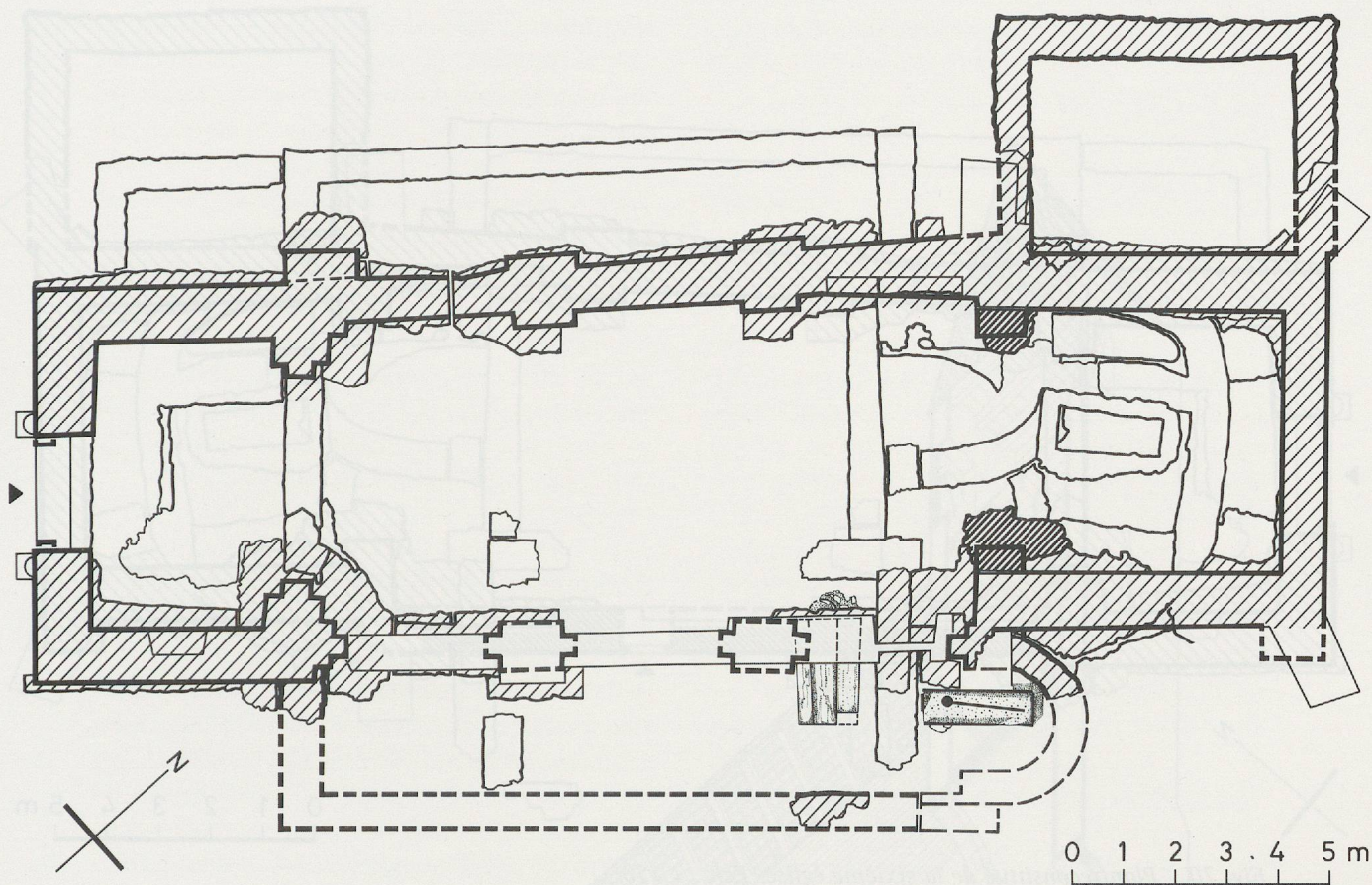


Fig. 69. Plan reconstitué de l'église après l'élévation du nouvel arc triomphal. Ech.: 1:150.

dent, le deuxième chantier qui conduit à la sixième église fait suite à un grave incendie qui dut certainement mettre en danger la stabilité de l'édifice et nécessiter de sérieuses interventions. Le résultat fut en premier lieu une réfection complète de la voûte du chœur (fig. 71). L'ancien berceau brisé disparaît en effet au profit d'une voûte sur croisée d'ogives qui se reçoivent à l'est sur deux culs-de-lampe (69) situés au niveau du bandeau roman, conservé. Ces deux supports, dont l'un comporte encore le départ d'une ogive, sont décorés de feuilles d'eau entablées. À l'ouest, la voûte prend appui sur le doublage de l'arc triomphal, dont la partie supérieure disparaît en même temps que le berceau roman. Le haut de l'arc triomphal est refait (70), mais ne change vraisemblablement pas par rapport à son tracé précédent. Pour ce faire, on réutilise certains des anciens claveaux¹¹⁴. Parallèlement à l'implantation de la nouvelle voûte, la fenêtre dans le mur nord du

chœur est murée (71). La deuxième grande intervention de ce chantier est l'abandon et la démolition du collatéral sud, impliquant la réduction sensible du volume de l'église qui reçoit dès lors ses proportions actuelles (fig. 70 et 72). Pour construire le mur méridional (72), on démolit entièrement les grandes arcades, en ne gardant que les piliers engagés à l'est et à l'ouest. Ce mur reprend l'alignement intérieur extrême des piliers détruits¹¹⁵. La hauteur de cette construction de même que les ouvertures qui l'ajouraient nous sont actuellement inconnues; mais compte tenu du niveau du sommet de l'arc triomphal, la nef était plus élevée qu'aujourd'hui. Le décor et la facture des éléments encore existants de la voûte d'ogive, ainsi que le *terminus ante quem* donné par la peinture murale appliquée sur le mur méridional, nous permettent de situer ce chantier dans le courant du 14^e, voire au début du 15^e siècle.

¹¹⁴ La clef du nouvel arc est un ancien claveau retaillé. Par contre, juste à côté, on distingue l'ancienne clef, utilisée comme simple claveau.

¹¹⁵ Les piliers engagés encore en place sont ainsi totalement noyés dans les nouvelles maçonneries. Il est possible qu'à ce moment-là déjà, les arcades aveugles du mur nord soient démolies.

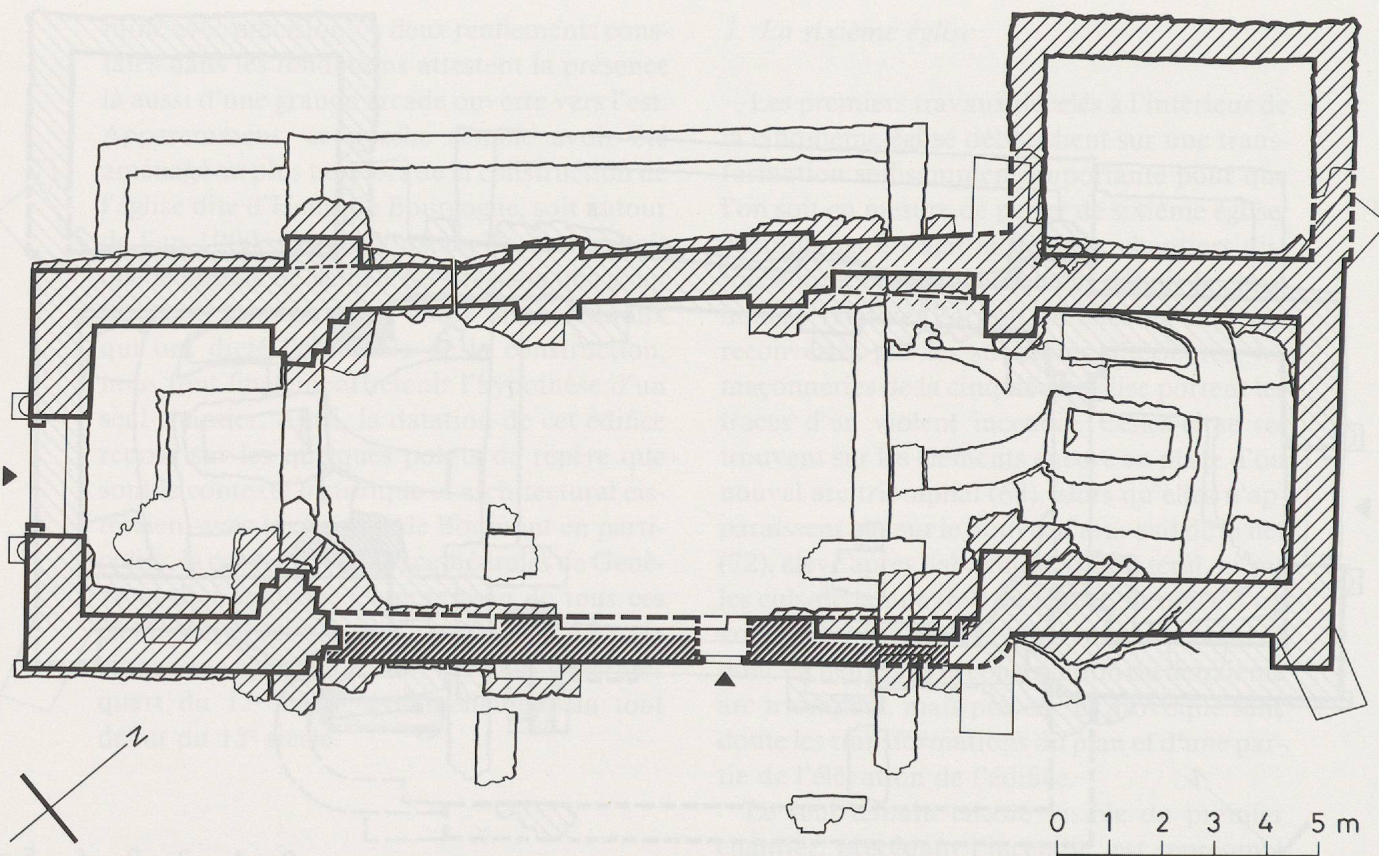


Fig. 70. Plan reconstitué de la sixième église. Ech.: 1:150.

2. La septième église

Un siècle plus tard environ, une campagne de travaux assez importante modifie à nouveau l'intérieur de l'église, aussi bien dans le chœur que dans la nef. L'aspect de l'édifice que nous montrent les photos et les relevés de 1910 exécutés avant la restauration correspond à ce chantier¹¹⁶. Nous mentionnerons ici uniquement ceux que l'on peut attribuer avec certitude à l'époque catholique. L'intervention la plus sensible est la transformation que subit le chœur, ce dernier perdant presque entièrement son caractère roman (voir fig. 25 du chapitre historique). En effet, les parois latérales sont doublées par des placages (73) élevés dans l'alignement des piédroits de l'arc triomphal; ainsi, au nord et au sud, l'arcature aveugle est noyée dans les nouvelles maçonneries, où de

grandes niches et embrasures de fenêtre (74) sont percées¹¹⁷. Une nouvelle voûte en berceau plein cintre, beaucoup plus basse que la précédente et entraînant le murage des deux fenêtres médianes du chevet, prend appui sur ces nouvelles structures. Enfin, les parois du chœur, comme celles de la nef par endroits, sont garnies de croix de consécration peintes (75)¹¹⁸, indication que ce chantier était entièrement terminé avant la Réforme de 1536.

D'autres travaux touchent également la nef sans que l'on puisse les situer en rapport avec les deux derniers chantiers mentionnés. Deux niches (76 et 77) sont créées dans les murs

¹¹⁶ Voir *supra*, note 112; signalons qu'Emma REINHART, dans sa thèse de doctorat publiée en 1903 et intitulée *Die Cluniacenser Architektur in der Schweiz vom X. bis XIII. Jahrhundert*, fait une brève allusion à Saint-Prex, intéressant pour nous dans la mesure où elle nous donne une description sommaire de l'église avant la grande restauration de 1910-1913.

¹¹⁷ La description sommaire que donne Emma Reinhart de l'état précédant la restauration de 1910-1913 indique que les murs nord et sud sont agrémentés respectivement de une et de deux arcades brisées encadrant des niches dans lesquelles s'ouvrent d'étroites fenêtres en plein cintre. Cf. Emma REINHART, *Die Cluniacenser Architektur in der Schweiz...*, p. 75-76. Cet état n'est visible qu'à l'extérieur actuellement.

¹¹⁸ De part et d'autre, une croix se trouvait à cheval sur le piédroit de l'arc triomphal et sur la nouvelle paroi; suite à la démolition des doublages en 1910-1913, seule la partie peinte sur le piédroit a été conservée.

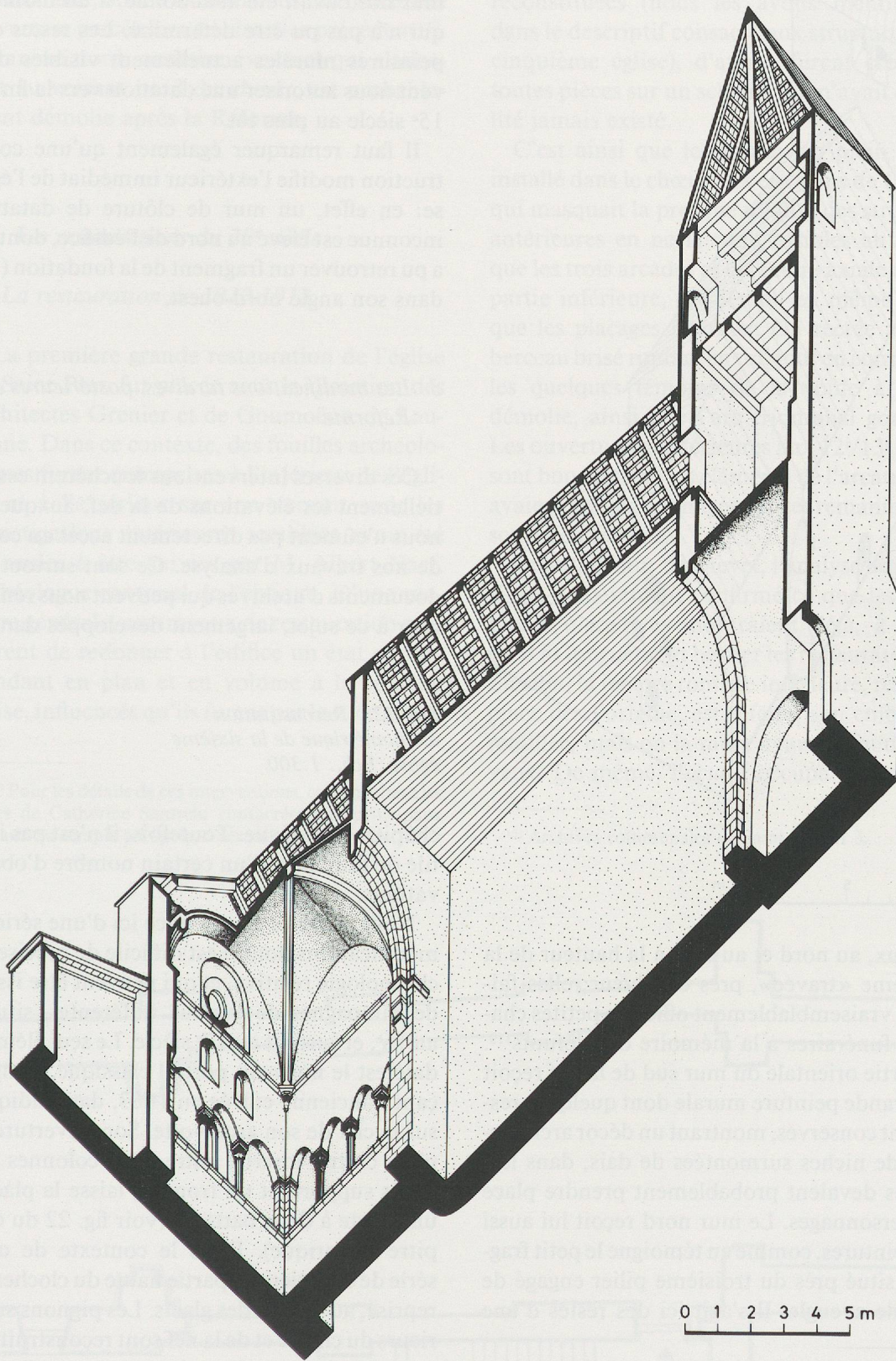
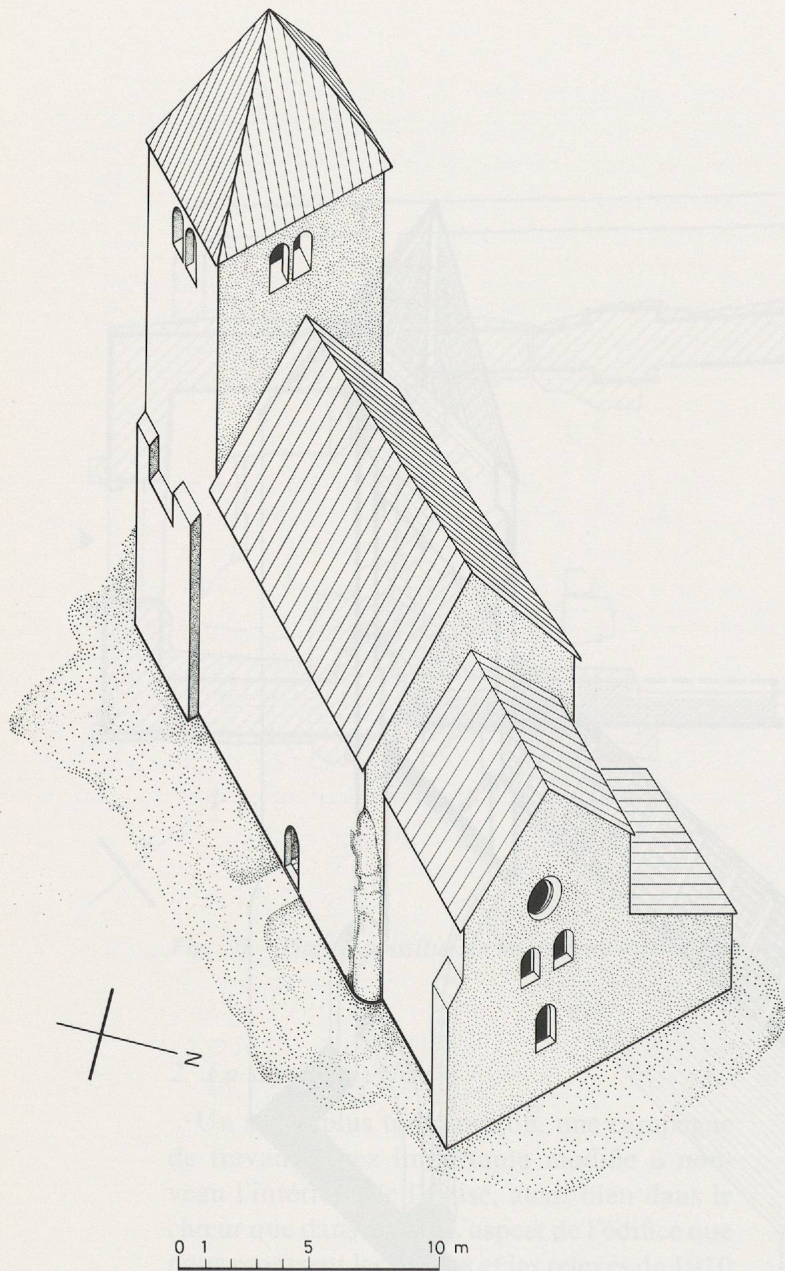


Fig. 71. Reconstitution axonométrique de l'édifice après ses transformations de l'époque gothique. Ech.: 1:200.



latéraux, au nord et au sud, à la hauteur de la troisième «travée», près du chœur; elles faisaient vraisemblablement office de petites chapelles funéraires à la mémoire des défunts¹¹⁹. La partie orientale du mur sud de la nef reçoit une grande peinture murale dont quelques restes sont conservés, montrant un décor architectural de niches surmontées de dais, dans lesquelles devaient probablement prendre place des personnages. Le mur nord reçoit lui aussi des peintures, comme en témoigne le petit fragment situé près du troisième pilier engagé de l'arcade aveugle. Il s'agit ici des restes d'une

¹¹⁹ Il est possible qu'un autel était adossé à l'embrasement orientale de chaque niche. Un exemple d'un tel aménagement a été trouvé à Douanne (Berne); voir Peter EGGENBERGER, Heinz KELLENBERGER et Susi ULRICH-BOCHSLER, *Twann...*, p. 41.

tête de saint. La peinture se poursuivait au nu du parement, sous le pilier actuel, ce qui nous indique que le système des arcades aveugles du mur nord avait été abandonné, à un moment qui n'a pas pu être déterminé. Les restes des peintures murales actuellement visibles doivent nous autoriser une datation vers la fin du 15^e siècle au plus tôt.

Il faut remarquer également qu'une construction modifie l'extérieur immédiat de l'église: en effet, un mur de clôture de datation inconnue est élevé au nord de l'édifice, dont on a pu retrouver un fragment de la fondation (78) dans son angle nord-ouest.

3. Les modifications tardives, postérieures à la Réforme

Ces diverses interventions touchèrent essentiellement les élévations de la nef, auxquelles nous n'eûmes pas directement accès au cours de nos travaux d'analyse. Ce sont surtout les documents d'archives qui peuvent nous renseigner à ce sujet, largement développés dans le

Fig. 72. Reconstitution axonométrique de la sixième église. Ech.: 1:300.

chapitre historique. Toutefois, il n'est pas inutile de faire part d'un certain nombre d'observations.

Nous sommes en présence ici d'une série de modifications dont il est difficile de préciser la chronologie relative, et qui peuvent être issues de campagnes de travaux différentes, situées au 16^e, et surtout au 17^e siècle. Le seul élément daté est le nouveau portail classique, remplaçant l'ancienne entrée en 1663, date indiquée sur la clef de son archivolt. Son ouverture en plein cintre, inscrite entre deux colonnes toscanes supportant un fronton, laisse la place à une porte à deux battants (voir fig. 22 du chapitre historique). Dans le contexte de cette série de chantiers, la partie haute du clocher est reprise, au-dessus des glacis. Les pignons supérieurs du chœur et de la nef sont reconstruits, et cette dernière reçoit sa charpente actuelle. Enfin, toute une série de baies et d'ouvertures ajoutent les élévations aussi bien du chœur que de la nef: de larges fenêtres sont percées

dans la nef, ainsi que deux portes dans son mur sud, une existant encore actuellement; le mur sud du chœur est ajouré d'une nouvelle fenêtre en accolade, située à cheval sur une ancienne ouverture percée lors du chantier précédent¹²⁰. L'annexe nord, ossuaire éventuel qui s'adosait au versant nord du chœur, est probablement démolie après la Réforme.

VI. Les restaurations du 20^e siècle

1. La restauration de 1910-1913

La première grande restauration de l'église de Saint-Prex fut placée sous la direction des architectes Grenier et de Goumoëns, de Lausanne. Dans ce contexte, des fouilles archéologiques furent entreprises à l'intérieur de l'église, et à l'extérieur sur son versant sud; les investigations extérieures semblent avoir été les seules à être suivies par M. Albert Naef, archéologue cantonal de l'époque. D'une manière générale, ces travaux de restauration permirent de redonner à l'édifice un état correspondant en plan et en volume à la sixième église, influencés qu'ils furent par le style gothi-

¹²⁰ Pour les détails de ces interventions, on consultera les pages de Catherine Santschi consacrées aux principaux travaux au temple à l'époque bernoise, au chapitre III/7.

que, mais se fondant sur la plupart des éléments romans qui avaient peu à peu disparu (fig. 73 et 74). Certaines parties furent même reconstituées (nous les avons mentionnées dans le descriptif consacré aux structures de la cinquième église), d'autres furent créées de toutes pièces sur un schéma qui n'avait en réalité jamais existé.

C'est ainsi que le berceau en plein cintre, installé dans le chœur aux environs de 1500, et qui masquait la presque totalité des structures antérieures en ne laissant visibles au chevet que les trois arcades et la fenêtre axiale dans la partie inférieure, est démolie en même temps que les placages latéraux. On recrée alors le berceau brisé roman, en tuf, tout en conservant les quelques témoins de la voûte à ogives démolie, ainsi que l'arc triomphal gothique. Les ouvertures postérieures aux 12^e/13^e siècles sont bouchées, et les éléments de l'arcature qui avaient été endommagés par ces remaniements sont reconstitués.

Quant au mur de chevet, l'analyse archéologique a clairement confirmé ce que les documents d'archives montraient déjà, à savoir qu'il fit longuement hésiter les restaurateurs¹²¹. En effet, la fenêtre romane inférieure, restée en place dès l'origine, est refaite, son embrasure retaillée, mais on la mure avant la fin des travaux. De même, l'*oculus* occupant le dernier

¹²¹ Archives communales de Saint-Prex, I 3.

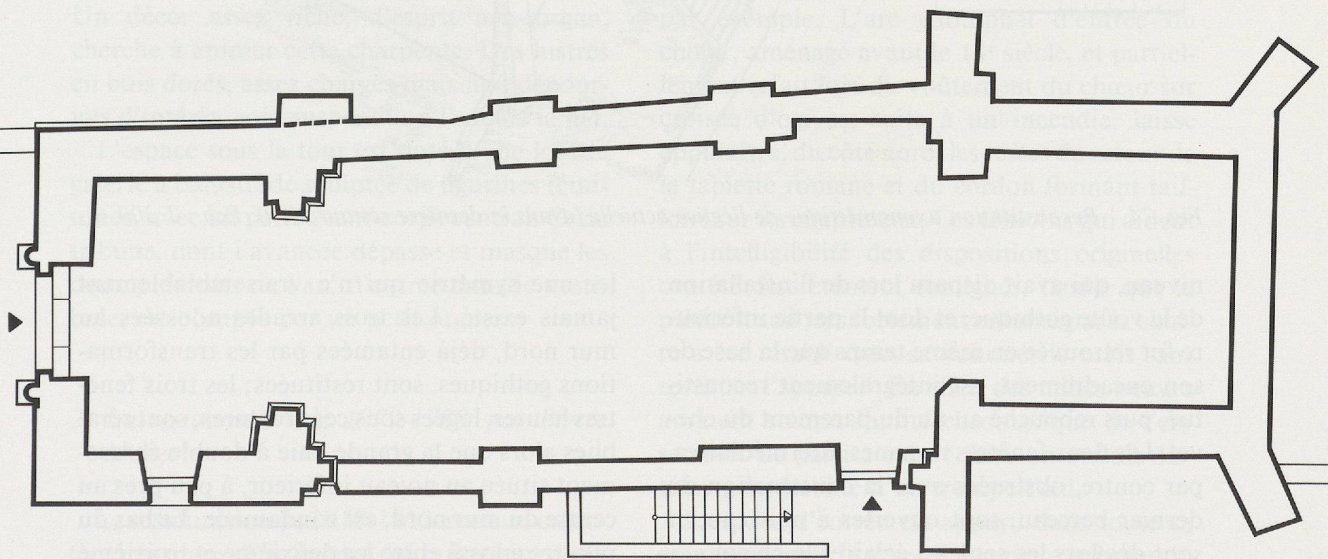


Fig. 73. Plan de l'église actuelle. Ech.: 1:150.

0 1 2 3 4 5 m

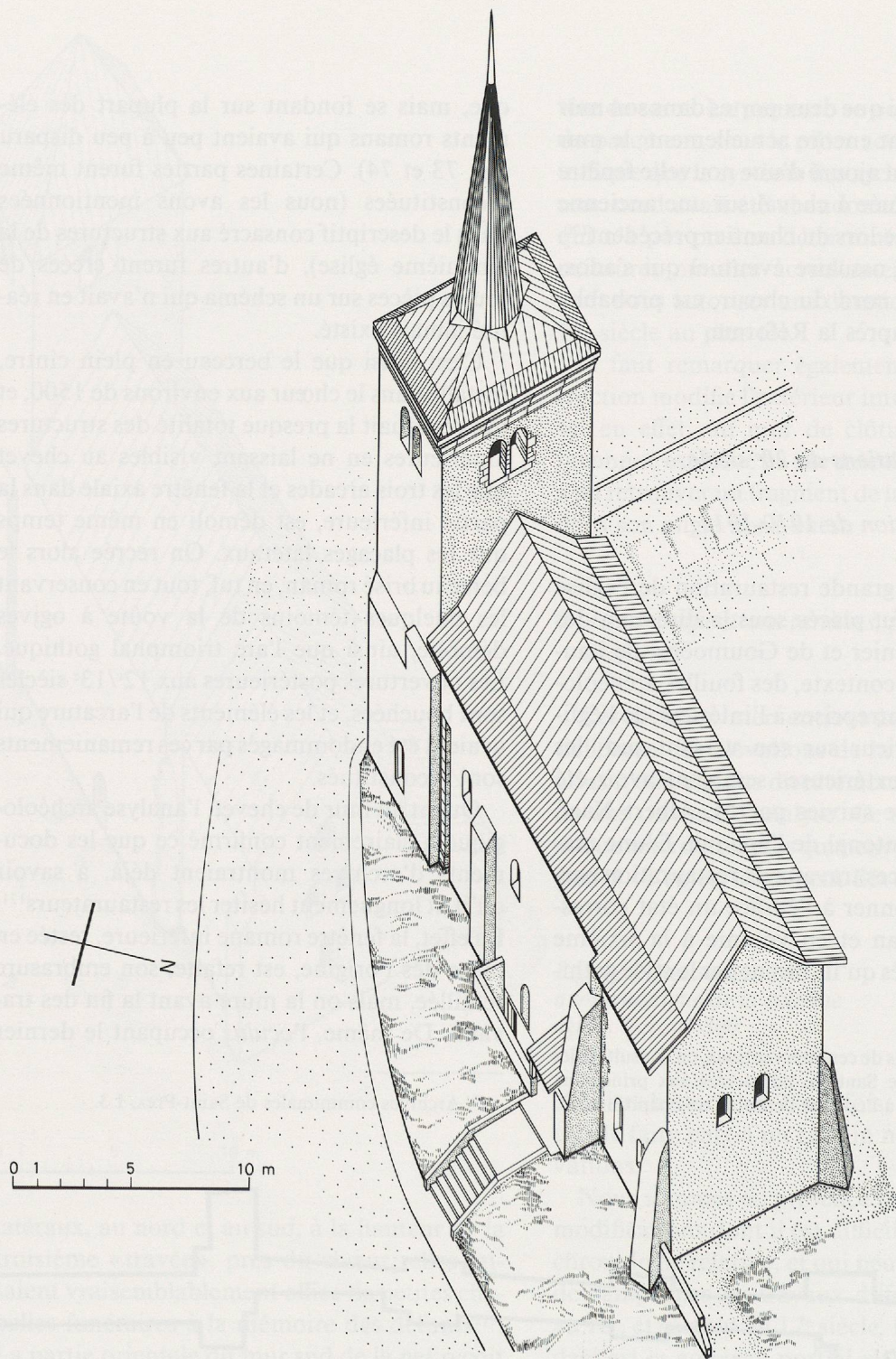


Fig. 74. Reconstitution axonométrique de l'église actuelle (avant la dernière restauration). Ech.: 1:300.

niveau, qui avait disparu lors de l'installation de la voûte gothique, et dont la partie inférieure fut retrouvée en même temps que la base de son encadrement, est intégralement reconstitué, puis rebouché au nu du parement du chevet. Les deux fenêtres romanes intermédiaires, par contre, obstruées avec la construction du dernier berceau, sont ouvertes à nouveau, et sont dès lors les seules à éclairer le chœur.

Dans la nef, on tente de redonner à l'édifice une homogénéité romane, mais aussi de simu-

ler une symétrie qui n'a vraisemblablement jamais existé. Les trois arcades adossées au mur nord, déjà entamées par les transformations gothiques, sont restituées; les trois fenêtres hautes, logées sous ces arcatures, sont rétablies alors que la grande baie à double ébrasement située au niveau inférieur, à peu près au centre du mur nord, est condamnée. Le bas du pilastre adossé entre les deuxième et troisième arcatures est reconstitué; pour éviter de détruire la peinture du 15^e siècle, représentant une

tête de saint, on ménage dans ce pilastre une petite niche. Le mur sud, compris entre les deux anciens piliers engagés est et ouest de la triple arcature qui mettait primitivement en communication la nef et le bas-côté, et entièrement construit aux 14^e/15^e siècles, se présentait alors comme une maçonnerie continue. Il était percé de deux fenêtres, une en son centre, faisant face à la fenêtre du mur nord, l'autre à l'extrémité est, ouverte au détriment de la peinture murale, donc postérieurement à la Réforme, ainsi que d'une porte, située au premier tiers occidental. Cette dernière était protégée à l'extérieur par un porche de la fin du 19^e siècle. En 1910-1913, la fenêtre d'axe et la porte sont murées, alors qu'une ancienne porte, à l'extrémité orientale du mur, est rétablie. Surtout par souci de symétrie, on cherche ici à copier la paroi septentrionale. Deux arcades semblables aux arcades nord sont aménagées au détriment de la maçonnerie en place, et deux fenêtres hautes, rappelant les fenêtres nord, sont ouvertes sous les arcades nouvellement créées. Le secteur oriental du mur, orné des restes de la peinture murale et percé de la porte, dégagée en 1910, et de la petite fenêtre, demeure en l'état. La symétrie n'est donc pas totale, mais suffisamment exprimée pour rythmer l'intérieur de l'édifice.

La charpente est alors dégagée et rendue visible de l'intérieur par suppression du berceau de bois qui la masquait ; elle est complétée par des consoles fictives, sous les têtes des entrants et à la retombée du poinçon axial de chaque ferme. Un décor assez riche, d'esprit néo-roman, cherche à animer cette charpente. Des lustres en bois dorés, assez chargés mais non dépourvus d'intérêt, sont suspendus à l'axe de la nef.

L'espace sous la tour est doté d'une lourde galerie à balustrade sculptée de figurines féminines, avec un petit avant-corps central. Cette tribune, dont l'avancée dépasse et masque les deux piédroits de l'arc d'entrée dans le vestibule, est occupée par un petit orgue.

2. La restauration de 1979-1980, par Pierre Margot

La restauration de 1910-1913 avait un caractère très marqué, influencé par la doctrine alors en vogue du retour à l'état primitif si ce n'est d'origine, avec une liberté d'interprétation

qu'on ne se permettrait plus actuellement. Il ne s'agissait, en 1979, ni de conserver intégralement l'œuvre parfois déjà désuète de 1910-1913, ni d'effacer cette étape de la vie de l'édifice. Après l'exploration archéologique et les recherches historiques, la solide connaissance de l'édifice a permis de prendre quelques options nouvelles, soit en reprenant les hésitations de 1910-1913 et en les conduisant à un terme logique, dans le chœur en particulier, soit en éliminant certaines lourdeurs, chaire, galerie entre autres, et d'ajouter avec discrétion et retenue des éléments contemporains, tout en se souvenant de la loi de la réversibilité. Les apports de la fin du 20^e siècle peuvent être en tout temps retirés sans dommage pour l'œuvre antérieure.

La charpente a été conservée sans modification, telle que Grenier et de Goumoëns l'avaient voulue. Les lustres eux-mêmes ont été également conservés et leur abat-jour de verre style «rétro» rétabli. Dans la nef, les enduits en plâtre ont été éliminés et remplacés par des enduits à la chaux, et le sol refait, en pierre dans le chœur et en carreaux de terre cuite dans la nef, en suivant les niveaux archéologiquement attestés.

L'intervention a été plus marquée dans le chœur. La baie sous l'arcature d'axe a été rétablie. L'*oculus*, ouvert puis refermé en 1913, a été reconstitué. Son encadrement en plein cintre reposant sur deux piédroits formant un léger tableau en retrait a été restitué en s'appuyant sur des exemples similaires, Noirlac par exemple. L'arc triomphal d'entrée du chœur, aménagé avant le 14^e siècle, et partiellement refait lors du voûtement du chœur sur croisée d'ogives, suite à un incendie, laisse apparaître, du côté nord, les restes du retour de la tablette romane et du cordon formant tailloirs sur les chapiteaux. Ces témoins qui aident à l'intelligibilité des dispositions originelles ont été discrètement soulignés, tandis que le piédroit sud très fortement entamé par la chaire a été rétabli dans sa volumétrie mais sans restituer l'appareil. En effet, des tailles neuves auraient rompu l'unité chromatique de l'ensemble. Le parti a été de faire un enduit discrètement habillé d'un trompe-l'œil.

L'espace d'entrée est apparu dans toute sa grandeur après la démolition de la tribune du début du siècle. On a tenté de résoudre le problème de mise en place du nouvel orgue (13

jeux, 1983), dû à la manufacture de J.-F. Mingo à Lausanne, en créant une galerie indépendante des murs, en profilés métalliques. L'effet de légèreté a été augmenté en tendant sous la galerie un tissu spécialement exécuté pour cet usage par Charlotte Pasche. Dans l'ouverture côté nef, l'orgue se signale par son jeu de chamades disposé horizontalement.

Le mobilier liturgique a été créé par des artisans locaux, chaire, baptistère, tronc pour les collectes, chandelier, en grès et en bois. Œuvres de Rauss, Reymond et Linder. Pour la table sainte, on a utilisé, en le complétant discrètement, l'abat-voix de 1663, seule épave subsistant de la chaire du 17^e siècle. Le résultat est assez curieux avec une table dont le plateau est hexagonal. La vitrerie a été confiée au peintre-verrier Bodjol. La restauration, délicate, des peintures murales a été confiée à Anne-Françoise Pelot. La peinture latérale de la nef, à peine lisible avant la restauration, a repris vie, malgré les outrages brutaux qu'elle a subis au cours des siècles. Sous la nef, en son centre, l'ancienne chaufferie du début du 20^e siècle a été aménagée en sacristie. De celle-ci, par des panneaux vitrés, on peut prendre conscience des dispositions des infrastructures des édifices antérieurs, dégagés par l'équipe des archéologues.

Ainsi restaurée, avec ici et là une discrète intervention de notre temps, l'église est à nouveau apte à remplir sa mission séculaire: accueillir les fidèles pour le service et la louange du Seigneur.

VII. Les sépultures

1. Situation archéologique

Nos fouilles ont permis de dégager les restes de 197 tombes occupant l'ensemble de la surface¹²², nombre qui est cependant loin d'équi-

¹²² Les numéros des sépultures sont ceux qui leur ont été attribués lors de leur découverte, et ne reflètent pas l'ordre chronologique de leur aménagement. Ainsi, les numéros entre 1 et 99 correspondent aux inhumations à l'intérieur du temple actuel, ceux entre 100 et 199 à celles retrouvées à l'extérieur sud, et ceux entre 200 et 299 aux sépultures occupant l'extérieur nord. Les squelettes ont été déposés au département d'anthropologie de l'Université de Genève; voir l'étude anthropologique de Françoise et Christian SIMON.

valoir à la totalité des sépultures réparties sous l'église actuelle ou dans ses abords immédiats, dès la première époque chrétienne jusqu'à aujourd'hui; la plus grande partie a disparu lors des aménagements successifs ou a été touchée aussi bien par les chantiers tardifs que par les recherches archéologiques de 1911 et 1912¹²³. Si l'on excepte les pertes que provoquèrent ces dernières, le gros bouleversement des sépultures chrétiennes primitives et du haut Moyen Age est essentiellement dû à la construction de la troisième église, au début de l'époque romane. En effet, la surface qu'occupe ce nouvel édifice a été profondément creusée jusqu'aux coffres existants, lesquels ont été remplis de terre mêlée aux déchets des couvercles déposés et cassés, puis recouverts par un terrassement assurant la stabilité des nouvelles structures. Seuls les caissons occupant le portique G, qui complète le plan de la deuxième église et qui sera intégré à celui de la troisième, sont restés intacts; certains furent touchés ou disparurent plus tard, lors de l'abandon de l'annexe au profit du clocher-porche de la quatrième église.

L'impossibilité d'une lecture stratigraphique claire de ces tombes et l'absence d'objets facilement datables, dans la plus grande partie du périmètre fouillé, excluent donc souvent la détermination de leur chronologie relative et, par conséquent, de leur appartenance à tel ou tel édifice. L'absence de ces relations est d'autant plus regrettable que, lors des adjonctions successives, des tombes autrefois extérieures ont été incluses dans la surface des nouvelles constructions, puis recouvertes par les inhumations disposées à l'intérieur de celles-ci, voire parfois touchées à nouveau, dans un deuxième temps, par des sépultures extérieures occupant le cimetière après réduction du plan de l'église aux époques tardives¹²⁴. Ce constat sur la complexité des vestiges funéraires de Saint-Prex signifie qu'une étude chronologique sys-

¹²³ Des clichés et des esquisses conservés aux ACV montrent que, lors des fouilles à l'intérieur et à l'extérieur sud, un très grand nombre de tombes à caisson de dalles ont été dégagées (ACV, AMH C 901-917). Si toute documentation fait défaut pour les sépultures dégagées dans la nef de l'église, le Journal de 1912, concernant les fouilles au sud de l'édifice, mentionne celles qui y ont été retrouvées. Nous les avons reportées sur nos plans en conservant la numérotation attribuée à l'époque.

¹²⁴ C'est ainsi le cas pour les zones anciennement bâties, qui longent actuellement l'église sur les côtés sud et nord.

tématique des structures de toutes les tombes dégagées n'est guère envisageable. Mais, du moment que l'importance du site résulte essentiellement de sa vocation funéraire à la première époque chrétienne et au haut Moyen Age, nous présenterons, à ce stade de notre étude, un inventaire des tombes les plus intéressantes. Les conclusions que nous pourrions en tirer se feront avec la réserve qu'exige leur situation souvent très fragmentaire; il apparaît toutefois que cette restriction n'empêche pas l'établissement d'une typologie sommaire des sépultures, confirmée par les résultats des recherches dont d'autres sites archéologiques furent l'objet¹²⁵.

A Saint-Prex, la structure des caissons autorise une première distinction, grossière, entre les tombes anciennes, des débuts de l'époque chrétienne ou du haut Moyen Age, et celles plus tardives, postérieures au premier millénaire (fig. 75 et 76). Les sépultures primitives possèdent en général un coffre de dalles en pierre ou une cuve maçonnée avec des moellons; les tombes plus récentes montrent la plupart un cercueil de bois. Cette chronologie est clairement lisible dans les rares endroits où la succession des couches stratigraphiques anciennes est encore intacte; on peut y observer sans conteste que les tombes à caisson ont été aménagées dans le sol des locaux A à G et des première et deuxième églises, soit dans une tranche chronologique qui va des 3^e/4^e aux 10^e/11^e siècles au plus tard. En revanche, presque toutes les sépultures avec cercueil de bois coupent ces niveaux, dans lesquels aucune trace de réparation n'apparaît; elles ont donc été aménagées à partir de niveaux plus élevés, à savoir dans les sols de la troisième à la septième église, donc dans une tranche chronologique correspondant en gros au deuxième millénaire. Certes, il existe des exceptions: ainsi la tombe extérieure 253, avec cercueil de bois, précède la deuxième église des 6^e/7^e siècles, puisqu'elle est coupée par son épaulement nord. Seul son aménagement la distingue des tombes plus tardives: dans ce cas les planches de bois ont simplement été disposées contre les parois de la fosse avant l'inhumation du défunt. Par ail-

¹²⁵ Voir les ouvrages concernant la typologie de ces sépultures, que nous réduisons ici uniquement à ceux en rapport avec notre région, à savoir Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*

leurs, les résultats obtenus sur certains sites des cantons de Vaud et de Genève, ainsi qu'en France, démontrent que l'aménagement de coffres à dalles et de caissons maçonnés se poursuit encore durant les premiers siècles du deuxième millénaire; mais ce fait n'a pas pu être constaté avec certitude à Saint-Prex¹²⁶.

Si, dans notre cas, la situation archéologique ne permet plus une lecture fine de la succession des tombes, nous disposons par contre de données plus explicites grâce aux fouilles de nombreuses autres églises¹²⁷. On peut ainsi constater que, dès le 9^e siècle et d'une manière générale, les inhumations à l'intérieur des édifices – excepté dans les annexes – se raréfient, et vont jusqu'à cesser dans les petites églises rurales; cette situation doit faire suite à une constante opposition de l'Eglise rendue enfin efficace grâce à l'appui des pouvoirs politique et conciliaire carolingiens¹²⁸. Par conséquent, les quelques sépultures intérieures semblent dès lors se limiter exclusivement à la haute noblesse et aux dignitaires religieux. Une reprise est toutefois constatée dès le 13^e siècle, essentiellement dans les villes et leurs environs immédiats, ainsi que dans les monastères isolés, alors qu'elle est beaucoup plus hésitante dans les régions rurales. Si, en Suisse, une interruption se manifeste à nouveau au 16^e siècle dans les cantons réformés, l'inhumation à l'intérieur des églises y reprend à la fin du 16^e siècle, pour se terminer généralement à la fin du 18^e siècle¹²⁹. On constate cependant encore des tombes d'enfants en bas âge jusqu'au milieu du 19^e siècle¹³⁰. Dans les églises d'obédience catholi-

¹²⁶ Citons ici uniquement les exemples de la cathédrale de Lausanne (Philippe JATON et Werner STÖCKLI, «Les fouilles archéologiques au nord de la cathédrale», p. 41).

¹²⁷ Voir à ce sujet Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen» ...

¹²⁸ Voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 165, notes 2, 3 et 4; voir également le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

¹²⁹ En ce qui concerne le cas de Saint-Prex proprement dit, on consultera le chapitre III/6 de Catherine Santschi consacré aux sépultures à l'église, après la Réforme.

¹³⁰ De telles tombes, qui probablement sont souvent des inhumations illégales aménagées directement sous le plancher, ont été constatées dans l'église de Lauenen et de Wangen an der Aare (Peter EGGENBERGER, Franz E. KOENIG, Susi ULRICH-BOCHSLER, *Lauenen...*, p. 32;

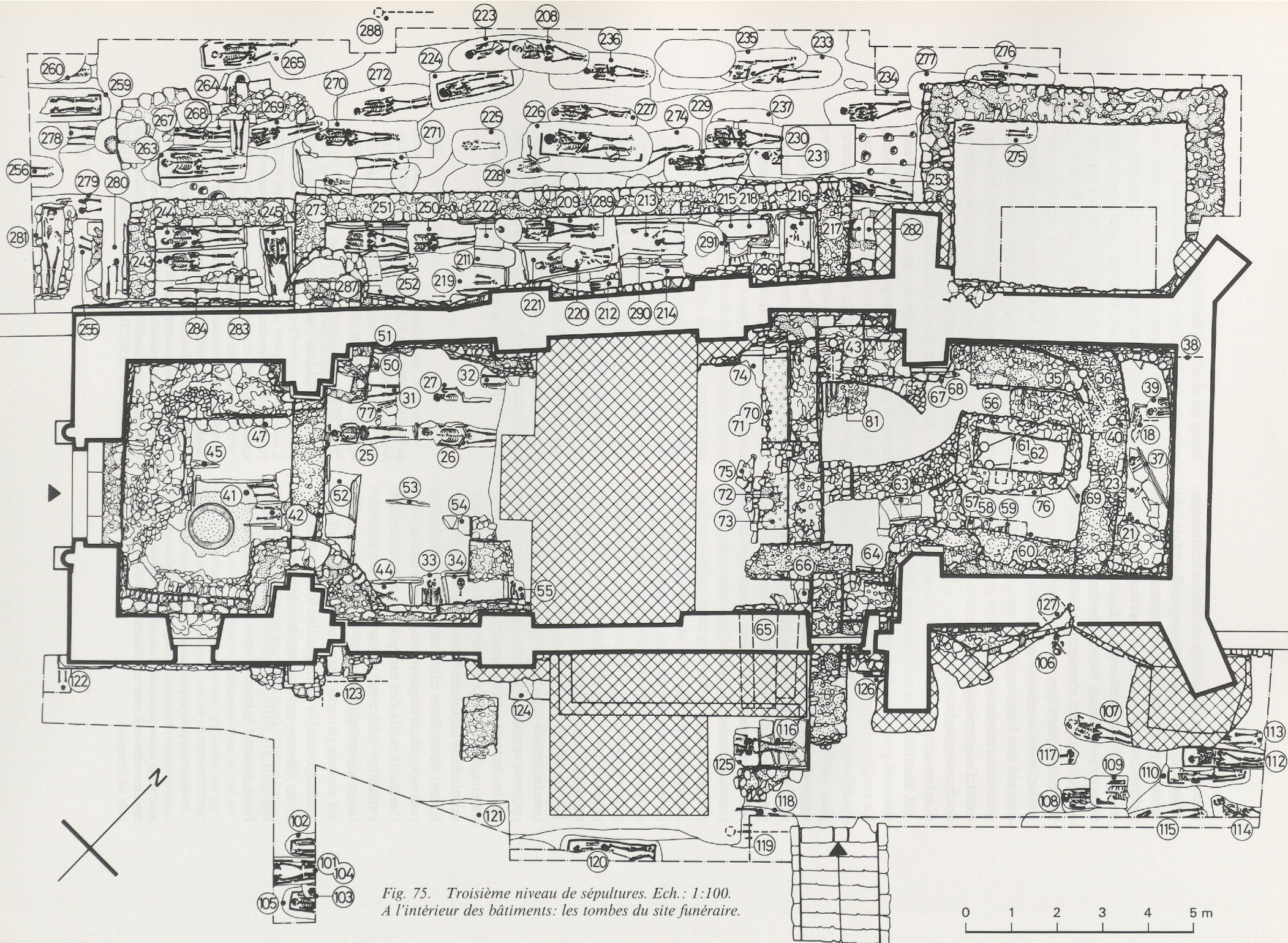


Fig. 75. Troisième niveau de sépultures. Ech.: 1:100.
A l'intérieur des bâtiments: les tombes du site funéraire.

0 1 2 3 4 5 m

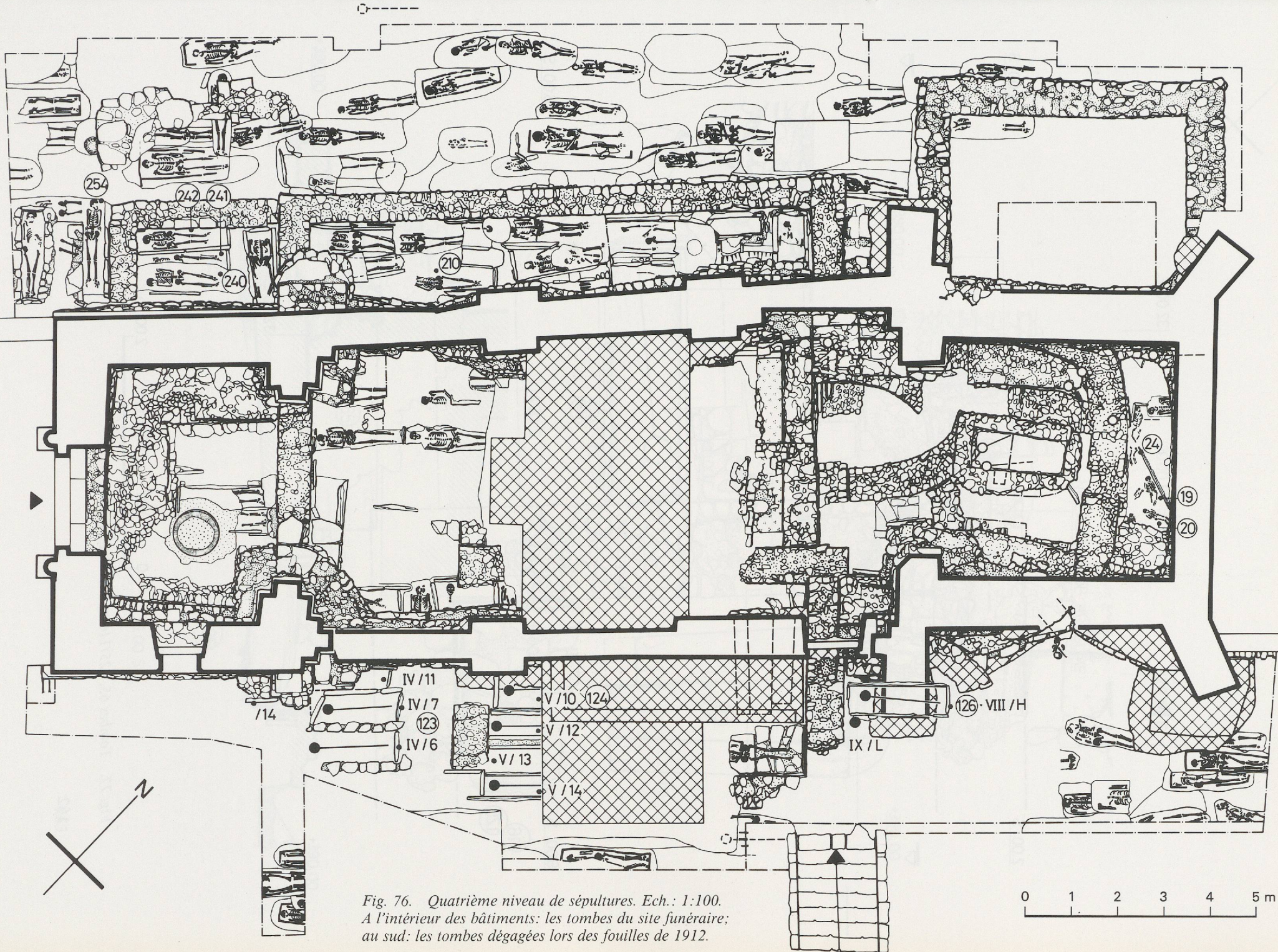


Fig. 76. Quatrième niveau de sépultures. Ech.: 1:100.
 A l'intérieur des bâtiments: les tombes du site funéraire;
 au sud: les tombes dégagées lors des fouilles de 1912.

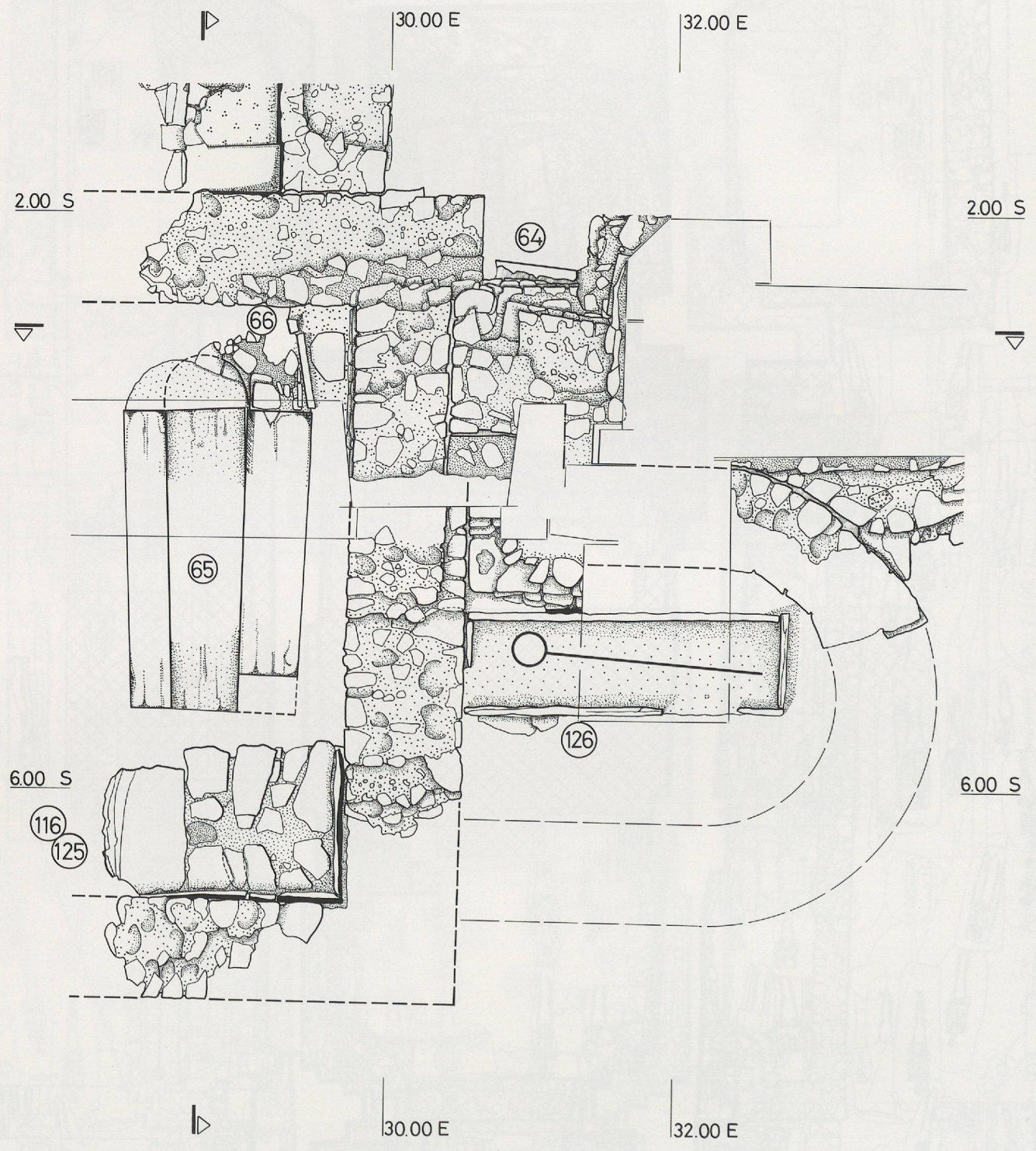
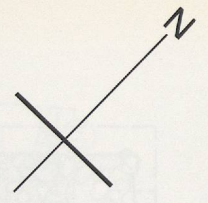
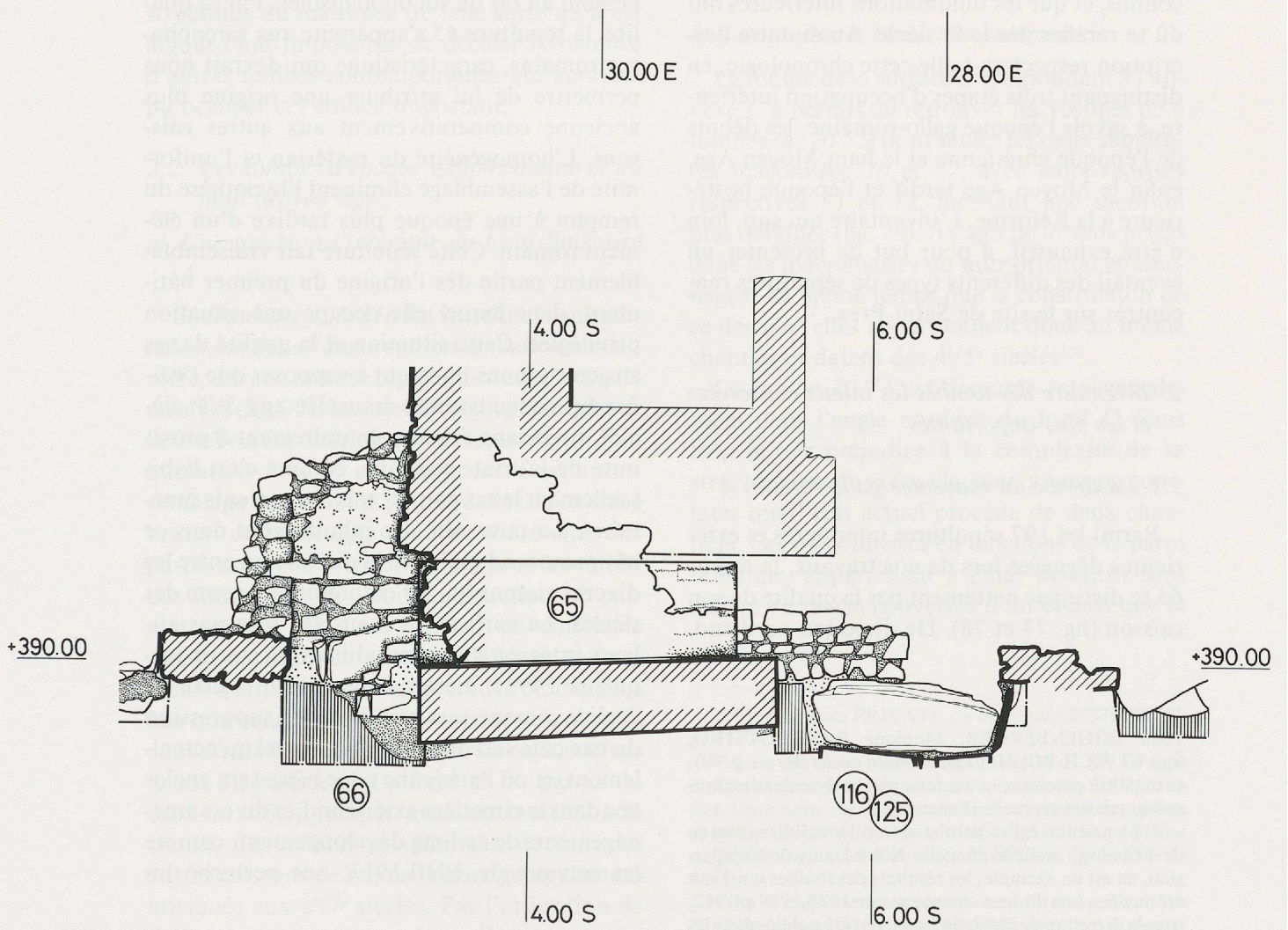
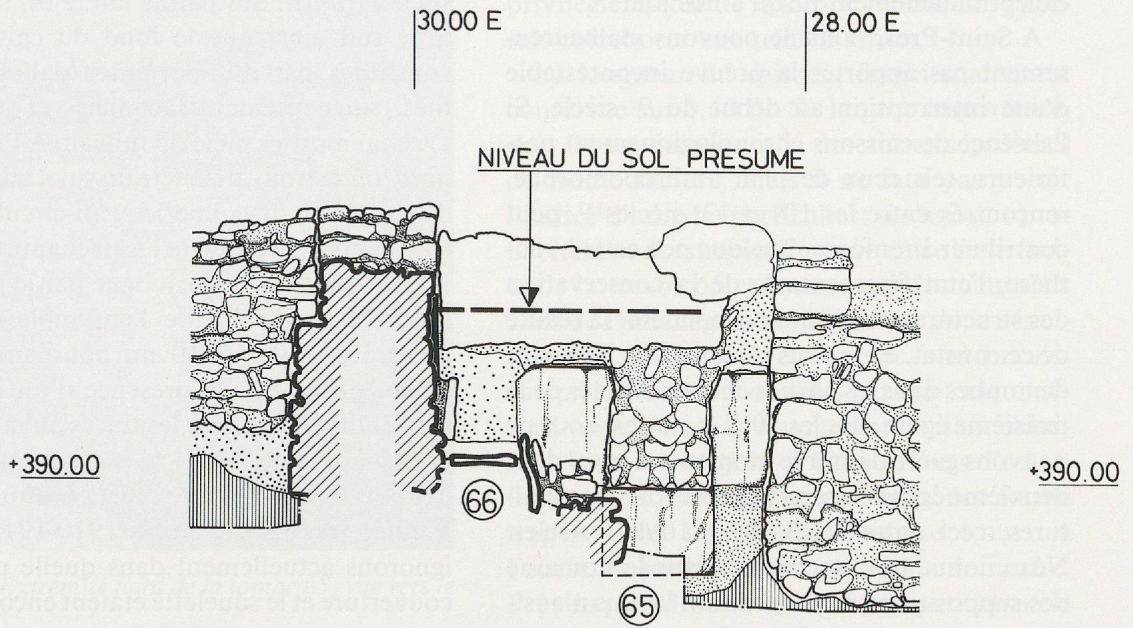


Fig. 77. Tombes 65, 125/116 et 126. Ech.: 1:40.



que, l'inhumation est continue¹³¹, et persiste exceptionnellement jusqu'à nos jours.

A Saint-Prex, nous ne pouvons malheureusement pas apporter la preuve incontestable d'une interruption au début du 9^e siècle. Si l'absence de caissons chronologiquement postérieurs, tels ceux de plan anthropomorphe, rencontrés entre les 10^e et 13^e siècles¹³², peut contribuer à renforcer quelque peu cette hypothèse, l'état fragmentaire de la conservation des structures doit toutefois pondérer la réalité de ce constat. Et si nous remarquons l'absence de tombes dans les parties encore intactes de la troisième église, dès les 10^e/11^e siècles, nous ne pouvons guère définir le moment où le sol de la deuxième église cesserait de recevoir des sépultures, ceci entre les 8^e/9^e et 10^e/11^e siècles. Néanmoins, tout en restant dans le domaine des suppositions, la proposition la plus plausible est que le site de Saint-Prex ne représente pas une exception par rapport aux autres sites connus, et que les inhumations intérieures ont dû se raréfier dès le 9^e siècle. Aussi notre description respectera-t-elle cette chronologie, en distinguant trois étapes d'occupation intérieure, à savoir l'époque gallo-romaine, les débuts de l'époque chrétienne et le haut Moyen Age, enfin le Moyen Age tardif et l'époque postérieure à la Réforme. L'inventaire qui suit, loin d'être exhaustif, a pour but de présenter un éventail des différents types de sépultures rencontrés sur le site de Saint-Prex.

2. Inventaire des tombes les mieux conservées et les plus importantes

2.1 La tombe du mausolée gallo-romain A

Parmi les 197 sépultures intérieures et extérieures dégagées lors de nos travaux, la tombe 65 se distingue nettement par la qualité de son caisson (fig. 77 et 78). De direction nord-sud,

elle est aménagée dans l'angle nord-est du mausolée primitif. Ses parois latérales, son extrémité sud ainsi que le fond du caisson sont constitués par d'importantes dalles monolithes, soigneusement façonnées et jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau. A l'extrémité nord, où se trouvait la tête du sujet aujourd'hui disparu, une maçonnerie semi-circulaire, très fragmentaire, complète l'aspect anthropomorphe du caisson, déjà souligné par le plan légèrement trapézoïdal de l'ensemble. La cuve mesure 0,48-0,56/2,10 m, pour une profondeur de 0,60 m. La présence d'un couvercle n'est indiquée que par les traces du mortier qui le liait aux dalles verticales des parois.

Cette tombe a été touchée, éventuellement fouillée, lors des travaux de 1910-1913, et nous ignorons actuellement dans quelle mesure la couverture et le squelette étaient encore en place à ce moment-là¹³³. Il faut supposer que la dalle qui couvrait le caisson se situait primitivement au ras du sol du mausolée. Par sa qualité, la sépulture 65 s'apparente aux sarcophages romains, caractéristique qui devrait nous permettre de lui attribuer une origine plus ancienne comparativement aux autres caissons. L'homogénéité du matériau et l'uniformité de l'assemblage éliminent l'hypothèse du remploi à une époque plus tardive d'un élément romain. Cette sépulture fait vraisemblablement partie dès l'origine du premier bâtiment, dans lequel elle occupe une situation privilégiée. Cette situation et la qualité de ses structures nous poussent à supposer que l'édifice fut conçu comme mausolée aux 3^e/4^e siècles, situé sans doute volontairement à proximité de la route romaine, comme c'est habituellement le cas pour de tels monuments funéraires. La poursuite des inhumations dans ce bâtiment rend malaisée la distinction entre les divers caissons qui s'y côtoieront au cours des siècles. La surface du mausolée sera par ailleurs intégrée à tous les édifices successifs jusqu'aux 14^e/15^e siècles, moment où le plan de l'église romane sera réduit par la suppression du bas-côté sud pour se présenter tel qu'actuellement, et où l'ancienne zone bâtie sera englobée dans le cimetière extérieur. Les divers aménagements de ce long développement, comme les travaux de 1910-1913, ont perturbé les

Peter EGGENBERGER, Monique RAST-COTTING, Susi ULRICH-BOCHSLER, *Wangen an der Aare...*, p. 59); la datation précise en a été faite par analyse dendrochronologique des cercueils (Lauenen).

¹³¹ L'ancienne église paroissiale de Domdidier (canton de Fribourg), actuelle chapelle Notre-Dame-de-Compassion, en est un exemple; les résultats des fouilles qui y ont été menées, lors de deux campagnes, en 1978-1979 et 1982, sous la direction de Philippe Jaton, ont été publiés dans les cahiers d'Archéologie fribourgeoise.

¹³² Voir note 126.

¹³³ Journal de 1912, esquisse n° IX

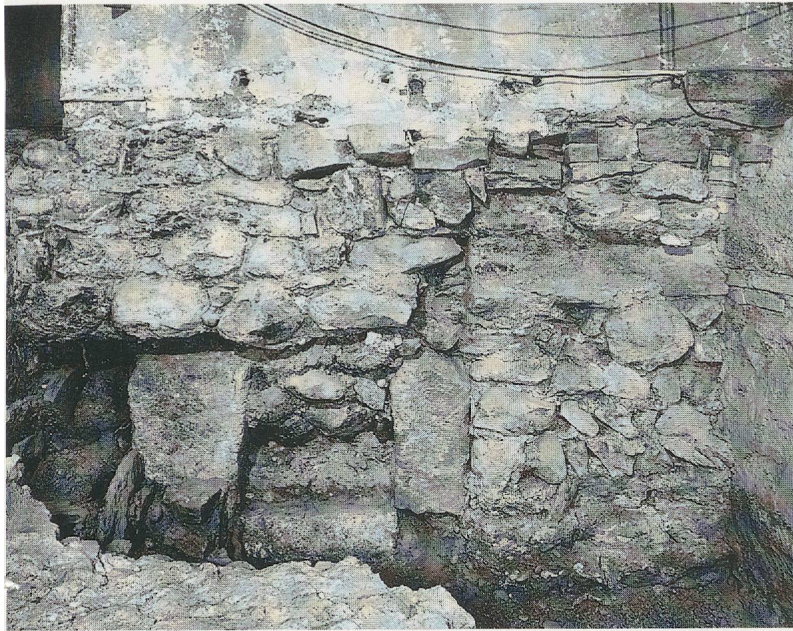


Fig. 78. Extrémité nord de la tombe 65; vue vers le sud.

structures du mausolée de telle sorte qu'il est aujourd'hui impossible de déceler l'existence d'autres tombes contemporaines qui auraient pu occuper cet édifice important.

2.2. Les tombes d'époque gallo-romaine et du haut Moyen Age

a) Une tombe à l'intérieur du local funéraire A

La sépulture 125/116 fut installée longitudinalement dans l'angle sud-est de l'ancien mausolée, devenu annexe sépulcrale des églises successives (fig. 77). Le sujet d'origine manque car la tombe a été ultérieurement reprise pour l'inhumation 116. Le caisson primitif est un assemblage de plusieurs petites dalles de calcaire brutes, de faible épaisseur (de 4 à 6 cm). Ses parois est et sud prennent appui sous la semelle des fondations de l'édifice, situation ne permettant pas d'y faire reposer un couvercle pesant. Le fond, composé de dalles et de fragments de tuiles romaines, se trouve 0,50 m plus bas que celui de la tombe voisine 65; ainsi la couverture éventuelle n'affleurerait en aucun cas le sol du bâtiment. Le fond et les parois du caisson sont jointoyés avec un mortier à la chaux. Ce caisson se distingue de tous les autres caissons de même facture généralement attribués aux 6^e/7^e siècles. Par l'utilisation de dalles de petites dimensions, il se rapproche plutôt du type de caisson en *tegulae* romaines,

attribué aux 4^e/5^e siècles¹³⁴. Son emplacement privilégié, à côté de la tombe initiale 65, pourrait corroborer une telle datation.

La longueur du caisson, fragmentaire, est conservée sur 1,60 m. Sa largeur importante, de 1,04 m, dépasse celle des autres sépultures de même facture, mais il ne faut pas y voir l'indice d'un type particulier: il s'agissait probablement de combler l'espace entre l'extrémité de la tombe 65 et le mur sud du mausolée. Lors de l'aménagement postérieur de la sépulture 116, les parois latérales et le fond du caisson primitif ont été doublés par une maçonnerie de moellons et de fragments de tuiles, réduisant ainsi sa largeur à 0,60 m vers l'est et 0,50 m vers l'ouest, et lui conférant une forme trapézoïdale. La tête du sujet se trouve à l'ouest, et ses bras sont repliés sur le ventre. Près du pied droit se trouvait une petite boucle en fer, sans doute l'élément d'une chaussure, impossible à dater¹³⁵.

b) Les tombes à l'intérieur du local C

La fouille de la surface correspondant à l'annexe C a permis de retrouver les vestiges de 6 tombes (n^o 70-75) dont seules les deux sépultures maçonnées 70 et 72, avec leurs reprises respectives 71 et 73, méritent une mention plus détaillée (fig. 79). Il s'agit de *formae* prises dans les maçonneries du mur oriental et aménagées en même temps que la construction de ce dernier; elles appartiennent donc au même chantier et datent des 4^e/5^e siècles¹³⁶.

La tombe 70/71 est disposée transversalement dans l'angle nord-est du local C. Sans trop porter préjudice à la complexité de sa structure lors de sa fouille, nous avons pu constater que l'état actuel procède de deux chantiers. Les maçonneries en moellons de la paroi orientale, appartenant à l'état primitif, sont encore en place, couvertes d'un enduit que la

¹³⁴ Voir Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézégan...*, p. 57-58.

¹³⁵ Liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 29. Ce type d'objet se rencontre fréquemment à partir des 10^e/11^e siècles. Dans notre cas, il est probablement plus ancien si l'on se réfère aux structures de la tombe; mais il faut signaler qu'il peut s'agir aussi d'un objet déplacé lors des fouilles de 1912.

¹³⁶ En ce qui concerne le type de ces «*formae*», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

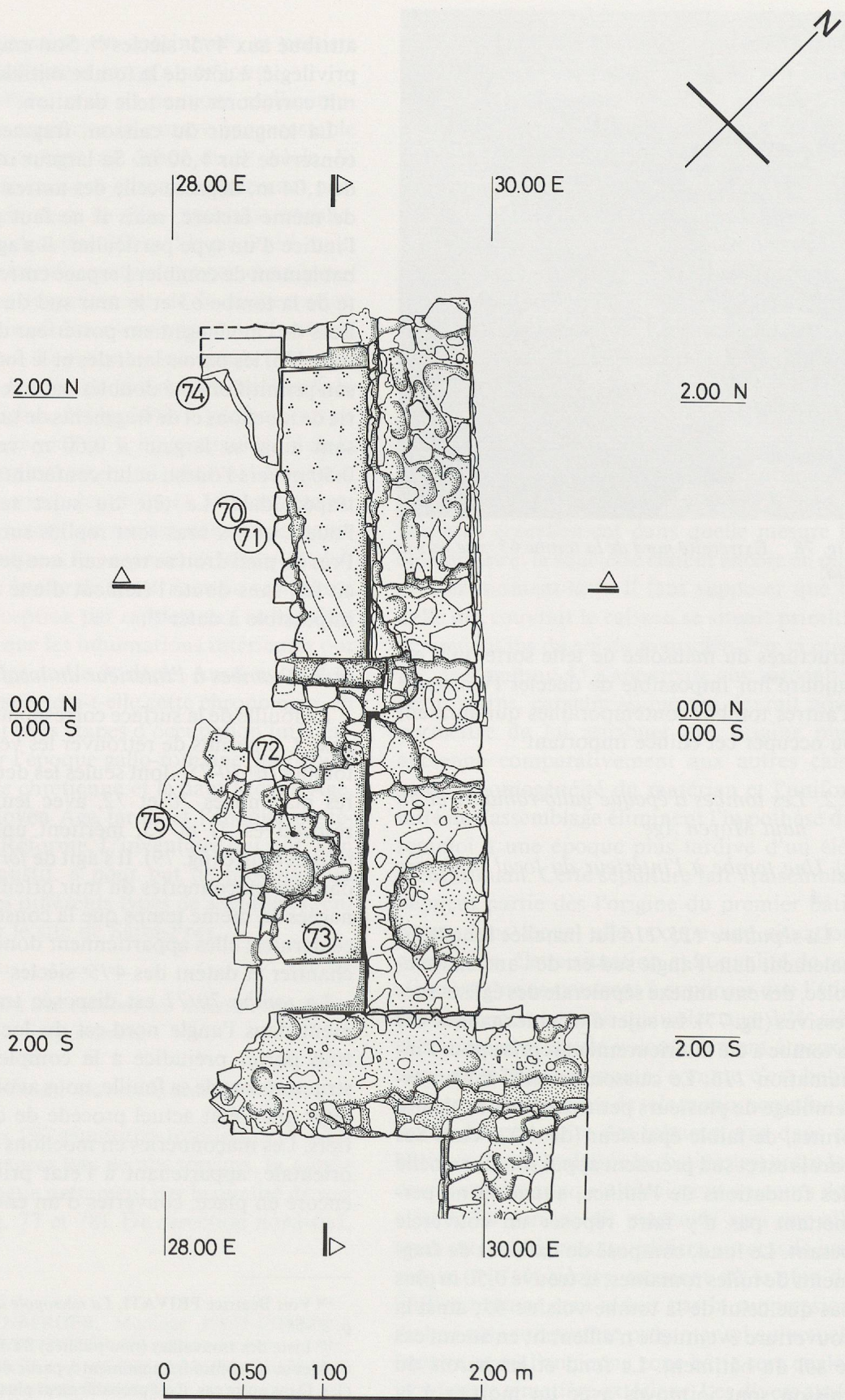
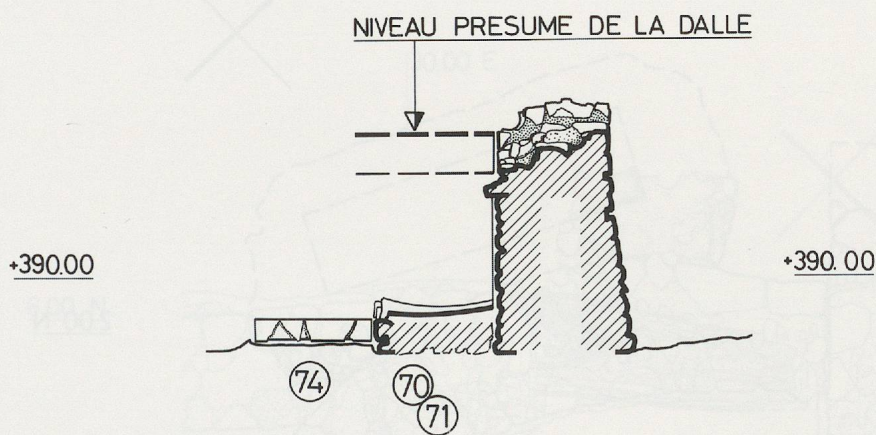
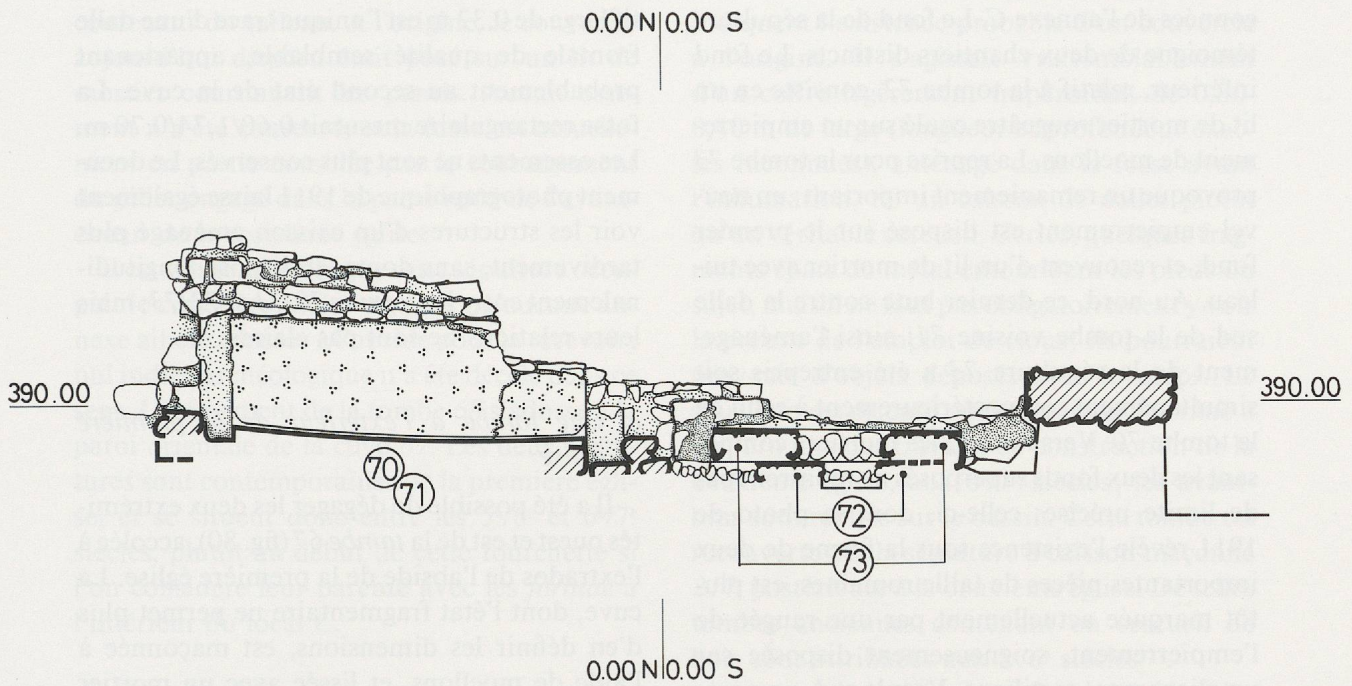


Fig. 79. Tombes 70/71 et 72/73. Ech.: 1:40.



présence de tuileau rend légèrement rougeâtre. Ce crépi bute contre une saillie de moellons dans les fondations du bâtiment, ceci 0,60 m au-dessus du fond de la sépulture dont le lissage fait cependant partie du second chantier, correspondant ainsi à la tombe 71. Il est fait d'un mortier enrichi de tuileau, coulé sur un lit de moellons. La dalle frontale sud, épaisse de 0,16 m, a également été encastrée ultérieurement dans les maçonneries, datant ainsi de la reprise. Au nord, la dalle opposée n'est sensible que par le négatif qu'elle a laissé dans le mortier du second chantier, adhérent au mur est de la construction. Vers l'ouest, le mortier de fond

déborde sur une dalle taillée, d'origine romaine, qui forme le fond de la tombe voisine 74; il indique également l'emplacement d'une dalle de séparation entre ces tombes 70/71 et 74. Une photo de 1911 laisse entrevoir que cette dernière, encore intacte au moment de la prise de vue, était également un remploi romain. La cuve rectangulaire mesurait 0,60/1,80/0,60 m. Aucun ossement n'y a été retrouvé.

La tombe 72/73, aménagée dans l'angle sud-est de la construction, est d'une qualité semblable à la précédente, mais le mauvais état de sa conservation empêche une définition claire de sa contemporanéité avec les structures ma-

connées de l'annexe C. Le fond de la sépulture témoigne de deux chantiers distincts. Le fond inférieur, relatif à la tombe 72, consiste en un lit de mortier rougeâtre coulé sur un empierrement de moellons. La reprise pour la tombe 73 provoque un remaniement important: un nouvel empierrement est disposé sur le premier fond, et recouvert d'un lit de mortier avec tuileau. Au nord, ce dernier bute contre la dalle sud de la tombe voisine 71: ainsi l'aménagement de la sépulture 73 a été entrepris soit simultanément soit postérieurement à celui de la tombe 70. Vers l'ouest, les mortiers composant les deux fonds superposés ne montrent pas de limite précise; celle-ci, dont la photo de 1911 révèle l'existence sous la forme de deux importantes pièces de taille romaines, est plutôt marquée actuellement par une rangée de l'empierrement, soigneusement disposée sur un alignement rectiligne. Vers le sud, un négatif

large de 0,32 m est l'unique trace d'une dalle frontale de qualité semblable, appartenant probablement au second état de la cuve. La fosse rectangulaire mesurait 0,60/1,74/0,70 m. Les ossements ne sont plus conservés. Le document photographique de 1911 laisse également voir les structures d'un caisson aménagé plus tardivement, sans doute, et disposé longitudinalement entre les *formae* 70/71 et 72/73; mais leurs relations ne sont pas claires.

c) Une tombe à l'extérieur de la première église

Il a été possible de dégager les deux extrémités ouest et est de la *tombe* 67 (fig. 80), accolée à l'extrados de l'abside de la première église. La cuve, dont l'état fragmentaire ne permet plus d'en définir les dimensions, est maçonnée à l'aide de moellons, et lissée avec un mortier

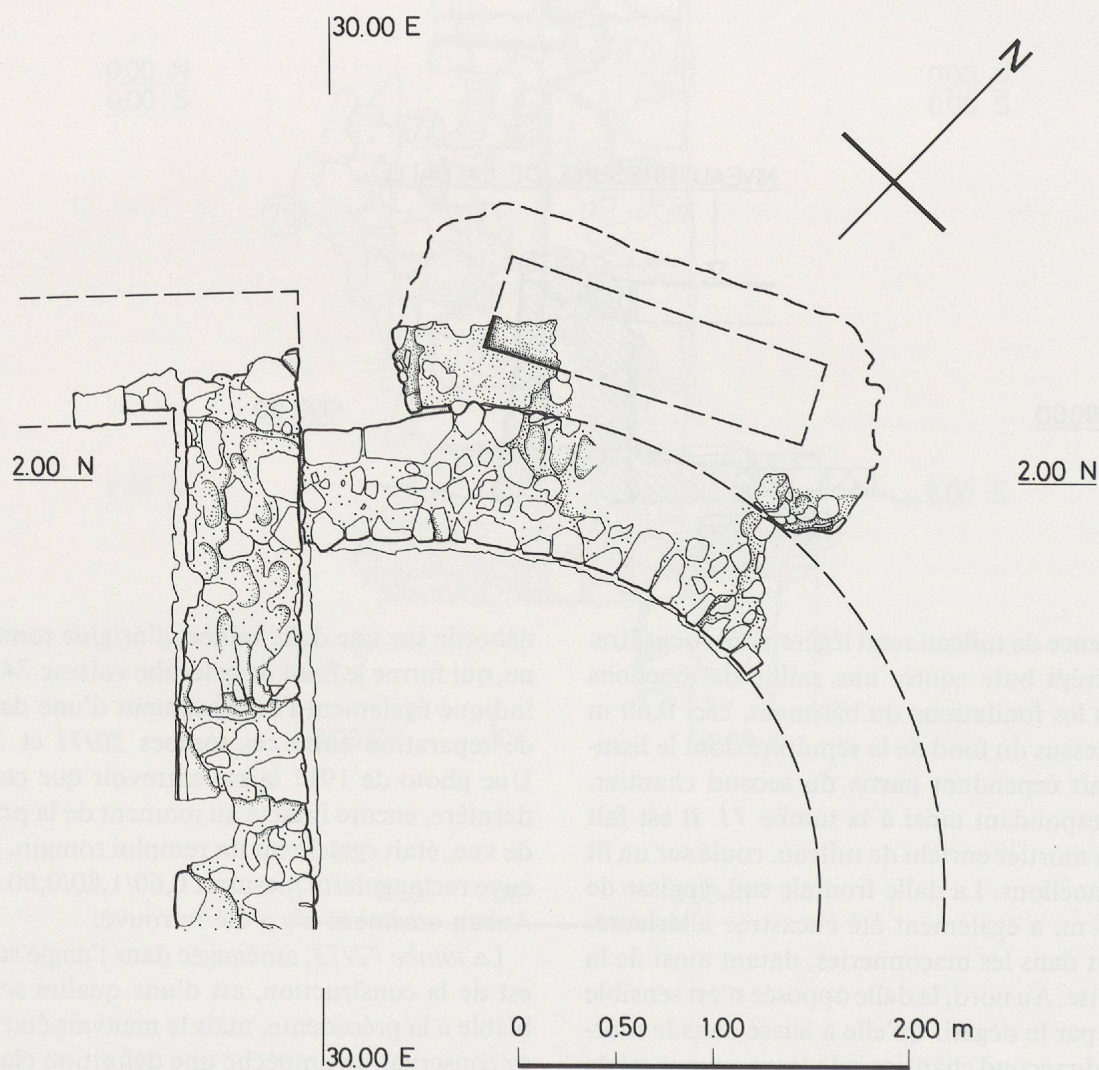


Fig. 80. Tombe 67. Ech. : 1:40.

contenant du tuileau. A l'origine, le couvercle aujourd'hui disparu était posé sur un lit de mortier couronnant les parois. Aucun ossement n'a été conservé, et la fosse est actuellement en partie comblée par le soubassement du pilier engagé dans la paroi nord de l'avant-chœur de la troisième église.

Il est vraisemblable que cette sépulture occupait le cimetière extérieur, sans qu'aucune annexe ait été adossée à l'abside pour la recevoir; nul indice archéologique n'a été décelé dans ce sens. Un fragment de la tombe 68 s'adosse à la paroi orientale de la cuve 67. Les deux sépultures sont contemporaines de la première église, et se situent donc entre les 5^e/6^e et 6^e/7^e siècles, plutôt au début de cette fourchette si l'on considère leur parenté avec les *formae* à l'intérieur du local C.

d) Une tombe extérieure, antérieure à la deuxième église

La tombe 253 possédait des parois et un fond de bois, repérés grâce à des traces nettes mais extrêmement friables (fig. 81). De plus, quelques restes ligneux recouvrant les ossements

indiquent l'existence probable d'un couvercle à l'origine. Il s'agissait vraisemblablement d'un coffre légèrement trapézoïdal, de 0,30-0,40 m de large (longueur et profondeur exactes inconnues), aménagé dans la fosse avant l'inhumation, tel un caisson de dalles plutôt qu'un véritable cercueil. Certes, quelques fragments épars de métal entouraient les pieds du sujet, mais il ne faut pas obligatoirement y voir la preuve de l'emploi de clous; ils pourraient provenir d'objets déposés avec le corps. Le squelette est orienté ouest-est, mais le crâne a disparu lors des travaux de construction de la deuxième église, aux 6^e/7^e siècles; les avant-bras sont repliés sur le bassin. Cette tombe est recouverte par la sépulture à caisson maçonné 217, postérieure à la deuxième église. De telles tombes anciennes contenant un cercueil de bois sont attribuées aux 5^e/6^e siècles¹³⁷.

Au nord de l'édifice actuel ont été dégagées de nombreuses tombes présentant un cercueil de bois, la plupart faisant très certainement

¹³⁷ Voir Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzegnin...*, p. 56-57.

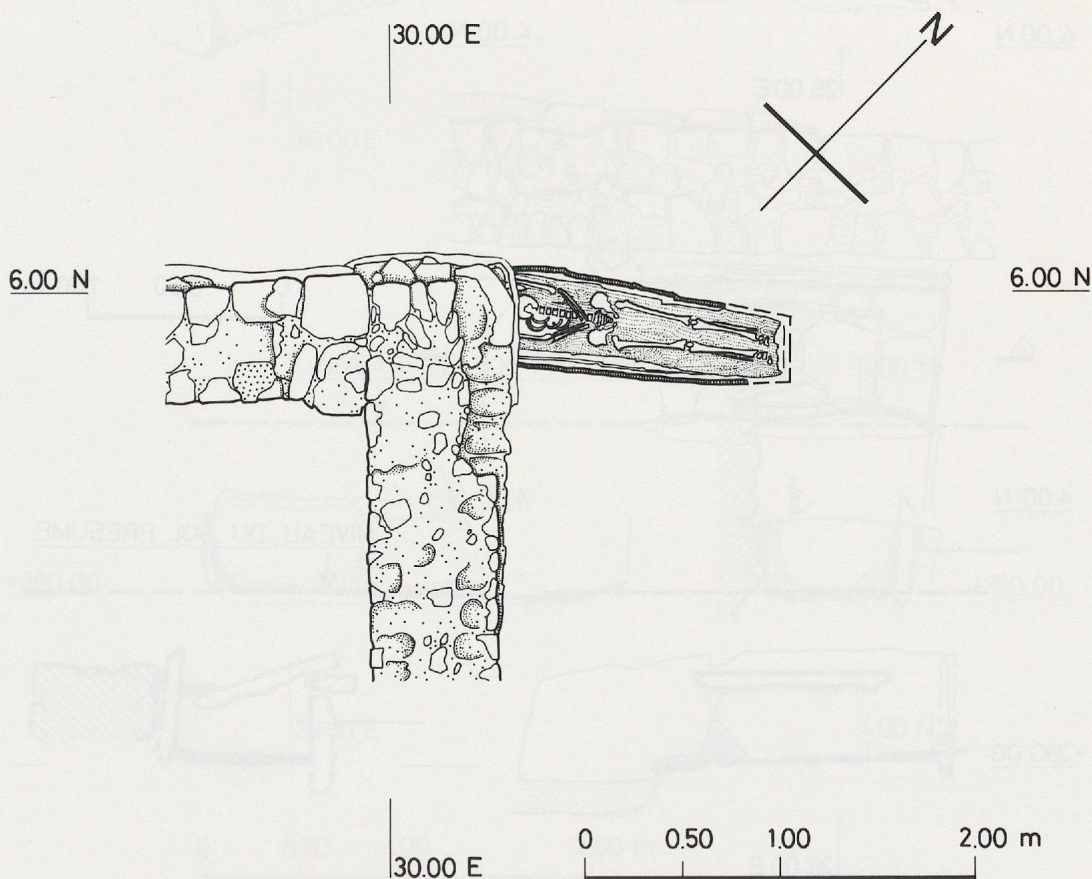


Fig. 81. Tombe 253. Ech.: 1:40.

partie du cimetière qui occupa l'extérieur de la cinquième église dès la deuxième moitié du 12^e siècle au plus tôt. Nous ignorons si, parmi celles-ci, d'autres exemplaires semblables et contemporains de la tombe 253 ont été conservés. Seule la sépulture 263, couverte par des inhumations plus tardives, présente un aspect pouvant la situer à une époque relativement reculée.

Il faut remarquer ici qu'au nord de la sépulture 253, trois rangées de traces ligneuses circulaires se dessinent dans le sable, régulièrement orientées. Il s'agit de trous de poteau dont nous ignorons l'origine et la fonction; une

relation éventuelle avec la tombe 253 ne peut être garantie. Il peut exister un rapport avec les sépultures de même orientation découvertes dans le périmètre du chœur actuel, que nous aborderons par la suite. A l'ouest de la sépulture 253, trois autres trous de poteau accusent un alignement de même direction, mais coupé par les structures du mur nord du portique G.

e) Les tombes à l'intérieur de la deuxième église

La tombe 213 est une sépulture à caisson dont les structures sont partiellement conservées (fig. 82). Le fond est façonné de dalles de

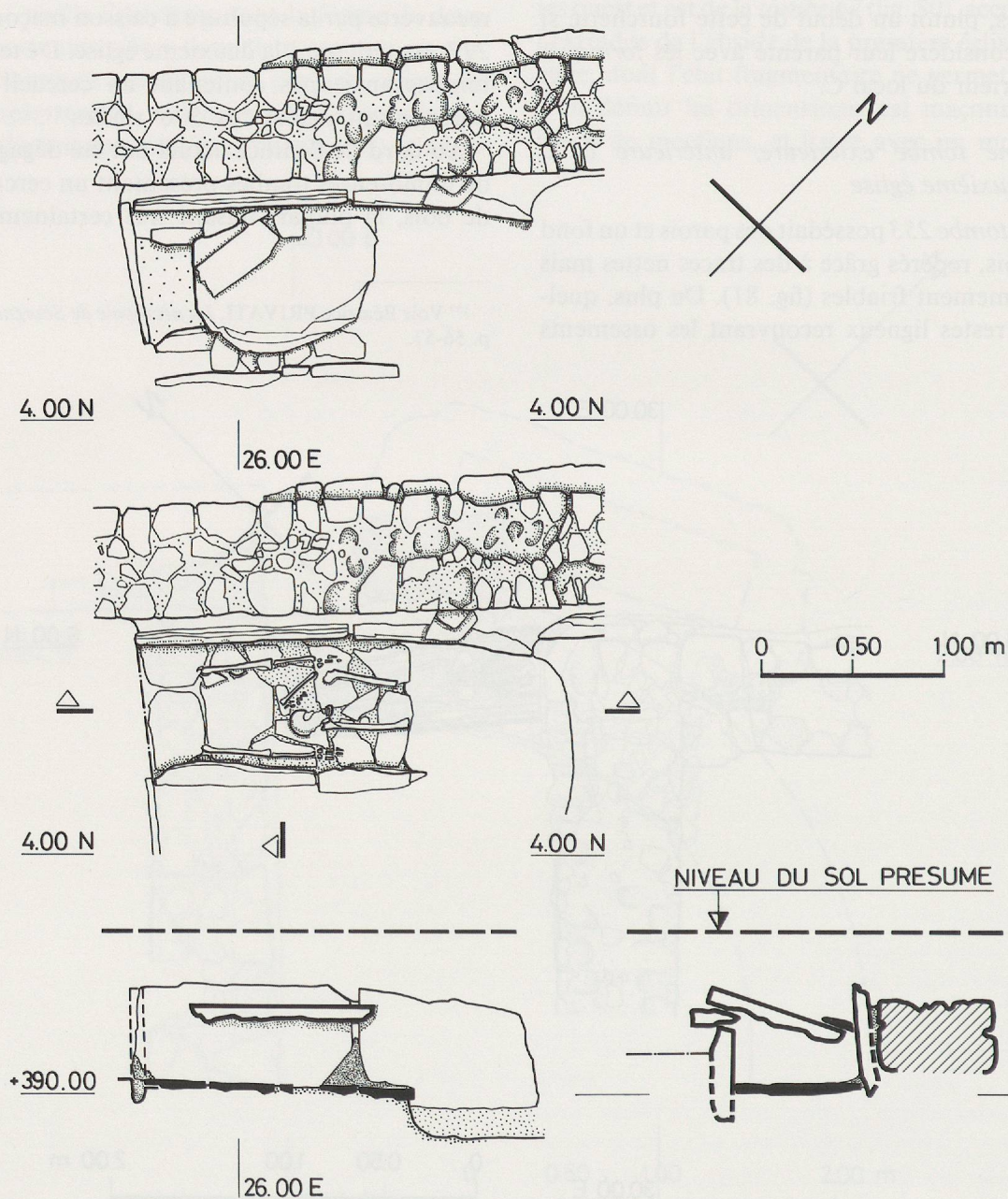


Fig. 82. Tombe 213. Ech.: 1:40.

calcaire jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau, et accuse une légère pente vers l'est. Les parois latérales, composées de deux dalles épaisses de 8 à 12 cm, délimitent une cuve rectangulaire de 0,64 m de largeur intérieure, certes importante, mais presque entièrement occupée par le sujet. La paroi nord s'appuie contre le mur nord de la deuxième nef. Au sud, la limite est en réalité constituée par les dalles de la tombe 290, antérieure. La face occidentale est perceptible grâce au négatif qu'elle a laissé dans le sol vierge; ainsi la longueur présumée était d'environ 2,20 m. La couverture n'est plus en place, mais des fragments en ont été retrouvés dans le remblai comblant le caisson. Les restes d'un seul squelette montrent

que la tête était à l'ouest et que les bras longeaient le corps. Divers objets métalliques ont été retrouvés dispersés dans le remblai, sans aucune relation avec le corps: parmi eux, une languette en bronze, de la deuxième moitié, voire de la fin du 7^e siècle, et une boucle de chaussure de datation inconnue¹³⁸.

La tombe 214 est également une sépulture à caisson, de même direction que la précédente qu'elle côtoie, mais coupée par les fondations de l'église actuelle (fig. 83). Elle occupe l'emplacement de la tombe 290 dont elle réutilise la

¹³⁸ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 212; liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 239.

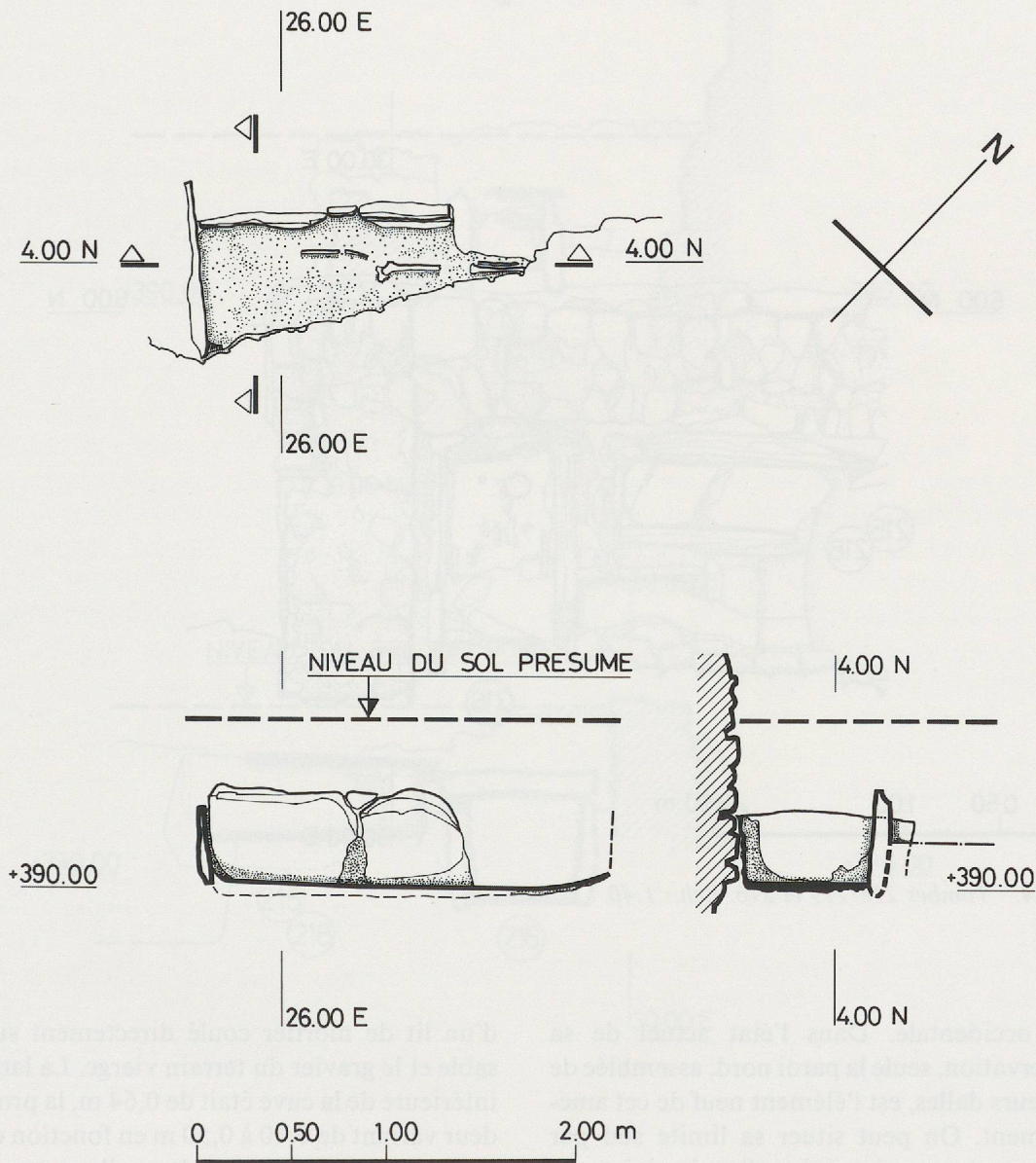


Fig. 83. Tombe 214. Ech.: 1:40.

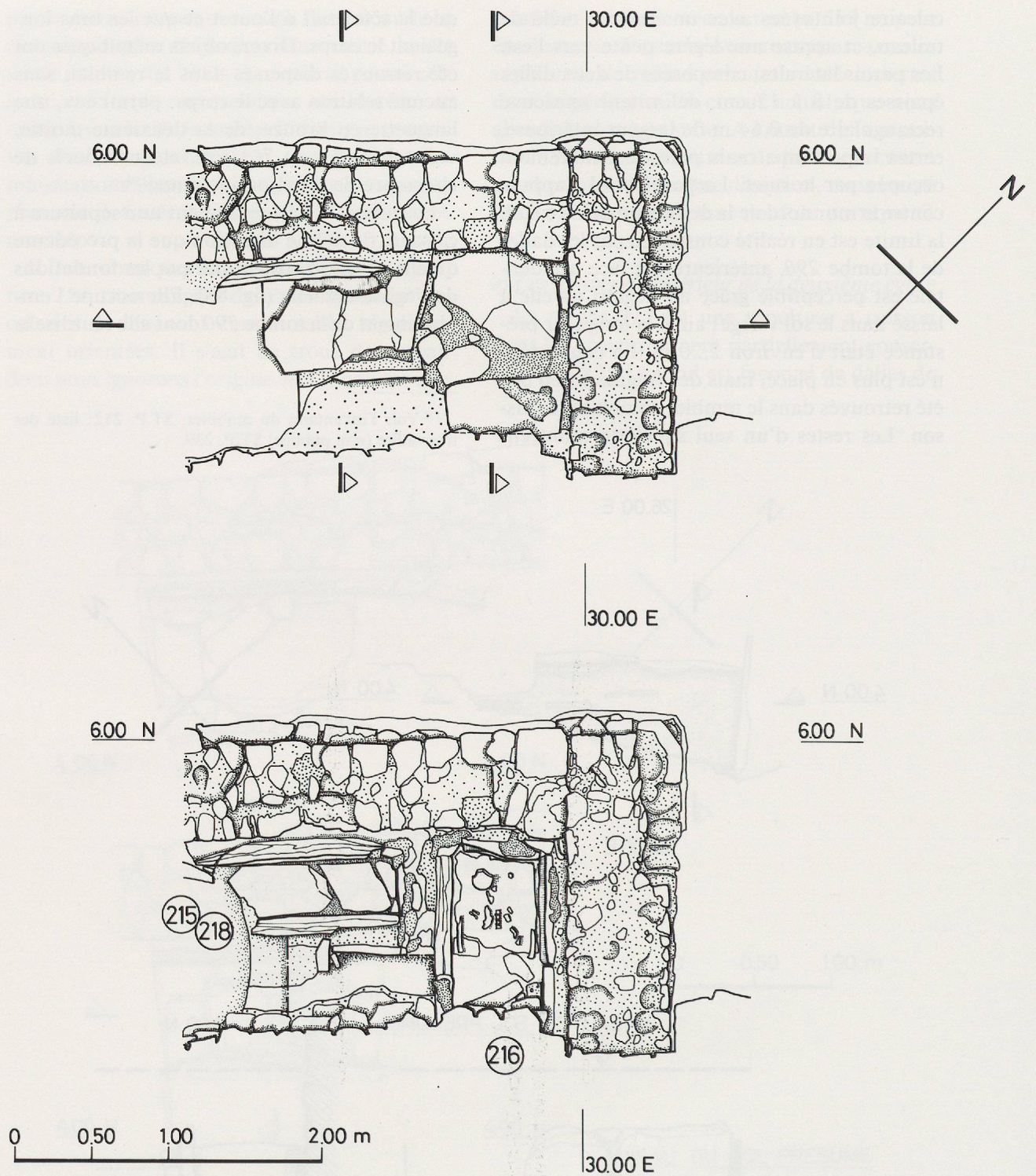
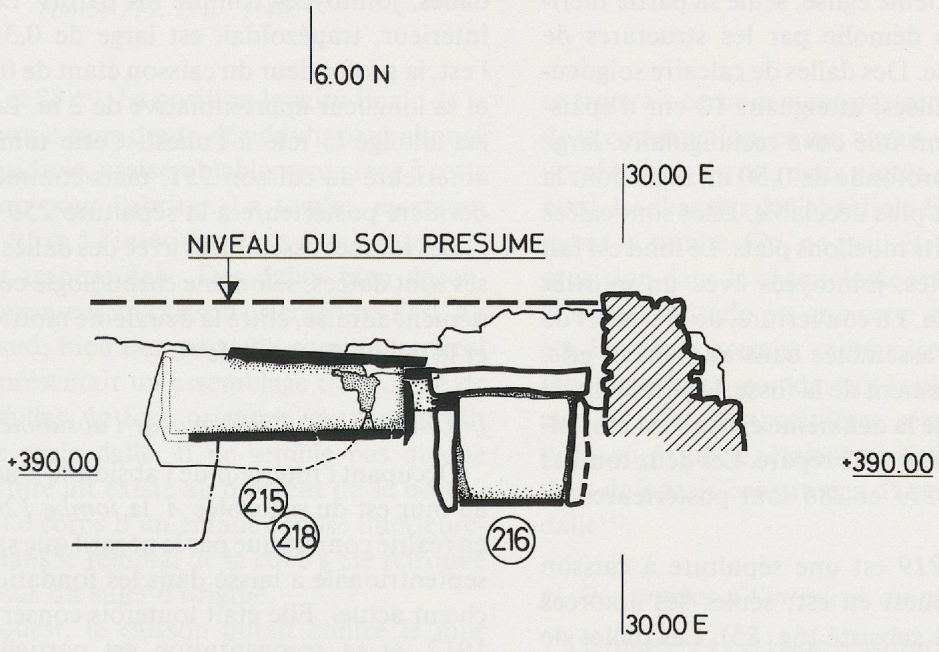
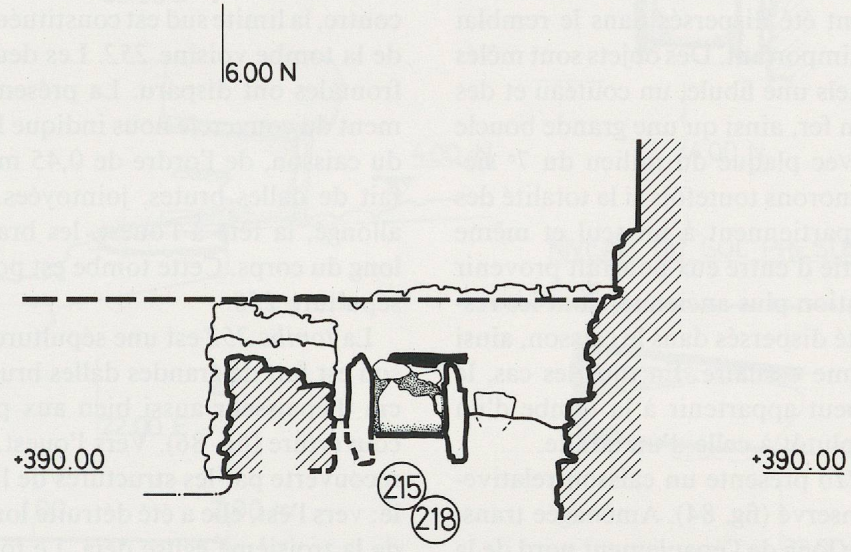
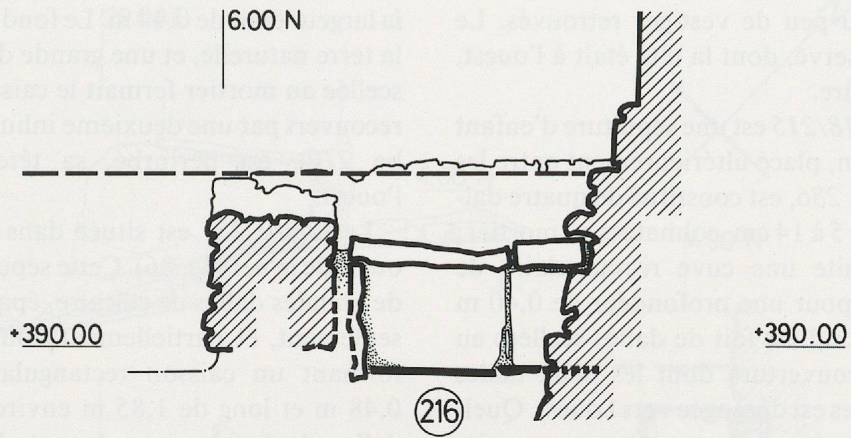


Fig. 84. Tombes 218/215 et 216. Ech.: 1:40.

face occidentale. Dans l'état actuel de sa conservation, seule la paroi nord, assemblée de plusieurs dalles, est l'élément neuf de cet aménagement. On peut situer sa limite sud par l'amorce du mortier qui scellait les joints de l'angle sud-ouest du caisson. Le fond est fait

d'un lit de mortier coulé directement sur le sable et le gravier du terrain vierge. La largeur intérieure de la cuve était de 0,64 m, la profondeur variant de 0,40 à 0,50 m en fonction de la légère déclivité de la sépulture d'ouest en est; ni la forme ni la longueur ne peuvent être défi-



nies au vu du peu de vestiges retrouvés. Le squelette conservé, dont la tête était à l'ouest, est fragmentaire.

La *tombe 218/215* est une sépulture d'enfant dont le caisson, placé ultérieurement entre les tombes *216* et *286*, est constitué de quatre dalles épaisses de 5 à 14 cm, colmatées au mortier; le tout délimite une cuve rectangulaire de 0,35/1,15 m, pour une profondeur de 0,40 m (fig. 84). Le fond est fait de dalles scellées au mortier. La couverture dont les deux dalles sont conservées est dérangée vers l'ouest. Quelques fragments du squelette sont encore en place, d'autres ont été dispersés dans le remblai ultérieur, peu important. Des objets sont mêlés à ce dernier, tels une fibule, un couteau et des stylets, tous en fer, ainsi qu'une grande boucle de ceinture avec plaque du milieu du 7^e siècle¹³⁹. Nous ignorons toutefois si la totalité des ossements appartiennent à un seul et même sujet: une partie d'entre eux pourrait provenir d'une inhumation plus ancienne, dont les restes auraient été dispersés dans le caisson, ainsi employé comme ossuaire. En tous les cas, le mobilier ne peut appartenir à la tombe d'un enfant, mais plutôt à celle d'un adulte.

La *tombe 216* présente un caisson relativement bien conservé (fig. 84). Aménagée transversalement le long de l'épaulement nord de la nef de la deuxième église, seule sa partie méridionale a été démolie par les structures de l'église actuelle. Des dalles de calcaire soigneusement travaillées, atteignant 12 cm d'épaisseur, délimitent une cuve rectangulaire, large de 0,55 m et profonde de 0,50 m, mais dont la longueur n'est plus décelable. Elles sont calées à l'aide de petits moellons plats. Le fond est fait de dalles brutes, jointoyées avec un mortier mêlé de tuileau. La couverture, de pierres et de moellons, est assemblée dans un mortier gris. Lors du creusement de la fosse, le parement de la fondation de la deuxième église s'est partiellement écroulé et a été réparé. Les deux tombes voisines *218/215* et *286* sont postérieures au caisson *216*.

La *tombe 219* est une sépulture à caisson aménagée d'ouest en est; seules ses amorces orientales ont subsisté (fig. 85). Les dalles de calcaire, de 7 à 13 cm d'épaisseur, sont jointoyées au mortier et délimitent une cuve dont

la largeur était de 0,44 m. Le fond est formé par la terre naturelle, et une grande dalle de pierre scellée au mortier fermait le caisson. Le sujet, recouvert par une deuxième inhumation (*tombe 210*), est perturbé, sa tête disposée à l'ouest.

La *tombe 251* est située dans l'angle nord-ouest de la nef (fig. 86). Cette sépulture est faite de grandes dalles de calcaire, épaisses de 5 cm seulement, et partiellement doublées, le tout formant un caisson rectangulaire, large de 0,48 m et long de 1,85 m environ. Seules les dalles de la paroi nord sont d'origine; par contre, la limite sud est constituée par les dalles de la tombe voisine *252*. Les deux fermetures frontales ont disparu. La présence d'un fragment du couvercle nous indique la profondeur du caisson, de l'ordre de 0,45 m. Le fond est fait de dalles brutes, jointoyées. Le sujet est allongé, la tête à l'ouest, les bras disposés le long du corps. Cette tombe est postérieure à la sépulture *250*.

La *tombe 252* est une sépulture dont le caisson est fait de grandes dalles brutes, de 7 à 11 cm d'épaisseur aussi bien aux parois qu'à la couverture (fig. 86). Vers l'ouest, la tombe est recouverte par les structures de l'église actuelle; vers l'est, elle a été détruite lors du chantier de la troisième église déjà. Le fond est fait de dalles, jointoyées comme les parois. Le plan intérieur, trapézoïdal, est large de 0,36 m à l'est, la profondeur du caisson étant de 0,46 m, et sa longueur approximative de 2 m. Le sujet est allongé la tête à l'ouest. Cette tombe est antérieure au caisson *251*, mais comme cette dernière postérieure à la sépulture *250*.

Les tombes assemblées avec des dalles épaisses sont datées, selon une chronologie communément admise, entre la deuxième moitié du 6^e et le début du 8^e siècle¹⁴⁰.

f) Une tombe à l'intérieur de l'absidiole E

Occupant l'intérieur de l'absidiole E adossée au mur est du mausolée A, la *tombe 126* n'est en réalité connue que par le négatif que sa paroi septentrionale a laissé dans les fondations du chœur actuel. Elle était toutefois conservée en 1912, et sa reconstitution est partiellement possible grâce à une esquisse et des photos (fig.

¹³⁹ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 223 et 320; liste des trouvailles (non publiée) ST.P. 22.

¹⁴⁰ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzegnin...*, p. 57-58.

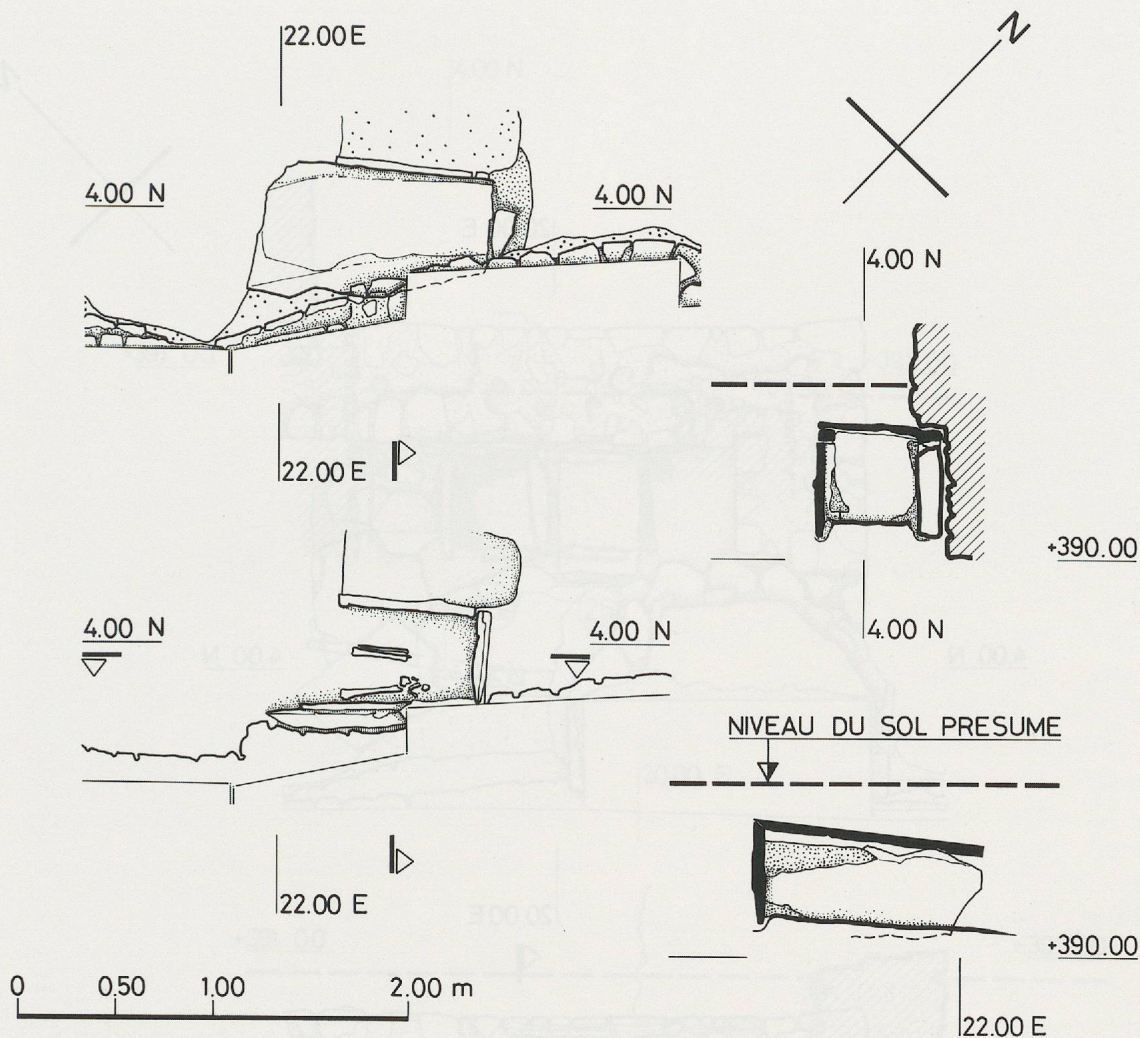


Fig. 85. Tombe 219. Ech.: 1:40.

77, 87 et 88)¹⁴¹. La position longitudinale de la sépulture a sans doute décidé du plan allongé de l'absidiole, vraisemblablement créée à cette occasion pour l'abriter. La tombe, mesurant 0,60/1,95 m à l'intérieur, était sans doute légèrement trapézoïdale. Des dalles bien découpées formaient un caisson orienté vers l'est. La paroi sud, bien que partielle comme la paroi nord, présentait un assemblage très soigné de deux dalles; la face orientale ne comportait qu'une seule dalle. Il ne semble pas qu'une couverture ait existé au moment de sa découverte. Le corps d'un enfant déposé ultérieurement dans le remblai de la cuve a été retrouvé au-dessus du sujet d'origine.

A l'ouest, le caisson butait contre le mur oriental du mausolée; à l'est, il s'arrêtait peu avant le sommet de l'absidiole. La sépulture ne

se trouvait certainement pas sur l'axe médian de la construction, ce qui aurait valu à l'abside un plan trop étroit, mais plutôt dans sa partie nord. Le chantier de l'absidiole *E*, et par conséquent la tombe 126, ne peut être intégré avec précision dans la chronologie relative du site; la seule certitude est que cette construction a été élevée au premier millénaire. Pourtant, la typologie du caisson devrait la placer au 7^e siècle; en effet, les premières sépultures de ce type, au 6^e siècle, étaient généralement pourvues de parois constituées d'une seule grande dalle¹⁴².

g) Des tombes à l'intérieur du portique G

La tombe 243 est une sépulture de direction ouest-est, située dans l'angle nord-ouest de

¹⁴¹ Journal de 1912, plan n° VIII et photos n° 33 et 36.

¹⁴² Cette chronologie nous a été transmise par Hans-Jörg Lehner, qui l'a constatée sur le site de «Sous-le-Scex» à Sion.

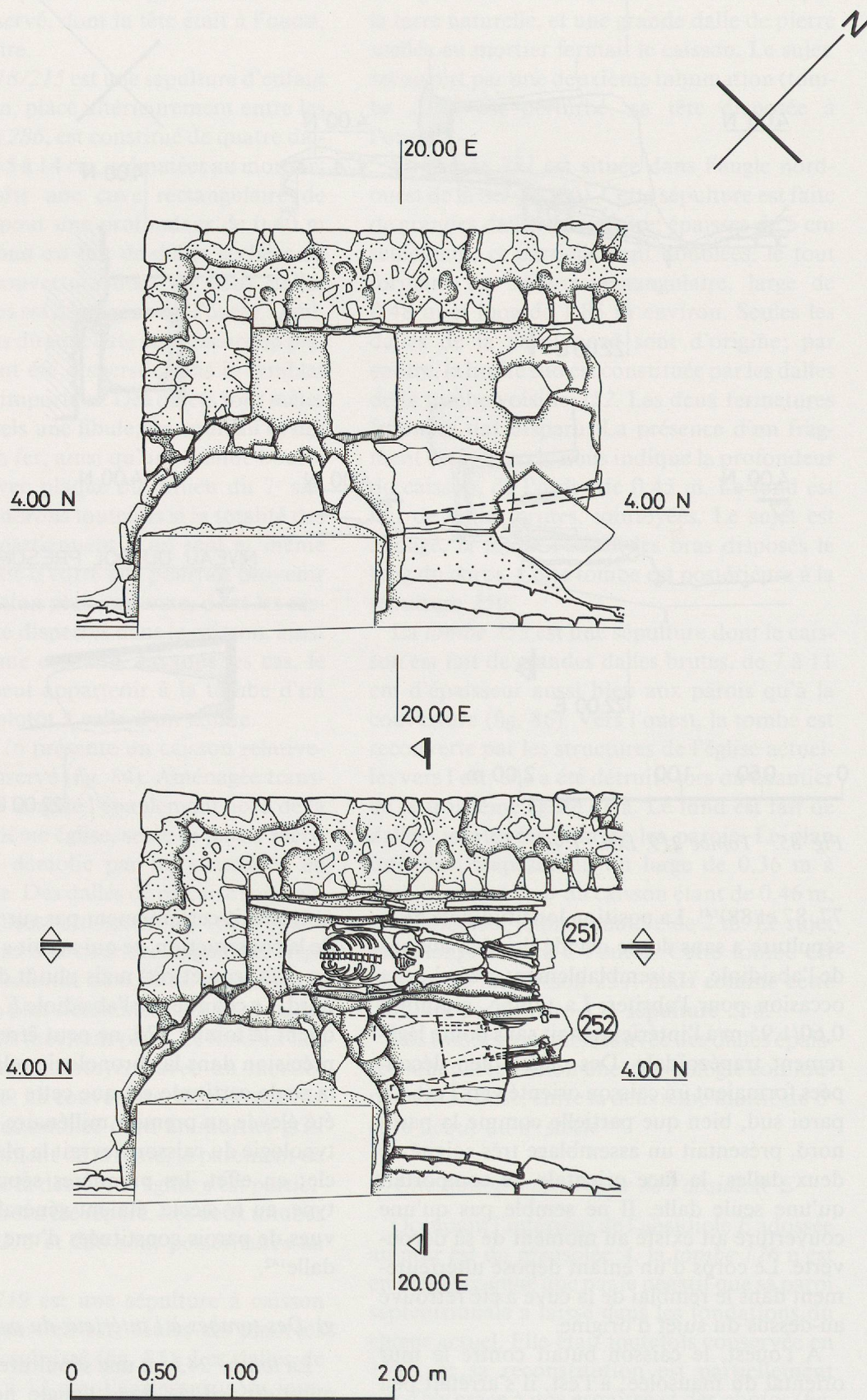
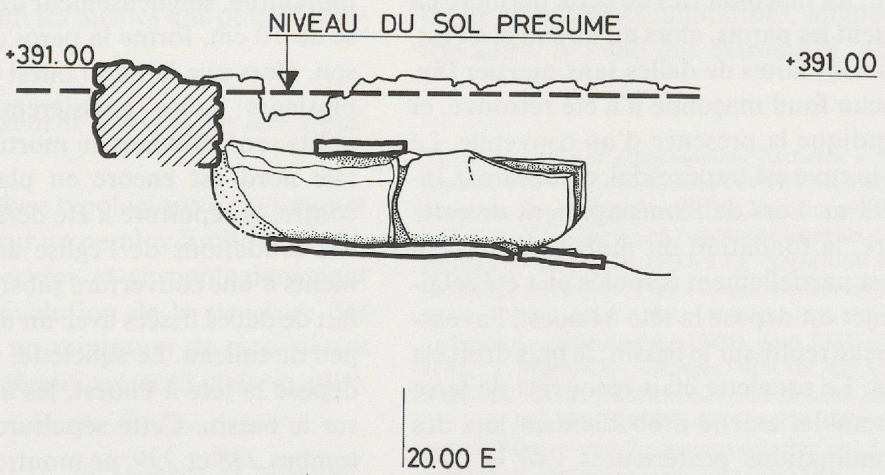
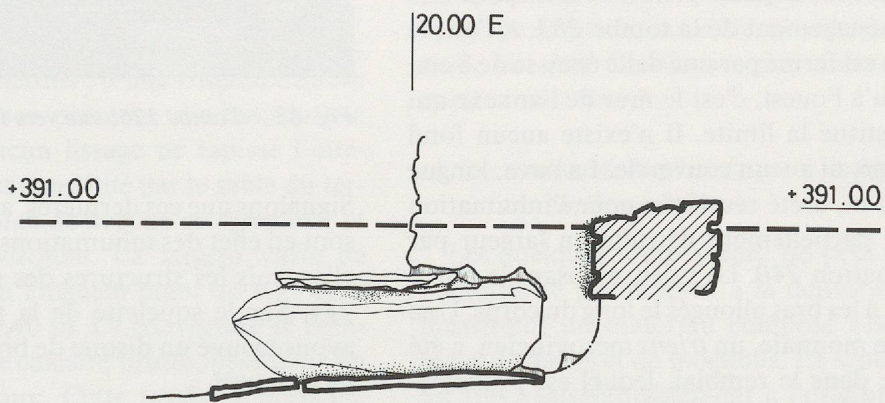
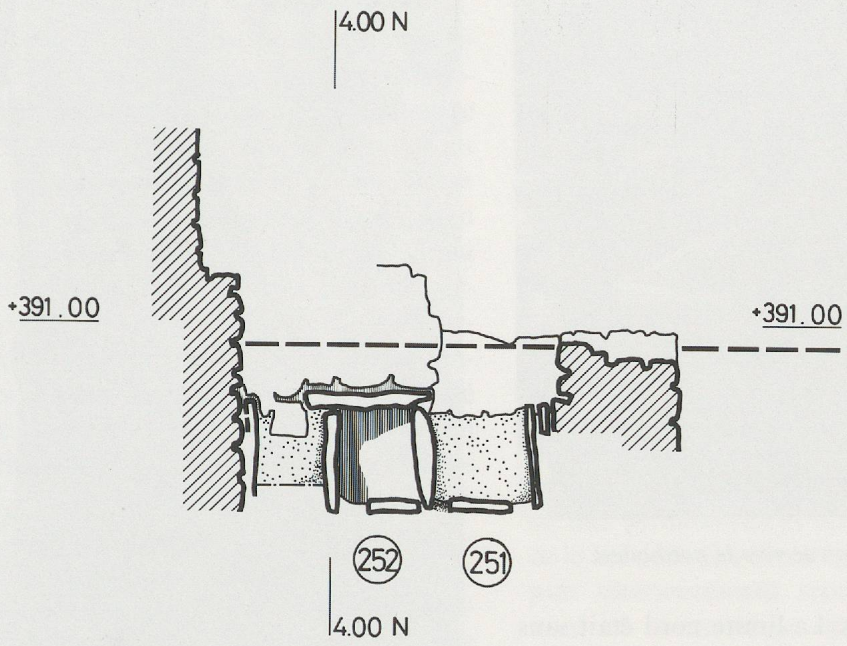


Fig. 86. Tombes 251 et 252. Ech.: 1:40.



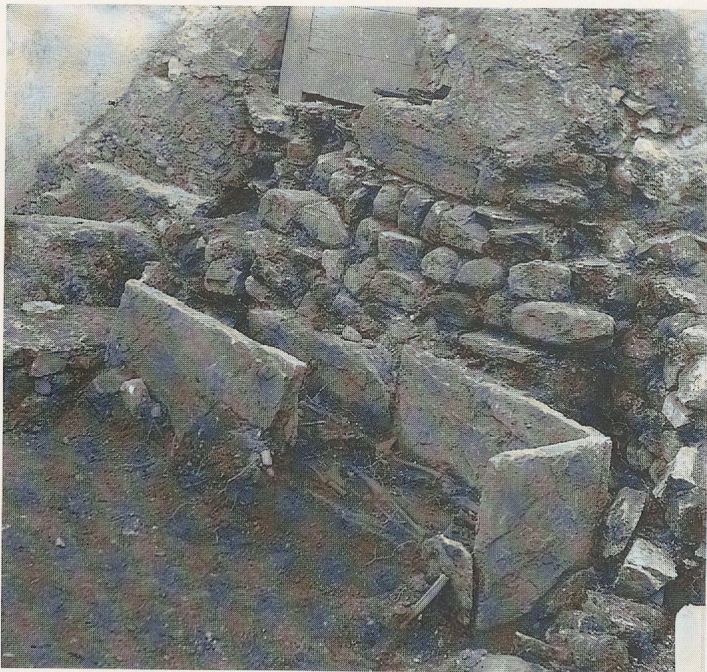


Fig. 87. Tombe 126; vue vers le nord-ouest.

l'annexe G (fig. 89). La limite nord était sans doute constituée par la paroi sud du caisson 244. Au sud, la paroi primitive a disparu lors de l'aménagement de la tombe 283. A l'est, le caisson est fermé par une dalle épaisse de 8 cm, alors qu'à l'ouest, c'est le mur de l'annexe qui en constitue la limite. Il n'existe aucun fond maçonné, ni aucun couvercle. La cuve, longue de 1,90 m, a été réutilisée pour l'inhumation 241, et partiellement détruite en largeur par l'inhumation 240. Le sujet, reposant la tête à l'ouest, a les bras allongés le long du corps. Une pièce de monnaie, un *triens* mérovingien, a été trouvée dans le remblai, lequel est probablement celui de la tombe 241/243¹⁴³.

La tombe 244, de même direction, présente un caisson situé dans l'angle nord-ouest de l'annexe; les maçonneries de cette dernière en constituent les parois, alors qu'au sud et à l'est, celles-ci sont faites de dalles sans mortier (fig. 89). Aucun fond maçonné n'a été retrouvé, et rien n'indique la présence d'un couvercle. Le plan de la cuve est trapézoïdal, et mesure 0,36-0,45/1,93 m. Lors de l'aménagement de cette sépulture, la fondation du mur nord de l'annexe s'est partiellement écroulée et a été refaite. Le sujet est déposé la tête à l'ouest, l'avant-bras gauche replié sur le bassin; le bras droit est perturbé. Le squelette était recouvert de terre tassée, remblai amené probablement lors des deux inhumations postérieures 240 et 241.

¹⁴³ Voir Colin MARTIN, «Trouvailles récentes sur les bords du Léman de solidi et de triens», extrait publié en annexe.

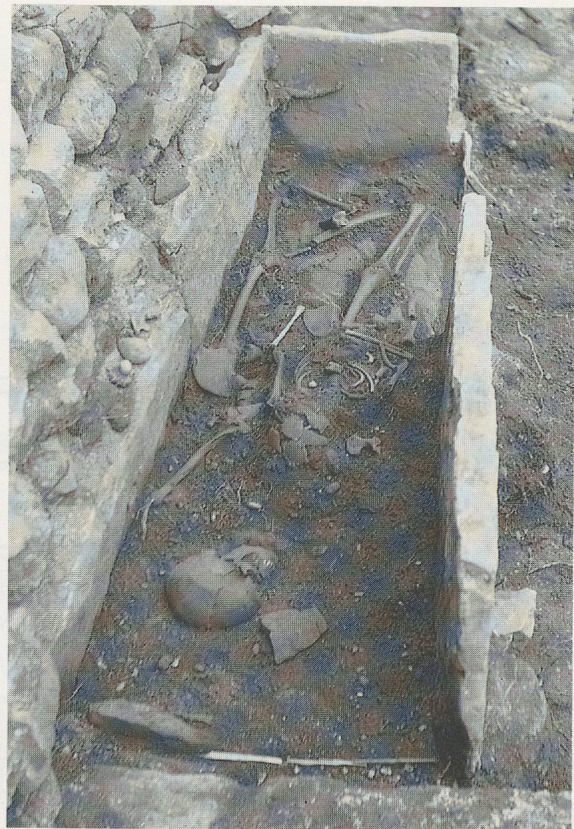


Fig. 88. Tombe 126; vue vers l'est.

Signalons que ces dernières, avec la tombe 242, sont en effet des inhumations qui reprennent à elles trois les structures des sépultures 243 et 244. Sur le squelette de la tombe 240, nous avons trouvé un disque de bronze, de datation inconnue¹⁴⁴.

La tombe 245 est également située dans l'angle nord-ouest de l'annexe, mais accuse une direction nord-sud (fig. 89). Une longue dalle monolithe, soigneusement découpée, et épaisse de 10 cm, forme la paroi orientale du caisson, alors que la paroi ouest est constituée de plusieurs dalles grossièrement taillées; les joints sont colmatés au mortier. La dalle frontale nord est encore en place; au sud, par contre, la sépulture a été dérangée par la pose des fondations de l'église actuelle. Les fragments d'une couverture subsistent. Le fond est fait de dalles lissées avec un mortier contenant peu de tuileau. Le squelette, fragmentaire, est déposé la tête à l'ouest, les avant-bras repliés sur le bassin. Cette sépulture, antérieure aux tombes 238 et 239, ne montre aucune relation précise avec les caissons 243 et 244.

¹⁴⁴ Voir l'inventaire du mobilier, ST.P. 281.

h) Des tombes à l'extérieur du portique G

Deux sépultures de direction nord-sud occupent le cimetière extérieur, en longeant le parement du mur ouest de l'annexe G. La tombe 280 présente un caisson dont les parois sont maçonnées avec des dalles de calcaire de 10 cm d'épaisseur et des moellons (fig. 90). Le fond est fait de petites dalles. Un fragment de la couverture, constituée de dalles plus grossières, est conservé. La cuve est rectangulaire, large de 0,45 m et profonde de 0,40 m. La longueur primitive est inconnue car l'extrémité sud du caisson a disparu lors de la construction du porche actuel; en considérant les restes des membres inférieurs du squelette, elle devait être de l'ordre de 1,80 m. Cette tombe est postérieure à l'inhumation 255, mais antérieure aux sépultures 247 et 254. Longeant le portique déjà construit, elle est donc postérieure aux 7^e/8^e siècles, ce que confirme la datation générale des coffres mixtes¹⁴⁵.

La tombe 281 borde la tombe 280 à l'ouest, séparée de cette dernière d'une vingtaine de cm (fig. 91). Le caisson présente une maçonnerie de moellons; aucun lissage ne tapisse l'intérieur. Le fond est constitué par le sable du terrain vierge. Le plan de la cuve est irrégulier et légèrement trapézoïdal. La largeur varie de 0,32 à 0,45 m, la longueur étant de 1,95 et la profondeur de 0,40 m. La couverture se compose de dalles de calcaire brutes, liées avec un mortier à la chaux. Cette tombe a partiellement été dérangée par la pose de la sépulture 261, et ses ossements sont effrités. Elle est postérieure aux sépultures 255 et 279. Les critères de sa datation sont les mêmes que pour la tombe 280.

2.3 Le développement typologique des sépultures

Même si l'analyse typologique qui va suivre ne se fonde que sur un nombre limité de sépultures bien conservées et chronologiquement bien définies, l'évolution de la structure des caissons durant un minimum de cinq siècles d'occupation funéraire apparaît clairement¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézéglin...*, p. 59.

¹⁴⁶ Nous citons ici quelques ouvrages concernant les sépultures du haut Moyen Age de notre région: Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 45; Charles BONNET et Béatrice PRIVATI,

Les divers locaux du site de Saint-Prex ont continuellement abrité des inhumations entre les 3^e/4^e siècles et, probablement, le 9^e siècle; on pourrait donc logiquement s'attendre à une grande diversité des sépultures sur le plan qualitatif. En réalité il n'en est rien, et la majorité des tombes à caisson retrouvées dans ce périmètre présentent structurellement peu de différences entre elles. Les seuls emplacements où cette situation s'est révélée intacte correspondent aux zones non touchées par les fouilles de 1911 et 1912: la base de la fondation du mur ouest de la cinquième église, la zone du portique G en relation avec la surface intérieure du porche actuel¹⁴⁷, et l'extérieur nord de l'édifice, surface primitivement occupée par une partie de la nef de la deuxième église et de l'annexe G, puis ultérieurement reprise par le bas-côté nord de la troisième église. La plupart des sépultures découvertes peuvent être attribuées aux première et deuxième églises. Mais, dans notre description, nous les aborderons après avoir fait état des tombes plus anciennes, en nombre fort limité.

a) Les tombes de la période entre le mausolée A et la première église

Les quelques tombes dont on peut prouver l'antériorité par rapport à la deuxième église présentent un matériau composé essentiellement de dalles et de moellons. La sépulture 65 est très vraisemblablement à l'origine du site funéraire bâti de la nécropole de Saint-Prex, et c'est pour l'abriter que le mausolée A fut érigé. Son caisson, de forme trapézoïdale, est assemblé de grands blocs monolithes, soigneusement travaillés. A l'une des extrémités, une petite

TI, «Nécropole et établissement barbares à Sézéglin»; Béatrice PRIVATI et Charles BONNET, «La nécropole de Sézéglin GE...»; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézéglin...*, p. 27 et 56; Saint-Julien-en-Genevois et typologie générale: Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*; Dully et Nyon (Vaud): «Chronique archéologique 1979», dans *RHV*, 1980, p. 169-170, ainsi que «Chronique archéologique 1980», dans *RHV*, 1981, p. 176 et fig. 13; Brigue-Glis: Georges DESCÉUDRES et Jachen SAROTT, «Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis...», p. 387-388, 395-398, 408; Loèche: idem, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk...», p. 164-169 et 204; Sion: Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabung in Sitten «Sous-le-Scex»...».

¹⁴⁷ A l'intérieur du porche actuel, où aucune fouille n'avait encore été entreprise, on a pu constater que les anciennes tombes étaient perturbées par des inhumations plus tardives et par l'aménagement d'un moule à cloche.

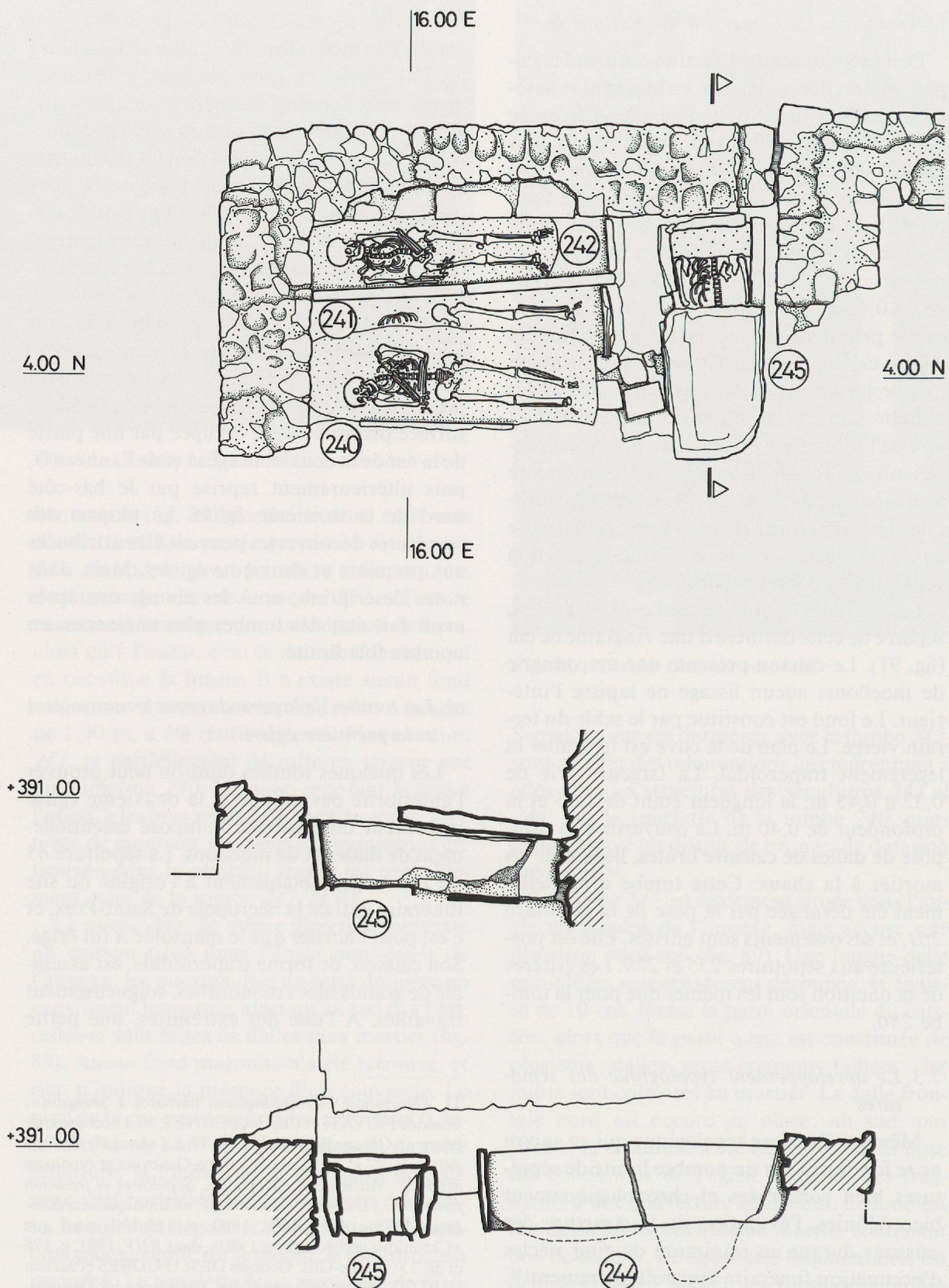
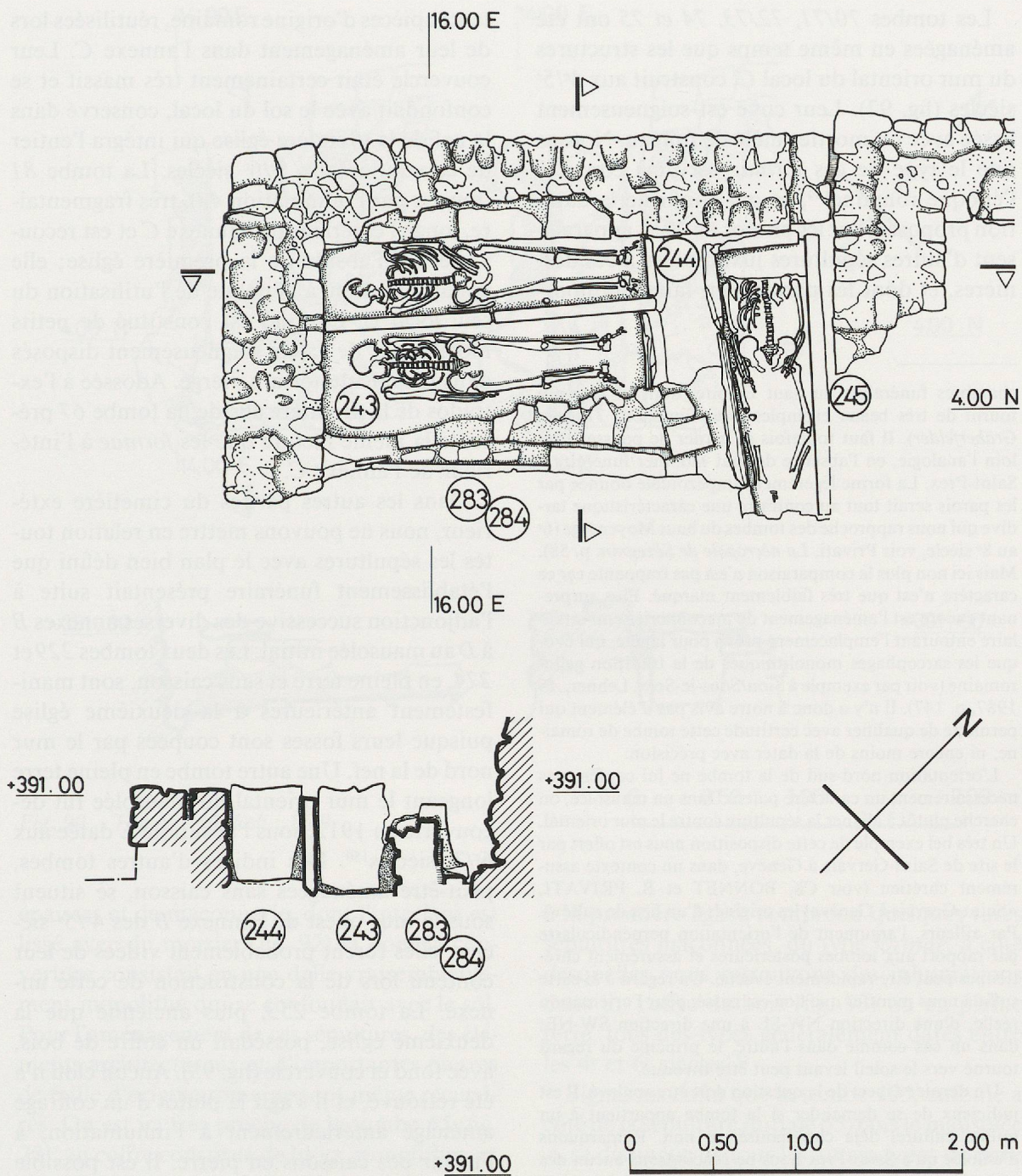


Fig. 89. Tombes 240-245, 283 et 284. Ech.: 1:40.



niche recevait la tête du défunt, conférant au caisson un plan anthropomorphe. La couverture fait actuellement défaut, mais elle devait se situer au ras du sol du mausolée, probablement constituée d'une seule dalle épaisse. La qualité de l'assemblage, rappelant celle des sarcophages romains, nous incite à situer cette tombe à l'époque gallo-romaine, aux 3^e/4^e siècles, d'autant plus qu'elle se distingue clairement de toutes les autres tombes que nous avons découvertes à l'église de Saint-Prex. Il

est cependant malaisé de dire si cette sépulture était encore païenne ou déjà chrétienne¹⁴⁸.

¹⁴⁸ Selon Laurent Auberson, qui s'est penché sur le problème posé par cette sépulture, la question soulevée par cette construction funéraire si particulière n'est pas seulement d'ordre formel, dans le cadre d'une typologie. Plus fondamentalement, il s'agit de déceler, si possible, des caractéristiques qui la situent dans le contexte culturel: romain plus ou moins provincial, païen ou chrétien.

La tombe frappe par son aspect massif, qui suggère la mise en évidence d'un personnage remarquable. La construction avec dalle de fond évoque, en plus modeste, les

Les tombes 70/71, 72/73, 74 et 75 ont été aménagées en même temps que les structures du mur oriental du local C, construit aux 4^e/5^e siècles (fig. 92). Leur cuve est soigneusement lissée avec un mortier mêlé de tuileau. Notons que le type de ces *formae* est déjà connu à l'époque romaine¹⁴⁹, ce qui confirme la datation proposée. Sur les photos de 1911 apparaissent d'autres sépultures juxtaposées à ces dernières, et dont les parois sont faites d'impor-

chambres funéraires du haut Empire, dont le Tessin a fourni de très beaux exemples (voir Simonett, *Tessiner Gräberfelder*). Il faut toutefois se garder de pousser trop loin l'analogie, en l'absence de tout mobilier funéraire à Saint-Prex. La forme légèrement trapézoïdale donnée par les parois serait tout au contraire une caractéristique tardive qui nous rapproche des tombes du haut Moyen Âge (6^e au 8^e siècle, voir Privati, *La nécropole de Sézégny*, p. 58). Mais ici non plus la comparaison n'est pas frappante car ce caractère n'est que très faiblement marqué. Plus surprenant encore est l'aménagement de maçonnerie semi-circulaire entourant l'emplacement prévu pour la tête, qui évoque les sarcophages monolithiques de la tradition gallo-romaine (voir par exemple à Sion/Sous-le-Scex, Lehner, *AS* 1987, p. 147). Il n'y a donc à notre avis pas d'élément qui permette de qualifier avec certitude cette tombe de romaine, ni encore moins de la dater avec précision.

L'orientation nord-sud de la tombe ne lui confère pas nécessairement un caractère païen. Dans un mausolée, on cherche plutôt à aligner la sépulture contre le mur oriental. Un très bel exemple de cette disposition nous est offert par le site de Saint-Gervais à Genève, dans un contexte assurément chrétien (voir Ch. BONNET et B. PRIVATI, «Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte»). Par ailleurs, l'argument de l'orientation perpendiculaire par rapport aux tombes postérieures et assurément chrétiennes peut être rapidement évacué. Un regard à la carte suffit à nous montrer que l'on est passé, pour l'orientation réelle, d'une direction NW-SE à une direction SW-NE; dans un cas comme dans l'autre, le principe du regard tourné vers le soleil levant peut être invoqué.

Un dernier aspect de la question doit être soulevé. Il est judicieux de se demander si la tombe appartient à un milieu culturel déjà christianisé ou non. Remarquons d'emblée qu'à Saint-Prex nous ne rencontrons aucun des caractères typiquement païens tels que les niches pour dépôts funéraires. Par ailleurs, il est désormais bien admis que le passage à l'époque romaine du rite de l'incinération à celui de l'inhumation n'est pas dû exclusivement au christianisme, dont les adeptes ont très longtemps admis l'incinération. Réciproquement, il faut aussi certainement tenir compte de traditions pré-romaines qui, se maintenant au cours des siècles, ont contribué à perpétuer sans interruption les rites d'inhumation. Mais cela concerne avant tout les vallées alpines (Tessin et Valais).

¹⁴⁹ En ce qui concerne le type de ces *formae*, d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53. En Suisse, voir entre autres les exemples de Saint-Etienne à Coire (Walter SULSER et Hilde CLAUSEN, *Sankt Stephan in Chur*), et de Saint-Maurice (Peter EGGENBERGER, Werner STÖCKLI et Christoph JÖRG, «La découverte en l'abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus».

tantes pièces d'origine romaine, réutilisées lors de leur aménagement dans l'annexe C. Leur couvercle était certainement très massif et se confondait avec le sol du local, conservé dans la nef de la première église qui intégra l'entier de ce volume aux 5^e/6^e siècles. La tombe 81 (reprise par l'inhumation 43), très fragmentaire, longe l'extérieur de l'annexe C et est recouverte par l'abside de la première église; elle appartient donc à l'époque de l'utilisation du seul local C. Le fond est constitué de petits moellons et de galets soigneusement disposés dans le sable du terrain vierge. Adossée à l'extrados de la première abside, la tombe 67 présente la même facture que les *formae* à l'intérieur de l'annexe C.

Dans les autres parties du cimetière extérieur, nous ne pouvons mettre en relation toutes les sépultures avec le plan bien défini que l'établissement funéraire présentait suite à l'adjonction successive des diverses annexes B à D au mausolée initial. Les deux tombes 229 et 274, en pleine terre et sans caisson, sont manifestement antérieures à la deuxième église puisque leurs fosses sont coupées par le mur nord de la nef. Une autre tombe en pleine terre longeant le mur oriental du mausolée fut découverte en 1912, sous l'absidiole E datée aux 6^e/7^e siècles¹⁵⁰. Des indices d'autres tombes, peut-être aménagées sans caisson, se situent sous le mur ouest de l'annexe B des 4^e/5^e siècles; elles furent probablement vidées de leur contenu lors de la construction de cette annexe. La tombe 253, plus ancienne que la deuxième église, possédait un coffre de bois, avec fond et couvercle (fig. 93). Aucun clou n'a été retrouvé, et il s'agit là plutôt d'un coffrage aménagé antérieurement à l'inhumation, à l'instar des caissons en pierre. Il est possible que d'autres tombes anciennes à caisson de bois, comme la tombe 263, se soient situées parmi les sépultures du cimetière dégagé au nord de la deuxième église, zone occupée en principe dès les origines jusqu'à l'époque actuelle.

Les quelques tombes attribuées aux divers locaux funéraires et à la première église, soit aménagées entre les 4^e et 6^e/7^e siècles, présentent le plus souvent un coffre de forme rectangulaire, soigneusement assemblé de dalles

¹⁵⁰ Journal 1912, esquisse n° IX, tombe 2.

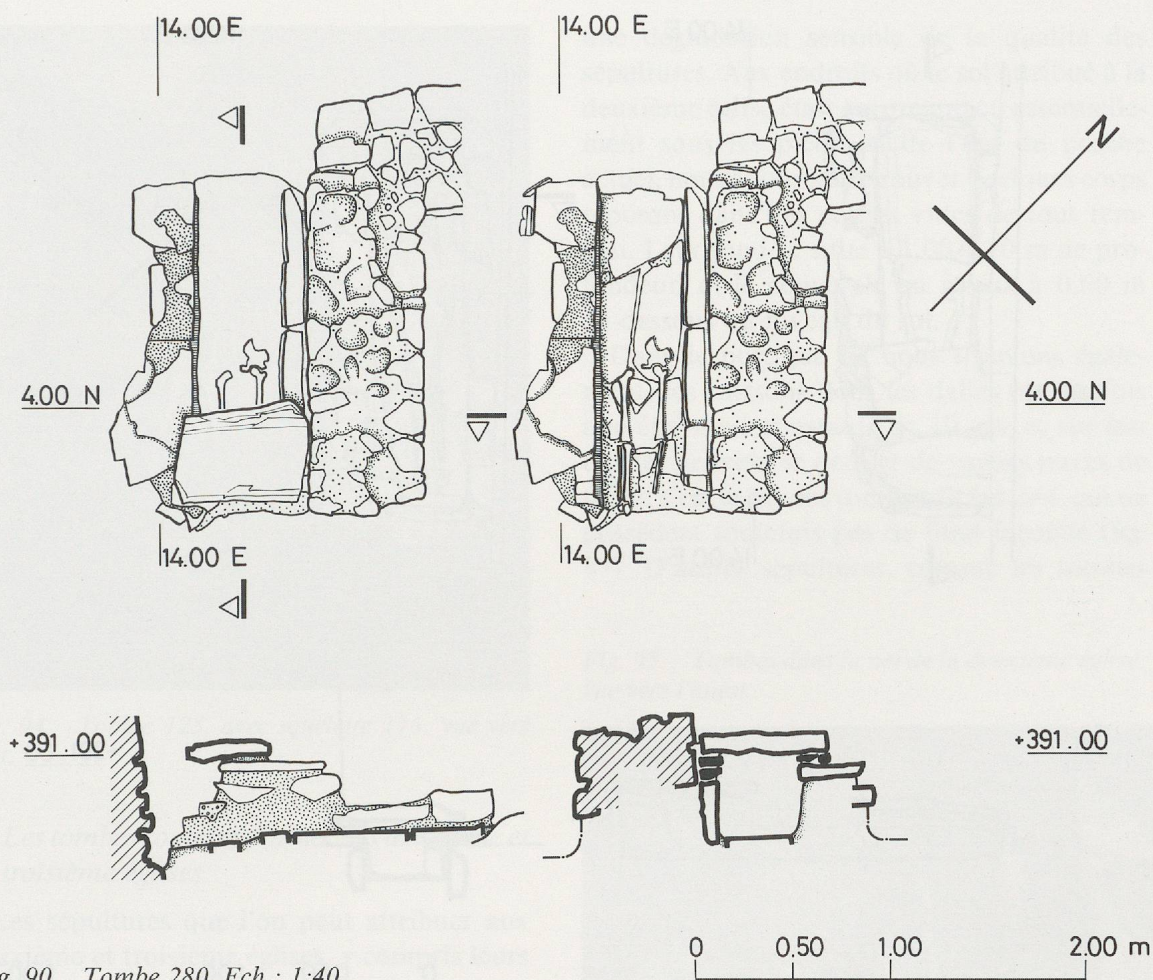


Fig. 90. Tombe 280. Ech. : 1:40.

épaisses et de maçonnerie, dont l'intérieur est lissé avec du mortier (fig. 92) et dont la couverture consistait en une dalle vraisemblablement monolithe qui se confondait avec le sol. Pour l'aménagement de ces sépultures, des éléments architecturaux et d'importantes pierres de taille d'origine romaine sont même récupérés. On est ici très proche de la tombe 65 (fig. 78), au coffre constitué de blocs monolithes, et considérée comme origine du mausolée gallo-romain. La cuve de cette dernière est cependant de plan trapézoïdal, lequel ne sera pas repris par les premières tombes chrétiennes, du moins par celles que l'on peut identifier comme telles. En effet, pour l'époque chrétienne, le plan trapézoïdal des caissons est généralement l'indice d'une datation plus tardive, puisqu'il apparaît au cours du 7^e siècle lors de l'adoption du type des caissons à dalles, moins élaborés¹⁵¹. Le cimetière extérieur aux locaux funéraires et

à la première église comprend quelques rares sépultures maçonnées, du type *formae*, à côté desquelles nous retrouvons des inhumations dans un coffre de bois (fig. 93) ou en pleine terre, tous des types généralement datés entre les 4^e et 6^e siècles¹⁵².

Signalons enfin que la tombe 125, enfouie à côté de la sépulture initiale 65 dans le mausolée A, se distingue de tous les autres types de cuve par un caisson de petites dalles soigneusement taillées et assemblées avec du mortier (fig. 94); il s'agit d'une sépulture rappelant la facture des tombes faites avec des tuiles romaines (*tegulae*), type rencontré entre la fin du 4^e et le début du 5^e siècle¹⁵³. Cette sépulture ne fait donc probablement pas partie du groupe à dalles de molasse des 6^e/7^e siècles, mais d'un groupe antérieur à la deuxième église.

¹⁵¹ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 57-58.

¹⁵² Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 55-57.

¹⁵³ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzeznin...*, p. 57.

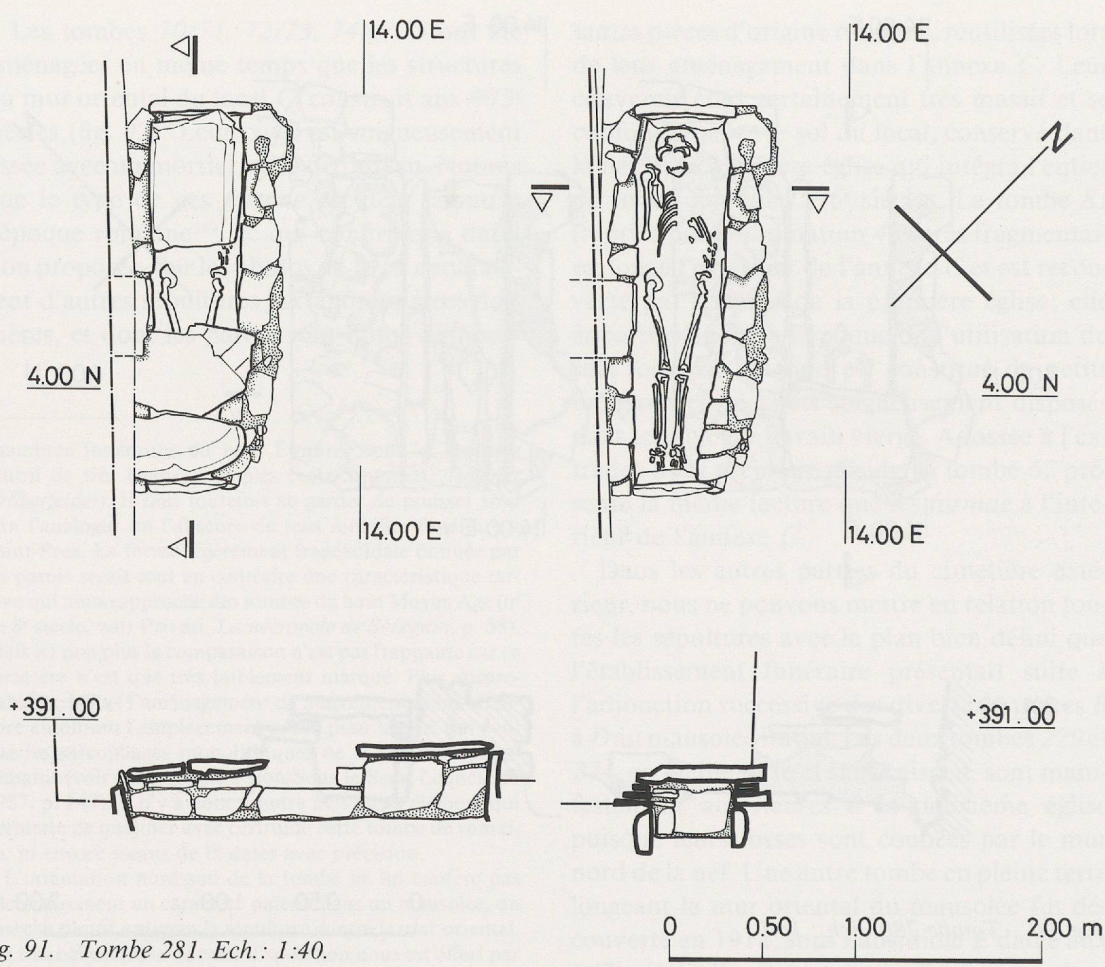


Fig. 91. Tombe 281. Ech.: 1:40.

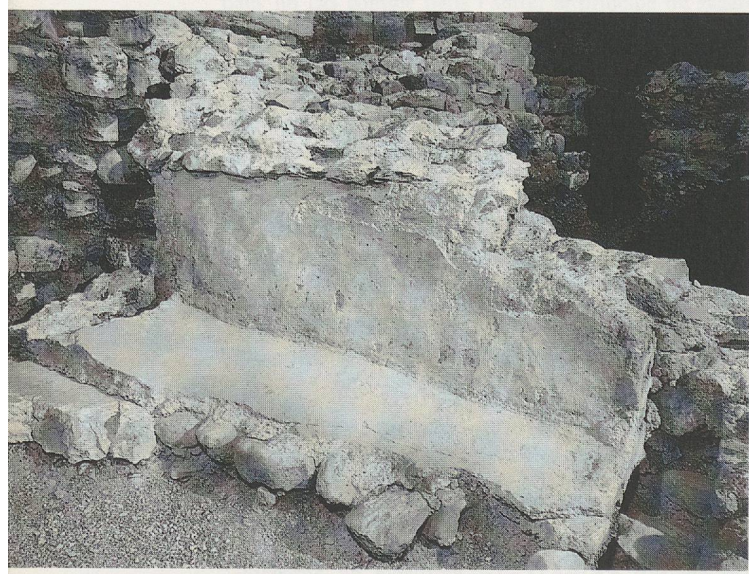


Fig. 92. Tombes 70/71 et 74; vue vers le nord-est.

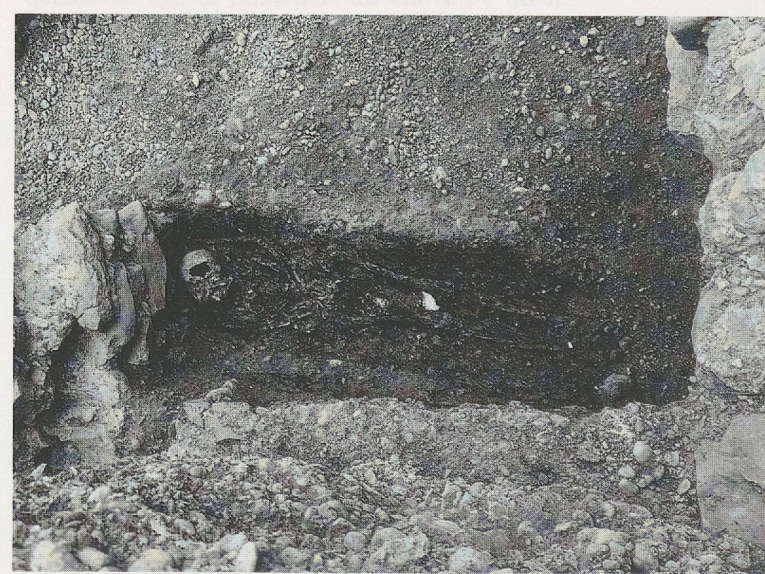


Fig. 93. Tombe 253.

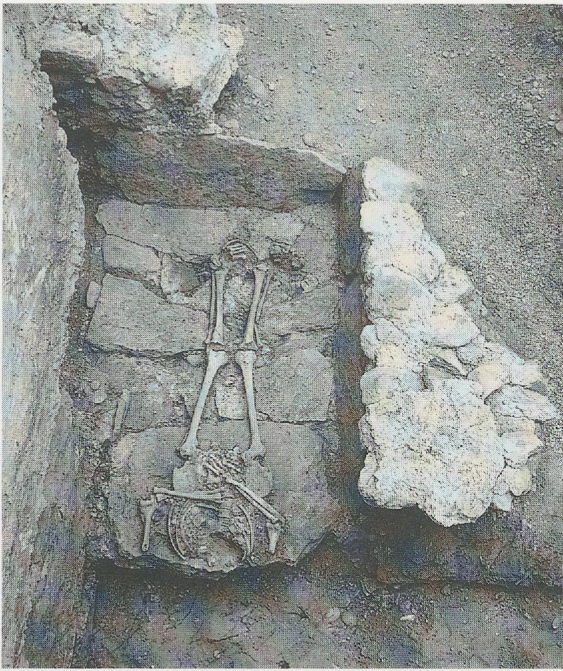


Fig. 94. Tombe 125, avec squelette 116; vue vers l'est.

b) *Les tombes contemporaines des deuxième et troisième églises*

Les sépultures que l'on peut attribuer aux deuxième et troisième églises, y compris leurs annexes postérieures *F* et *G*, présentent en principe un matériau identique à celui des caissons antérieurs: elles sont également faites de dalles et de moellons, mais les dalles sont de section moins importante et l'assemblage apparaît moins soigné. Les parois des caissons sont composées de plusieurs dalles, rarement d'une seule pièce. Leur épaisseur peut varier entre 5 et 15 cm, et les couvercles de pierres brutes ou de dalles réduites sont soigneusement scellés avec du mortier ou de l'argile grise très adhérente; ces jointures n'ont toutefois presque jamais été intégralement conservées. Quand il n'est pas constitué uniquement par le terrain vierge, le fond des cuves est façonné de petites dalles parfois calées avec des fragments de tuiles, ou lissé par une chape de mortier. Mais il faut remarquer que peu de sépultures nous sont parvenues dans leur état original; elles ont plutôt été réutilisées par la suite pour d'autres inhumations, et leur matériau a souvent été réintégré en partie dans d'autres tombes et complété par endroits par des parois en maçonnerie de moellons, plus ou moins soigneusement jointoyées vers l'intérieur de la cuve (fig. 95 et 96). Ces coffres mixtes dénotent

une dégradation sensible de la qualité des sépultures. Aux endroits où le sol attribué à la deuxième église était encore intact, essentiellement sous les piédroits de l'arc du porche actuel, nous avons pu retrouver quelques corps reposant dans des coffres vides de tout remblai. Leur fond se situe à 1,00-1,10 m de profondeur, et le couvercle au mieux à 0,60 m au-dessous du niveau du sol.

Dans le portique *G*, nous trouvons également des caissons dont les dalles ont parfois une épaisseur constante de 10 cm, et sur lesquelles peuvent se déceler de vagues traces de taille: c'est le cas des tombes 243 et 244, qui ne possèdent toutefois pas de fond façonné (fig. 97). D'autres sépultures, comme les tombes

Fig. 95. Tombes dans la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

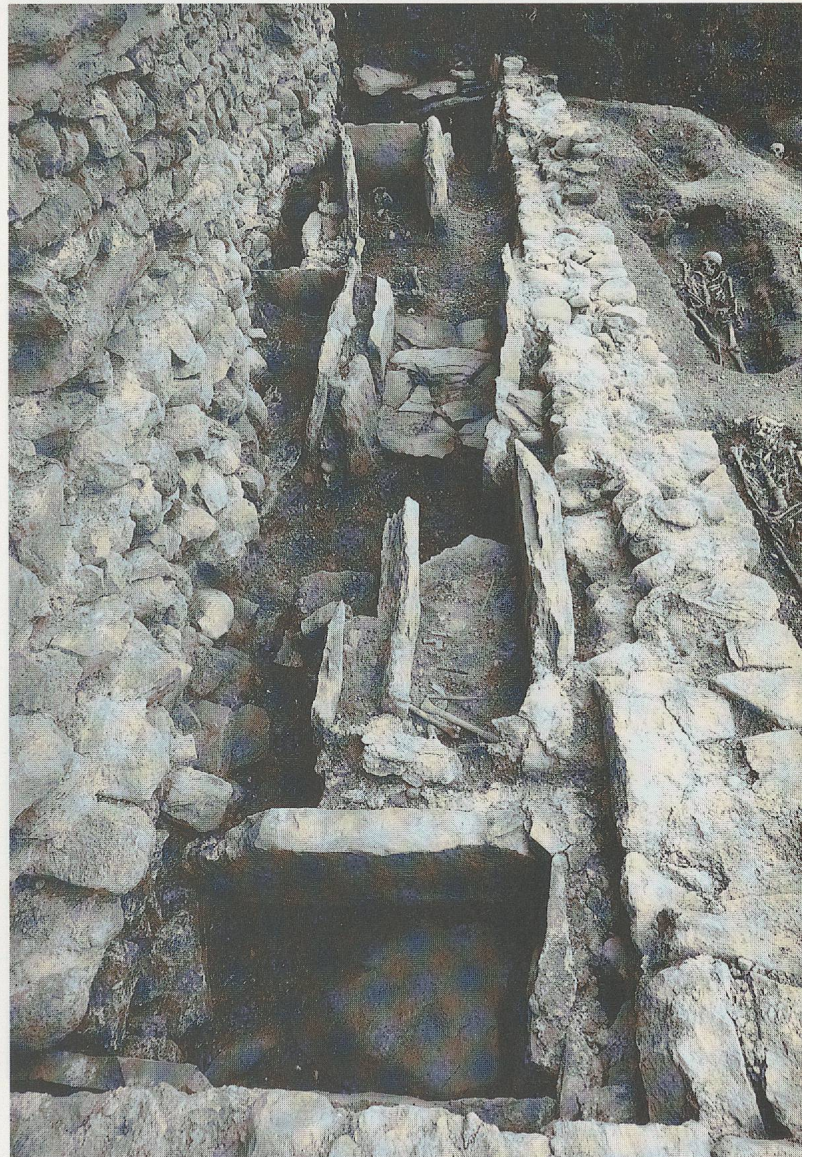




Fig. 96. Tombe 44, sans couverture; vue vers le sud-ouest.



Fig. 98. Tombes 240-242; vue vers l'ouest.



Fig. 97. Tombes 243-245, 283 et 284; vue vers l'est.

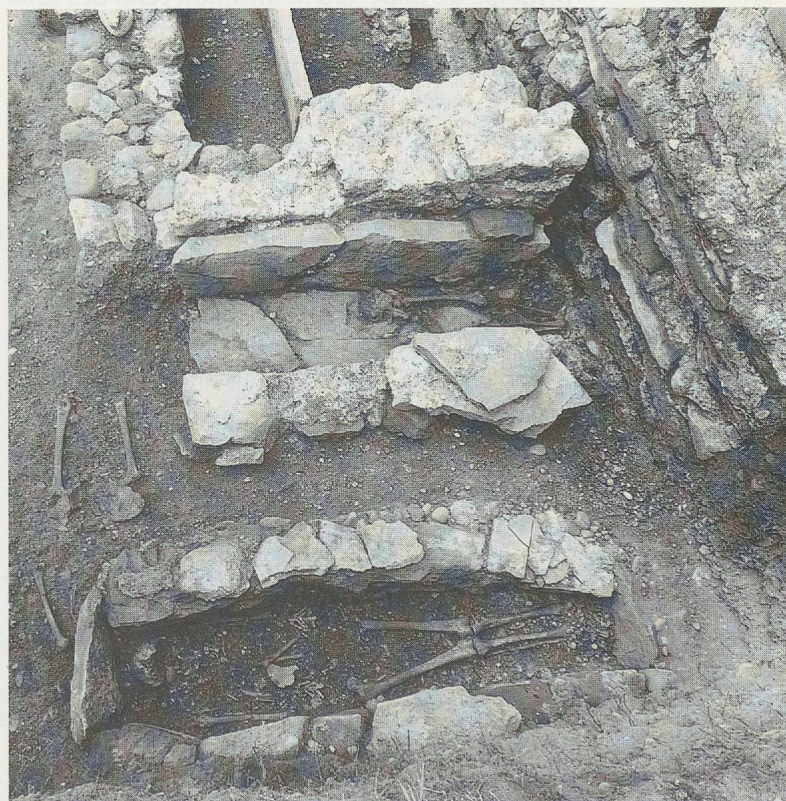


Fig. 99. Tombes 280 et 281; vue vers l'est.

280, 281 et 283, présentent en revanche un matériau plus hétérogène, mélange de dalles et de moellons irrégulièrement maçonnés. Enfin, certains caissons ont été réutilisés sans aucune retouche. Ce procédé se retrouve d'ailleurs également dans la nef de la deuxième église (tombes 52/28). Les dernières inhumations, telles les tombes 240, 241 et 242, ont été aménagées en pleine terre au-dessus des caissons 243 et 244 (fig. 98); dans ce cas, les anciens couvercles éventuels ont simplement été abandonnés. Dans l'annexe F, du côté sud de l'abside de la deuxième église, seules deux tombes à dalles (63 et 64) ont été conservées. A l'extérieur des bâtiments, les sépultures à dalles ou maçonnées sont extrêmement rares. Elles se situent avant tout près des constructions et sont accolées à leurs fondations, à l'est et à l'ouest; c'est le cas des tombes 57-60, 217, 280 et 281 (fig. 99).

Si la plupart des caissons sont de forme rectangulaire, certains sont trapézoïdaux, tels ceux des tombes 241, 244, 245 et 252. Nous n'avons par contre retrouvé aucun coffre de plan anthropomorphe ou ovale, ni de forme étroite et élancée. Seule la tombe 281, devant le mur ouest du portique G, présente un plan légèrement ovoïde. Les cuves ont une largeur de 0,45 à 0,70 m. Certains exemplaires sont plus larges que la moyenne, à l'image de la tombe 290, par exemple. Cette caractéristique est due au fait que la tombe vient occuper l'espace compris entre deux caissons préexistants, ou entre une sépulture et une fondation; nous ne pouvons donc pas y voir l'expression d'un type particulier (fig. 94). A l'intérieur du portique G se trouve la tombe 41/42, probablement conçue pour recevoir une double inhumation: de grandes dalles forment le fond des deux coffres, sur lesquelles repose la paroi médiane (fig. 100).

Si l'on tente d'interpréter ces observations en rapport avec la chronologie des chantiers du complexe funéraire du haut Moyen Âge à Saint-Prex, on peut remarquer que dès l'édification de la deuxième église environ, aux 6^e/7^e siècles, on assiste à un changement important: les premiers caissons aménagés à l'intérieur de l'édifice sont faits en général de dalles grossièrement découpées, d'épaisseurs diverses mais plutôt fines, et soigneusement assemblées (fig. 96). Les coffres se situent alors à une profondeur moyenne de 0,60 m, leur couverture ne



Fig. 100. Tombes 41 et 42; vue vers le nord-est.

rasant plus le niveau du sol; les exemplaires conservés montrent que les corps reposant dans une cuve couverte par des dalles n'ont pas été enfouis sous du remblai. Enfin il faut souligner que certaines sépultures de ce groupe pourraient encore appartenir à la dernière période d'occupation de la première église, qui s'inscrivait peut-être dans le cadre de la transition typologique constatée; cependant, toute relation stratigraphique permettant une lecture claire des liens chronologiques entre ces tombes et les bâtiments dans lesquels elles ont été aménagées fait défaut.

On constate que le type de caisson composé uniquement de dalles, qui dans sa forme pure est censé faire son apparition à partir de la deuxième moitié du 6^e siècle et être utilisé jusqu'au début du 8^e siècle¹⁵⁴, existe essentiellement dans la nef de la deuxième église; mais on le retrouve également dans les autres parties du site, comme les locaux A et B, construites antérieurement, alors que l'on pourrait s'attendre à y rencontrer de nombreuses tombes plus anciennes, présentant d'autres caractéristiques. Ainsi, et malgré les pertes causées par les fouil-

¹⁵⁴ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegin...*, p. 57-58.

les précédentes, on observe que d'anciennes sépultures avaient très certainement déjà disparu aux derniers temps de l'exploitation du site funéraire. Toutefois, cette absence pourrait indiquer que durant les premiers siècles les inhumations étaient moins fréquentes, et peut-être plus dispersées, pour sensiblement augmenter plus tard, à partir des 6^e/7^e siècles, jusqu'à se superposer aux mêmes endroits. C'est pourquoi les divers caissons n'offrent pas partout les données d'un réel développement typologique au cours de l'occupation du site dès les 3^e/4^e siècles, et ne reflètent que l'état du cimetière au moment où cessent les inhumations intérieures, probablement au 9^e siècle. Le sous-sol de la deuxième église et de ses annexes était alors jonché de sépultures juxtaposées les unes aux autres, abritant ainsi un véritable cimetière couvert (*coemeterium subteglatum*)¹⁵⁵.

A l'intérieur d'une église, les sépultures sont généralement aménagées plus volontiers dans la partie orientale de la nef, au plus près du maître-autel. Ainsi, à Saint-Prex, la surface proche du chevet est occupée très tôt par des caissons rectangulaires, forme la plus ancienne de ce type de sépulture, alors qu'à l'opposé la partie occidentale contient plutôt des tombes trapézoïdales illustrant un développement typologique intervenu probablement au 7^e siècle; ces dernières sont souvent assemblées avec du matériau de remploi et sont plus tardives. La forme trapézoïdale se retrouve plus fréquemment encore dans les tombes occupant le portique *G*, ajouté à la deuxième église aux 7^e/8^e siècles (fig. 97). Parallèlement, on assiste à l'apparition de sépultures entièrement ou partiellement maçonnées à l'aide de moellons, indiquant nettement moins de soin dans l'exécution des caissons (fig. 99). Si les exemplaires plus soignés datent généralement du 7^e siècle, les caissons mixtes ne sont pas connus avant la fin de ce même siècle¹⁵⁶. Une des sépultures maçonnées (tombe 281), adossée au mur du portique *G* qui sera conservé jusqu'aux 11^e/12^e siècles devant la troisième église, rappelle par sa cuve légèrement ovoïde un type souvent rencontré durant les deux derniers siècles du

premier millénaire¹⁵⁷. Il s'agit du seul exemple de caisson en pierre du haut Moyen Age que l'on peut typologiquement classer dans une période postérieure au 9^e siècle, de plus situé à l'extérieur de l'église. L'absence de tombes typologiquement plus tardives, à l'intérieur de l'édifice, corrobore l'hypothèse d'un abandon de l'inhumation à l'intérieur de l'église vers le 9^e siècle. Dans le portique *G*, la poursuite de l'inhumation au-delà de ce siècle est cependant mise en évidence par la présence de sépultures en pleine terre, sans nouvel aménagement ni reprise de caisson, mais enfouies au-dessus d'anciens coffres alors comblés par le remblai (fig. 98). Ces sépultures, ou une partie d'entre elles tout au moins, pourraient appartenir à la période de la troisième église, construite aux 10^e/11^e siècles en conservant le portique *C*; ce dernier aurait donc, jusqu'à sa démolition aux 11^e/12^e siècles, continué à servir de couvert pour des inhumations extérieures à l'église.

La destruction systématique des sépultures lors de l'élévation de la troisième église peut également être soulignée par les objets de mobilier qui y ont été retrouvés: la plupart sont datés dans la deuxième moitié du 7^e siècle, mais n'ont pas été découverts *in situ*¹⁵⁸. Mêlés aux ossements ou au remblai des sépultures, ils appartenaient certainement tous à des tombes à caisson de dalles ou maçonnées, généralement datées de cette période. L'habitude de doter un défunt d'objets tels que des bijoux ou des armes s'interrompt à la fin du 4^e siècle dans les régions de tradition gallo-romaine, pour reprendre à la fin du 6^e siècle sous l'influence germanique, et cesser définitivement vers la fin du 7^e siècle¹⁵⁹.

En dernier lieu, nous avons pu constater que le site de Saint-Prex ne recèle aucun sarcophage monolithe travaillé, du type de ceux hérités de la tradition romaine des grands centres. La tombe 65, attribuée au mausolée gallo-romain et abritant certainement le corps d'un membre de la famille la plus influente de la région, pré-

¹⁵⁵ Richard KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, p. 53.

¹⁵⁶ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 58-59.

¹⁵⁷ Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 352.

¹⁵⁸ Le Journal de 1912 nous confirme que dans les locaux A et B existaient encore des sépultures à caisson dans lesquelles on semble avoir trouvé des objets *in situ*; ceux-ci peuvent être datés avant la fin du 7^e siècle (voir planche X).

¹⁵⁹ Voir à ce sujet Max MARTIN, «Die alten Kastelstädtte und die germanische Besiedlung».

sente également un assemblage de pièces diverses : peut-être faut-il en voir la cause dans l'éloignement de Saint-Prex par rapport aux centres disposant d'une main-d'œuvre qualifiée pouvant influencer sur la manufacture des caissons jusqu'au haut Moyen Age. On remarque par exemple qu'à cette époque, des sarcophages monolithes sont encore utilisés à Genève, mêlés toutefois à des caissons de moindre qualité¹⁶⁰.

2.4 Disposition des sépultures

La majeure partie des sépultures sont orientées longitudinalement, suivant en cela l'axe des diverses constructions. A l'intérieur, toutes les tombes se répartissent uniformément dans les locaux funéraires et la nef des deux premières églises, et dénotent généralement plusieurs occupations successives. Seule la tombe 126 montre une situation particulière, puisqu'elle occupe l'absidiole *E* prolongeant le bâtiment *A* : cet emplacement au plus près de la tombe 65 du mausolée gallo-romain n'a certainement pas été choisi au hasard, mais est dû à la situation de la tombe initiale, probablement devenue reliquaire. La structure de la tombe 126, avec caisson de dalles, appelle une datation aux 6^e/7^e siècles, ce qui devrait nous permettre de dater également l'absidiole, vraisemblablement conçue comme mausolée pour l'abriter. Toujours à l'intérieur, quelques caissons sont disposés transversalement et se trouvent, à une exception près, le long des murs orientaux ; seule la tombe 52, tout comme sa reprise 28, borde le mur occidental de la deuxième église. Notons également qu'aucune inhumation n'a été constatée dans le périmètre du chœur des deux premières églises. Sur le relevé du plan de 1911 (fig. 5), nous reconnaissons cependant une sépulture à dalles, typique des 6^e/7^e siècles, qui fut découverte à l'intérieur du périmètre des deux premières absides. On ne peut donc pas exclure que cette tombe ait été aménagée à l'intérieur de l'un des deux sanctuaires ; un tel genre d'inhumation n'est illustré que par de rares exemples¹⁶¹.

¹⁶⁰ Voir les exemples de la Madeleine, Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 101-114.

¹⁶¹ Par exemple à Saint-Julien-en-Genève (Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 57-87) ; à Saint-Gervais, Genève, où des sarcophages se sont situés dans l'avant-chœur (message de Charles Bonnet, archéolo-

Les quelques sépultures à caisson occupant l'extérieur suivent une orientation nord-sud (tombes 280 et 281) ou ouest-est (tombe 217) ; elles sont situées exclusivement près des murs transversaux. Par ailleurs, la tombe 67, et probablement la tombe 68, possèdent des caissons (*formae*) qui épousent la courbe de la première abside contre laquelle elles s'adossent, la cuve même gardant toutefois un plan rectiligne. La direction du sujet est donc imposée par le tracé du sanctuaire.

Tous les squelettes dégagés sont allongés sur le dos, disposés la tête à l'ouest ou au nord suivant l'orientation de la sépulture (fig. 101).

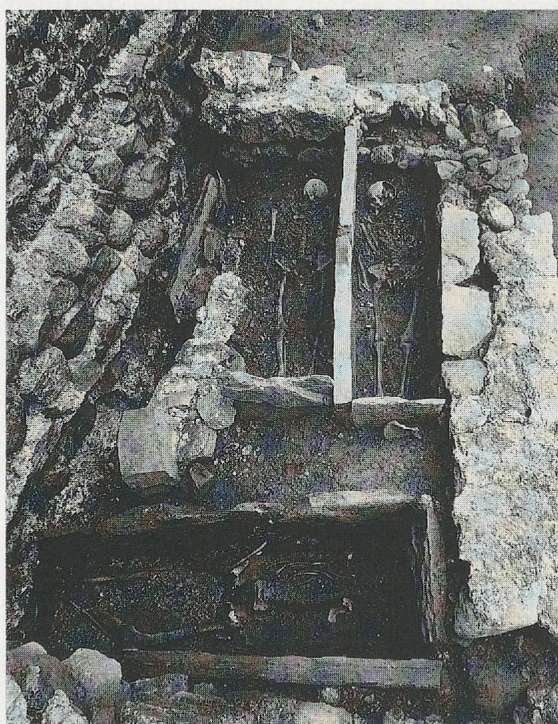


Fig. 101. Tombes 243-245, 283 et 284 ; vue vers l'ouest.

Seul le sujet reposant le long du mur est du bâtiment *A*, fouillé en 1912, avait la tête au sud¹⁶². Les avant-bras sont généralement repliés sur le ventre ou le bassin, parfois ils lon-

gue cantonal) ; voir aussi Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, « Saint-Gervais à Genève : les origines d'un lieu de culte ». Une très grande exception est représentée par Sion « Sous-le-Scex », où l'abside à l'est est pavée de sépultures mais dont la fonction de chœur n'est pas attestée (Hans-Jörg LEHNER, « Die Ausgrabungen in Sitten » « Sous-le-Scex »...); voir aussi l'exemple de Donatyre, Vaud (Hans Rudolf SENNHAUSER, « L'église primitive... », p. 29).

¹⁶² Journal 1912, esquisse n° IX, tombe 2.

gent le corps de part et d'autre. Par le mélange de ces deux types de position, Saint-Prex se distingue nettement de ce qui a pu être observé lors de fouilles dans les régions de Suisse alémanique, où les inhumations en rapport avec des églises fondées aux 7^e/8^e siècles sont strictement orientées vers le chœur et où les bras longent le corps, une des mains reposant parfois sur le bassin. Ces coutumes distinctes semblent caractériser deux influences. Une première serait d'origine romaine, où les avant-bras sont repliés sur le ventre, position que l'on conservera aux époques ultérieures¹⁶³. Une seconde serait d'origine germanique: en Suisse et au haut Moyen Age, nous rencontrons uniquement dans les régions alémaniques des sujets présentant presque exclusivement les deux bras parallèles au reste du corps. Ces observations méritent évidemment une confirmation par une systématique des recherches dans ce sens. Pour Saint-Prex, il faut insister sur le fait que ces considérations ne permettent en aucun cas d'émettre une hypothèse quelconque sur les origines ethniques des personnes ensevelies. Remarquons cependant que les différences observées dans la position des bras se manifestent de manière évidente le long de la limite séparant les diocèses de Lausanne et de Constance, reflétant déjà l'opposition supposée des influences gallo-romaine et germanique au haut Moyen Age¹⁶⁴.

2.5 Un groupe insolite de sépultures extérieures

Un groupe de sépultures, formé par les tombes 35, 36, 37, 69, 76 et 127 occupant l'extrémité orientale du complexe funéraire reconnu, se caractérise par une situation exceptionnelle. Dotées à l'origine de caissons à dalles de pierre aujourd'hui très fragmentaires, ces tombes sont régulièrement orientées et n'obéissent donc pas à la direction imposée par les constructions (fig. 102). S'il est clair qu'elles sont recouvertes par les structures de la troisième église, toute chronologie relative dans le cadre du site funéraire antérieur n'est plus repérable.

¹⁶³ Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, V, passim.

¹⁶⁴ Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»; Jörg SCHNEIDER, Daniel GUTSCHER, Hansueli ETTER, Jürg HANSER, *Der Münsterhof in Zürich*, p. 152-165; Rolf D'AUJOURD'HUI, «St. Theodor...»

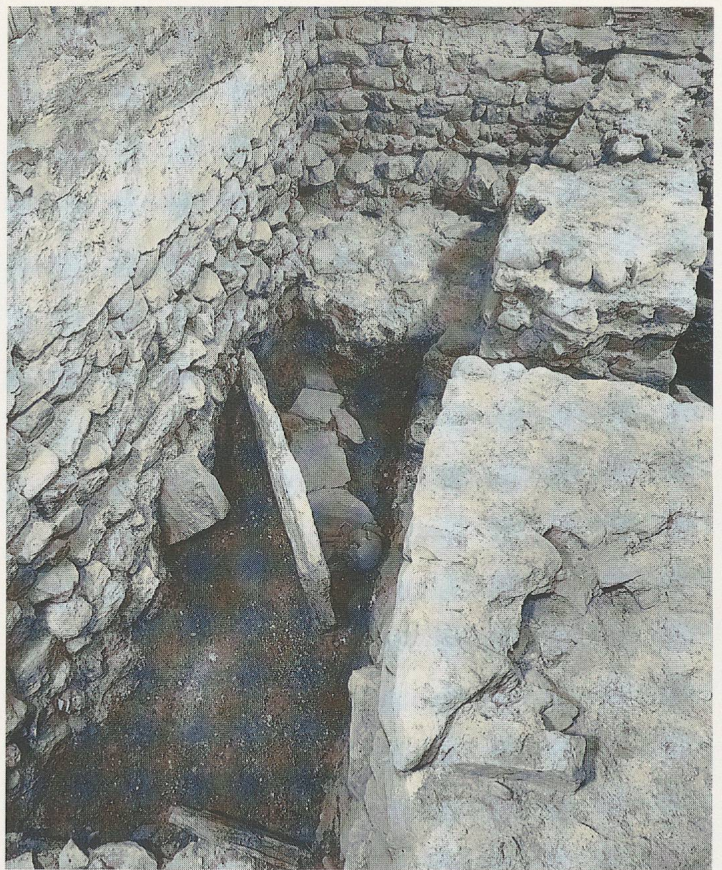


Fig. 102. Tombe 37; vue vers le sud-est.

La qualité des caissons à dalles latérales monolithes peut nous faire supposer une origine dans la deuxième moitié du 6^e siècle. Par ailleurs, dans la zone du cimetière occupant le versant nord du complexe, ont été découverts une série de trous de poteau, d'un diamètre de 12 à 30 cm, qui suivent une direction semblable, mais dont l'alignement est coupé par les structures de la deuxième église et du portique G¹⁶⁵; il pourrait s'agir d'une construction de bois, de nature et de fonction inconnues. Ces vestiges ne permettent en aucun cas la reconstitution d'un bâtiment, tel un mausolée ou une *memoria*, petit édicule ou bâtiment élevé au-dessus d'une tombe particulière à la première époque chrétienne¹⁶⁶.

Ces sépultures, désaxées par rapport aux autres éléments du site, forment donc un ensemble particulier, dont les origines ne sont pas claires. On pourrait imaginer un aménagement indiquant les inhumations d'une ethnie distincte; rappelons que les Burgondes étaient d'obédience arienne, contrairement aux indigènes gallo-romains. La même problématique se pose pour les 274 tombes dégagées en 1951-

¹⁶⁵ Voir la description de la tombe 253, dans l'inventaire des sépultures p. 169 et suiv.

¹⁶⁶ Pour de telles constructions, voir Béatrice PRIVATI, «Avusy-Sézegnin GE...», p. 41-45.

52 sur le site du «Vieux-Moulin», à 100 m environ à l'est de l'église, qualifiées de «barbares et mérovingiennes». Cette nécropole est certainement plus ancienne que les quelques tombes d'orientation inclinée près de l'église: en effet, en plus de tombes à dalles, on y trouve des sépultures en pleine terre et des coffres en bois, datés généralement aux 5^e/6^e siècles¹⁶⁷. Leur fouille a permis la découverte d'un mobilier funéraire d'une soixantaine d'objets confirmant cette datation. Un relevé sommaire de ces travaux, seule pièce de documentation établie à cette occasion, montre que ces tombes présentent une telle variété d'orientations qu'on ne peut soumettre cette nécropole aux mêmes critères que les tombes jouxtant l'église. Et l'existence d'une telle concentration de sépultures au haut Moyen Age, certes éloignées du site qui nous occupe, mais vraisemblablement en relation avec lui, dénote l'ampleur de la nécropole de Saint-Prex¹⁶⁸. Dans ce sens, nous sommes aujourd'hui encore loin d'avoir décelé tous les secrets de ces lieux.

2.6 Les sépultures du Moyen Age tardif, et postérieures à la Réforme

a) Les sépultures extérieures

De nombreuses tombes aménagées à l'extérieur des constructions sont actuellement sans relation avec ces dernières; aucune précision chronologique n'est donc possible (fig. 103 et 104). De plus, leurs vestiges n'ont pu être retrouvés intacts que du côté nord où le cimetière était pratiquement inviolé, alors qu'au sud la portion de terrain longeant l'église actuelle avait déjà été creusée en 1912 jusqu'à la terre vierge. Peu d'éléments nous permettent de distinguer les tombes tardives de celles du premier millénaire: une possibilité serait la présence ou non d'un cercueil de bois, cloué, particularité caractérisant les sépultures récentes¹⁶⁹. Même s'il existe à Saint-Prex des exemples très anciens (tombe 253, éventuellement

263), l'usage de coffres de bois demeure exceptionnel pendant le haut Moyen Age. Il s'agit en principe d'un simple coffrage aménagé dans la fosse, et dans lequel était déposé le sujet, contrairement au cercueil proprement dit utilisé plus tard, lequel est enfoui avec le corps.

La majorité des sépultures dégagées dans le cimetière nord et sud de l'église actuelle doit par conséquent dater du Moyen Age tardif, voire d'une époque plus récente, puisqu'on y trouve de nombreux cercueils. Au sud, elles étaient à l'origine plus denses que ce qu'il nous a été permis de constater, mais la documentation des fouilles de 1912 n'autorise pas dans tous les cas la distinction entre cimetière extérieur et inhumations à l'intérieur des troisième, quatrième et cinquième églises, dont le bas-côté sud occupa cette partie jusqu'aux 14^e/15^e siècles¹⁷⁰.

b) Les sépultures intérieures

Vingt-sept sépultures, soit les tombes 1-17, 22, 28, 29, 30, 46, 48, 49, 56, 78 et 79, font manifestement partie du groupe des inhumations intérieures tardives. Partout où des relations stratigraphiques avec les structures du haut Moyen Age existent, ces sépultures montrent nettement une appartenance à une époque récente. Elles sont toutes dirigées vers le chœur et possèdent un cercueil cloué; seule la tombe 56, aménagée dans le sanctuaire, est maçonnée (fig. 105). La plupart d'entre elles ont été retrouvées dans la nef de l'église actuelle, à savoir la nef principale de la cinquième église du 12^e siècle. Nous l'avons vu, aucune sépulture n'a été découverte à l'intérieur des troisième et quatrième églises là où les couches stratigraphiques étaient intactes. De plus, aucune tombe avec cercueil n'a été touchée par le chantier de la cinquième église, ce qui tendrait à prouver que ce type est postérieur à sa construction, vers la fin du 12^e siècle.

Il est extrêmement difficile d'attribuer ces inhumations à des périodes précises, postérieurement au 12^e siècle; il peut s'agir de tombes d'époque catholique aussi bien que réformée. Parmi les cinq sépultures occupant le chœur (tombes 15, 16, 17, 22 et 56), seule la tombe 22 est manifestement postérieure à la

¹⁶⁷ ACV, AMH A 161/5 et B 179, préhistoire et barbare; Edgar PELICHET, «La nécropole barbare de Saint-Prex»; une étude succincte sur ce sujet, de Laurent Auberson, avec la bibliographie, est présentée en annexe.

¹⁶⁸ Catherine Santschi, dans son chapitre II/3, consacré aux données de la toponymie, montre que le toponyme *Basilica* (attesté à Saint-Prex) est souvent accompagné d'un lieu-dit «marterey», à savoir un cimetière.

¹⁶⁹ Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»

¹⁷⁰ Journal 1912, photos n° 6-11. Nous avons reporté ces tombes sur nos plans en conservant la numérotation attribuée en 1912.

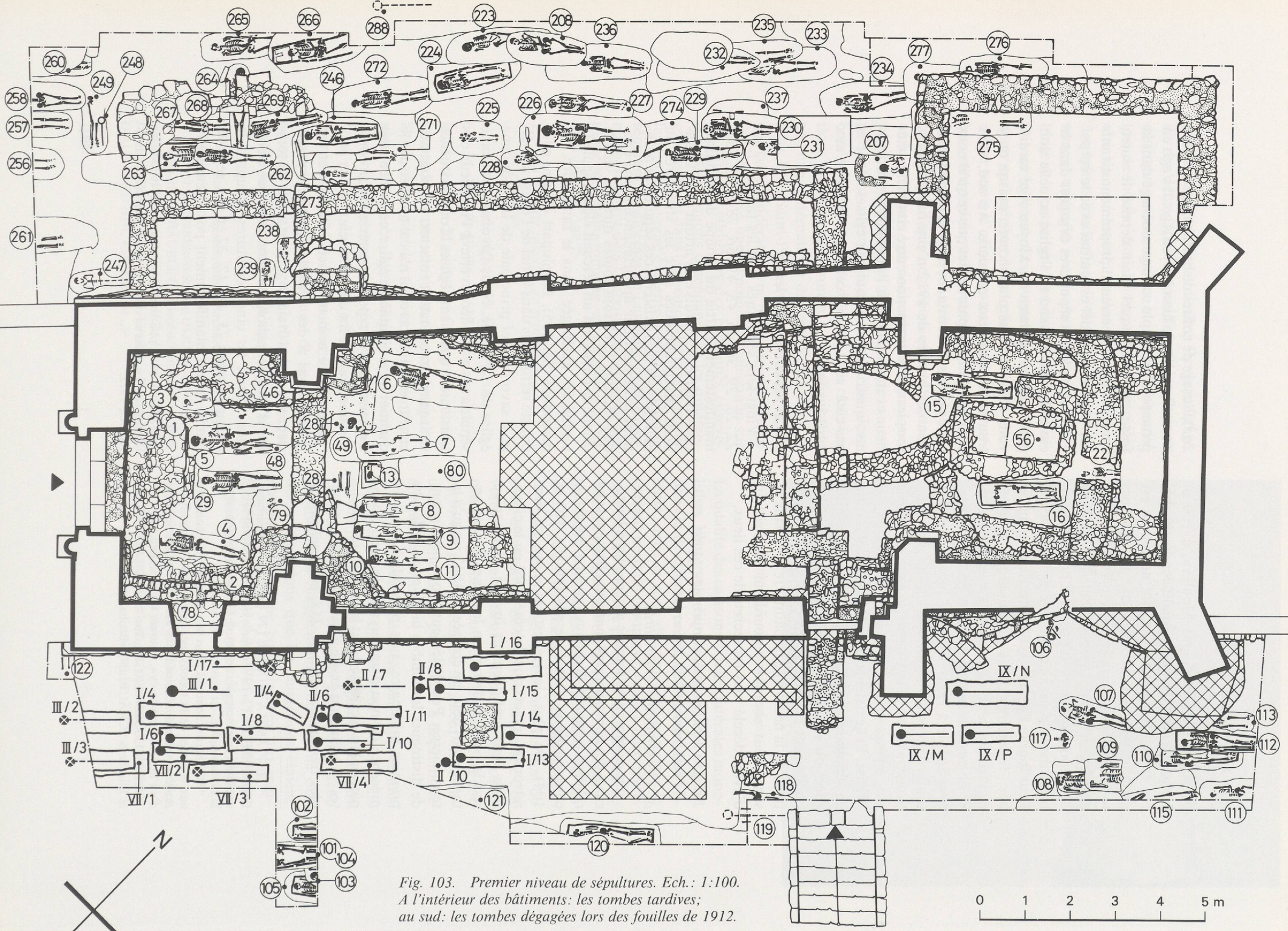


Fig. 103. Premier niveau de sépultures. Ech.: 1:100.
 A l'intérieur des bâtiments: les tombes tardives;
 au sud: les tombes dégagées lors des fouilles de 1912.

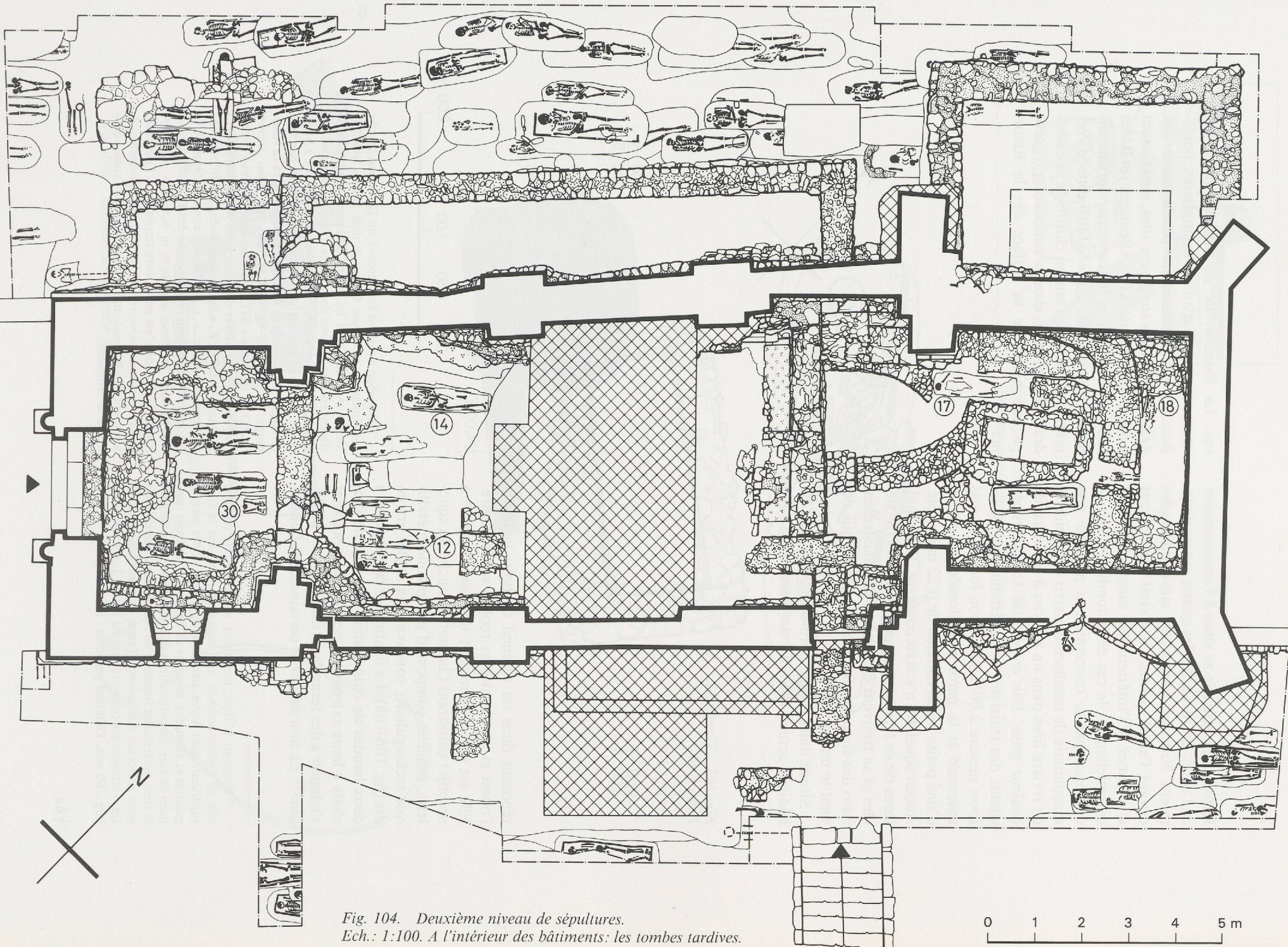


Fig. 104. Deuxième niveau de sépultures.
Ech.: 1:100. A l'intérieur des bâtiments: les tombes tardives.

0 1 2 3 4 5 m

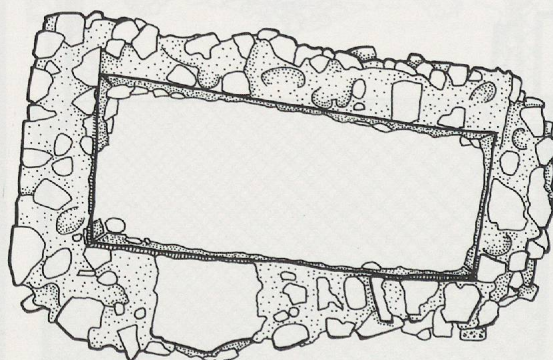
Réforme puisqu'elle se situe à l'emplacement de l'autel. En revanche, les quatre autres pourraient être plus anciennes, ainsi aménagées devant l'autel, même s'il n'était pas courant d'inhumer à l'intérieur du sanctuaire; c'est essentiellement le cas de la tombe 56, qui se distingue par sa conception et présente une maçonnerie de moellons équarris et de pierres de rivière liées dans un mortier à la chaux, de couleur grise. Elle couvre les structures du chœur des troisième et quatrième églises. La fosse mesure 2,00/0,84 m; son fond n'est pas maçonné et la paroi méridionale est munie d'une petite niche cubique de 0,22 m de côté. Aucun squelette n'y était conservé. Des sépultures de ce type sont connues aux 14^e/15^e siècles et se trouvent en général plus facilement dans des chapelles funéraires latérales que devant le maître-autel.

Située dans l'angle nord-ouest de la nef de l'édifice actuel, la tombe 14 présente un sujet

rus. La fonction de ce bracelet n'est pas connue, même si d'autres exemplaires, possédant des plaques de forme plutôt ronde, ont déjà été retrouvés sur divers sites, notamment à Augsburg, Sainte-Afra (Allemagne) et Risch (Zoug), mais aussi en Suisse romande, à Saint-Saphorin (Vaud), à l'église Saint-Pierre de Porrentruy (Jura) et à l'ancien cloître de la cathédrale de Lausanne, dans le cimetière qui occupa une partie de sa surface dès la Réforme¹⁷².

Fig. 105. Tombe 56.
Ech.: 1:40.

0.00 N
0.00 S



0.00 N
0.00 S

reposant dans un cercueil de bois, la tête à l'ouest et les avant-bras repliés sur le ventre. Elle est particulièrement intéressante grâce à un objet entourant l'humerus gauche du squelette, bracelet composé d'une plaque métallique rectangulaire, concave, aux angles arrondis (fig. 106-108). La fixation se faisait grâce à deux bandes de cuir munies chacune de crochets à leurs extrémités, ces derniers pouvant s'adapter à des fermetures disposées sur la plaque¹⁷¹. Le tout entourait certainement l'hume-

34.00 E

0 0.50 1.00 2.00 m

¹⁷² Cet objet a surtout été retrouvé sur l'humerus gauche des squelettes en place. On ne le date jamais avant le Moyen Âge tardif, et les seules datations confirmées le situent en relation avec des tombes d'époque baroque, aux 17^e/18^e siècles; voir surtout les résultats de St-Afra, à Augsburg. Cf. Ilse FINGERLIN, «Die frühneuzeitlichen Bestattungen im Kreuzgang von St. Ulrich und Afra in Augsburg», p. 502-507, fig. 148 et 149; voir aussi Jachen SAROTT et Werner STÖCKLI, «L'église Saint-Pierre à Porrentruy...», p. 120 et 128; voir aussi Werner STÖCKLI et Franz WADSACK, «Zur Baugeschichte der Pfarrkirche St. Verena in Risch...», p. 36-37; voir aussi Andreas CUE- NI, «Die Bestattungen in der Kirche des Dominikanerinnen-Klosters St. Peter am Bach in Schwyz». A Saint-Saphorin, l'étude n'est pas encore terminée. A Lausanne, un exemplaire a été trouvé en 1989 à la rue Vuillermet 6, lors d'une fouille touchant l'angle nord-est de l'ancien cloître de la cathédrale.

¹⁷¹ Fermeoir. L'objet, incomplet, est représenté par une tôle de bronze bombée, aux angles arrondis. Sur la face supérieure sont fixées, par des rivets, deux grilles rectangulaires et allongées, séparées de la tôle par un épais bandeau de cuir; les perforations de ces plaques, qui occupent le tiers supérieur et inférieur de l'objet, servaient de cran pour accrocher des lanières. Traces de tissu (bandes étroites, verticales ou entrecroisées) au revers. Long.: 70 mm; larg.: 60 mm. Datation proposée: 17^e siècle.

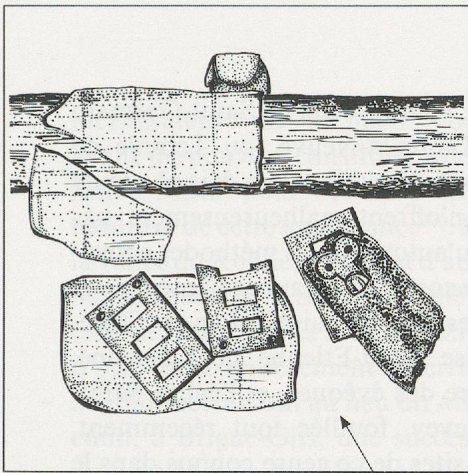


Fig. 106. Tombe 14. Ech.: 1:40.
Bracelet en situation de fouille, éch.: 1:2.

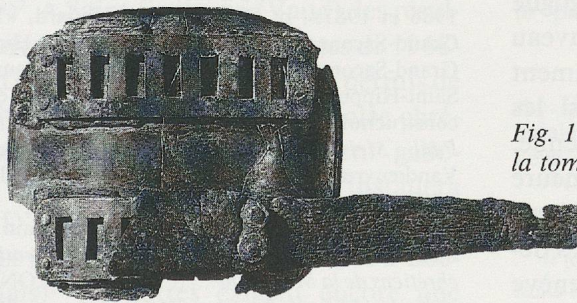
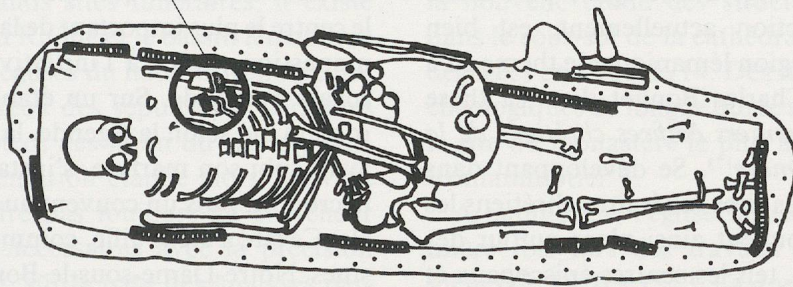


Fig. 107. Bracelet de
la tombe 14.

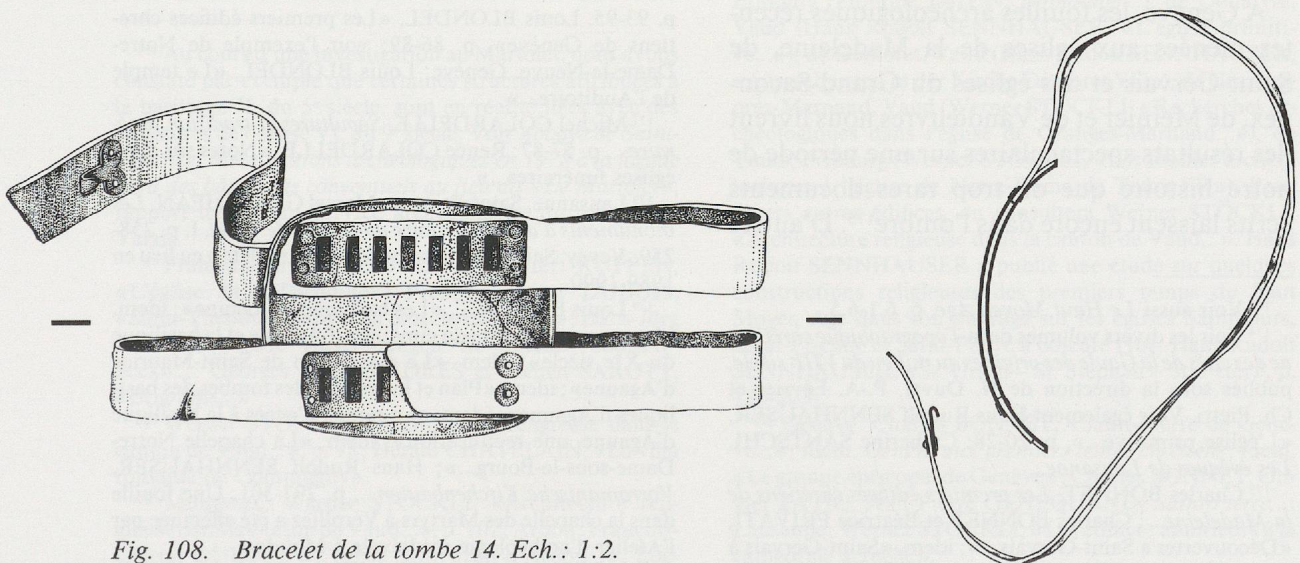


Fig. 108. Bracelet de la tombe 14. Ech.: 1:2.

VIII. Interprétation des vestiges archéologiques: le développement du site funéraire de Saint-Prex

1. L'état des recherches archéologiques dans notre région

Les dernières investigations archéologiques menées dans l'église de Saint-Prex ont révélé l'origine funéraire d'un site où seront érigés au cours des siècles une succession de bâtiments sépulcraux et d'édifices religieux. Ce type de développement, conduisant d'une nécropole du haut Moyen Age à une église paroissiale encore en fonction actuellement, est bien connu dans la région lémanique; le thème en a été traité par Charles BONNET dans sa thèse intitulée *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*¹⁷³. Se développant dans l'area antique, les sites funéraires chrétiens les plus anciens trouvent ainsi place autour des centres romains, tels les centres épiscopaux et les *castra*, qui deviendront refuges pour une population peu à peu convertie à la foi chrétienne, alors qu'à la périphérie de l'Empire l'immigration germanique remplace progressivement la présence romaine. Dès le milieu du 5^e siècle, le premier royaume de Bourgogne englobe le bassin lémanique, où le nouveau brassage de population ne pose apparemment aucun problème d'intégration, même si les nouveaux venus sont d'obédience arienne. Dans notre région, le culte chrétien demeure répandu, les anciens centres religieux ne changent pas et les agglomérations importantes deviennent le siège des évêchés, comme Genève et probablement Avenches¹⁷⁴.

A Genève, les fouilles archéologiques récentes menées aux églises de la Madeleine, de Saint-Gervais et des églises du Grand-Saconnex, de Meinier et de Vandœuvres nous livrent des résultats spectaculaires sur une période de notre histoire que de trop rares documents écrits laissent encore dans l'ombre¹⁷⁵. D'autres

sites genevois, comme ceux de Saint-Germain et de Notre-Dame-la-Neuve (ou Temple de l'Auditoire), ont été fouillés il y a déjà plusieurs décennies et n'offrent malheureusement pas les résultats qu'autorisent les méthodes actuelles¹⁷⁶. Dans ce contexte, il faut également citer les découvertes faites à Saint-Julien-en-Genevois¹⁷⁷. L'église Saint-Etienne de Lausanne, église funéraire des évêques, et l'église Saint-Martin de Vevey, fouillée tout récemment, sont les seuls sites de ce genre connus dans le canton de Vaud¹⁷⁸. Au-delà du lac, dans le canton du Valais, c'est le site de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune qui, dès le 6^e siècle, devient le centre le plus important de la vie religieuse et monastique grâce à l'initiative de la maison royale burgonde. Sur un établissement gallo-romain où, selon la légende, la légion thébaine avait subi son martyre, s'installe d'abord une nécropole, puis un couvent au début du 6^e siècle. Ce site a été fouillé, comme les églises voisines Notre-Dame-sous-le-Bourg et Saint-Sigismond¹⁷⁹. Mais les résultats de ces travaux

Genève: les origines d'un lieu de culte»; pour Saint-Gervais, voir également Charles BONNET, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987», p. 50-52; Jacques Bujard, «L'église du Grand-Saconnex»; idem, «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex GE avant l'an mil»; idem «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex»; Jean Terrier, «Les constructions antérieures», dans *Eglise Saints-Pierre-et-Paul... Meinier*; Jean Terrier, «Les origines de l'église de Vandœuvres GE»; idem, «L'église de Vandœuvres au XIII^e siècle».

¹⁷⁶ Voir l'exemple de l'église Saint-Germain à Genève, mentionné dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 93-95. Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; voir l'exemple de Notre-Dame-la-Neuve, Genève: Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...»

¹⁷⁷ Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 57-87; Renée COLARDELLE, «Notes sur deux églises funéraires...»

¹⁷⁸ Lausanne, Saint-Etienne: Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259; Vevey, Saint-Martin: une fouille complète a eu lieu en 1989-1990.

¹⁷⁹ Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune»; idem, «Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI^e siècle»; idem, «Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune»; idem, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune»; idem, «La rampe d'accès à la basilique d'Agaune, une rectification»; idem, «La chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg...»; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 297-301. Une fouille dans la chapelle des Martyrs à Vérollez a été effectuée par l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon.

¹⁷³ Voir aussi *Le Haut Moyen Age*, p. 6.1-6.5.

¹⁷⁴ Voir les divers volumes de la *Topographique chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, publiés sous la direction de N. Duval, P.-A. Février et Ch. Pietri. Voir également Hans Rudolf SENNHAUSER, «L'église primitive...», p. 20-28; Catherine SANTSCHI, *Les évêques de Lausanne...*

¹⁷⁵ Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*; Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Découvertes à Saint-Gervais...»; idem, «Saint-Gervais à

mériterait un examen complémentaire avant de pouvoir constituer une base comparative solide pour l'étude d'un site de cette nature et de cette importance¹⁸⁰. Plus haut dans la vallée du Rhône, c'est tout d'abord l'église de Saint-Théodule à Sion qui s'élève sur un ancien site funéraire; à Sion toujours, les vestiges d'une église entièrement enterrée ont été mis au jour récemment au lieu dit «Sous-le-Scex»; enfin, à Brigue-Glis, une succession d'églises du haut Moyen Age abritant de très nombreuses sépultures a été découverte ces dernières années¹⁸¹.

Outre ces grands sites funéraires, il existe dans la vallée du Rhône et le bassin lémanique de nombreuses églises du haut Moyen Age qui ont également reçu des sépultures. Certaines ont été prospectées dès la fin du siècle passé, mais la documentation établie alors, souvent sommaire, n'offre pas toujours au chercheur les indications nécessaires avec la précision souhaitée. Ainsi, sur la base des analyses partielles effectuées en 1931 lors des fouilles de l'église de Commugny (Vaud), il a tout de même été possible de déceler la présence d'annexes sépulcrales entourant la première église, élevée sur les structures d'une ancienne *villa* romaine¹⁸². A Saint-Saphorin (Vaud), les résultats des investigations archéologiques de 1968-69 ont pu être repris en 1984, ce qui a permis de reconnaître les structures d'un mausolée chrétien aménagé dans un établissement gallo-romain, et sur lequel plus tard s'installera l'église. D'autres édifices ont été analysés à Montreux (Vaud), ainsi qu'à Ardon et à Loèche (Valais)¹⁸³; d'autres exigent encore une

reprise de l'étude. Dans la campagne genevoise, plusieurs petites églises ont fait l'objet de fouilles ces dernières années: c'est le cas de Collonge, Jussy et Russin par exemple, qui cependant ont toutes une origine moins ancienne et sont datées approximativement de la fin du haut Moyen Age¹⁸⁴. Hors du bassin lémanique, de nombreuses églises du haut Moyen Age sont connues en Suisse romande, qui présentent les mêmes caractéristiques¹⁸⁵. Signalons enfin des fouilles qui sortent du contexte funéraire, à savoir les recherches menées à la cathédrale Saint-Pierre de Genève, et la nouvelle étude des structures conservées dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne, dégagées en 1909-1914. Des investigations archéologiques de longue durée sont en cours sur le site du monastère le plus ancien en Suisse, Romainmôtier¹⁸⁶.

A Saint-Prex, l'église fut explorée une première fois lors des travaux de restauration menés de 1910 à 1913. La documentation établie à l'époque ne permettait cependant pas d'élaborer une synthèse concluante, et de nouvelles recherches s'imposèrent entre 1977 et 1979 dans le cadre d'une deuxième restauration de l'édifice. Ces fouilles n'ont touché que la partie centrale du site, à savoir l'église

che: Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk...»

¹⁸⁴ Charles BONNET, «L'église du prieuré de Russin»; idem, «L'ancienne église de Collonge»; idem, «L'église de Jussy».

¹⁸⁵ Nous nous limiterons à citer les exemples fort intéressants de Bienne-Mâche, Berne (Hansjörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett...»), de Domdidier, Fribourg (Philippe JATON, *Domdidier...*), de Donatyre, Vaud (Hans Rudolf SENNHAUSER, «L'église primitive...»), de Dèmoret, Vaud (Hans Rudolf SENNHAUSER, «Ausgrabungen in der Kirche Dèmoret VD»), de Granges-près-Marnand, Vaud (Werner STÖCKLI, «Recherches archéologiques dans l'église de Granges-Marnand...»), de Tours, Fribourg (Werner STÖCKLI, «Les fouilles archéologiques à l'église de Notre-Dame de Tours FR»). Pour divers autres édifices, on consultera Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...». Hans Rudolf SENNHAUSER a publié une étude sur quelques constructions religieuses des premiers temps du haut Moyen Age dans son ouvrage sur les églises Saint-Ours, Saint-Etienne et Saint-Pierre à Soleure (voir Hans Rudolf SENNHAUSER, «St. Ursen – St. Stephan – St. Peter», p. 130-203).

¹⁸⁶ Genève: Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève...»; idem, *Genève aux premiers temps chrétiens*; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO, Jean-Pierre GENEQUAND, *Saint-Pierre...*; Lausanne: Werner STÖCKLI, «Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle».

¹⁸⁰ Au cours d'une investigation au Martolet, nous avons constaté par exemple que certaines structures attribuées à la basilique II, du 5^e siècle, sont en réalité liées avec des structures de l'église VI, du 9^e siècle. Voir *Abbaye de Saint-Maurice, Investigations archéologiques en 1978 à la façade nord des bâtiments conventuels au lieu dit «Le Martolet»*, rapport déposé au Service archéologique du canton du Valais.

¹⁸¹ François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; François-Olivier DUBUIS, «Saint-Théodule, patron du diocèse de Sion...»; Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten» «Sous-le-Scex»...; Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Brig-Glis...»

¹⁸² Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 98; Herald CHATELAIN, «La villa romaine de Commugny».

¹⁸³ Montreux: Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 102; Ardon: François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...»; Loèche

actuelle et ses abords immédiats, sans que son extension réelle soit connue. Mais les découvertes faites en 1951-1952 déjà sur «le Vieux-Moulin» démontrent que le site funéraire dans son ensemble couvrait une surface beaucoup plus étendue: à une centaine de mètres à l'est de l'église, 274 tombes qualifiées de «barbares et mérovingiennes» furent dégagées, révélant un mobilier funéraire riche d'une soixantaine de pièces des 5^e/6^e siècles (fig. 109). Il faut ici regretter que toute documentation détaillée supplémentaire fasse défaut¹⁸⁷. La relation entre cette nécropole et le complexe funéraire de Saint-Prex nous paraît évidente et montre d'autant mieux que les recherches qui se limitèrent au site sépulcral de l'église peuvent uniquement déboucher sur des résultats partiels et provisoires.

Dès l'origine, la nécropole de Saint-Prex avoisine la voie romaine qui longe le lac¹⁸⁸, mais se trouve apparemment distante de tout centre habité: en effet, aucune agglomération d'une certaine importance n'est connue dans cette région. *Lousonna* est relativement éloigné, et le siège épiscopal, censé avoir été transféré d'Avenches jusqu'à proximité de cet ancien *vicus* romain dans la deuxième moitié du 6^e siècle seulement, n'aura qu'une influence tardive sur le développement de la nécropole de Saint-Prex. Cette dernière semble donc, pour un temps, demeurer en marge de toute concentration politico-religieuse d'origine gallo-romaine. Si, dans notre région, seule une partie des établissements de la première période chrétienne issus d'un important site gallo-romain a été fouillée à ce jour, l'absence d'étude systématique des nécropoles non dotées de constructions ou d'églises est manifeste. Des recherches, anciennes ou récentes, ont certes été entreprises dans de tels cimetières du haut Moyen Age, comme à Dully et à Nyon (Vaud) par exemple¹⁸⁹, mais elles n'ont souvent touché

que partiellement la surface occupée et livrent par conséquent des résultats incomplets. Les seules tentatives d'investigation systématique ont été entreprises à Sézegnin-Avusy (Genève), et récemment à La Tour-de-Peilz (Vaud)¹⁹⁰. Dans le canton de Fribourg, de nombreuses nécropoles ont été fouillées il y a quelques années sur le tracé de la route nationale N 12, révélant un mobilier d'une richesse remarquable¹⁹¹.

2. Le développement exemplaire d'un site funéraire chrétien

En réalité, définir ici le développement exemplaire des sites funéraires chrétiens ne peut se faire que de manière schématique et générale vu la complexité des données sur le sujet. La majorité des sites les plus anciens sont situés dans des cimetières romains bordant les routes et à proximité de centres urbains ou d'établissements sacrés. Les tombes y sont généralement inhumées en terrain découvert, mais de petits édifices sont souvent construits pour abriter la sépulture d'un personnage important, suivant en cela la tradition des mausolées païens. Un culte commémoratif, parfois eucharistique, peut y être célébré, mais la *mensa* (ou autel) ne semble pas être en relation directe avec la sépulture. Ces mausolées, qui font office de chapelle funéraire, sont dédiés à la mémoire du défunt, d'où le nom de *memoria* qui leur est attribué. L'endroit où repose un personnage vénéré, cimetière pouvant même recevoir une relique extérieure, peut acquérir une renommée telle que d'autres défunts se-

de Lausanne (Prof. D. Paunier): Laurent AUBERSON, *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age dans le canton de Vaud, Inventaire et essai de synthèse* (Lausanne 1987).

¹⁹⁰ Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Nécropole et établissement barbares de Sézegnin», p. 106; Béatrice PRIVATI et Charles BONNET, «La nécropole de Sézegnin GE...»; Béatrice PRIVATI, «Avusy-Sézegnin GE...»; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 41-44 et 61-64. La nécropole de La Tour-de-Peilz (Clos d'Aubonne) a été fouillée en 1988-1989: Denis WEIDMANN et Max KLAUSENER, *La Tour-de-Peilz, Une nécropole du haut Moyen Age...*

¹⁹¹ Hanspeter SPYCHER, «Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975»; Hanni SCHWAB et Hanspeter SPYCHER, *Nécropoles du haut Moyen Age*; Hanspeter SPYCHER, «Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Vuippens/La Palaz FR».

¹⁸⁷ *ACV*, AMH A 161/5 et B 179, préhistoire, barbare; Edgar PELICHET, «La nécropole barbare de Saint-Prex»; dans l'attente d'une étude complète du cimetière de Saint-Prex, on se référera à la présentation sommaire de Laurent Auberson, en annexe.

¹⁸⁸ François MOTTAS, «Milliaires et vestiges des voies romaines du canton de Vaud»; Denis VAN BERCHER, *Les routes et l'histoire...*

¹⁸⁹ Chronique archéologique 1979, p. 169-170, ainsi que Chronique archéologique 1980, p. 176 et fig. 13; une présentation de toutes les nécropoles fouillées dans le canton de Vaud a fait l'objet d'un mémoire déposé à l'Université



Fig. 109. Nécropole barbare «Sur le Vieux Moulin». Fouilles de 1951-1952. Ech.: 1:500.

ront inhumés au plus près de la tombe primitive ou de la relique. Dans d'autres cas, tout aussi répandus, le site funéraire se développe directement à partir d'un mausolée païen dont une tombe, particulièrement importante, devient vénérée. En revanche, on assiste plus rarement à la reprise d'une construction profane dans laquelle sont aménagées les premières tombes d'un complexe funéraire. Par cette situation *ad sanctum*, la mémoire des défunts profite de la prière des fidèles réunis à l'occasion des cérémonies religieuses. Les places privilégiées se situent aussi bien à l'intérieur de l'édifice que le long des murs à l'extérieur, au plus près de la sépulture-reliquaire. Avec le temps, la surface disponible se restreignant, des annexes sont successivement élevées, à l'intérieur et à l'extérieur desquelles de nouvelles tombes sont aménagées. Et, s'il n'y a pas une église dès l'origine, comme on en rencontre autour des sites épiscopaux, une première église est généralement construite dès les 5^e/6^e siècles, souvent fondée par le seigneur local. Elle forme ainsi le nouveau centre du complexe où est alors également célébré le culte eucharistique; c'est dès lors elle qui devient l'emplacement privilégié pour les sépultures. Les offices qui s'y déroulent sont imprégnés par le caractère sépulcral du lieu.

Fréquente dès les 6^e/7^e siècles, à une période où l'évêque délègue les sacrements comme le baptême, la construction des églises éloignées des centres urbains est généralement dépendante de la largesse des seigneurs. Plus près des sièges épiscopaux, elle dépend souvent de celle de l'évêque. S'y font ensevelir essentiellement le fondateur et sa famille, puis leurs descendants, qui possèdent souvent la seigneurie locale. Selon la région, l'évêque peut autoriser le seigneur temporel à administrer les biens rattachés à l'église. Ce droit est en principe dévolu à l'évêque et l'usufruit doit servir à l'entretien de l'église, à la rémunération du prêtre, aux œuvres de charité, et aux contributions à reverser à l'évêque. Toutefois, ces deux dernières prestations sont souvent négligées par le seigneur temporel, lequel les retient à des fins personnelles¹⁹².

¹⁹² Voir par exemple Rudolf GMÜR, *Der Zehnt im alten Bern*; Wolfgang SCHÖLLER, *Die rechtliche Organisation des Kirchenbaues im Mittelalter...*

Avec le temps, l'inhumation à l'intérieur des édifices religieux va devenir une coutume si répandue que l'Église se met à manifester clairement son opposition aux abus qu'elle entraîne; mais c'est vers le 9^e siècle seulement que, grâce au soutien influent de la maison royale carolingienne, l'opposition du pouvoir ecclésiastique aboutit enfin à une réduction sensible de ce phénomène¹⁹³. Dès lors, les sépultures venant occuper l'intérieur d'une église seront, en principe, uniquement celles de dignitaires religieux et des membres de familles seigneuriales de très haut rang. Généralement, ces sépultures sont d'abord aménagées dans les parties décentrées de la nef, dans des chapelles annexées au vaisseau ou dans des cryptes, puis elles occupent à nouveau des places plus au cœur de la nef. Si cette reprise de l'inhumation intérieure est fréquente dans les centres royaux, elle est beaucoup plus lente et plus tardive dans les autres églises paroissiales, où elle ne se manifeste qu'à partir du 13^e siècle, et surtout dans les églises citadines. Cette coutume se poursuit après la Réforme, introduite en 1536 en Pays de Vaud; encore peu nombreuses au 16^e siècle, les sépultures intérieures se multiplient au 17^e siècle, en se limitant toutefois à nouveau à une catégorie sociale bien précise: familles pastorales et baillivales, aristocrates, anciens seigneurs savoyards, notables, etc¹⁹⁴. Elle cessera à peu d'exceptions près vers la fin du 18^e siècle. Si la plupart des droits de patronage liés aux couvents nouvellement sécularisés sont repris par LL. EE. de Berne, quelques-uns demeurent toutefois aux mains des anciens seigneurs.

Compte tenu des causes de ce long développement à partir du 9^e siècle, de nombreuses églises funéraires disparaissent¹⁹⁵, d'autres

¹⁹³ Voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

¹⁹⁴ Dans le canton de Vaud, les recherches effectuées dans diverses églises paroissiales n'ont pas été exploitées dans le but d'étudier ces différentes périodes d'inhumation à l'intérieur des édifices. Mais les quelques recherches complètes ne contredisent pas les constats faits ailleurs en Suisse. Voir Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtung...», *passim*.

¹⁹⁵ Un des cas les plus spectaculaire est celui de «Sous-le-Scex» à Sion, dont l'immense édifice était totalement tombé dans l'oubli, jusqu'à sa découverte en 1984 (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten» «Sous-le-Scex»...).

sont affectées au service paroissial; dès le 8^e siècle en effet, le territoire des paroisses est peu à peu constitué. Cependant, le culte lié à la vénération des reliques est maintenu sous une autre forme. Gardant parfois leur place primitive, surtout s'il s'agit d'une tombe *in situ*, les reliques sont le plus souvent transférées sous le maître-autel: la relation entre ce dernier et la tombe-reliquaire est ainsi très étroite, dont l'origine doit remonter à l'aménagement, aux 6^e/7^e siècles, d'un autel sur la sépulture même de saint Pierre, à Rome. L'affluence en des lieux possédant une tombe vénérée va s'amplifier, surtout vers la fin du premier millénaire, à l'image des grands pèlerinages de Jérusalem, au Saint-Sépulcre, de Rome, au tombeau de saint Pierre, ou de Compostelle en Espagne, sur la tombe de saint Jacques-le-Majeur. Le nombre croissant des fidèles visitant les reliques de saints ou de personnages vénérés, précieusement conservées dans les églises, nécessite souvent l'aménagement de cryptes importantes dans le sous-sol du sanctuaire, facilitant ainsi la visite de la sépulture sans que les services de l'office soient dérangés. Ce culte des reliques conduira également à des abus auxquels l'Eglise s'opposera, et la vénération directe cessera peu à peu à partir du 13^e siècle. Dès lors, les ossements seront souvent prélevés et déposés dans un reliquaire sur l'autel même, ou dans son socle (*stipes*), à l'intérieur d'un petit sépulcre.

3. Les origines du site funéraire de Saint-Prex

Les vestiges archéologiques découverts à Saint-Prex n'autorisent parfois ni une reconstitution précise des plans ni une chronologie exhaustive des divers chantiers¹⁹⁶. Toutefois ils imposent un certain nombre de réflexions sur le contexte et le développement de ce site funéraire, lesquelles devraient contribuer à en comprendre l'origine. L'ensemble des sépultures retrouvées peut grossièrement se diviser en deux groupes, inégaux, qui se distinguent par leur orientation. Le premier, englobant la ma-

jeure partie des sépultures, se caractérise par diverses directions toujours imposées par les bâtiments les plus anciens, orientés sud-ouest/nord-est. Le second, beaucoup plus restreint, ne comprend en réalité que six sépultures (tombes 35, 36, 37, 69, 76 et 127), retrouvées au nord-est du mausolée dans le périmètre du chœur actuel (fig. 110). Mais ces dernières présentent la particularité d'avoir été strictement orientées, suivant en cela la même direction que celle donnée par les alignements de trous de poteau, antérieurs à la deuxième église au moins, retrouvés dans la zone nord du cimetière et pouvant signaler la présence d'éventuelles constructions en bois. Un tel écart d'orientation est souvent un critère caractérisant deux origines ou deux chronologies différentes, soit un groupe païen d'un groupe chrétien par exemple. Dans notre cas, seuls de rares fragments de caisson (tombes 37 et 69) indiquent que le second groupe englobe des sépultures qui ne peuvent être datées avant la deuxième moitié du 6^e siècle, soit largement postérieures à l'époque païenne. Faut-il y voir les témoins d'une collectivité d'ethnie distincte? On pourrait imaginer un groupe burgonde dont l'obédience arienne aurait impliqué le choix d'une orientation se distinguant de celle du site orthodoxe. Il s'avère inutile de développer davantage nos hypothèses; le seul constat est que ces sépultures se distinguent de la majorité des inhumations de l'ensemble du site, et qu'aucune explication tangible ne peut être trouvée à partir de ces seuls vestiges. Le mobilier retrouvé dans une partie des 274 tombes sur «Le Vieux-Moulin», montre d'ailleurs que cette nécropole périphérique était occupée par des membres d'un groupe dont l'habillement dénote une influence germanique, fait confirmant la présence burgonde à Saint-Prex¹⁹⁷.

Nous sommes donc réduits à nous limiter aux diverses constructions aboutissant à une première église, et aux sépultures qui y sont liées; et les précisions quant à l'origine du site dépendront essentiellement de ce que l'on sait de la fonction du bâtiment initial A (fig. 114/1). Ce dernier présente des maçonneries dont la qualité témoigne d'une construction gallo-ro-

¹⁹⁶ Les riches renseignements issus de l'étude historique sont malheureusement demeurés avariés quant au développement des constructions.

¹⁹⁷ ACV, AMH A 161/5 et B 179, préhistoire, barbare; Edgar PELICHET, «La nécropole barbare de Saint-Prex»; une étude sur ce sujet, de Laurent Auberson, avec la bibliographie, est présentée en annexe.

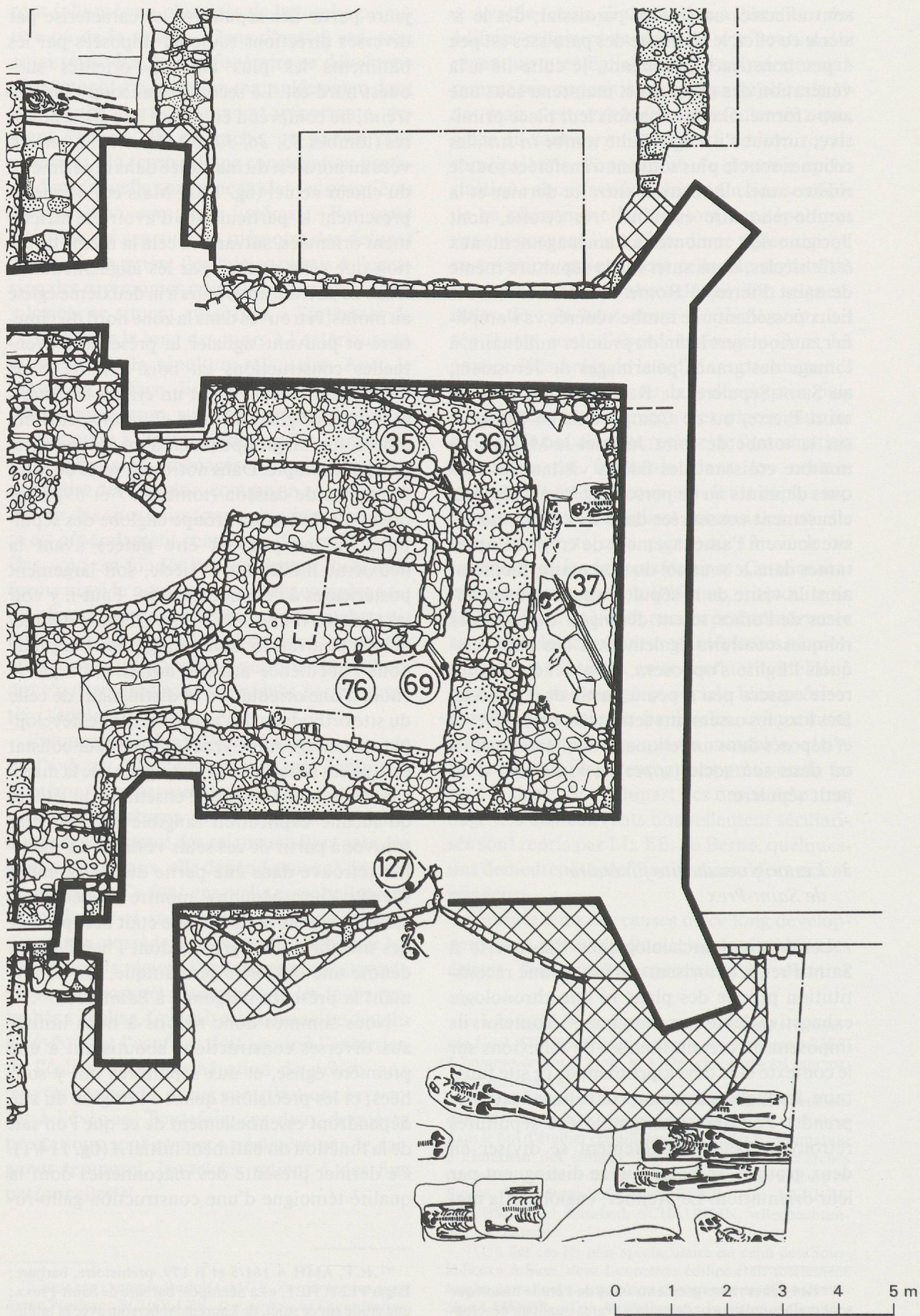


Fig. 110. Les tombes régulièrement orientées. Ech.: 1:50.

maine, probablement de la fin du 3^e ou du début du 4^e siècle (Bas-Empire). L'absence de structures identiques à l'intérieur des limites de notre fouille prouve l'isolement de ce bâtiment, distant d'une vingtaine de mètres au moins de toute autre construction contemporaine éventuelle. La plupart des caissons aménagés à l'intérieur de sa surface annoncent, par leur qualité, une occupation au haut Moyen Age dont les détails de la chronologie sont malheureusement difficiles à préciser. Les photos prises en 1912 montrent cependant qu'au début de notre siècle le périmètre de cet édifice encadrait de nombreux caissons; la plupart d'entre eux présentent des parois et des couvercles assemblés de plusieurs dalles, et trouvent en cela une origine aux 6^e/7^e siècles au plus tôt si l'on se réfère aux exemples connus à ce jour¹⁹⁸. La tombe 125 possède un coffre moins grossier qui peut être encore antérieur, et dater des 5^e/6^e siècles¹⁹⁹. Parmi toutes ces sépultures, il en est cependant une qui se distingue nettement: il s'agit de la tombe 65, située dans l'angle nord-est de l'édifice. Assemblé de grands blocs de pierre régulièrement façonnés et couvert d'une dalle au ras du sol, le caisson dénote, contrairement aux autres coffres, une facture romaine; en ce sens, il s'apparente au type monolithe et est certainement contemporain de l'édifice primitif (fig. 112)²⁰⁰. Nous sommes ainsi en présence d'un mausolée gallo-romain des 3^e/4^e siècles, éventuellement encore païen.

Traversée par une importante voie de communication romaine, la région de Saint-Prex comptait certainement une population encore assez dense au Bas-Empire. Quelques *villae*, centres de domaines étendus, devaient vraisemblablement regrouper une nombreuse clientèle, situation conférant aux propriétaires un pouvoir seigneurial sur le plan régional. On peut imaginer que, malgré un contexte rural, leurs coutumes étaient celles des grands centres urbains; aussi se faisaient-ils sans doute élever des monuments funéraires isolés qui pouvaient se dresser ici et là le long de la route.

¹⁹⁸ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 57-58.

¹⁹⁹ Ce type se rapproche des sépultures aménagées avec des tuiles (Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 57).

²⁰⁰ Voir note 145.

Le mausolée de Saint-Prex est l'un de ceux-ci²⁰¹. Les inhumations sur ce site ne se limitèrent peut-être pas à une seule sépulture; on peut penser en effet que d'autres membres de la famille y trouvèrent leur dernière demeure, mais nous n'en avons découvert aucune trace.

Le site sépulcral initial de Saint-Prex, éventuellement païen, débouchera sur une nécropole chrétienne primitive; mais le moment de cette transition ne peut être déterminé (fig. 114/2). Si aucun élément ne permet de dater avec précision l'annexe occidentale *B*, adossée au mur ouest du premier édifice, les *formae* (fig. 111) occupant l'annexe *C*, adjointe au mur nord, permettent par contre de situer cette nouvelle extension à la fin du 4^e ou au début du



Fig. 111. Tombes 70/71 et 72/73.

5^e siècle, soit à une époque où la religion chrétienne est déjà fort répandue dans les régions les plus romanisées. D'autres cuves furent aménagées, caractérisées par le remploi de pièces romaines taillées²⁰², et dont les dalles de couverture se situaient au niveau du sol. La construction d'une troisième annexe *D* conduisit finalement à un complexe funéraire de plan quadrangulaire, subdivisé en quatre locaux. Ce développement peut donner lieu à plusieurs interprétations. On peut d'une part supposer, en effet, que les descendants du fondateur et leur clientèle continuèrent d'utiliser la première

²⁰¹ Un mausolée romain est également à l'origine d'autres sites construits, comme par exemple Bienne-Mâche (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett...») et Domdidier (Philippe JATON, *Domdidier...*).

²⁰² Voir l'étude faite par Philippe BRIDEL, présentée en annexe.

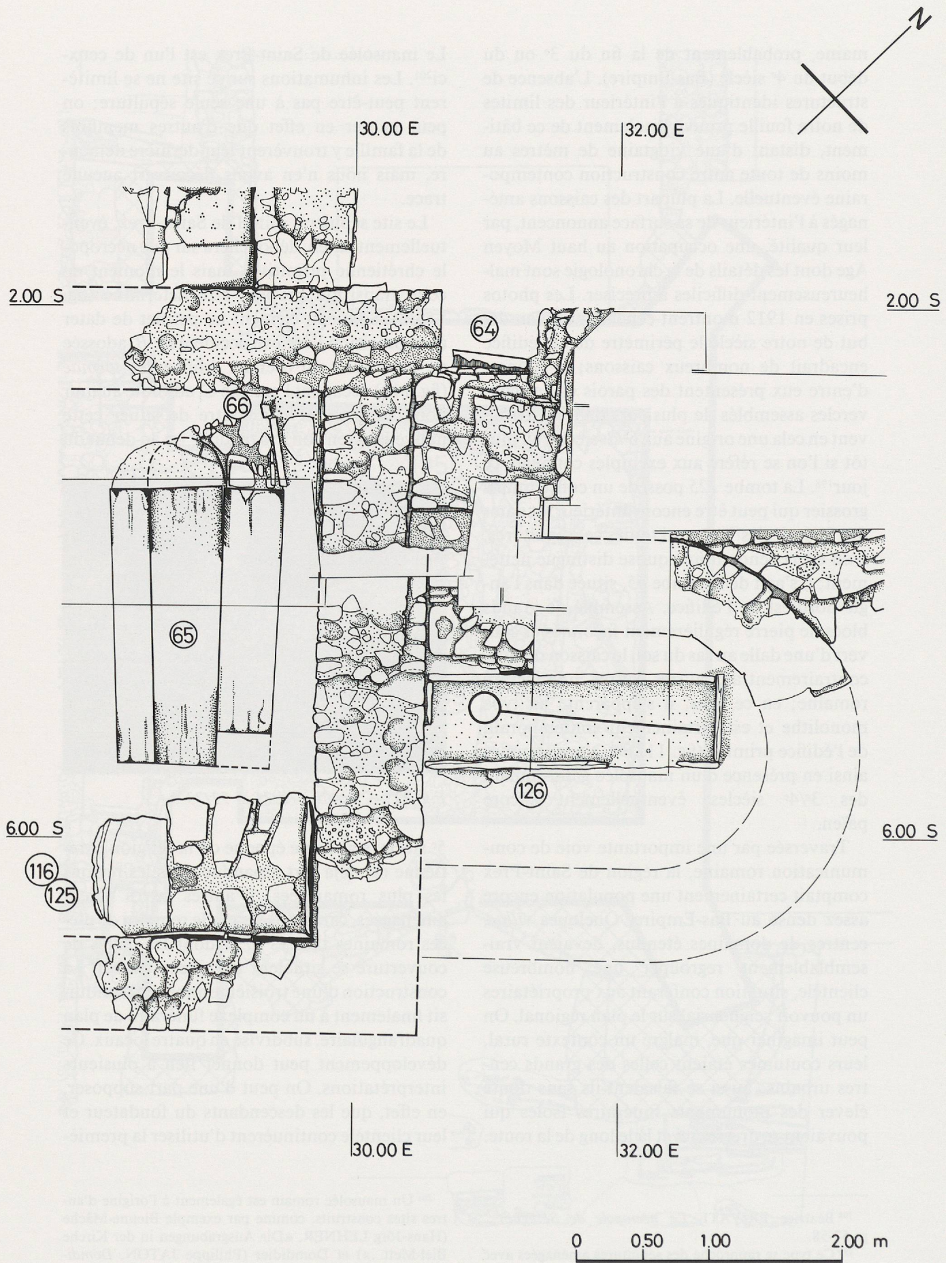


Fig. 112. Tombes 65, 116/125 et 126. Ech.: 1:40.

re nécropole avec son mausolée primitif. D'autre part, on peut également imaginer – mais avec plus de réserve – la présence d'une nouvelle famille régnante qui aurait repris à son compte l'*area* antique. Plus tard, le site dut très certainement acquérir la qualité de reliquaire, jouissant d'une réputation telle que de nombreuses autres personnes émettront le vœu d'y être inhumées.

La disposition du site funéraire entier confirme la notion d'inhumation *ad sanctum*, à savoir au plus près d'une tombe particulière, vénérée, ou d'une relique. Il existe des indices suffisants pour permettre de situer une telle sépulture dans le mausolée initial. A l'image d'autres sites, dont l'origine est concrétisée par une simple tombe en terre ou une *memoria*, et où la première église est édifée non pas au-dessus de la sépulture proprement dite mais latéralement²⁰³, le développement connu de Saint-Prex montre une première église dont la nef se fonde sur les structures du local *C*, le mausolée primitif et son annexe *B* demeurant inchangés. L'hypothèse selon laquelle la tombe principale se trouvait dans le mausolée *A* est corroborée par le développement ultérieur du site; en effet, la sépulture 65, dont la couverture demeurera visible dans le sol, sera intégralement conservée et entourée d'autres tombes respectant sa position. Le local funéraire *E* de plan absidial qui prolongera le mausolée initial vers l'est en est le plus bel exemple: la tombe 126 qu'il abrite est ainsi aménagée au plus près de la tombe vénérée. Il est donc probable que la tombe 65 tient lieu de reliquaire et que son origine païenne éventuelle a été complètement oubliée. Nous verrons que cet emplacement sera conservé jusqu'au Moyen Age tardif, dans le contexte des quatre églises qui se succéderont.

De même que nous ignorons le développement du complexe en élévation, rien ne nous est parvenu quant à l'organisation intérieure. Nous pouvons uniquement supposer la célébration d'offices commémoratifs, éventuellement complétés par un culte eucharistique impliquant l'aménagement de tables et d'autels; une clôture pouvait également ceinturer la tombe principale.

²⁰³ Voir l'exemple de la Madeleine (Genève), dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 62-77.

4. Les églises funéraires

Bien qu'il soit hasardeux de spéculer sur l'existence d'un pouvoir régional quelconque qui aurait été à l'origine du site funéraire de Saint-Prex, il est clair que la construction de la première église ne s'est pas faite sans soutien et sans une intervention seigneuriale. Nous avons vu que, dans notre région, la plupart des fondations d'églises rurales sont issues de donations généralement laïques, certaines procédant de l'initiative de l'évêque, du moins dans les environs immédiats de son siège. Même si une telle entreprise est en principe soumise à l'évêque, les fondateurs seigneuriaux et leur descendants gardent habituellement une influence non négligeable par les droits administratifs qui leur sont inféodés²⁰⁴. L'étude historique illustre cette situation par la mention de la donation de Reginold qui lègue en 885 l'église de Saint-Prex et la *villa* de Dracy à l'église épiscopale de Lausanne.

Le plan de la première église de Saint-Prex se fonde sur l'annexe *C* du complexe, à laquelle une abside orientale est ajoutée (fig. 114/3). Au sud, le mausolée primitif *A* et ses locaux attenants *B* et *D* sont conservés comme annexes et gardent leur fonction funéraire. L'ensemble de la surface, y compris la nef, continue certainement de recevoir des sépultures, même si elles furent finalement peu nombreuses à être découvertes lors de nos investigations. Ce sont toutefois ces quelques rares tombes, comme les *formae* 67 et 68 accolées à l'extrados de l'abside, qui permettent de dater cette première église des 5^e/6^e siècles²⁰⁵. Vraisemblablement devenue trop petite, cette église est remplacée aux 6^e/7^e siècles par un deuxième édifice (fig. 114/4). Ce dernier, plus étendu vers le nord et fermé à l'est par une nouvelle et vaste abside, n'occupe toujours que la partie nord du complexe, lequel conserve ainsi l'aspect et la distribution qu'il présentait auparavant. La pratique des inhumations se poursuit de la même manière (fig. 113).

²⁰⁴ A la rigueur, le terme allemand d'«Eigenkirche» conviendrait à ce type de situation, même s'il n'est plus guère employé par l'historien; voir Michael BORGOLTE, «Stiftergrab und Eigenkirche...»

²⁰⁵ En ce qui concerne le type de ces «formae», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

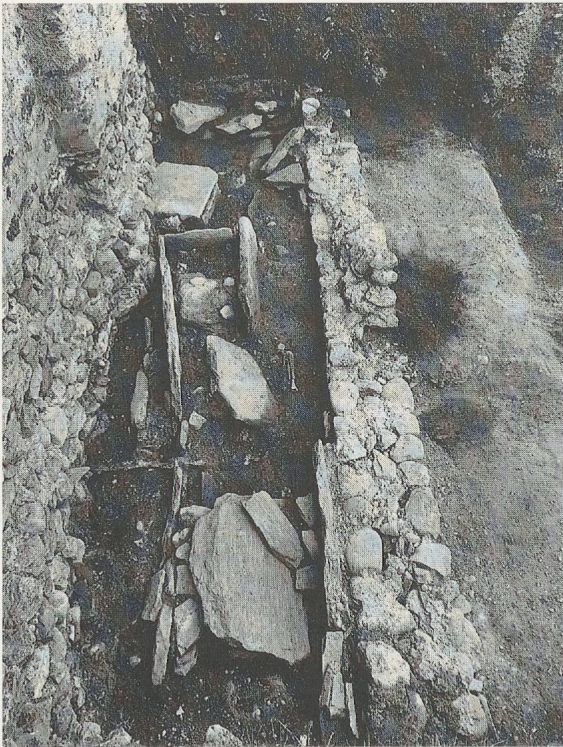


Fig. 113. Tombes dans la partie nord de la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

L'adjonction du petit mausolée absidial *E* à l'est de l'édifice primitif (fig. 114/3 et 114/4) s'inscrit vraisemblablement au cours de ce développement. La nature du caisson de la sépulture 126 qui l'occupe, telle qu'elle apparaît sur les prises de vue de 1912, appelle une datation aux 6^e/7^e siècles. En admettant que cette tombe est réellement contemporaine de la construction, l'absidiole peut avoir été élevée en relation soit avec la première soit avec la deuxième église. Architecturalement, son décalage par rapport à l'axe médian du local auquel elle s'adosse est dû sans doute à l'emplacement de la tombe 65, par le côté de laquelle se faisait l'accès. Joutant cette dernière, ce petit mausolée abrite l'unique sépulture d'un personnage jouissant certainement d'une grande notoriété et vient ainsi se greffer à un endroit fort privilégié; en admettant que notre hypothèse sur la chronologie relative se vérifie, il faut voir là une situation prouvant que la tombe 65 possède encore une renommée importante aux 6^e/7^e siècles. Il n'est par ailleurs guère possible d'interpréter l'absidiole *E*, avec sa tombe 126, comme reliquaire primitif, comme chœur d'une toute première église qui se serait fondée sur le plan du mausolée gallo-romain, ou comme celui d'une église qui aurait doublé la première ou à la deuxième église de notre déve-

loppement; les indices archéologiques sont clairs à ce sujet.

Avec le temps, la deuxième église reçoit d'autres annexes qui modifient le plan de l'ensemble (fig. 114/5). Au sud de l'abside, un petit local *F* relie cette dernière à l'absidiole *E*. Un plan de ce type, avec le plus souvent une annexe de part et d'autre de l'abside, est connu à la troisième basilique de Saint-Maurice (selon Louis Blondel)²⁰⁶; le rôle de ces locaux, généralement appelés *pastophoriae*, n'est en réalité pas totalement garanti à ce jour²⁰⁷. A Saint-Prex, cette adjonction abrite des sépultures. Une seconde annexe *G* est adossée à l'ouest de la nef; nous ignorons si son élévation était ajourée par de grandes baies, à l'image de nombreux exemples de cette époque, où des galeries ou des portiques permettent l'accès à l'église et à ses diverses dépendances²⁰⁸.

Avec ces quelques adjonctions, le complexe funéraire de Saint-Prex atteint alors sa plus grande extension. Les tombes, généralement datées à partir de la deuxième moitié du 6^e siècle, illustrées par les caissons à dalles, par les coffres maçonnés du 7^e siècle, puis par les caissons mixtes assemblés de dalles et de maçonneries à moellons, des 7^e/8^e, voire du 9^e siècle²⁰⁹, sont si nombreuses qu'elles attestent certainement une augmentation sensible de l'inhumation à l'intérieur de la deuxième église, dès sa construction aux 6^e/7^e siècles. Il n'est pas étonnant de retrouver également de multiples tombes tardives dans l'ancien mausolée *A* et l'annexe *B*, situation due sans doute à la présence de la tombe vénérée dans la zone orientale de la construction. Il faut cependant reconnaître que l'église même semble devenir un lieu tout aussi prisé pour l'inhumation *ad sanctos*. Partout les sols sont alors pavés de sépultures dont les caissons sont parfois réutilisés ou réaménagés par l'adjonction de maçonneries lors d'une nouvelle inhumation. Le complexe bâti prend l'allure d'un véritable cimetière

²⁰⁶ Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-26.

²⁰⁷ Othmar PERLER, «L'église Notre-Dame de Tours»; Georges DESCŒUDRES, *Die Pastophorien im syro-byzantinischen Osten...*

²⁰⁸ Voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 86-101.

²⁰⁹ Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sèzegnin...*, p. 57-59.

couvert (*coemeterium subteglatum*)²¹⁰; il apparaît comme un complexe mémorial, un seul grand mausolée dans lequel les offices commémoratifs se succèdent.

5. L'abandon de la fonction funéraire

Autour de l'an mil, une troisième église est élevée sur un plan présentant une nef épaulée de deux bas-côtés et terminée à l'est par une travée d'avant-chœur et une abside, large et trapue (fig. 114/6). Les éléments prolongeant à l'origine les collatéraux et flanquant l'avant-chœur ne nous sont pas connus dans l'exactitude de leur tracé. Au sud, les indices sont nombreux pour laisser supposer que l'ancienne absidiole *E* est reprise, soit intégralement soit seulement au niveau de ses fondations, d'autant qu'elle apparaît encore dans le plan de la cinquième église, vers la fin du 12^e siècle; au nord, un chœur latéral, de plan éventuellement identique, n'est reconstitué que par symétrie, seules quelques structures en place indiquant la présence d'un élément de ce côté-ci. Bien que relativement hypothétiques, le plan comme l'ensemble de l'architecture de cette troisième église peuvent avoir été influencés par le type «lombard», dont un grand nombre d'édifices, comme Amsoldingen, Schönenwerd, Moutier-Grandval, Neuchâtel et Saint-Ursanne (de même que Saint-Imier, dénotant toutefois une modification du plan) était lié à une communauté de chanoines, soit à un chapitre. Mais cette situation ne signifie pas que l'église de Saint-Prex était collégiale, même si le chapitre de Lausanne en possédait les droits de patronage²¹¹.

Parallèlement à cette réorganisation architecturale se manifeste un changement d'affectation. Si les deux premières églises conservaient les annexes sépulcrales primitives sur leur côté méridional, où se situait la tombe vénérée, le nouvel édifice les absorbe et se répartit sur l'ensemble du complexe, les anciennes divisions intérieures disparaissant

complètement; seul le portique occidental *G* est préservé de la démolition et fait office de porche.

Dans les parties conservées de la surface de cette nouvelle église, nous avons pu constater une absence de sépultures que nous croyons pouvoir reporter à l'ensemble du périmètre. A l'image du développement de nombreuses églises²¹², la fonction funéraire de l'édifice de Saint-Prex est abandonnée à partir du 9^e siècle, à une époque où la deuxième église est encore en service. La cause en est certainement l'opposition constante, déjà évoquée, que l'Église manifesta vis-à-vis des abus relatifs aux inhumations à l'intérieur des églises, et qui se trouva renforcée par l'appui des pouvoirs politique et conciliaire carolingiens²¹³. Ainsi sa fonction sera désormais exclusivement paroissiale, et l'aménagement de sépultures sera extrêmement rare jusque vers le 13^e siècle. Dans le portique *G* cependant, hors de l'église, l'inhumation sous couvert continue; des tombes de qualité moins soignée, en pleine terre, sont disposées au-dessus d'anciens caissons, dépourvus de leur couverture, les cuves ayant été remblayées.

La seule preuve archéologique soutenant notre hypothèse d'un abandon de la fonction funéraire au cours du 9^e siècle repose donc sur l'absence de toute sépulture à l'intérieur de l'église construite aux 10^e/11^e siècles. Aucun élément de l'aménagement intérieur ne nous étant parvenu, nous devons nous fonder, rappelons-le, sur les résultats obtenus lors de l'investigation d'autres édifices pour conclure à un développement semblable dans le cas de Saint-Prex. Toutefois, une évolution importante peut être mise en évidence par l'abandon d'une disposition que le site funéraire avait conservée dès les origines jusqu'à l'édification de la troisième église. De même, il faut remarquer le profond terrassement auquel il fut procédé, dans un sous-sol parsemé de tombes à caisson creux; les sépultures furent ouvertes, puis comblées de remblais tassés afin de créer une assise

²¹⁰ Richard KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, p. 53.

²¹¹ Voir Samuel RUTISHAUSER, *Amsoldingen, ehemalige Stiftskirche*; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 23, 318 et 376; idem, «St. Ursen – St. Stephan – St. Peter», p. 108-120.

²¹² Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»

²¹³ Voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

stable pour le nouvel ouvrage. Ainsi, le passé semble avoir été totalement effacé.

Par ailleurs, le changement de fonction peut être confirmé par la présence d'un élément aménagé à l'intérieur de la deuxième église. En effet, le fragment d'une maçonnerie posée ultérieurement sur le sol de l'édifice a été découvert dans l'angle nord-ouest de la nef, endroit habituellement occupé à cette époque par les fonts baptismaux. Le baptême étant étroitement lié au service paroissial, ce faible indice pourrait au moins situer un repère pour l'adoption d'autres fonctions qui peuvent avoir coexisté avec une utilisation funéraire, puis avoir perduré seules. Une paroisse territorialement bien définie dut apparaître dès le 8^e siècle, période généralement admise pour ce type de développement.

Même influencé par les anciennes dispositions, le plan de la troisième église est caractérisé par un jeu de proportions régulières fondé sur un rapport de 2:1 ce qui, conjointement avec l'existence d'un avant-chœur distinct de l'abside, présuppose une origine romane; la construction daterait donc des 10^e/11^e siècles. Nous constatons également que l'ancienne limite entre chœur et nef est maintenue dans le nouvel édifice, reprise observée dans de nombreuses églises où des recherches ont pu être entreprises. Si, dans les églises du haut Moyen Age, la limite entre la partie laïque constituée par la nef et la zone du sanctuaire réservée au clergé fluctue parfois, elle a tendance à demeurer fixe dès la fin du premier millénaire. Ainsi, tout agrandissement dans un sens ou dans l'autre se fait sans que cette limite, concrétisée par un chancel ou par l'arc triomphal, ait à être déplacée; de même, une reconstruction complète respecte ces données. Seules d'importantes irrégularités de terrain peuvent de cas en cas impliquer une exception à cette règle²¹⁴. Cette tendance architecturale est sans doute liée aux dispositions légales qui apparaissent dans les documents dès le Moyen Age tardif. Nous avons vu que, souvent jusque là, une église est administrativement soumise au droit attribué au seigneur décimateur. Rappelons

que ce droit est en principe dévolu à l'évêque et qu'il règle pour l'essentiel l'usufruit des biens rattachés à l'église, permettant l'entretien du bâtiment, la rémunération du prêtre, etc. Même suite à des tentatives, après l'an 1000, pour restaurer le contrôle de l'évêque sur ce droit, appelé dès lors droit de patronage (*ius patronatus*), les biens de l'église continuent pratiquement à rester propriété du teneur, qui pouvait en jouir à son gré, les léguer, les vendre ou les diviser. De plus en plus, outre les seigneurs, les couvents, les chapitres ou de riches bourgeois pouvaient détenir ce droit de patronage.

Dès cette époque, on constate aussi que l'entretien de l'église ne comprend que la zone du sanctuaire, jusqu'à la limite marquée par le chancel ou l'arc triomphal. Pour le Moyen Age, les documents connus aujourd'hui qui abordent le problème posé par le responsable de la partie laïque d'un édifice sont rares. En Pays de Vaud, cette rareté des documents est palliée par les comptes d'époque bernoise qui confirment cette situation ainsi que la restriction de ce droit. Après la conquête bernoise et l'introduction de la Réforme en Pays de Vaud, en 1536, LL.EE. de Berne reprennent tous les biens rattachés aux couvents sécularisés, parmi lesquels un grand nombre de droits de patronage concernant des églises paroissiales. Les frais d'entretien sont alors répartis entre la commune/paroisse et le gouvernement bernois, portant respectivement sur la nef et sur la zone du chœur. Cette répartition se fait systématiquement, même lors de la démolition de l'ancien édifice au profit d'un nouveau bâtiment où n'existe plus de chœur au sens catholique du terme. En 1803, ces biens deviennent la propriété de l'Etat de Vaud qui, tout en continuant à verser les sommes nécessaires à la restauration des temples, cède peu à peu la propriété du chœur de l'édifice aux communes concernées; quelques rares sanctuaires sont encore aujourd'hui propriété du canton. Dans le cas de Saint-Prex, un document daté de 1841 nous apprend que l'Etat de Vaud est chargé de l'entretien du chœur²¹⁵. Il en est devenu propriétaire par l'intermédiaire de Berne qui

²¹⁴ Nous avons développé cette hypothèse dans nos publications concernant des églises du canton de Berne; voir par exemple Peter EGGENBERGER et Werner STÖCKLI, *Kirchlindach...*; Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER, *Oberwil bei Büren an der Aare...*

²¹⁵ ACV, K IX 511, «Etat des temples et chœurs de temples qui ont été et qui sont à la charge de l'Etat (ou supposés à sa charge), dès 1810 et jusqu'au 1.1.1841».

l'avait pris au Chapitre de Lausanne, ce dernier détenant le droit de patronage au moins dès le 9^e siècle, quand l'église de Saint-Prex lui fut léguée. Sans que nous puissions définir le moment du transfert de l'administration de la nef à la bourgeoisie locale, la troisième église conserve la limite existante séparant la partie laïque – qui comprend ici vraisemblablement l'ensemble de la nef – de la zone du chœur liturgique formée par l'avant-chœur et l'abside. Dans les structures mêmes, la césure est marquée par un changement de qualité, sans qu'il soit permis d'en déduire deux chantiers distincts car les deux types de maçonnerie appartiennent bien au même édifice. Cette césure pourrait cependant correspondre à un changement de projet, car à la naissance de l'avant-chœur se trouve la fondation d'un pilier conçu isolément à l'origine, et intégré par la suite comme pilier engagé dans les structures en élévation²¹⁶.

6. Les églises paroissiales

Les constructions qui vont suivre la troisième église, dont la fonction devint uniquement paroissiale, se caractérisent par des réductions successives et presque systématiques du plan de l'édifice. Des remaniements de la partie orientale, mal connus dans leur ampleur mais aboutissant sans doute à un chœur carré, au moins à l'intérieur, ainsi que l'élévation d'un premier clocher-porche devant la nef, sont des interventions qui se situent aux 11^e/12^e siècles; la quatrième église (fig. 114/7) marque un état transitoire avant la nouvelle construction romane, érigée vers la fin du 12^e siècle (fig. 114/8a et 114/8b). Cette dernière, à savoir la cinquième église, forme la base de l'édifice actuel. Elle présente à l'origine une nef de trois travées, longée par un seul collatéral, au sud, qui reprend à nouveau le plan de toutes les constructions antérieures qui s'y trouvaient, remontant jusqu'aux anciens locaux funéraires *A* et *B*. Il est intéressant de remarquer que

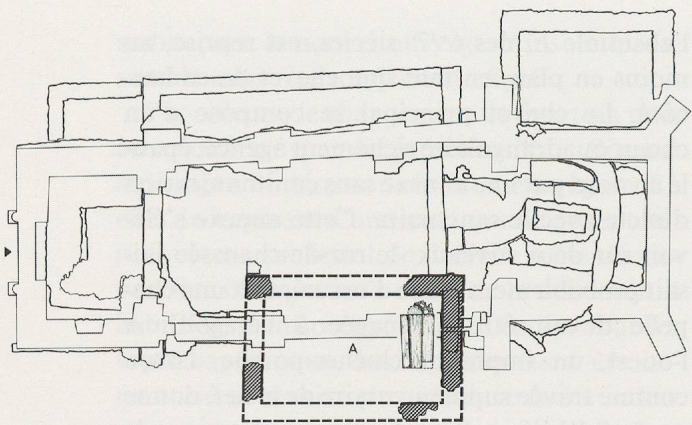
l'absidiole *E*, des 6^e/7^e siècles, est reprise, au moins en plan, en tant que chevet de ce bas-côté. Le chevet principal se compose d'un chœur quadrangulaire richement agencé, épaulé au nord par une annexe sans communication directe avec le sanctuaire. Cette annexe s'élevait sur deux niveaux: le rez-de-chaussée faisait probablement office d'ossuaire, et une chapelle devait être aménagée à l'étage²¹⁷. À l'ouest, un imposant clocher-porche, conçu comme travée supplémentaire de la nef, donne accès à l'édifice. Signalons cependant que le chœur peut avoir précédé le reste du bâtiment, en étant pour un temps accolé au vaisseau de l'église antérieure.

Dès le 13^e siècle, à l'époque gothique, la cinquième église subira d'importantes modifications. Un nouvel arc triomphal sépare le chœur de la nef (sixième église; fig. 114/9). Suite à un incendie qu'il faut placer dans le courant des 14^e/15^e siècles, le collatéral méridional, et avec lui l'absidiole *E*, est abandonné, et la nef est fermée au sud, recevant l'aspect qu'elle présente actuellement (septième église; fig. 114/10); au cours du même chantier, une voûte gothique sur croisée d'ogives remplace l'ancien berceau roman du chœur. Enfin, au 15^e siècle, ce qui restait de l'architecture romane du 12^e siècle disparaît presque entièrement avec l'aménagement d'un berceau bas dans le chevet, détruisant les ogives gothiques et couvrant partiellement l'arcature du chœur; de même, les arcades aveugles rythmant le mur nord de la nef sont probablement supprimées. Entretemps, l'édifice est devenu l'église paroissiale de la nouvelle ville de Saint-Prex, fondée en 1234 au bord du lac par le Chapitre de Lausanne. Sa situation hors les murs est donc la conséquence d'un ancien contexte démographique, totalement autre que celui du 13^e siècle.

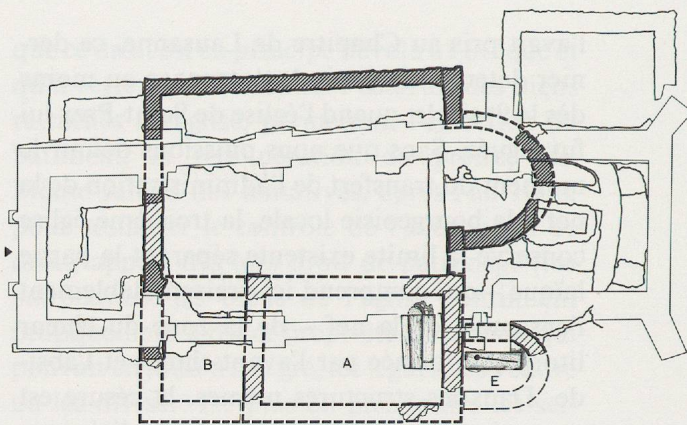
Ainsi, au moment de la Réforme de 1536, l'architecture de l'édifice diffère largement de celle que l'on connaît actuellement; si par la suite le plan et le volume sont conservés pour le temple réformé, l'aménagement intérieur, les autels, les peintures et les sculptures disparaissent. De même, l'ossuaire extérieur, au nord du

²¹⁶ Il est toutefois possible qu'un chancel se soit situé entre les deux derniers piliers; en effet, une fondation qui se trouve près du dernier pilier sud pourrait en être un vestige. Mais cette détermination est si aléatoire que nous ne nous y arrêtons pas dans notre description des structures.

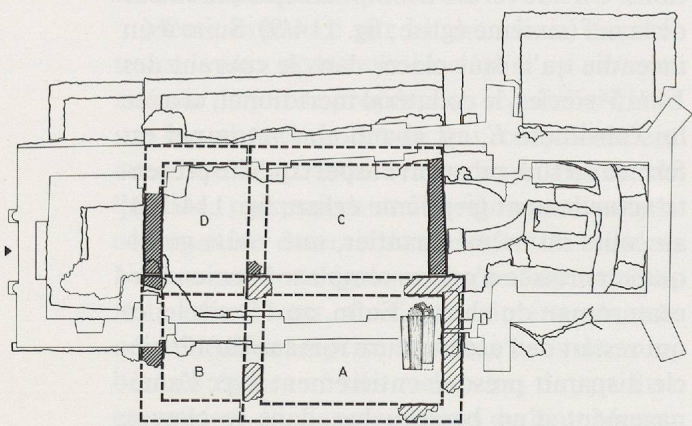
²¹⁷ Souvent ces chapelles-ossuaires étaient dédiées à Saint-Michel l'Archange, lequel conduit les âmes au Paradis.



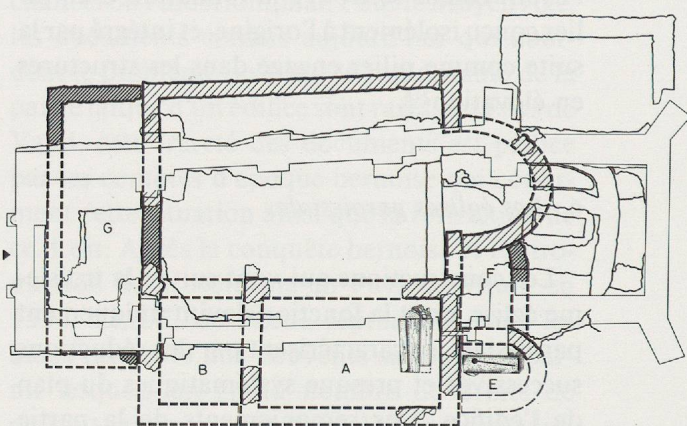
1) Mausolée gallo-romain.



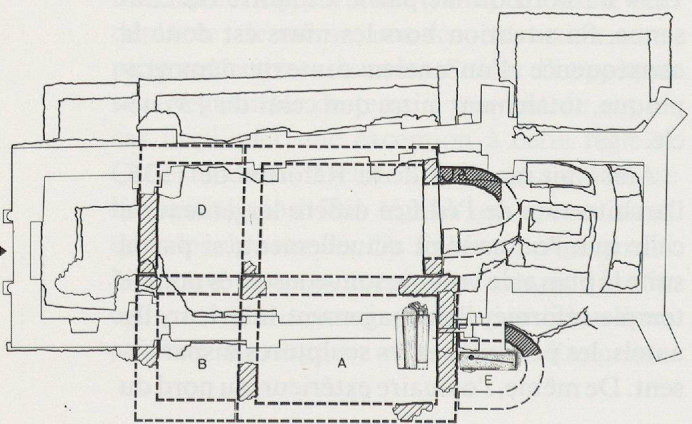
4) Deuxième église.



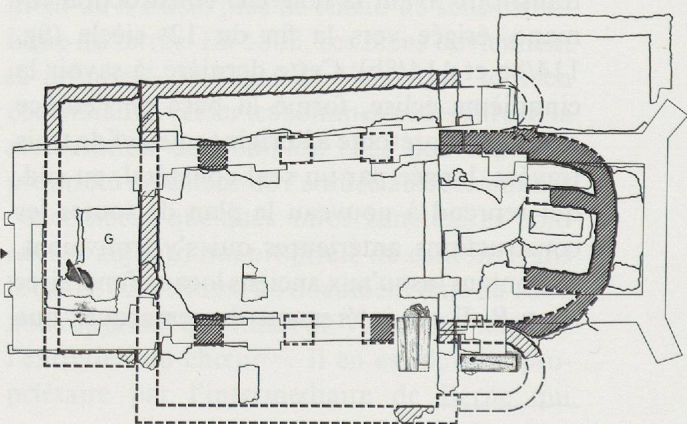
2) Nécropole paléochrétienne.



5) Deuxième église avec annexes.



3) Première église.

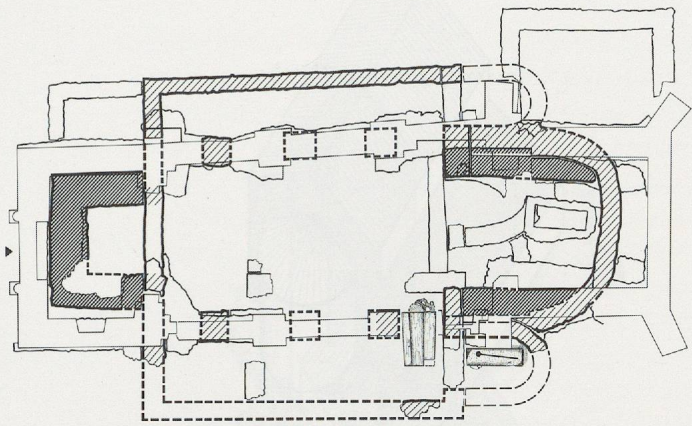


6) Troisième église.

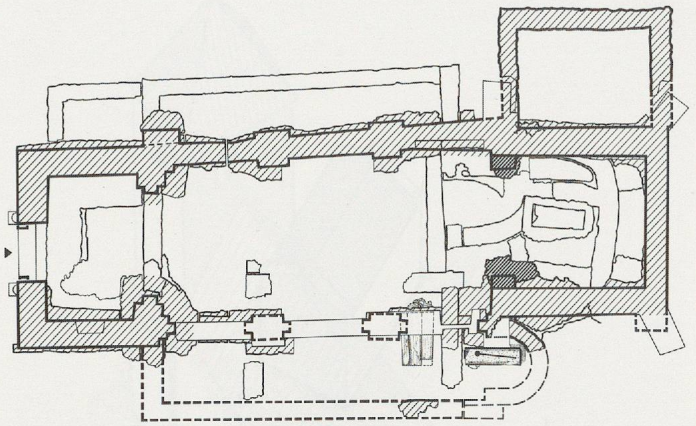


0 1 2 3 4 5 m

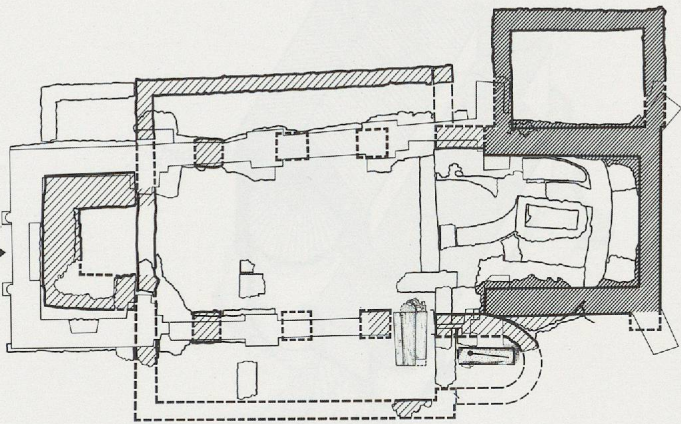
Fig. 114A. Plan reconstitué des divers bâtiments et églises. Ech.: 1:300.



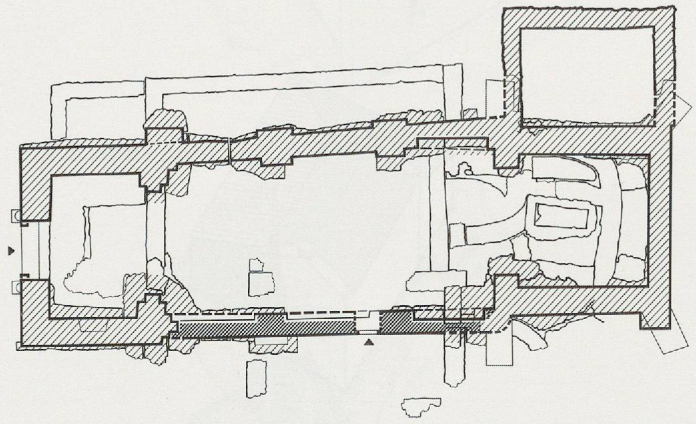
7) Quatrième église.



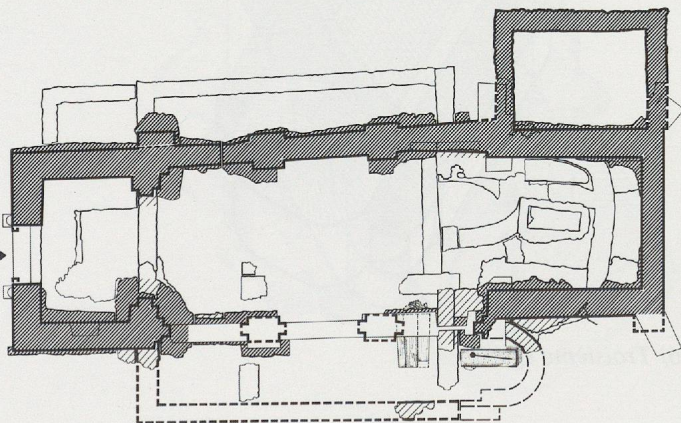
9) Le nouvel arc triomphal dans la cinquième église.



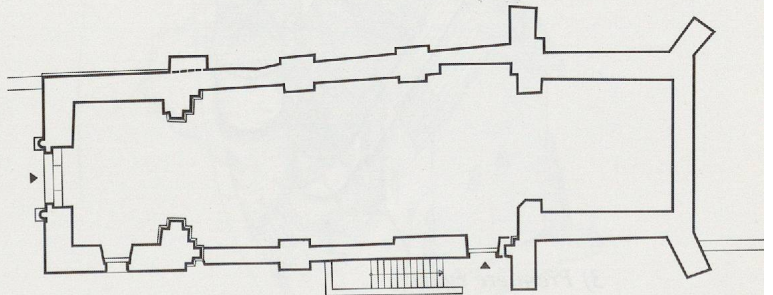
8a) Cinquième église (premier chantier).



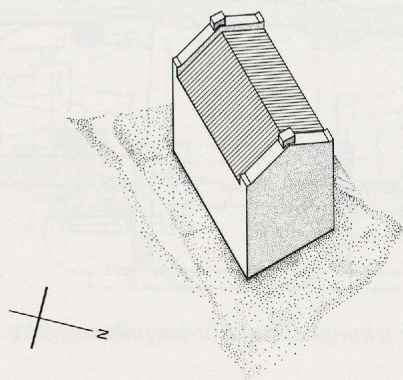
10) Sixième église.



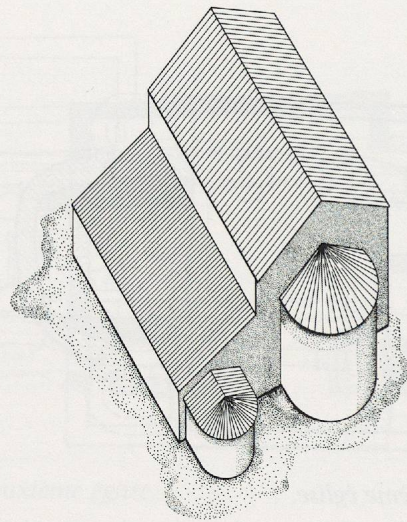
8b) Cinquième église (terminée).



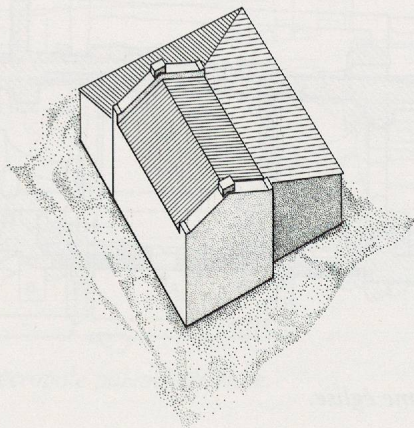
11) L'église actuelle.



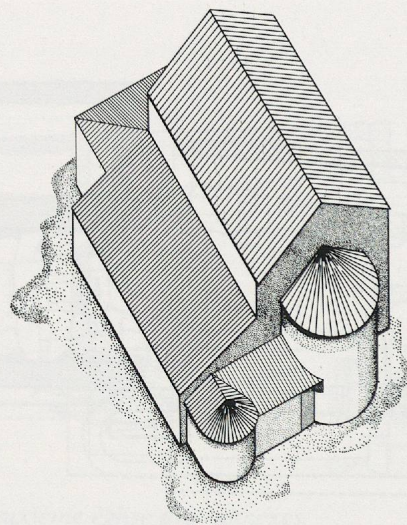
1) Mausolée gallo-romain.



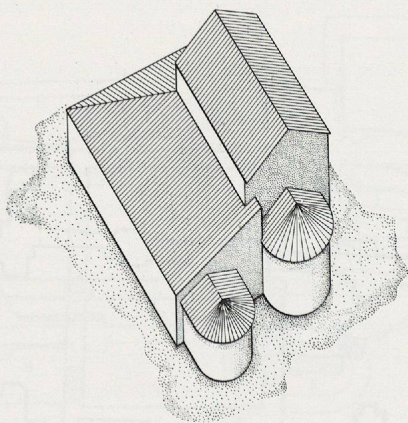
4) Deuxième église.



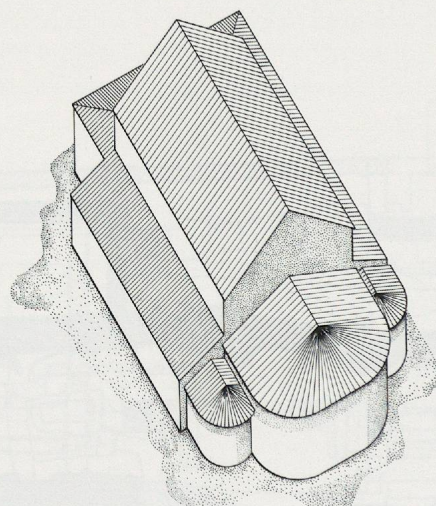
2) Nécropole paléochrétienne.



5) Deuxième église avec annexes.

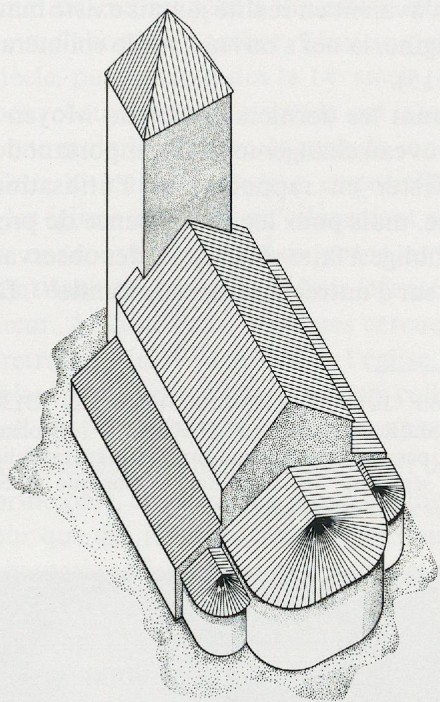


3) Première église.

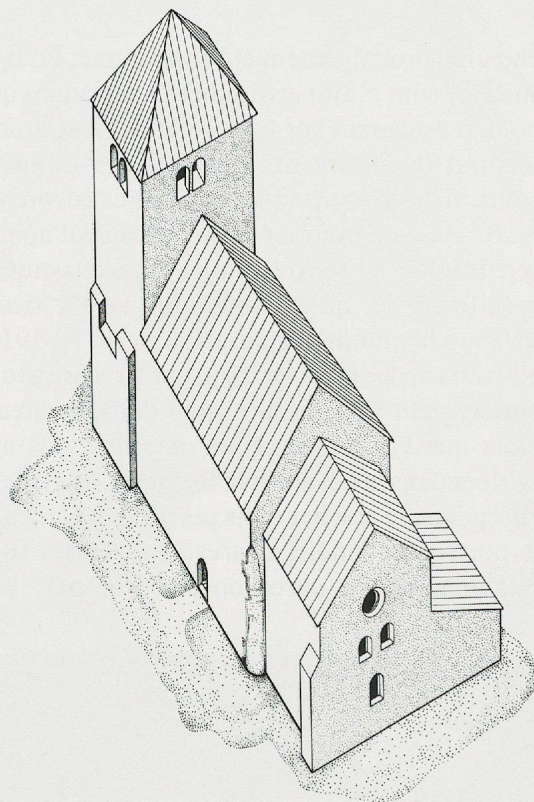


6) Troisième église.

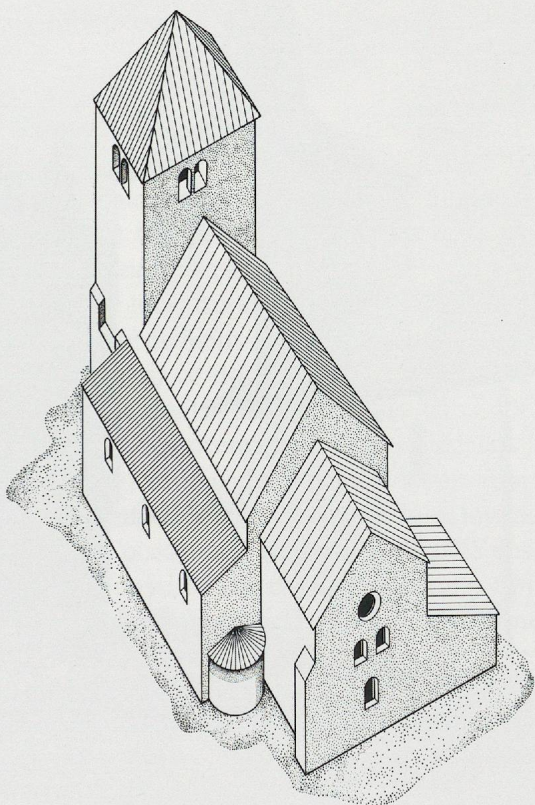
Fig. 114B. Reconstitution axonométrique des divers bâtiments et églises. Ech. 1:450.



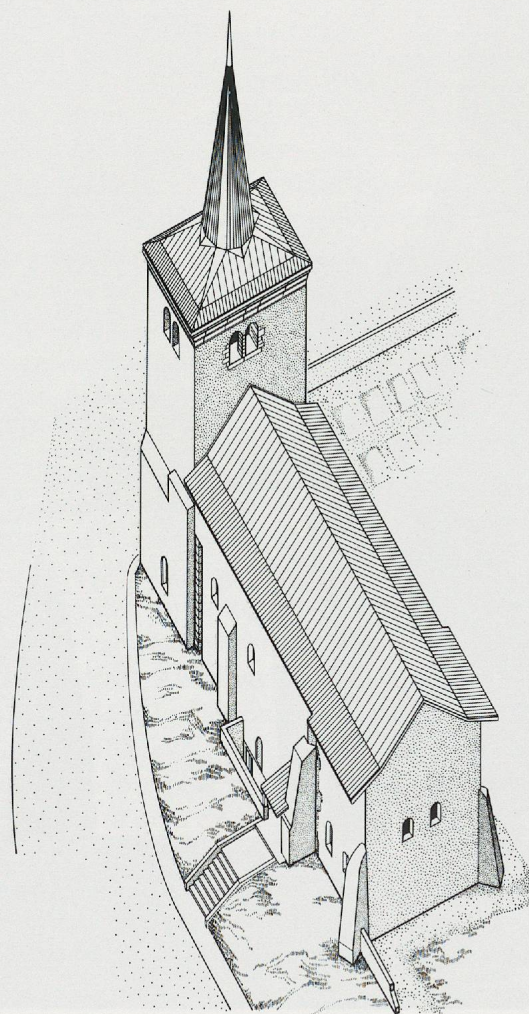
7) *Quatrième église.*



10) *Sixième église.*



8 et 9) *Cinquième église.*



11) *L'église actuelle (avant restauration).*

chœur, a probablement été abandonné. Pour la suite, ce sont plutôt les données historiques qui nous renseignent sur le développement architectural du bâtiment; en effet, ces données concernent avant tout les élévations encore en place, qu'il ne nous a pas été possible d'analyser. L'église ne retrouvera les caractéristiques architecturales qu'elle présentait au 14^e siècle qu'avec la grande restauration de 1910-1913, au cours de laquelle on ira jusqu'à reconstituer entièrement le berceau roman dans le chœur, alors que l'on préserve les modifications apportées dans la nef après la Réforme, à savoir la charpente, le clocher dans ses parties hautes et le portail de 1663. Les arcades aveugles sont rétablies sur la paroi nord de la nef; par

symétrie, on en applique sur la paroi sud où elles n'avaient en réalité jamais existé mais où, à l'origine, la nef s'ouvrait sur le collatéral sud (fig. 115).

Durant les derniers siècles du Moyen Age, un nouveau changement très important doit se manifester en rapport avec l'utilisation de l'église, mais pour lequel l'absence de preuves nous oblige à faire référence à des observations faites sur d'autres chantiers de fouille²¹⁸. D'une

²¹⁸ Voir Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER, Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...», passim; en ce qui concerne les préparatifs liés à la future sépulture, on consultera Véronique PASCHE, «Pour le salut de mon âme»...



Fig. 115. L'extérieur de l'église, après la dernière restauration; vue vers le sud-ouest.

manière systématique, nous avons vu que les inhumations reprennent à l'intérieur des églises, tout d'abord en nombre réduit au cours du 13^e siècle, puis surtout dès le 14^e siècle, où les tombes recouvrent à nouveau la nef laïque et, dans une moindre mesure, la zone du sanctuaire. Cette situation s'observe essentiellement dans les églises urbaines, qu'elles soient paroissiales ou conventuelles. Les corps reposent souvent dans des cercueils de bois orientés vers le chœur. A Saint-Prex, quelques cercueils de bois retrouvés en 1912 au sud de l'église, soit à l'emplacement occupé par l'ancien collatéral démoli au 14^e siècle, pourraient être les vestiges d'inhumations encore médiévales; dans la nef principale, en revanche, nous n'avons mis au jour que des témoins très fragmentaires, et les occupations funéraires antérieure et postérieure à la Réforme ne peuvent guère être distinguées (fig. 116). Il est toutefois établi que des sépultures tardives y ont été aménagées: la fouille de la tombe 14, par exemple, a permis la découverte d'un bracelet en bronze et en cuir, datant généralement d'époque baroque²¹⁹. Un cas particulier est représenté par la grande tombe maçonnée 56 occupant le chœur, que son emplacement devant l'autel disparu date antérieurement à la Réforme, soit au 15^e siècle vraisemblablement.

7. *Saint Prothasius*

Dans le chapitre historique, la note apparaissant dans le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, et concernant *Prothasius*, saint vénéré local qui donna son nom à l'église et à la localité de Saint-Prex, est abondamment évoquée. Selon ce document, daté de la première moitié du 13^e siècle, Protais, considéré comme l'un des premiers évêques siégeant à Lausanne au milieu du 7^e siècle, serait mort dans la région de Bière, au pied du Jura, lors de sa visite à l'occasion d'une coupe de bois destiné à la construction de la cathédrale. Son corps aurait été transporté en un lieu nommé *Basuges* où on l'aurait enseveli dans une église dédiée à la Vierge, devant le chancel de la nef, et un autel aurait été élevé au-dessus de sa tombe. Sa fête serait célébrée le 6 novembre. A

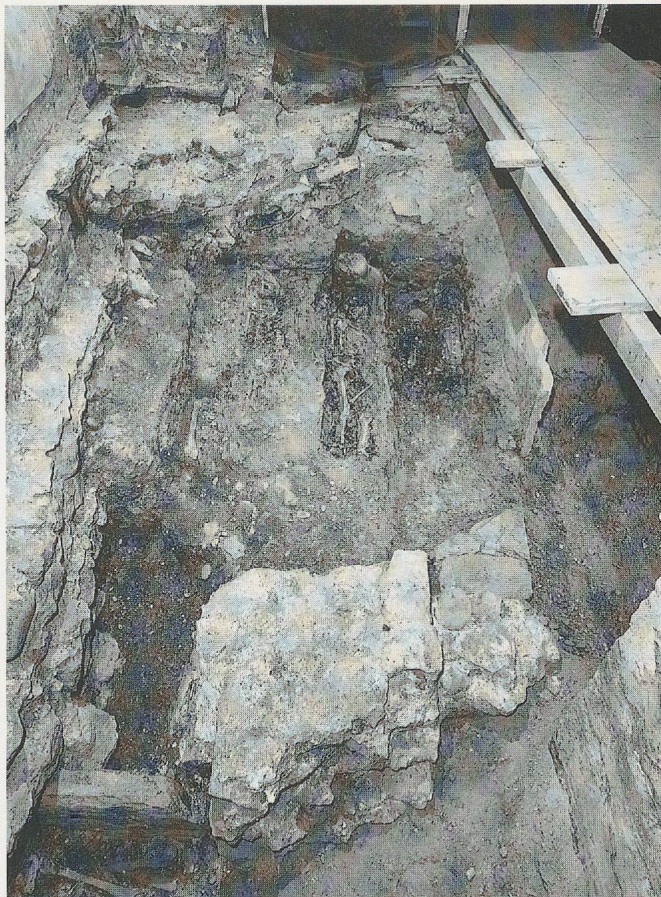


Fig. 116. Tombes tardives dans l'angle sud-ouest de la nef; vue vers l'ouest.

la fin du 15^e siècle, la chronique des évêques de Lausanne mentionne que le corps de saint Protais, occupant une tombe située dans la nef, devant le chancel, fut exhumé en 1400.

Jusqu'ici, nous nous sommes gardés de nous prononcer à ce sujet. A notre avis, les conclusions de Catherine Santschi qui, dans son étude historique, se penche largement sur le problème de l'authenticité de cette note, sont les seules qu'une lecture critique peut imposer. Si l'existence d'un évêque nommé Prothasius à Lausanne semble fondée, le caractère légendaire de la narration de sa mort, de même que les liens de ce texte du *Cartulaire* avec la situation politique du chapitre sont clairement démontrés. En effet, on sait que depuis le 9^e siècle le chapitre est détenteur du patronage à l'église de Saint-Prex. Au début du 13^e siècle, et dans le contexte de sa fondation d'une ville au bord du lac, il semble avoir tout intérêt à trouver une origine encore plus reculée pour les droits de propriétaire qu'il exerce sur le territoire de la paroisse, et à associer son pouvoir seigneurial au souvenir glorieux d'un des premiers évêques de Lausanne. Toutefois, quelques réflexions sur cette interprétation des documents d'archives sont suscitées par les résultats archéologiques et la synthèse qu'ils autorisent.

²¹⁹ Voir notes 171 et 172.

Habituellement, l'emplacement des reliques dans un édifice est reconnaissable grâce à un reliquaire ou à une tombe se distinguant des autres sépultures par ses structures ou par sa situation, voire par l'aménagement particulier qu'exigeait l'affluence des pèlerins accourus pour la vénérer, sous la forme d'une crypte ou d'une chambre funéraire. Parfois, cet emplacement est aussi perceptible par le maintien d'une ancienne partie de l'édifice dans tous les remaniements successifs, surtout s'il s'agit d'une sépulture-reliquaire primitive qu'on évite de déplacer. C'est seulement à partir du 13^e siècle que les reliques quittent le sous-sol et trouvent place dans ou sur les autels.

A Saint-Prex, le plan de la troisième église des 10^e/11^e siècles pourrait laisser entrevoir l'existence d'un aménagement souterrain dans la vaste abside principale. En effet, deux murs liés perpendiculairement au chevet semblent y former un local de plan carré, tel une chambre funéraire sous l'autel, ou une crypte tripartite. Toutefois, compte tenu des structures de fondation et de la relation des niveaux, cette hypothèse ne doit pas être retenue; de plus, aucune liaison avec la partie laïque de l'édifice, primordiale pour la visite des fidèles qui n'ont pas accès au sanctuaire, ne peut être reconstituée sur la base des vestiges retrouvés. Il faut plutôt envisager ces structures comme fondements destinés à porter un élément comme un *ciborium* couvrant l'autel.

En revanche, notre interprétation montre que l'absidiole *E*, primitivement adossée au mur est du mausolée initial *A*, ainsi que son environnement immédiat ont persisté dans toutes les constructions successives, depuis les 6^e/7^e siècles jusqu'aux 14^e/15^e siècles. En effet, les traces de cette absidiole sont aujourd'hui visibles dans les élévations du chœur appartenant aux structures de la cinquième église, construite vers la fin du 12^e siècle, et dont la plupart des éléments forment encore l'édifice actuel. Les photographies prises entre 1910 et 1913 montrent clairement la relation de ces vestiges avec le plan cintré de l'absidiole, d'autant que nous n'avons constaté archéologiquement aucune autre possibilité pour le tracé du chevet qui fermait l'unique collatéral de cette cinquième église. Ce bas-côté fut démolí et définitivement abandonné aux 14^e/15^e siècles, lorsque l'édifice fut réduit à son seul vaisseau actuel (sixième église). Primitivement, cette



Fig. 117. Tombe 126, dans l'absidiole *E*; vue vers le nord-ouest.

absidiole servait de construction mémoriale pour un seul personnage, édifíée au plus près de la tombe 65 du mausolée gallo-romain, premier bâtiment constaté sur le site (fig. 112). La nature du caisson à dalles formant la sépulture 126, déposée en 1912, mais qui faisait partie intégrante de l'absidiole *E*, date la construction aux 6^e/7^e siècles, soit postérieurement à la première, voire à la deuxième église (fig. 117).

Cette reconstitution des structures, chronologiquement confirmée, s'intègre parfaitement dans le développement des sites funéraires du haut Moyen Age connus suite à d'autres recherches: autour d'une première tombe devenue vénérée ou de reliques transférées se regroupent peu à peu d'autres sépultures. Sur le site du haut Moyen Age de Saint-Prex, le nombre considérable des inhumations *ad sanctos* confirme la nature vénérable du lieu, dont le centre semble se trouver à l'emplacement des deux tombes 65 et 126, toutes deux abritant certainement la dépouille d'un dignitaire. La situation de l'absidiole *E* montre que la tombe initiale 65, près de laquelle elle se trouve et autour de laquelle allait se créer le site funéraire du haut Moyen Age, était demeurée connue et vénérée, peut-être liée à un transfert de reliques; ce développement n'est pas en contradiction avec une origine éventuellement païenne de la sépulture. Par la suite, cette sépulture aurait toutefois pu céder hiérarchiquement la place à la tombe 126, à l'intérieur de l'absidiole

qui constitue l'unique aménagement chrétien destiné à un seul personnage. Nous ne pouvons que souligner l'influence manifestement prépondérante que la zone entourant ces deux tombes exercera jusqu'aux 14^e/15^e siècles, lorsque le bas-côté des cinquième et sixième églises, avec son chevet absidial, sera supprimé. Il faut cependant constater que la tombe 65 avait déjà été touchée par les travaux de la cinquième église; en effet, la fondation du chaînage des arcades méridionales a été posée à cheval sur cette sépulture. C'est probablement aussi à ce moment-là que les ossements ont été déposés, du moins partiellement.

La précision donnée par le *Cartulaire* quant à l'emplacement choisi pour la tombe de saint Protas, à savoir dans la nef, n'est au premier abord pas en opposition avec les constats archéologiques; il pourrait effectivement s'agir de la zone juxtant l'épaulement sud des diverses églises, chaque fois en dehors du chœur. Dans les deux premières églises, la zone périphérique contenant les deux tombes en question aurait pu communiquer avec la nef si l'ancien mausolée *A*, conservé avec la fonction d'annexe méridionale, avait été ouvert par des arcades. Toutefois, les précisions sur cet emplacement ne se réfèrent pas, en réalité, aux données concrètes de l'architecture du haut Moyen Age; elles sont plutôt en accord avec une situation apparaissant au deuxième millénaire, autour des 12^e/13^e siècles, à un moment où la note du *Cartulaire* fut rédigée. En effet, dès la troisième église à trois nefs, datée aux 10^e/11^e siècles, cette zone fut intégrée au collatéral sud, occupant la surface de l'ancien mausolée et de l'absidiole *E*, et s'ouvrant par de larges arcades vers la nef centrale. Par la suite, avec l'abandon du bas-côté nord, le seul collatéral sud imprima à la cinquième église un plan si insolite que l'on est tenté de lui attribuer une fonction particulière; sous forme d'annexe, il suggère le maintien exclusif de cette partie de l'édifice, traditionnellement vénérée, et la seule que l'analyse archéologique a permis de définir comme telle dans tout le complexe architectural de Saint-Prex. Dans les églises du deuxième millénaire, qui à cette époque ne sont plus soumises à une fonction exclusivement funéraire mais sont plus spécifiquement destinées aux services paroissiaux, cet emplacement faisait donc liturgiquement partie de la nef.

Ainsi, il est possible que le texte du *Cartulaire* fasse référence à cet emplacement, où se seraient situés la tombe attribuée à saint Prothasius et son autel, soit devant un chancel. Dans tout le périmètre de nos fouilles, nous n'avons d'ailleurs pas clairement constaté de traces ni d'un chancel ni d'un autel qui auraient pu délimiter une autre place possible pour une tombe-reliquaire; mais la situation précaire que nous a léguée la fouille de 1911 ne nous permet pas d'être totalement affirmatifs. Ce manque d'information est d'autant plus regrettable que, dans les églises tardives, l'emplacement dévolu à un chancel se trouvait dans la nef principale; il divisait l'édifice en deux parties, soit la zone laïque de la nef d'une part et le chœur liturgique réservé au clergé d'autre part, celui-ci se limitant au seul sanctuaire ou s'avançant au contraire par un avant-chœur en direction du vaisseau. Légitimement, on devrait chercher à reconstituer la situation de la tombe de saint Prothasius telle que mentionnée dans le *Cartulaire*, soit devant un chancel dans le vaisseau principal, en l'occurrence à l'endroit où se trouvent les caissons maçonnés (*formae*) 70/71 et 72/73²²⁰.

Les résultats archéologiques demeurent donc ambigus face aux renseignements que nous livrent les sources écrites au sujet de la tombe de l'évêque Prothasius. Tentons cependant de poursuivre le raisonnement que nous impose notre hypothèse, selon laquelle la zone sud-est de la nef marquerait l'endroit privilégié de la sépulture-reliquaire. La datation archéologique aux 6^e/7^e siècles de la tombe 126, située dans l'absidiole *E*, correspond à la période au cours de laquelle, selon divers auteurs, vécut l'évêque Prothasius. En se fondant sur ce synchronisme, on pourrait en effet conclure que la note n'est pas dépourvu d'une certaine authenticité, surtout si la sépulture 126 avait acquis, au cours du haut Moyen Age, le statut de relique vénérée. On pourrait même se permettre d'imaginer que Protas soit issu d'une famille de notables de la région, éventuellement fondatrice du mausolée dans un premier temps, puis de l'église dont elle aurait détenu les droits seigneuriaux. Elu évêque, il aurait été enseveli dans la nécropole de son domaine, près de la tombe vénérée 65, voire des reliques qui y

²²⁰ Voir note 216.

auraient été déposées. Cependant, il faut remarquer que les dignitaires de l'Église étaient, dans la plupart des cas, inhumés près de leur siège épiscopal, dans des sanctuaires portant parfois le vocable de Saint-Étienne; un tel édifice existait également à Lausanne²²¹.

Compte tenu de leur situation par rapport à un chancel, comme la mentionne le *Cartulaire*, la tombe de Protas et son autel auraient cependant dû se trouver devant l'absidiole plutôt qu'à l'intérieur de celle-ci; en effet, nous avons vu qu'un chancel définit habituellement la séparation entre la zone accessible aux laïcs et celle du sanctuaire. Une telle situation est mieux illustrée par la sépulture 65, disposée dans la nef, juste devant l'abside. De plus, la chronique des évêques de Lausanne, de la fin du 15^e/début du 16^e siècle, nous apprend que la relique de saint Prothasius fut levée en 1400. Il est toutefois établi qu'en 1912, lors des premières fouilles, la tombe 126 contenait encore ses ossements intacts. Il faut donc exclure qu'au Moyen Âge tardif cette sépulture ait été considérée comme celle de Prothasius. Il en va de même pour la tombe 65, dont les ossements, du moins une partie d'entre eux, faisaient défaut depuis longtemps; en effet, la fondation du chaînage qui supportera ultérieurement le mur sud actuel, posée au cours du chantier de la cinquième église, au plus tôt dans la deuxième moitié du 12^e siècle, soit bien avant 1400, en remplit la cuve.

Il en résulte que, sur le plan archéologique, nous ne pouvons pas identifier les tombes 65 et 126 avec celle qui, selon les sources du Moyen Âge tardif, était censée contenir la dépouille de saint Prothasius. Ni la renommée dont pouvait jouir la sépulture 65, où des reliques auraient pu être déposées, provoquant ainsi le développement du site funéraire de Saint-Prex, ni la relation chronologique entre le type de la sépulture 126 et la période au cours de laquelle vécut l'évêque Prothasius, ni le caractère privilégié de ces deux tombes, maintenues pendant de nombreux siècles, ne peuvent être des éléments déterminants pour authentifier la note du *Cartulaire*. Il faut cependant remarquer que la tradition s'est souvent méprise quant à l'emplacement de la vraie relique. Ain-

si, à Saint-Prex, il est possible qu'au cours des périodes qui suivirent la construction de la cinquième église, il y eut confusion de sépultures dans la mémoire collective. Il se peut même que l'on ait réuni des ossements indéterminés, mais considérés comme les reliques de saint Protas, dans une tombe-reliquaire située à l'entrée du chœur. Dans cette zone, en effet, le plan des fouilles de 1911 signale la présence d'une grande tombe qui disparut au cours des travaux d'alors.

Qu'il y ait eu ou non substitution du privilège de la vénération entre les deux tombes 65 et 126, qu'il y ait eu ou non confusion ultérieure avec d'autres sépultures, qu'il y ait eu interruption de la vénération, puis éventuellement «redécouverte» fortuite à un emplacement différent, par exemple lors de la fouille d'une tombe tardive, ou qu'il y ait eu enfin quelque autre incident ayant pour conséquence de dissimuler la situation primitive, les résultats archéologiques permettent malgré tout de conclure qu'il existait dans l'église de Saint-Prex, au moins jusqu'aux 12^e/13^e siècles, un culte commémoratif dont les origines remontent aux débuts de l'époque chrétienne, et dont le *saint des saints* se situait au sud-est du site funéraire bâti d'abord, de la nef des diverses églises ensuite. C'est là que se trouvent, dès la première époque chrétienne, la tombe initiale gallo-romaine d'un personnage important, ainsi que l'unique construction commémorative, adossée au plus près de la première sépulture aux 6^e/7^e siècles. Il faut probablement écarter l'éventualité que deux tombes vénérées aient existé simultanément à deux endroits différents. On ne peut donc exclure que cette tradition se soit mêlée à la légende du décès de l'évêque Prothasius, ni que le lieu de sa vénération se soit confondu avec cette tradition à un moment encore inconnu. Même en 1400, lors de la dépose des ossements, il est possible qu'on ait trouvé ceux d'une tombe située juste à côté d'une des deux sépultures 65 ou 126.

Si intéressantes que puissent être ces réflexions, elles ne permettent cependant ni de confirmer ni de préciser le contenu du *Cartulaire* quant à l'ensevelissement de cet évêque dans l'une des églises de Saint-Prex; comme le conclut le chapitre historique, cette mention demeure légendaire. Notons enfin que les incertitudes entourant une telle tombe-reliquaire, causées par tant de traits miraculeux, sont

²²¹ Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259.

relativement fréquentes si l'on considère la majorité des sépultures ou reliques liées aux nombreux personnages vénérés dans le monde chrétien au Moyen Âge²²².

Finalement, la question qui se pose est de savoir à quel moment la vénération pour saint Prothasius se serait substituée à celle des anciennes reliques qui, selon les structures découvertes lors des fouilles archéologiques, se sont trouvées pour des siècles dans la zone sud-est de chacune des églises. A ce sujet, il serait intéressant de connaître l'origine du culte dédié à saint Prothasius; à Lausanne, par exemple, sa fête n'est pas célébrée avant 1234, soit une année avant la rédaction de la note du *Cartulaire*. Le chapitre épiscopal a-t-il repris une tradition locale déjà existante, ou a-t-il lui-même introduit ce culte, animé par des motifs d'ordre politique? Nous avons vu que dans la première moitié du 13^e siècle, le chapitre avait effectivement toutes les raisons de promouvoir sa tradition seigneuriale sur le territoire de Saint-Prex, en relation avec la fondation future de la ville. La dimension des églises du deuxième millénaire laisse cependant supposer que ce lieu n'était, déjà avant cette date, pas strictement réservé aux offices paroissiaux, mais qu'il était probablement aussi conçu pour accueillir les nombreux pèlerins venus vénérer des reliques. A cette fin, on aménagea un collatéral/annexe au sud de l'église romane de la fin du 12^e siècle, en même temps que l'on abandonnait le plan à trois nefs des deux églises précédentes, réduisant ainsi la place disponible pour les services paroissiaux; dès lors il faut croire que les dimensions de ces édifices, importantes, n'ont pas de relation directe avec un accroissement démographique. Le développement du site nous montre qu'il était destiné avant tout au culte commémoratif. Mais son renom n'était pas dû aux efforts du chapitre de Lausanne, au début du 13^e siècle; ceux-ci n'ont pu que maintenir, voire raviver une tradition-reliquaire qui était liée à l'église depuis fort longtemps. Au 13^e siècle, cette tradition était déjà celle de l'évêque Prothasius, et non celle d'un «saint» oublié. La première mention du nom de Prothasius, aux alentours de 816, montre au moins que ce personnage était déjà connu avant que la situation politique incite le chapitre à manifester son intérêt.

²²² Voir André GRABAR, *Martyrium...*

Le culte de saint Prothasius pourrait donc s'être établi plus tôt, vers la fin du premier millénaire encore, éventuellement à la suite de la reprise des droits seigneuriaux par le Chapitre de Lausanne, et avoir supplanté une vénération déjà séculaire. Il ne devait finalement pas se limiter au seul besoin local, mais plutôt s'inscrire dans un contexte où les pèlerinages acquièrent une importance croissante en Europe, à l'image de celui de Saint-Jacques-de-Compostelle²²³. On imagine aisément les pèlerins, au cours de leur voyage, s'arrêtant dans l'église de Saint-Prex, puisque celle-ci se trouve sur l'une des voies principales menant d'Europe septentrionale et orientale en direction de la vallée du Rhône et l'Espagne. Dès lors, il n'est pas surprenant que l'église ait été considérablement réduite aux 14^e/15^e siècles, à un moment où le pèlerinage perd de son attrait, et qu'elle retrouve un volume plus adapté aux offices paroissiaux. Comme le signale Catherine Santschi, le prieuré d'Etoy, village voisin dépendant de la paroisse de Saint-Prex, assure des offices paroissiaux dès le 13^e siècle²²⁴.

Conclusion

Les fouilles archéologiques exécutées de 1977 à 1979 dans et autour de l'église de Saint-Prex n'ont pas seulement précisé les résultats des recherches succinctes menées en 1911 et 1912 quant à la chronologie et au plan des divers bâtiments élevés sur le site. Complétées grâce à l'étude exemplaire des documents d'archives, elles débouchent sur une discussion approfondie du contexte historique. Ainsi le passé de cette église paroissiale qui ne semble en rien se distinguer des autres temples du Pays de Vaud acquiert une dimension à laquelle on ne s'était jamais attendu. Sous réserve des limites actuelles de nos connaissances, on peut pen-

²²³ Voir Yves BOTTINEAU, *Les chemins de Saint-Jacques*; Elie LAMBERT, *Le pèlerinage de Compostelle*; Jean SECRET, *Saint-Jacques et les chemins de Compostelle*; Jeanne VIEILLARD, *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*.

²²⁴ On consultera le chapitre II/6 de Catherine Santschi, consacré aux structures ecclésiastiques au Moyen Âge, et accessoirement le chapitre III/1, consacré à la conquête bernoise; voir également Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 100.

ser qu'aux premiers siècles chrétiens existe à Saint-Prex un des sites funéraires les plus importants dans les environs de Lausanne, voire entre Genève et le monastère de Saint-Maurice, de part et d'autre du Léman, qu'il faut considérer tous deux comme les grands centres chrétiens de l'époque dans tout le bassin lémanique. Saint-Prex était le centre religieux d'une région rurale, jouissant certes de la présence de voies de communication importantes qui favorisèrent, dès le retrait de l'administration romaine au début du 5^e siècle, le maintien d'une certaine prospérité et de l'héritage de la culture gallo-romaine. Mais cette situation géographique et démographique distingue le site des deux centres précités, dont le développement des édifices religieux fut largement influencé par le pouvoir de l'évêque pour le premier et par celui de la maison royale burgonde pour le second. Au haut Moyen Age, le transfert de l'évêché à Lausanne dota le centre de la rive lémanique d'une nouvelle agglomération d'importance.

Le site funéraire de Saint-Prex offre la possibilité d'illustrer le développement exemplai-

re qui caractérise son complexe bâti, bien que la surface de ce dernier soit réduite par rapport aux grands centres. Cet ensemble se fonde à l'origine sur un simple mausolée gallo-romain des 3^e/4^e siècles. Au cours du premier millénaire, le site évolue, et jouit de la présence de reliques vénérées; son plan voit l'implantation des premières églises, dès les 5^e/6^e siècles. Il deviendra enfin le centre d'une paroisse étendue, dont les grandes églises successives, à plusieurs neufs, continueront cependant, après le tournant du millénaire et jusque vers les 14^e/15^e siècles, à être un lieu de rencontre pour les pèlerins venus vénérer des reliques attribuées alors à saint Prothasius, considéré comme l'un des premiers évêques de Lausanne. Même si entre-temps, dans la première moitié du 13^e siècle, la fondation de la ville de Saint-Prex atténue l'isolement de l'église, le bâtiment voit, après l'abandon de sa qualité d'édifice-reliquaire, son plan réduit aux dimensions actuelles. Dès 1536, il sera affecté au culte de la paroisse réformée de Saint-Prex. Le site a donc conservé sa vocation chrétienne pendant plus de 1500 ans.